



HAL
open science

LATTARA (Lattes, Hérault) 2012

Pierre Garmy, Eric Gailledrat

► **To cite this version:**

Pierre Garmy, Eric Gailledrat. LATTARA (Lattes, Hérault) 2012 : Rapport de fouille programmée. 2012. halshs-00962439

HAL Id: halshs-00962439

<https://shs.hal.science/halshs-00962439>

Submitted on 21 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Languedoc-
Roussillon

Rapport de
fouille programmée

Lattara (Lattes, Hérault)

Pierre Garmy (coord.)

Elsa Ciesielski
Emilie Compan
Michael Dietler
Stéphanie Dubosq
Octavi Esteve
Benoît Favennec
Eric Gailledrat
Cristina Garcia
Alain Giosa
Denis Lebeaupin
Benjamin Luley
William Meyer
Andreu Moya
Sébastien Munos
Gaël Piquès
Stéphanie Porcier
Nuria Rovira
Jean-Claude Roux
Séverine Sanz
Ariane Vacheret

Rapport intermédiaire

2012



SOMMAIRE

Introduction (Pierre Garmy).....	p. 1-15
L'occupation du deuxième quart du Ve s. av. n. ère (Zone 1) (Eric Gailledrat, Ariane Vacheret).....	p. 16-76
La sépulture SP53966 (zone 1, secteur 64) (Elsa Ciesielski).....	p. 77-86
Une maison à cour de la fin du IVe s. av. n. ère (Zone 52) (Michael Dietler, André Rivalan).....	p. 87-132
Une maison à cour du IIIe s. av. n. ère (Zone 54) (Andreu Moya, Sébastien Munos).....	p. 133-186
L'urbanisme récent de la ville protohistorique (Zone 75) (Gaël Piquès, Benjamin Luley).....	p. 197-218

I NTRODUCTION

Pierre Garmy

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Localisation et référence du site

N° de site : 340129009

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département : HÉRAULT

Lieu-dit : Saint-Sauveur (Lattes)

Cadastré : Lattes 1976 DZ-1

Coordonnées :

Coord. Lambert 93 : X : 773329, Y : 6274493 ; Z : 3,92 m

Coord. Lambert III sud : X : 726884 ; Y : 141852 ; Z : 3,92 m

Statut du terrain : Inscrit sur la liste complémentaire des Monuments Historiques (Arrêté du 28 février 2003)

Propriétaire : Région Languedoc-Roussillon

Références de l'opération

N° de l'arrêté : 111/137-8266

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Responsable administratif : Pierre GARMY

Responsable scientifique : Eric GAILLED RAT

Organisme de rattachement : CNRS-UMR5140, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, (Montpellier-Lattes)

Surface fouillée : 1600 m²

Dates d'intervention sur le terrain : 4 semaines (juillet 2011)

Lieu de dépôt du matériel archéologique : CDAR (Lattes)

Mots-clés : âge du Fer, habitat, urbanisme, maison à cour, architecture en terre.

RÉSUMÉ

Dans la zone 1, l'abondance des aménagements et des vestiges de construction en matériaux périssables, conjuguée aux difficultés de lecture du sédiment et à la nécessité de procéder à de nombreux prélèvements, ont considérablement ralenti le rythme de la fouille. La phase 1R, parfaitement calée du point de vue chronologique sur le deuxième quart du Ve s. av. n. ère, se présente au niveau de la zone 1 comme étant à la fois complexe et révélatrice des profonds changements qui affectent alors la ville de Lattara.

À l'issue de cette campagne, il est désormais possible de disposer d'une vision d'ensemble de cette phase, qui apporte des éléments de réflexion nouveaux quant aux conditions qui président à la réoccupation du site après ce que l'on pressent encore plus aujourd'hui comme une destruction généralisée. En effet, la phase sous-jacente (phase 1S) est désormais entrevue dans la partie occidentale de la zone. Les principes constructifs renvoient, à l'image de ce qui a été vu dans la zone 27, à la mise en œuvre de techniques nouvelles d'ambiance méditerranéenne. Plus encore, il apparaît qu'un programme d'ampleur a été entrepris à l'échelle du site, mettant nécessairement en jeu une composante exogène et une main d'œuvre importante. Le fait nouveau est que l'identité de cette composante ne se résume peut-être pas nécessairement aux seuls tyrrhéniens. Si la zone 27 a bien livré des maisons occupées par des étrusques, la zone 1 se profile en revanche comme ayant accueilli une composante ethnique peut-être plus diversifiée, où les indigènes ont pu être présents. Plus encore, si les produits étrusques prédominent au sein des amphores, la vaisselle quant à elle est très largement indigène... ou grecque, avec des taux significatifs de céramique à pâte claire, voire de céramique attique. Enfin, cette phase 1S, bien que perturbée par des travaux de terrassement et de déblaiement, semble bien s'achever par un épisode de destruction dont témoignent des traces d'incendie. L'hypothèse en cours d'une éviction de la composante étrusque par les marseillais demande de fait à être relativisée.

Si les tendances observées en 2012 demandent encore à être confirmées, pour le moins a-t-on là une piste à suivre qui devrait permettre de préciser la nature de l'établissement lattois du début du Ve s. et son insertion dans un réseau indigène, dont notre perception a considérablement évolué depuis les fouilles récentes de La Cougourlude (I. Daveau-INRAP) et du Mas de Causse (C. Newman-Oxford Archéologie).

Pour en revenir à la phase 1R, la complexité de la stratigraphie évoquée plus haut laisse encore entrevoir un potentiel dans la partie Est de la zone où les tendances observées en 2011, à savoir une succession très rapprochée dans le temps d'aménagements divers principalement liés à la présence de bétail, se sont vues largement confirmées. En revanche, une nouveauté est apparue via la fouille d'un bâtiment quadrangulaire (UNF141) dont la technique de construction, en bauge sur solin de pierre, évoque assez directement celle utilisée pour la maison à absides voisine (UNF139). Plus encore, ce bâtiment semble avoir été abrité des fonctions domestiques avant de se voir transformé en annexe de l'habitation proche. Si la coexistence de deux formes architecturales (absidiale d'un côté, quadrangulaire de l'autre) peut poser question, les données acquises ne permettent pas d'imaginer de réelles différences de fonction.

Dans le même temps, la fouille a révélé que le bâtiment absidial mis au jour en 2011 connaissait un premier état, caractérisé par une architecture en torchis. Cette construction légère semble n'avoir fonctionné que sur une courte durée, au tout début de la séquence, et correspond peut-être à une réalisation volontairement provisoire, liée à la phase de réinstallation sur le site. Le phasage, bien qu'encore provisoire, est désormais mieux cerné, permettant de restituer avec suffisamment de précision l'histoire de ce quartier dont l'originalité, au regard de la zone 27, ne cesse de se renouveler d'une phase à l'autre.

Concernant les maisons à cour, qui font l'objet de deux programmes menés en parallèle, l'intérêt de ces bâtiments réside dans l'ancienneté et, dans le cas de la maison 5210, dans sa taille exceptionnelle, d'un type rare sur les sites préromains du Midi de la Gaule. Par ailleurs, l'apparition de la maison à cour centrale marque une transformation importante du paysage urbain et sans doute des rapports sociaux au cœur de *Lattara*. Les problématiques sont nombreuses, et la campagne de 2012 a déjà amélioré notre

compréhension de l'organisation de l'espace, la fonction des pièces et la datation des phases d'occupation.

Concernant la maison 52101 (zones 52/55), la fouille des secteurs 1, 4, 5 et 6 a livré des données importantes sur la datation et la fonction des pièces. En effet, il est maintenant clair que les pièces 3 et 8, au milieu des ailes orientales et occidentales de la maison, ont servi pendant tout le III^e siècle av. n. è. comme cuisine, munies d'un grand foyer construit et de quelques foyers lenticulaires présents sur chacun des sols successifs. Ces sols ont été réaménagés plusieurs fois sur des remblais, avec des aires de circulation et de passage entre les pièces. Toutefois, les éléments de base, de même que la nature fonctionnelle de la céramique, sont restés les mêmes d'une phase à l'autre. D'ailleurs, l'aménagement de ces pièces ressemble beaucoup à celui mis en évidence dans la pièce 5, avec quelques aspects particuliers révélés au cours de cette année, ce qui irait dans le sens d'une répétition des salles de cuisine au milieu de chaque aile de la maison. En revanche, la pièce 1 possédait plusieurs petits foyers lenticulaires, un four, une grande fosse-foyer, et des structures un peu énigmatiques. La fonction de cette pièce n'est pas encore claire, mais le contraste avec la pièce 3 est évident. Enfin, la petite pièce 4 a changé de fonction et d'axe de circulation au cours du temps. Au début du III^e s. av. n. è. elle possédait une fonction évidemment culinaire, se distinguant toutefois des grandes pièces de cuisine connues par ailleurs.

Dans la zone 54, la fouille a essentiellement concerné les niveaux situés entre la fin du IV^e s. et le premier quart du III^e s. av. n. è. Les travaux ont été poursuivis sur l'ensemble des pièces de la maison à cour centrale, dont le plan -original- présente de nombreux points communs avec la maison adjacente : l'ensemble 52101. Il a été possible d'approfondir notre connaissance des maisons de plan méditerranéen de la ville de Lattara, avec l'objectif principal de dater leur mise en place, probablement vers la fin du IV^e s. av. n. è.

Les travaux développés dans la cour pendant la campagne 2012 se sont attachés à continuer le sondage ouvert en 2011, ce qui a permis d'approfondir l'exploration de la séquence sédimentaire du secteur central de la maison. La séquence archéologique documentée dans cet espace atteste une dynamique stratigraphique complexe, des structures et des activités propres à un espace extérieur non couvert. Ces observations s'intègrent parfaitement dans ce qui a pu être décrit depuis la première campagne sur la zone 54.

Cette année la fouille s'est attachée à l'exploration simultanée des ailes est et ouest de l'ensemble.

L'aile orientale, formée des pièces 54/1 et 54/2, a livré plusieurs niveaux de sols attribués au premier quart du III^e s. av. n. è. En ce qui concerne le secteur 1, s'il est évident qu'il n'est plus voué au stockage, contrairement aux niveaux plus récents, sa fonction précise est encore difficile à appréhender. Les aménagements sont rares et se limitent à des foyers, plusieurs trous de poteau et une banquette ; le mobilier archéologique demeure peu abondant, voire absent. La pièce 2, située directement au sud de la précédente, a livré des niveaux synchrones. À l'image du secteur 1, les structures mises au jour sont peu abondantes (banquettes, trous de poteau et foyers) et ne semblent pas définir un espace destiné à un usage proprement productif ou uniquement de stockage. À l'inverse, une lecture préliminaire permet d'y voir davantage une pièce de vie, ou même une salle à manger.

L'aile occidentale est constituée d'une série de pièces mitoyennes : les secteurs 54/4, 54/5 et 54/6. En 2012, les derniers niveaux atteints sont datés du premier quart du III^e s. av. n. è dans les secteurs 4 et 5, alors qu'ils sont plus anciens dans le secteur 6, soit au tout début du III^e s. av. n. è. Même si la fouille s'attache à avoir une vision synchrone sur l'ensemble des secteurs, le pendage important des couches implique un décalage stratigraphique entre la pièce 6 et les autres secteurs de l'aile ouest. La campagne de 2012 dans les secteurs 54/4 et 54/5 s'est essentiellement attachée à la compréhension d'une importante phase de restructuration générale aux deux pièces, mise notamment en évidence par deux grandes fosses qui occupent chacune des deux salles. Ces changements pressentis depuis 2011 ont pu être documentés cette année par une stratégie de fouille commune aux pièces 4 et 5. Il est désormais possible de dresser le déroulement des événements qui ont conduit à la réfection de la plupart des murs autour de 275 av.

n. è. Il semble également que ce processus de réaménagement architectural traduit un changement fonctionnel dans les deux pièces. La fouille du secteur 6 s'est bornée à la caractérisation de SL54917=54857, dernier niveau atteint en 2011. La mise au jour de la base de deux des murs de la pièce nous a cependant encouragé à poursuivre nos investigations notamment en raison de l'imposante mise en oeuvre de ces élévations. Cette pièce a livré une image similaire de celle fournie par les secteurs 1 et 2 de l'aile est, avec des aménagements peu abondants dont essentiellement des foyers et des trous de poteau.

Dans la zone 75, les nouvelles données acquises au cours de la campagne 2012 concernent tout d'abord l'occupation de la zone 75 au cours de la phase C (-125/-50). La mise en évidence sur le secteur 6 d'un fournil, dont les capacités de production dépassent celles des besoins du cadre familial, nous conduit à reconsidérer l'hypothèse d'une unité domestique. L'ensemble composé des pièces 3, 6 et de la cour attenante (secteur 7) semblerait plutôt correspondre à un espace de service au sein duquel la pièce 3 pourrait faire office de taverne. Le sondage effectué entre les secteurs 75/8 et 137/5 a permis quant à lui, d'apporter de nouvelles données relatives à la restructuration de ce quartier, qui est marquée par le déplacement de la voirie au début de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. Cette restructuration s'accompagne de la construction d'un vaste édifice, vraisemblablement culturel, aux fondations imposantes de 80 cm de large en moyenne, qui s'étend jusque sur la zone 76 et dont le plan a été complété cette année. Ce plan correspond cependant à celui de structures épierrées, dont les sols ont de plus été arasés. Il n'est donc pas certain qu'elles appartiennent toutes au même édifice. Les derniers niveaux d'occupation conservés, dans lesquels ces structures sont implantées en fondation, sont datés autour du milieu du premier siècle av. n. è. Ils sont donc à peu près contemporains du déplacement de la voirie. Or les nouvelles données acquises à l'occasion du sondage réalisé entre la rue 137 et la zone 75 nous conduisent à dater les murs périphériques de cet édifice (TR60015, MR76015, MR76020, MR76027) de la fin du dernier quart du Ier s. av. n. è. Le déplacement de la rue ne serait donc pas à mettre en relation avec leur construction. Il serait justifié par un autre aménagement, peut être la construction d'un autre bâtiment public, qui aurait fonctionné entre -50 et -15 environ. On notera à ce sujet que parmi les structures de la phase B (-50/-1) mises au jour sur la zone 75, plusieurs d'entre elles étaient constituées de fragments de fût et de base de colonne pouvant provenir de la destruction d'un édifice antérieur situé à cet emplacement.

LE PROGRAMME 2011-2013

Le site archéologique de Lattes (Hérault), au lieu-dit Saint-Sauveur (fig. 1 à 4), fut étudié de 1983 à 2003 sous la direction de Michel Py (DR CNRS, UMR 5140) puis, depuis 2004, sous celle de Thierry Janin (DR CNRS puis professeur de Protohistoire à l'Université Paul Valéry Montpellier III, UMR 5140), par une équipe pluridisciplinaire internationale qui s'est renouvelée régulièrement au fil des ans et des programmes scientifiques qui s'y sont enchaînés.

En 2011, première année d'un nouveau programme triennal de recherches de terrain, les opérations archéologiques ont été placées sous la responsabilité de Pierre Garmy (conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, UMR 5140, affecté au site de Lattes) qui assure la coordination générale des opérations et la conduite du projet, en étroite collaboration avec Éric Gailledrat (CR CNRS, UMR 5140), chargé du suivi et de la planification scientifiques de l'ensemble des programmes.

L'ensemble des travaux conduits sur le site depuis le début des recherches de terrain systématiques en 1983 a donné lieu régulièrement à diverses publications où l'on peut trouver un exposé détaillé des programmes engagés et des résultats obtenus. Outre les 21 volumes de la série Lattara, outre les articles publiés dans diverses revues, trois bilans de synthèses ont été tirés de ces recherches : un dossier en 1993 dans la revue *Gallia* (M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara, Lattes, Hérault, *Gallia*, 50, 1993, p. 1-93), un deuxième dossier, treize ans après, dans la même revue (T. Janin et M. Py dir., Lattara, Lattes, Hérault, nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 5-230), et une monographie résumant le tout, publiée fin 2009 (M. Py, Lattara, Lattes, Hérault, comptoir méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains, éditions Errance, Paris, 2009, 348 p., 820 fig.). Par ailleurs, un site Internet (Lattes en Languedoc, les Gaulois du sud), présentant un résumé des connaissances actuelles, a été élaboré en 2008 en collaboration avec le Ministère de la Culture (adresse : www.lattara.culture.fr ; auteurs : Thierry Janin et Michel Py ; coordination : Thomas Sagory, MRT/MCC). Enfin, préparée en collaboration avec le musée archéologique Henri Prades voisin, une exposition rétrospective pour le grand public Les objets racontent Lattara a donné à voir l'histoire du site archéologique dans son contexte à travers quelques séries de matériels emblématiques. Un catalogue richement illustré accompagnait cette exposition (sous la direction de Lionel Pernet et Michel Py, éditions Errance, Paris 2010)

Ce neuvième programme trisannuel du projet de recherches doit nous mener, en 2013, à la date anniversaire du cinquantenaire de la découverte de Lattara et à la trentième année de fouilles programmées. Ces chiffres, et la longue durée qu'ils expriment, obligeaient à réfléchir sur les objectifs à donner à cette nouvelle étape, compte tenu des bilans effectués, des recherches engagées et des programmes des chercheurs participant aux fouilles de Lattes.

De fait, malgré la masse des publications réalisées, plusieurs thèmes abordés par les travaux récents demandaient à être approfondis, de nombreux aspects restant à étudier et à publier. Dans ces conditions, il a paru exclu de pratiquer une fuite en avant en ouvrant de nouveaux thèmes de recherche et de nouvelles zones de fouille, mais nécessaire au contraire de favoriser l'achèvement des programmes entamés tant sur le terrain qu'au laboratoire, ainsi que la réalisation ou la mise en route des publications nécessaires.

Cet objectif général vise à ce que les trente ans de la fouille programmée marquent un aboutissement des recherches conduites par l'équipe actuelle, pour laisser à l'équipe suivante, qui se chargera de prolonger ces recherches après 2013, une situation saine et des bases documentaires solides.

Dans cette perspective, la fouille porte sur quatre zones principales (fig. XX) où les opérations étaient déjà en cours, pour en achever l'exploration au cours du présent programme trisannuel :

– dans la zone 52, qui couvre la plus grande maison à cour protohistorique connue à Lattes (responsable : Michael Dietler, assisté de William Meyer), l'objectif affiché pour ce programme triennal est d'arriver partout à la phase de mise en place de cette vaste demeure installée apparemment au cours du III^e s. av. n. è. en bordure de la rue princi-

pale 116. L'aile nord de la maison, où seuls les niveaux les plus récents ont été dégagés (début IIe s.), sera prioritairement explorée. Une mise en phase globale des différentes ailes d'habitat et des niveaux de remplissage de la cour doit être réalisée parallèlement à un sondage dans la cour centrale pour essayer de déterminer à quel type d'architecture et d'occupation la maison 5201 a succédé.

– dans la zone 54, voisine de la précédente, qui concerne une autre maison à cour de dimensions légèrement plus restreintes (responsables Andreu Moya et Sébastien Munos), le trisannuel sera de même consacré à l'achèvement de l'exploration des deux ailes actuellement en fouille, de la cour et du porche donnant sur la rue 116, ainsi qu'à la mise en phase générale des structures.

– dans la zone 1, qui couvre un quartier d'habitat appuyé au rempart oriental (responsable Éric Gailledrat, assisté d'Ariane Vacheret), on poursuivra l'exploration des niveaux archaïques atteints en 2009, et notamment l'étude de la phase d'habitat en structures lâches du deuxième quart du Ve s. av. n. è. et des bâtiments qui apparaissent en dessous. L'un des objectifs principaux des recherches dans cette zone protégée par un caisson de palplanches, et où l'on peut donc travailler au sec sous le niveau de la nappe phréatique, est de comparer les structures mises en place à l'origine de la ville avec celles explorées dans la zone 27 (située à 100 m plus au sud). Les résultats que l'on attend sont primordiaux pour la compréhension de la phase dite « étrusque » de Lattes et du statut de la cité lors de sa création, vers 500 av. n. è., dans le contexte des colonisations méditerranéennes.

– enfin, dans la zone 75 (responsable Gaël Piquès, assisté de Benjamin Luley), on développera l'exploration extensive des niveaux les plus récents conservés, qui appartiennent à la période tardo-républicaine et au début de l'époque romaine, afin de comprendre les transformations de ce secteur au cours de la phase de romanisation. L'hypothèse de la présence en ce lieu de monuments publics d'époque triumvirale ou augustéenne, formulée à la suite des dernières fouilles, devra être vérifiée en envisageant plus largement l'espace bordant la rue principale 137 et la place 143, et en reliant ces données à celles acquises lors des précédents programmes trisannuels sur les zones 30 et 60 voisines.

– Par ailleurs, dans la zone 27, seront pratiquées des observations spécifiques sur les techniques de mise en œuvre de la terre crue dans l'architecture domestique des niveaux de fondation du site caractérisés par la présence massive de vestiges mobiliers d'origine étrusque – la fouille proprement dite de la zone ayant été terminée en 2010.

On trouvera dans les pages qui suivent un compte-rendu détaillé des résultats acquis au cours de la première campagne 2011 du projet trisannuel. Le stage de fouille en 2011 s'est déroulé du 4 au 30 juillet. Des travaux d'analyses et d'études se poursuivent au cours du deuxième semestre de l'année et début 2012.

Le programme 2011-2013 comprend également un effort renouvelé sur l'exploitation de la documentation acquise. Un calendrier a été établi pour les prochaines publications à réaliser ou à mettre en chantier durant les trois prochaines années et au-delà. Ainsi sont prévues :

– en 2013 (?), la publication d'un ouvrage de synthèse sur l'enceinte de Lattara et son environnement archéologique, coordonné par Joan Lopez, maître-assistant à l'Université de Lérida et responsable du programme « fortification » sur la fouille de Lattes durant les précédents trisannuels (Lattara 23) ;

– en 2013 également, la publication détaillée des maisons/entrepôts étrusques de la zone 27, sous la coordination de Denis Lebeau, agrégé d'Histoire (Lattara 22) ;

– en 2015 ou 2016, la publication des niveaux du deuxième quart du Ve s. de la zone 1, correspondant à deux phases architecturales nettement distinctes, sous la coordination d'Éric Gailledrat, chargé de recherche au CNRS ;

– en 2014 ou en 2015, la publication des maisons à cour 5201 et 5401 dans leur contexte méditerranéen, sous la coordination de Michael Dietler, professeur à l'Université de Chicago.

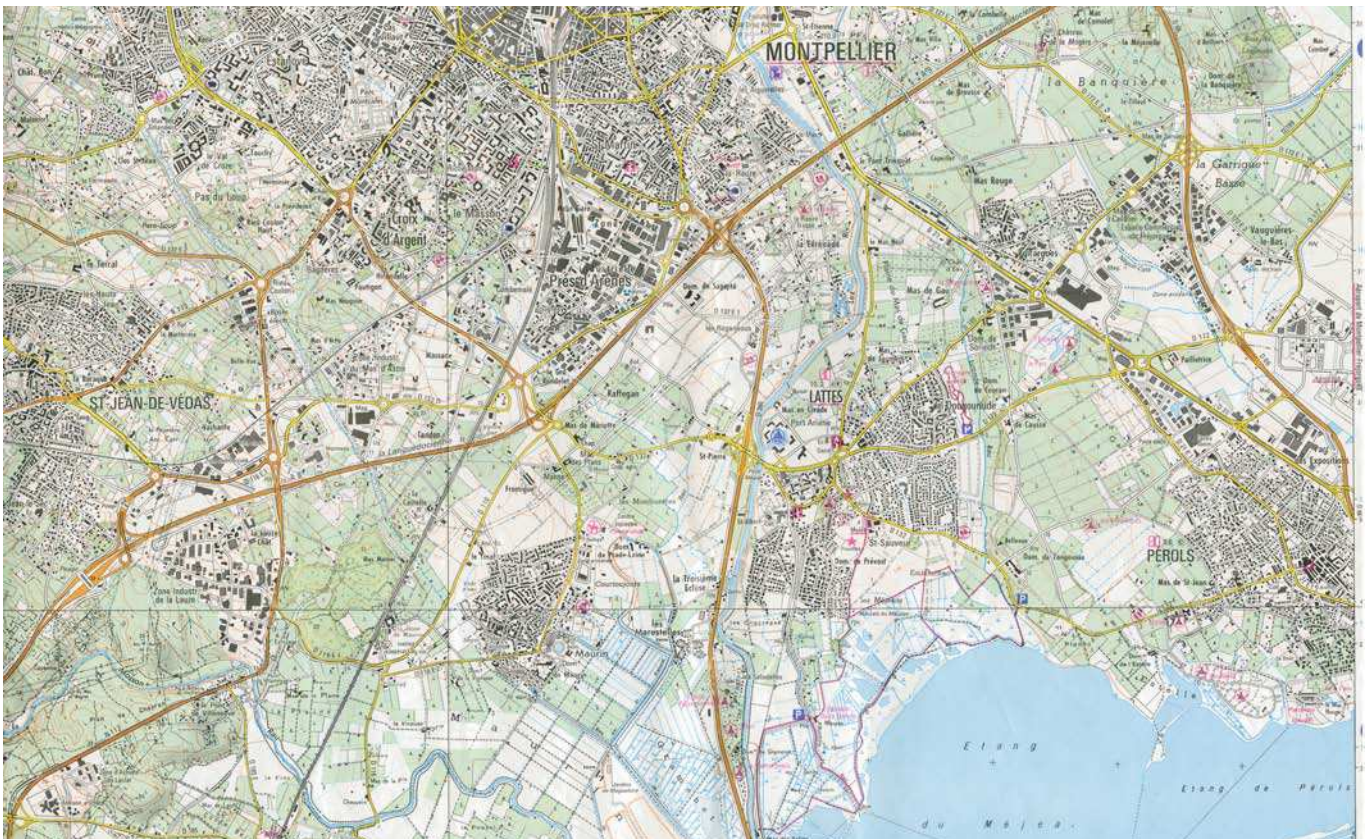
Seront mises également en route au cours de ce trisannuel, pour des livraisons ultérieures ou concomitantes de la série Lattara, une monographie sur la nécropole romaine

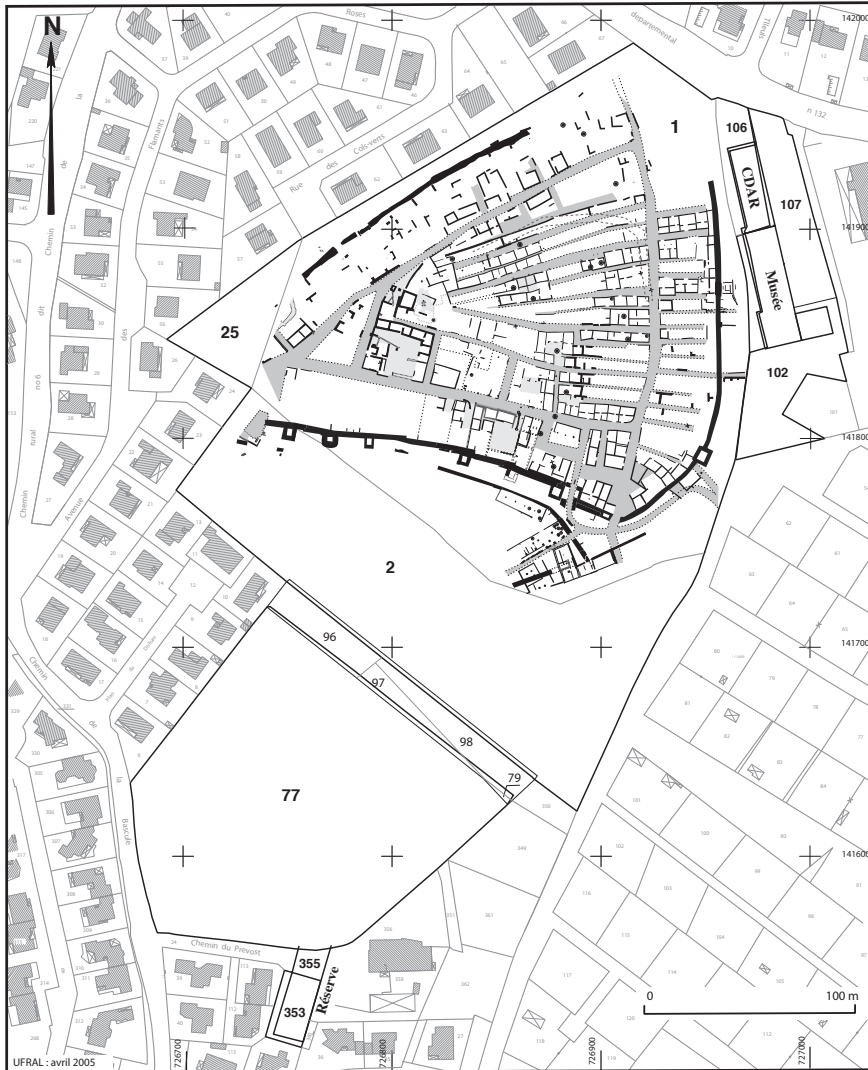
■ Fig. 2 : Extrait de la carte IGN au 1/25000e
2743 ET Montpellier/Palavas-les-flots

>>



■ Fig. 1 : Carte de localisation du site >>





■ Fig. 3 : Situation cadastrale du site (Lattes 1976-DZ 1)

<<

de Lattes, encore inédite, sous la coordination de Lionel Pernet, Conservateur du Musée de Lattes ; une monographie sur l'occupation romaine dans la ville de Lattara, sous la coordination de Gaël Piqués (CNRS) et Veronica Martínez (Université de Barcelone) ; si possible une monographie sur la riche tombe tardo-républicaine du quartier de la Céceirède à Lattes, sous la coordination de Valérie Bel (INRAP).

UNE ÉQUIPE DE FOUILLE INTERNATIONALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

La campagne de fouilles de 2012 a mobilisé à nouveau beaucoup des membres de l'équipe en charge des opérations depuis plusieurs années. Sur le terrain et/ou en laboratoire, ont collaboré à l'entreprise :

Coordonateur général, conduite du projet

Pierre GARMY, conservateur du patrimoine, UMR 5140

Coordonateur scientifique

Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140

Responsables de fouille

Michael DIETLER, professeur à l'Université de Chicago, États-Unis

Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140

Benjamin LULEY, doctorant, Université de Chicago, États-Unis



■ Fig. Vue aérienne du site, avec en arrière-plan l'étang du Méjean et le cordon littoral >>

William MEYER, doctorant, Université de Nord-Caroline, États-Unis
 Andreu MOYA, doctorant, Université de Lérida, Espagne
 Sébastien MUNOS, doctorant, Université de Montpellier
 Gaël PIQUÈS, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140
 Ariane VACHERET, étudiante, Université Paul Valéry, Montpellier

Traitement et étude du mobilier :

Anne-Marie CURÉ, doctorante, Université Paul Valéry, Montpellier
 Émilie COMPAN, doctorante, Université Paul Valéry, Montpellier
 Benoît FAVENNEC, doctorant, Université Paul Valéry, Montpellier

Consolidation/Restauration/Moulage

Julie TOUZEAU, restauratrice, Materia Viva, Toulouse

Coordination des prélèvements

Núria ROVIRA, docteur de l'Université de Barcelone, Espagne
 Stéphanie DUBOSQ, doctorante, Université de Barcelone, Espagne (carpologie)
 Alain GIOSA, étudiant Université Paris I

Études environnementales

Natalia ALONSO, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne (agriculture)
 Colin DUVAL (macrofaune)
 Armelle GARDEISEN, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (macrofaune)
 Christophe JORDA, ingénieur INRAP (géomorphologie)
 Violeta NOVELLA DALMAU (macrofaune)
 Gaël PIQUÈS, ingénieur d'études au CNRS, UMR 5140 (ichtyofaune)
 Audrey RENAUD, doctorante, Université de Montpellier (macrofaune)
 Stéphanie PORCIER, docteure, Université Paul Valéry, Montpellier
 Núria ROVIRA, docteur de l'Université de Barcelone, Espagne
 Lucie CHABAL, chargée de recherche au CNRS, UPRESA 5059 (anthracologie)

Études archéologiques

David ASENSIO, doctorant, Université de Barcelone, Espagne
 Carmen BELARTE, chercheur ICAC (Institut Català d'Arqueologia Clàssica) Tarragone, Espagne
 Veronica MARTINEZ, docteur, Université de Barcelone, Espagne
 Francesca MASTRIA, doctorante à l'Université de Lecce, Italie
 Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS, UMR 5140
 Ludi CHAZALON, maître de conférence, Université de Nantes
 Joan LÓPEZ, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne



■ Fig. 5 : Plan général du site avec indication des zones de fouille.

Pierre SÉJALON, Ingénieur INRAP
Sarah SILVEREANO, chargée d'étude Oxford Archéologie Méditerranée, Mauguio

Spécialistes associés :

Jean-Claude BESSAC, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (architecture)
Philippe BLANCHEMANCHE, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (environnement)
Ramon BUXO, chercheur aux Musées Nationaux de Catalogne, Espagne (carpologie)
Elsa CIESIELSKI, , doctorante, Université de Montpellier (anthropologie) Lluís GARCIA, chercheur associé à l'Université de Barcelone, Espagne (avifaune)
Denis LEBEAUPIN, chercheur associé à l'UMR5 140
Jean-Claude ROUX, technicien, DRAC-SRA de Languedoc-Roussillon (architecture, mise en valeur du site)

Topographie, infographie, systèmes d'information :

Séverine SANZ, Assistante ingénieure, CNRS, UMR 5140
Véronique MATHIEU, Ingénieure d'étude, CNRS, UMR 5140
Hervé BOHBOT, Ingénieure de recherche, CNRS, UMR 5140
Cristina GARCIA, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)
Octavi ESTEVE, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)

Assistance technique et logistique

Guy POUZOLLES, technicien au Ministère de la Culture, SRA Montpellier
Gestion comptable
Christine LUCAND, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140 (Lattes)

Fouilleurs bénévoles (2012)

ADRIASHENKO Daria, ALI TOYBOU Halima, AUBER Alyssa, AVILA GOMEZ Reyes, BARAT Sophie, BESANÇON Marine, BLEIN Guillaume, BONNET Adelaïde, BONNI Joe, BOUCHITÉ Kévin, BOUHAFS Amel, BOURDAJAUD Laura, CAPARROY Benjamin, CAPIT Alizée, CAUVNI Axel, CHEVALIER Solène, COQUILHAT Chloé, CORRIAS Pauline, DE MASSARI Lucia, DEGOUTHO Aurélie, DOPPELT Martin, ENCISO BENITES Liz Karim, ERRERA Mélanie, FABRO Remi, FLAVIEN Magdeleine, GAO Wei, GOUIFFES Laëtitia, GREVEY Anne-Laure, GRGURIC Zeljka, HAON Lauranne, HENRY Erell, LEGENDART Alizée, LEROY Manon, LOUASS Irvin, LOZANO Irene, LUESMA Romina, MARCEL Mélanie, MARTIN GARCIA Jairo, MASSON Adrien, MOUSSION Agathe, MULLAS Stella, NABET Benjamin, PÉREZ Marta, PÉREZ TOVAR Maria Jesus, POMARET CANADAS Louis, RODRIGUEZ Hélène, ROUSSIN Marlene, RUFFINI Thibaud, SCHELLING Julia, SHERWOOD Amy, SIEGEL Oren.

Partenariats institutionnels

- Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon
- UMR 5140 CNRS/Ministère de la Culture/Université Paul Valéry/INRAP
- Région Languedoc-Roussillon
- Université Paul Valéry (Montpellier III)
- Université de Chicago (Laboratoire d'Anthropologie) (USA)
- Université de Lérida (Espagne)
- Université de Barcelone (Espagne)
- Musée Archéologique Henri Prades, Lattes
- Laboratoire de Paléobotanique, Environnement et Archéologie (Montpellier), UMR 5059 du CNRS
- Centre Archéologique de Gérone (Espagne)
- Direction des Musées Nationaux de Catalogne (Espagne)

UN PROJET DE MISE EN VALEUR DU SITE ET DES RÉSULTATS DES FOUILLES

Un projet d'aménagement du site de Saint-Sauveur est en cours d'étude, parallèlement à celle d'une refonte de la présentation muséographique des collections. Le transfert de la propriété du sol à la Région Languedoc-Roussillon depuis 2007 apporte un nouveau partenaire qui s'investit de manière significative à la fois dans la recherche et dans la valorisation, en synergie avec le Musée monographique installé en bordure des vestiges, dont la réorganisation est en cours sous l'égide de l'Agglomération de Montpellier et sous la conduite de son nouveau conservateur, Lionel Pernet.

La réflexion autour du contenu et des formes de la mise en valeur et de la muséographie présentant l'antique Lattara, est susceptible d'aboutir au terme du prochain triennal. La volonté commune de tous les intervenants est de faire de ce site muni d'un exceptionnel appareil documentaire, qui compense l'aspect peu monumental des ruines, un lieu à la fois touristique et didactique, présentant les apports de la fouille à la connaissance des civilisations protohistoriques méridionales, insistant sur les aspects historiques et ethnographiques, sur l'ancienneté, la variété et le rôle des contacts méditerranéens, sur l'insertion enfin de la ville de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans un milieu original, en liaison avec le Parc naturel des étangs sur lequel débouche la fouille.

Lattes, 22/12/2012

RECHERCHES SUR L'HABITAT ANCIEN DE LATTES.

L'OCCUPATION DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V^E S. AV. N. ÈRE (ZONE 1).

Eric Gailledrat et Ariane Vacheret

avec la participation de :

Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Alain Giosa (prélèvements)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie)

Elsa Ciesielski (anthropologie).

INTRODUCTION

La zone 53, située au nord-est du chantier de Lattes/Saint-Sauveur, en bordure de la façade orientale de l'agglomération protohistorique (**fig. 1**), est l'une des deux zones choisies pour étudier l'évolution stratigraphique d'un quartier d'habitation depuis l'origine de *Lattara*, soit entre la fin du VI^e s. et le II^e s. av. n. è. Dans le prolongement du programme entamé depuis plusieurs années, le triennal en cours a pour but de poursuivre les recherches sur l'évolution de l'agglomération protohistorique, ceci pour la période comprise entre la fondation de l'habitat et le milieu du V^e s. Les niveaux explorés durant ce programme concernent donc le premier et le deuxième quart de ce même siècle, soit les phases 1S (v. -500/-475) et 1R, (v. -475/-450 av. n. ère).

La phase 1S correspond à un intervalle chronologique qui, jusque-là, n'était documenté qu'au niveau de la zone 27. Ici, a été révélée une présence étrusque, caractérisée par une architecture méditerranéenne d'autant plus originale pour cette époque en contexte languedocien qu'elle est associée à un faciès mobilier très homogène, dominé de manière écrasante par les productions tyrrhéniennes. Ces données novatrices ont légitimement invité à envisager l'existence d'un comptoir étrusque à l'origine de *Lattara* (Lebeaupin, Séjalon 2008).

La phase 1R correspond à un moment intermédiaire entre cette première occupation avérée du site et une phase qui voit, dans un contexte très largement indigène, un poids de plus en plus prégnant du monde massaliète, avec la mise en place progressive d'une nouvelle trame urbaine. Que la destruction, aux alentours de -475, de l'habitat du premier quart du V^e s. av. n. ère soit ou non généralisée et liée à un événement conjuguant aspects économiques et politiques dans un contexte de « reprise en main » de la part des Grecs de Marseille, le deuxième quart de ce même siècle est pour le moins synonyme de changements importants à *Lattara*, ce dont témoignent dorénavant la zone 27 ainsi que la zone 1.

1. LA PHASE 1S (v. -500/-475)

Au terme de la campagne 2012, plusieurs données ont été acquises concernant cette phase ancienne, calée chronologiquement sur le premier quart du V^e s. av. n. ère. Considérée – à tout le moins sur le plan chronologique - comme étant celle de l'implantation sur le site de *Lattara* d'une communauté étrusque, cette phase se superpose directement (au moins dans cette partie du site) au substrat, matérialisé par un niveau sablo-limoneux de couleur gris clair.



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 1

Simplement entrevue en 2011 par le repérage en plan du tracé des murs MR69082 et MR69047, ouvrages disposés Nord-Sud et strictement parallèles qui affleuraient par endroits sous les niveaux d'occupation du deuxième quart du Ve s. av. n. ère, la phase 1S n'a réellement été appréhendée que la moitié occidentale de la zone 1 (fig. 2). La stratigraphie complexe liée à la phase suivante (1R, v. -475/-450) a en effet encore mobilisé une grande partie des moyens mis en œuvre durant cette campagne, avec en particulier dans la moitié Est de la zone une succession particulièrement dense de structures et d'aménagements divers en matériaux périssables.

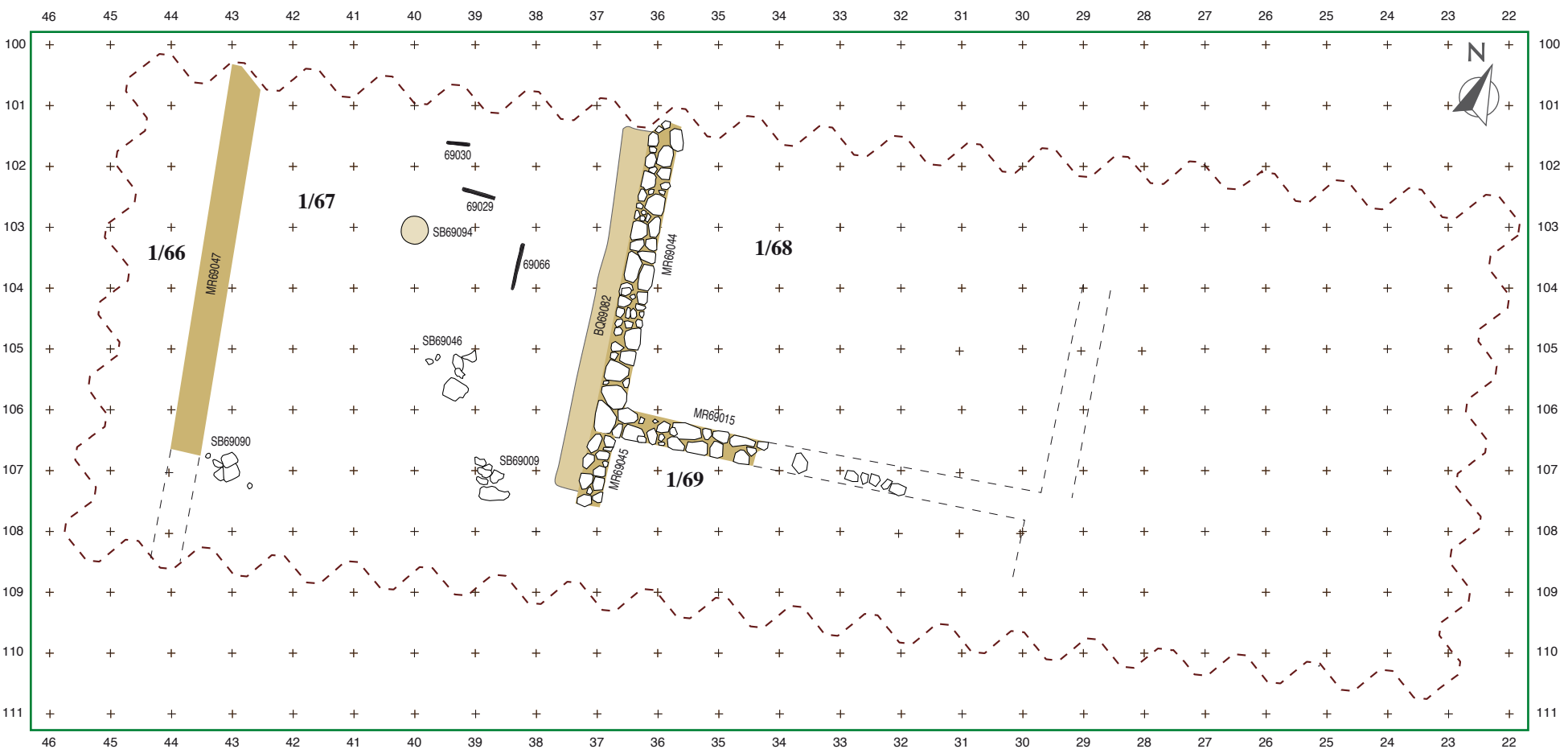
Tandis que l'extrémité occidentale de la zone (secteur 66), n'a fait l'objet que d'observations partielles en raison de conditions d'humidité persistante particulièrement handicapantes, seul l'espace compris entre MR69047 et MR69044, (prolongé au sud par MR69045) a fait l'objet d'une fouille plus complète ayant permis d'atteindre les niveaux de la phase 1S. Ces travaux ont ainsi mis au jour les niveaux d'occupation de cette phase, réserve étant faite de lambeaux de couches plus récentes encore en place en limite sud du secteur, au voisinage des palplanches, avec ici une stratigraphie particulièrement complexe manifestement tronquée par un remaniement des ruines de la phase 1S.

1.1. Architecture

1.1.1. Le secteur 67

Ce secteur est défini dans la partie occidentale de la zone. Ses limites au nord comme au sud demeurent imprécises mais se voient définies à l'ouest par le mur MR69047 et à l'est par le mur MR69044.

■ Fig. 2 : Relevé général des vestiges de la zone 1 (phase IS)-Etat 2012. >>



À l'ouest, un mur en terre massive déjà repéré en 2011 (MR69047) adopte un tracé Nord-Sud régulier. Cet ouvrage n'a encore fait l'objet que d'observations préliminaires. Il correspond à une bande de terre argilo-limoneuse très compacte et hétérogène mesurant une cinquantaine de centimètres de large, repérée sur une longueur d'environ 6 m. Fortement arasée, cette structure matérialise néanmoins de manière claire la limite occidentale du secteur 67 (fig. 3). Parallèle à MR69082, elle correspond également à une rupture dans la stratigraphie entre les secteurs 66 (à l'ouest) et 67 (à l'est), en ce sens que le remblai de sable présent dans ce dernier secteur (69032) ne se retrouve pas au même niveau topographique dans le secteur 66, et n'a pas été atteint au cours de cette campagne. Un niveau rubéfié (69099) semble en outre se prolonger sous l'élévation en bauge actuellement visible, conservée sur une quinzaine de centimètres de haut, laissant supposer une reprise du mur encore mal calée stratigraphiquement, peut-être assortie d'un léger décalage d'ouest en est.



■ Fig. 3 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du secteur 67. Abîmée sur une grande partie de la pièce, la préparation de sol en argile 69031 laisse apparaître le remblai de sable sous-jacent 69032. Au sud et dans l'angle sud-ouest de la pièce, à proximité du mur MR69047, le sol est mieux conservé et présente des traces de rubéfaction. Dans la moitié nord, vers le centre de la pièce, se trouve l'amas argileux SB69094, correspondant à une possible base de poteau en bois.

<<

Quant à lui, le mur MR69044 délimite à l'est le secteur 67. Il est matérialisé par une base en pierres liées à la terre (69044=53685) qui, une fois encore, n'a fait l'objet que d'observations préliminaires. Le solin (69044) consiste en un ouvrage à double parement, en appareil irrégulier. Conservé sur 3 assises, soit une hauteur moyenne de 30 cm, il est constitué de dalles, moellons et cailloux calcaires disposés en appareil irrégulier. Le niveau d'arase est indiqué par une mince couche d'argile très compacte de couleur brune, inégalement conservée (53994). L'ouvrage, sensiblement orienté N/S, délimite d'un côté le secteur 67 (à l'ouest), de l'autre le secteur 68 (à l'est). Ses limites vers le nord n'ont pu être définies (limites de fouille définies par les palplanches), tandis que vers le sud cet ouvrage se voit prolongé par MR69045. D'une longueur minimale observée de 5,50 m, il est chaîné au sud avec le solin de MR69015 (fig. 4). D'une mise en œuvre relativement soignée, il possède une largeur régulière d'environ 50 cm et semble avoir été édifié sur une couche de sable orangé (69032) correspondant à un imposant remblai, disposé sur l'ensemble de la zone.

Ce mur se voit donc prolongé au sud par MR69045. À nouveau matérialisé par un solin en pierres liées à la terre, ce dernier n'a lui aussi fait l'objet que d'observations préliminaires. Il s'agit ici encore d'une construction à double parement en appareil irrégulier, constituée de moellons et cailloux calcaires, pour l'heure observée sur une longueur d'un peu plus d'1 m, des couches plus récentes occultant encore le reste de son tracé vers le sud. L'ouvrage, sensiblement orienté N/S, est accolé au nord contre MR69044 et délimite d'un côté le secteur 67 (à l'ouest), de l'autre le secteur 69 (à l'est). D'une mise en œuvre relativement soignée, il possède une largeur régulière d'environ 40 cm.

Le secteur 67 correspond ainsi a priori à un espace unique relativement vaste dont les limites demeurent imprécises ; d'une part côté nord en raison du prolongement des murs périmétraux en dehors des limites de fouille, d'autre part côté sud en raison d'une stratigraphie encore confuse où subsistent des lambeaux de couche attribuables à la phase suivante (1R). Il est par ailleurs vraisemblable que le bâti se prolonge dans cette direction, dessinant semble-t-il un vaste espace (manifestement couvert et peut-être compartimenté au sud) de 6,50 m de large environ pour une longueur minimale de 8,40 m.



■ Fig. 4 : Vue d'ensemble, depuis le nord-est, du secteur 67. >>

La largeur de cette pièce, bien que relativement importante (6,50 m), est toutefois compatible avec l'existence d'une toiture soutenue par des poutres couvrant cette portée. Par ailleurs, des renforts verticaux ont également pu contribuer à la stabilité de l'ensemble, ce qu'évoque en tout cas une possible base de poteau (SB69094) repérée dans la moitié nord du secteur et sensiblement équidistante entre MR69047 et MR69044. Ce dispositif prend la forme d'un amas de terre argilo-sableuse compacte et homogène de couleur jaune, formant un massif de plan circulaire assez régulier d'environ 40 cm de diamètre, pour une hauteur observée de 10 cm, présent à la surface du remblai 69031.



■ Fig. 5 : Vue de détail, depuis l'ouest, du possible retour en terre crue (69009) de la banquette BQ69082.

Vers le sud du secteur, deux autres dispositifs très inégalement conservés (SB69090 et SB69009) laissent envisager une possible compartimentation de l'espace ou, plus sûrement, l'existence d'aménagements internes difficilement caractérisables. Le premier (SB69090), largement perturbé par l'implantation postérieure d'une structure de cuisson (FR53718) consiste en un amas dispositif de cailloux (69090) d'une trentaine de centimètres de côtés, présent à la surface du sol 69098. Le second (SB69009), dans la partie sud-est du secteur, prend quant à lui la forme d'une structure en terre massive d'une cinquantaine de cm de large (observation partielle) formant un angle droit avec la banquette BQ69082 ou avec MR69045 (liaison à préciser). Se développant d'est en ouest sur une longueur d'environ 1,50 m, cette structure se voit limitée de ce côté par un agencement de cailloux (69009=53987) (fig. 5).

1.1.2. Le secteur 68

Cet espace n'est encore que très partiellement reconnu. Ses limites vers le nord ne peuvent être fixées en raison de la présence des palplanches, tandis que vers l'est les niveaux plus récents (phase 1R) l'occulent encore en grande partie, la fouille s'étant ici arrêtée au sommet des couches de destruction de la phase 1S. Il est néanmoins défini côté ouest par le mur MR69044 et au sud par MR69015 et semble à nouveau correspondre à une pièce (ou un espace ouvert ?) de grandes dimensions, avec plus de 5 m

dans le sens E-O et un minimum de 4,90 m dans le sens N-S.

Le mur MR69015 est chaîné à l'ouest avec MR69044. Il se présente sous la forme d'un solin maçonné en pierres liées à la terre orienté E-O. Il s'agit d'un ouvrage à double parement constitué de moellons et cailloux en appareil irrégulier, d'une largeur moyenne de 45 cm (observation partielle).

1.1.3. Le secteur 69

Ici encore, l'état d'avancement de la fouille ne permet guère de préciser les contours de cet espace mitoyen du secteur 68 au nord et 67 à l'ouest, défini respectivement par le tracé de MR69015 et de MR69045. À l'image du secteur 68, seul l'affleurement du niveau d'arase des murs de la phase 1S nous permet d'entrevoir ce qui apparaît comme une nouvelle pièce se prolongeant vers le sud en dehors des limites de fouille.

1.1.4. Remarques préliminaires sur l'urbanisme de la phase 1S

Bien qu'il soit prématuré de définir un véritable schéma urbanistique ou même de préciser la fonction des différentes pièces reconnues ou fouillées à ce jour, plusieurs remarques peuvent néanmoins être formulées.

En premier lieu, nous avons affaire à une trame parfaitement orthonormée établie selon les points cardinaux, compartimentée en espaces (pièces ou cours) plus ou moins vastes, avec dans la partie occidentale de la zone 1 ce qui apparaît comme un îlot double, partagé en deux dans le sens N-S par l'alignement des murs MR69044 et MR69045. Cette architecture et cet urbanisme tranchent évidemment de manière assez nette avec les schémas mis en œuvre durant la phase suivante ou phase 1R (v. -475/-450). Au final, cette dernière ne représente qu'une parenthèse avec la phase 1Q (v. -450), moment qui voit précisément dans la zone 1 la mise en place d'une nouvelle trame reprenant sensiblement l'orientation « première » du quartier du début du Ve s., en parallèle à l'introduction de formes architecturales somme toute peu éloignées de celles mises en œuvre durant cette même période et qui, dans la panorama indigène régional, tranchent de toutes façons avec les standards encore en vigueur.

Le postulat d'une symétrie métrique entre les bâtiments situés à l'ouest et à l'est de cet axe N-S semble toutefois buter sur un certain nombre de difficultés, en ce sens que devrait apparaître une mur de façade passant précisément au niveau du puits PT53844 appartenant à la phase 1R ; or, rien dans la coupe naturelle observée dans les parois de ce creusement, pas plus qu'en surface, ne laisse envisager l'existence d'un mur à cet endroit. Une explication se trouve peut-être dans le tracé de l'état actuellement visible de MR69047 pour lequel on a évoqué la possibilité d'un réaménagement, assorti d'un léger décalage de son tracé. Force est de constater que ce mur se distingue a priori sur le plan architectural de ses homologues MR69044, MR69045 et MR69015, en ce sens qu'il semble réduit à un « simple » mur en terre massive dépourvu de solin et pose de fait question dans la perspective d'une identification en tant que mur de façade d'un îlot.

Cette hypothèse n'est pas sans incidence sur la compréhension plus globale de l'urbanisme de cette phase du premier quart du Ve s., en ce sens que la seule mesure un tant soit peu complète concerne précisément le secteur 67, et plus précisément l'espace compris entre MR69047 et MR69044, autrement dit 6,50 m. Or, c'est une mesure proche (autour de 6,80 m) qui a été observée au niveau des maisons étrusques de la zone 27, en l'occurrence au niveau des dimensions E-O de l'îlot. Autrement dit, il convient d'envisager la possibilité comme quoi la façade occidentale de cet îlot de la zone 1 ait pu subir une légère modification synonyme de retrait, liée à une réfection plus ou moins ponctuelle du bâti. De même, cela laisse la porte à l'hypothèse d'une façade orientale se développant immédiatement à l'est du puits précédemment évoqué, hypothèse qui devrait être validée ou invalidée à l'occasion de la prochaine campagne de fouille.

Pour en revenir à cette possible symétrie, fût-elle partielle, avec le quartier étrusque de la zone 27, force est également de constater l'existence d'un processus d'installation relativement semblable sur le plan de la mise en œuvre, caractérisée par un remblaiement massif du substrat à l'aide de sable grossier de couleur jaune-orangé, manifeste-

ment destiné à assainir un terrain hydromorphe, tout en offrant une assise stable aux constructions nouvellement édifiées.

De fait, la phase d'installation que tout contribue à situer chronologiquement aux alentours de -500 apparaît à la fois cohérente et synonyme de travaux d'ampleur menés de manière concertée. Reste une interrogation de taille, qui est celle de la cohérence entre les données observées au niveau de la zone 27 et celles, encore imparfaites, de la zone 1. L'extrême régularité du plan et des modules observés en zone 27 ne peut encore être démontrée ici. Plus encore, les différences dans le module des solins observés, différences certes minimales mais néanmoins réelles, tranchent quelque peu avec les données issues des maisons étrusques de la zone 27, une fois encore d'une régularité remarquable. L'orientation de la trame urbaine est en outre différente, invalidant d'ores et déjà l'hypothèse d'un plan régulateur homogène commun à l'ensemble du site. Les raisons de cette différence ne peuvent évidemment être précisées, et l'on sera tentés de privilégier une explication en termes topographiques, la trame Nord-Sud de la zone 1 pouvant le cas échéant s'expliquer par un alignement effectué le long du rempart que l'on imagine passer à proximité, dont le tracé a lui-même pu être dicté par celui de la berge du bras oriental du Lez, désormais restitué avec vraisemblance (Jorda et al. 2008).

1.2. Stratigraphie

1.2.1. Le secteur 67

La phase d'installation de ce quartier est caractérisée par la mise en place d'une couche homogène de sable de granulométrie moyenne, de couleur jaune-orangé (69032), épaisse d'une vingtaine de centimètres, disposée sur l'ensemble du secteur 67 (observation partielle). Cette couche prend place sur le substrat et sert d'assise aux constructions repérées dans ce secteur.

Ce niveau de sable est recouvert d'une couche d'argile pure de couleur gris clair, compacte et homogène (69031) faisant office de préparation de sol. Mal conservée et difficilement discernable à la fouille de la couche de destruction venant sceller ce niveau d'occupation (69002), également caractérisée par une argile plastique de couleur grise, cette couche est présente à l'état de lambeaux sur la plus grande partie du secteur 67, au contact du remblai de sable 69032. Elle présente une épaisseur variable (de 1 à 10 cm) et vient apparemment niveler la surface et sert de préparation à un sol construit (SL69031) dont la surface (69098) n'est conservée que de manière lacunaire et n'a livré qu'un rare mobilier fragmentaire. Cette couche argileuse a donc été observée de manière inégale car se confondant par endroits avec le niveau de destruction 69002 et se mélangeant au sable sous-jacent. Mieux conservée sur le pourtour de la pièce, cette couche s'épaissit vers l'est à l'aplomb de la banquette BQ69082, témoignant de la présence d'un léger creusement préalable à la mise en place de cette dernière.

Une banquette en terre (BQ69082) est en effet disposée le long du parement occidental des murs MR69044 et MR69045. Il s'agit d'un aménagement en terre massive, disposé contre la base maçonnée des deux murs venant d'être évoqués et sur le remblai argileux 69031. Courant apparemment tout le long du mur MR69044 et s'interrompant peut-être au sud au niveau de la structure bâtie SB69009, se prolongeant au nord au-delà de la limite définie par les palplanches, ce dispositif en bauge d'une largeur régulière autour de 50 cm et une hauteur conservée d'une trentaine de centimètres réemploie de nombreux fragments de briques crues de couleur grise ou brun-jaune réalisées à l'aide d'un sédiment argilo-sableux très compact, noyés dans une terre argileuse de couleur brun à brun-gris (fig. 6).

Le niveau de sol lié à la couche d'argile initialement disposée sur l'ensemble du secteur (69031) est mieux conservé dans l'angle sud-ouest de ce dernier. De ce côté, il présente d'évidentes traces de rubéfaction (fig. 7). Celles-ci ne sont pas liées à la présence d'une structure de combustion, mais témoignent à l'évidence de la combustion d'éléments en bois ayant chuté à cet endroit. De fait, l'hypothèse d'un incendie ayant affecté cette pièce peut être avancée, d'autant que plusieurs arguments vont dans ce sens.



■ Fig. 6 : Vue de détail, depuis le nord, de la banquette en bauge BQ69082 accolée au parement ouest du solin du mur MR69044.



■ Fig. 7 : Vue d'ensemble, depuis le nord, du secteur 67. Au sud et dans l'angle sud-ouest de la pièce, à proximité du mur MR69047, le sol est mieux conservé et présente des traces de rubéfaction.
<<

On relève en effet la présence, dans la partie nord du secteur, de trois pièces en bois carbonisées, présentes au contact du sol SL69031. Ces éléments (69029, 69030 et 69066) sont en revanche très lacunaires, constat qui va de pair avec la mauvaise conservation du sol dans cette partie de la pièce. Leur disposition, sensiblement E-O pour les deux premières (fig. 8), N-S pour la troisième, évoque en revanche la chute in situ d'un dispositif agencé, dans ce cas probablement la toiture, voire une mezzanine ou encore une étagère.



■ Fig. 8 : Vue de détail, depuis le sud, des pièces en bois 69029 et 69030 présentes à la base du niveau de destruction de la phase 1S, sur le sol 69032, conservé à l'état de lambeaux.
<<

Le premier fragment (69029) est conservé sur 60 cm de long pour 5 cm de large et possède une épaisseur de 6 cm. Le deuxième (69030) est conservé sur 38 cm de long pour 14 cm de large et une épaisseur de 6 cm. Carbonisés et gorgés d'eau, ces bois ont été prélevés pour étude. Le dernier élément (69066) se présente sous la forme d'une simple empreinte de bois d'une longueur conservée de 78 cm pour une largeur de 10 cm, sans possibilités de prélèvement.

Au contact de la banquette BQ69082, des fragments d'enduit rubéfiés ont pu être mis en évidence de manière très ponctuelle (fig. 9). Cet enduit ne semble pas lié à la banquette en elle-même mais provient de la destruction d'une autre structure. De fait, son aspect extrêmement lacunaire va dans le sens des remarques formulées à propos du sol de cette pièce, où par ailleurs aucun aménagement particulier n'a pu être mis en évidence, réserve



■ Fig. 9 : Vue de détail, depuis l'ouest, d'un reste d'enduit brûlé accolé à la banquette en bauge BQ69082.

étant faite de la possible base de poteau SB69094. Autrement dit, on peut émettre l'hypothèse d'un incendie ayant affecté ce bâtiment et ayant principalement affecté la toiture, dans ce cas effondrée sur place, entraînant une rubéfaction partielle des murs en terre, voire une destruction plus ou moins ponctuelle de ces derniers.

Or, cette phase est scellée par une couche d'argile sableuse et argilo-limoneuse compacte et hétérogène, plus ou moins épaisse, de couleur brun à brun gris foncé, mêlée de nombreuses inclusions de limon jaune ou gris et renfermant d'assez nombreux charbons de petite taille. Présente à l'ouest et au sud du secteur, cette couche n'a pas livré de fragments d'adobe et ne présente pas de traces d'incendie manifeste. Son interprétation reste sujette à caution : remblai de nivellement ou destruction d'élévations en bauge que, dans ce cas, on attribuera au mur MR69047. On privilégiera d'autant cette dernière hypothèse que cette couche est scellée, au centre et à l'est de la pièce par un autre niveau manifestement lié à la destruction d'une élévation en adobe. Cette dernière couche (53960) est présente sur la plus grande partie du secteur, étant plus épaisse vers l'est, et se compose de terre argileuse très compacte et hétérogène, contenant de nombreux restes visibles d'adobes fondus. Le sédiment, très argileux, présente des natures différentes. Il se présente tantôt sous un aspect franchement argileux de couleur grise, contenant des restes de paille et de végétaux hachés, mêlé de sable et de limon. Il peut être plus limono-argileux avec une teinte plutôt gris-brun. La couche inclut un rare mobilier, notamment céramique et de rares fragments de bois ainsi que de l'enduit. La constitution de cette couche semble bien résulter pour l'essentiel de la destruction de l'élévation en adobe du mur MR69044.

En revanche, la destruction des murs du secteur 67 n'a pas piégé de niveau pouvant explicitement témoigner d'un incendie ayant principalement affecté les éléments en matériaux périssables, autrement dit la toiture et sa charpente, réserve étant faite des quelques éléments isolés évoqués précédemment. Ce constat, conjugué à celui de l'aspect très inégal du sol, invite logiquement à envisager qu'après un probable incendie, les déblais aient été évacués, entraînant l'oblitération plus ou moins prononcée des niveaux d'occupation de la phase 1S. De plus, l'effondrement des élévations semble intervenue, ou finalisée, après ce remaniement qu'il faut restituer en termes de stratigraphie par l'existence d'un décaissement (69106) préalable à la réoccupation de la zone.

Dans l'angle sud-ouest du secteur, des lambeaux de couches d'occupation apparaissent donc mieux conservés. Des restes de sédimentation de sol ont pu être isolés, par le biais d'une mince couche de terre argileuse de couleur brun moyen mêlée de poches de limon jaune et de charbons (69099), formant une pellicule en surface, non individualisée au niveau de l'enregistrement. Cette couche semble passer sous la base en terre massive de MR69047 mais ne se retrouve pas à l'ouest de celui-ci, témoignant d'une part d'une rupture de la stratigraphie à cet endroit (décaissement ?), d'autre part de la postériorité de ce même mur MR69047 qui, en toute logique, ne devrait pas correspondre à la phase initiale de construction de la phase 1S, mais à un réaménagement postérieur.

Une séquence de sédimentation de sol doit être rattachée à cet état. Une mince couche de terre limono-argileuse peu compacte et hétérogène de couleur brun-noir, mêlée de nombreux charbons fins (69092) est ainsi présente dans l'angle sud-ouest du secteur, limitée à l'ouest par MR69047. Elle est recouverte d'une nouvelle couche de terre argilo-limoneuse d'une épaisseur maximale de 5 cm, de couleur brun à brun gris foncé, peu compacte et hétérogène, mêlée de limon brun et de sable et présentant un aspect lité (69054).

À la base du niveau de destruction, pris dans le remblai sableux préparatoire au sol de la pièce, quelques éléments lithiques vaguement alignés selon un axe N-S parallèle à celui des murs environnants correspondent peut-être à des structures démantelées au moment du déblaiement des ruines. Tel est le cas du dispositif de moellons et d'un bloc posé à plat, formant un aménagement sommaire d'environ 90 cm de long pour 40 cm de large (69046) observé dans la partie sud-est du secteur, à environ 2,50 m du parement occidental de MR69082. À environ 1 m au nord, un nouvel amas de cailloux et moellons dispositif de moellons et cailloux, forme un aménagement sommaire d'environ 50 cm de long pour 40 cm de large (69041). Le caractère organisé de ces éléments demeure toutefois sujet à caution, a fortiori si l'on tient compte des bouleversements postérieurs à la destruction.

1.2.2. Le secteur 68

Les observations relatives à la phase 1S sont limitées ici à des couches superficielles venant sceller les niveaux de destruction à proprement parler. Leur description intègrera un prochain rapport.

1.3. Aperçu du mobilier céramique

Au terme de la campagne 2012, l'essentiel du mobilier attribuable à la phase 1S provient du niveau de destruction observé dans le secteur 67, rares étant les éléments pouvant être associés aux niveaux d'occupation stricto sensu dont on a évoqué le caractère labile.

Une tendance ressort néanmoins des quelques données disponibles (**fig. 10**), qui montrent un panorama sensiblement différent de celui mis en évidence dans la zone 27 où, rappelons-le, la quasi totalité du mobilier mis au jour est d'origine étrusque, nombre de vases étant par ailleurs pourvus de graffites témoignant d'une présence tyrrhénienne au sein de ce quartier.

La zone 1 présente en revanche un faciès bien plus nuancé. Tout d'abord, si les amphores étrusques prédominent assez largement en termes de fragments ou de bords, d'autres productions, notamment massaliètes, sont également présentes. Le constat est encore plus flagrant au moment de se pencher sur la vaisselle utilisée ici, en ce sens que la catégorie la mieux représentée n'est autre que la céramique indigène non tournée, qui est même majoritaire au sein de l'échantillon pris en compte. Cette céramique voisine par ailleurs avec des productions tournées diversifiées, notamment des pâtes claires peintes ou non-peintes de type massaliète, de la grise monochrome et un pourcentage non-négligeable de céramique attique. Sur ce point, le faciès tel qu'il se dessine n'est somme toute guère différent de celui mis en évidence pour la phase suivante ou phase 1R (v. -475/-450), réservé étant faite de l'inversion des proportions entre amphores étrusques et massaliètes (**fig. 11**).

Sur le plan chronologique, une datation homogène dans la première moitié du Ve s., et plus précisément dans le premier quart de ce même siècle, nous est donnée par ces mêmes éléments attiques (Vicup, coupes de type C, figures noires récentes...) ou encore par la typologie des bords d'amphore massaliète à pâte micacée où sont attestés des bords de type A-MAS bd1 et A-MAS bd2. On note au passage la présence résiduelle de matériels clairement plus anciens. C'est le cas d'un bord de canthare en bucchero nero de type B-NERO Ct3e, dont la datation ne dépasse pas le milieu, ou pour certaines variantes, le troisième quart du VIe s. av. n. ère. Il convient donc de mettre en rapport de cet élément (provenant d'une couche de destruction d'élévations en terre, fragment inclus donc a priori dans le sédiment utilisé pour la construction), comme étant résiduel. Il s'agit toutefois d'une pièce de plus à verser au dossier des éléments allant dans le sens d'une fréquentation plus ancienne du site de Lattara, entrevue de manière plus générale à travers la présence de matériels isolés qui, pour l'heure ne peuvent être rattachés à aucun contexte stratigraphique en place. Les deux zones (1 et 27) où les niveaux de « fondation » du site ont été désormais atteints n'offrent en tout cas aucun niveau antérieur aux environs de -500, laissant penser que, si occupation ou fréquentation du site il y a avant cette date, celle-ci a dû concerner d'autres secteurs de cette étroite bande de terre s'avancant dans les étangs (Py 2009).

La mise en évidence d'un tel faciès au sein de la zone 1 pose évidemment question, et demande à être confirmée. Il est toutefois désormais clairement envisageable que la fondation des environs de -500 ne se résume pas à un « simple » comptoir étrusque. Différents quartiers, abritant une population variée, ont pu cohabiter dans un contexte empirique dont le fonctionnement doit désormais être compris au regard de l'importante agglomération indigène mise en évidence récemment à environ 1 km de là, sur le site de La Cougourlude/Mas de Causse (Py 2009, p. 48-49 ; Newman, Silvéreano 2010).

catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	forme	type	éléments représentés
bucchero	2	0,19	0,41	2	1,59	2,11	2	2,2	2,6	bol canthare	B-NERO Bo5 B-NERO Ct3e var.	1b 1b
grec-or	4	0,38	0,82	1	0,79	1,05	1	1,1	1,3	coupe	GREC-OR Cp3a	1b
gris mono	38	3,58	7,76	7	5,56	7,37	3	3,3	3,9	coupe coupe olpé	GR-MONO 2a GR-MONO 2b GR-MONO 10 var.	1b 1c 1b
cl.-peinte	35	3,3	7,14	17	13,49	17,89	14	15,38	18,18	coupe coupe à une anse coupe à anses coupe à anses coupe à anses olpé olpé autre	CL-MAS 233 CL-MAS 414 CL-MAS 420 CL-MAS 423 CL-MAS 425 CL-MAS 521 CL-MAS 522 CL-MAS ind.	1b 1b 3b, 1a 1b 6b 1b 1b 2a
attique	25	2,36	5,1	9	7,14	9,47	9	9,89	11,69	coupe type C Vicup coupe coupe à tige coupe	AT-VN 398-413 AT-VN 434-438 AT-VN ind. AT-VN ind. AT-FN ky0	4b 1b 3b, 4a 1f 1b
ib-peinte	2	0,19	0,41	1	0,79	1,05						
TOURNÉE FINE	106	10	21,64	37	29,36	38,94	29	31,87	37,67			
pâte-cl.	77	7,26	15,71	7	5,56	7,37	3	3,3	3,9	cruche amphore cruche	CL-MAS 543 CL-MAS 576 CL-MAS ind.	1b 1b 1b, 2f
com-itagr	1	0,09	0,2	1	0,79	1,05						
com-mas	2	0,19	0,41	2	1,59	2,11						
com-etr	3	0,28	0,61	3	2,38	3,16	2	2,2	2,6	mortier	COM-ETR ind.	2b
TOURNÉE COM.	83	7,82	16,93	13	10,32	13,69	5	5,5	6,5			
CNT-Lor	301	28,37	61,43	45	35,71	47,37	43	47,25	55,84	coupe coupe autre urne couvercle	CNT-LOR C1 CNT-LOR C2 CNT-LOR ind. CNT-LOR U3 CNT-LOR V2	15b 3b 13b, 8f, 1a, 1d 8b 4b
VAISSELLE	490	46,19		95	75,39		77	84,62				
a-etr	400	37,7	70,05	15	11,9	48,39	10	10,99	71,43	amphore amphore autre	A-ETR 3C A-ETR 4 A-GRE ind.	3b, 2f, 3a 7b, 4a 1a
a-gre	5	0,47	0,88	1	0,79	3,23	1	1,1	7,14	amphore amphore	A-GRE n.c. A-MAS bd1	1b 1b
a-mas	98	9,24	17,16	9	7,14	29,03	3	3,3	21,43	amphore amphore autre graftite	A-MAS bd2 A-MAS ind. A-IBE ind.	1b 2b 1f, 5a 1t
a-ibé	68	6,41	11,91	6	4,76	19,35						
AMPHORES	571	53,82		31	24,59		14	15,39				
TOTAL	1061			126			91					

■ Fig. 10 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1S (v. -500/-475) (état 2012).

catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	forme	type	éléments représentés										
bucchero	12	0,09	0,16	9	0,5	0,7	4	0,33	0,41	bol	B-NERO Bo4	2b										
										autre	B-NERO ind.	1a										
										kylix	B-NERO Ky5	1a										
										autre	B-NERO n.c.	1b										
grec-or	38	0,27	0,5	20	1,11	1,55	12	1	1,24	bol	B-NERO Bo3 var.	1b										
										kylix	GREC-OR KyB2 ?	1b										
										coupe	GREC-OR Cp3a	5b										
										autre	GREC-OR ind.	1b, 2f										
										olpé	GREC-OR ind.	2t										
										kylix	GREC-OR Ky0	1b										
										autre	GREC-OR n.c.	2b										
										plat à marli	GREC-OR Pl3	1b										
										coupe	GREC-OR Cp5b var.	1b										
										coupe	GR-MONO 2	2b										
gris mono	217	1,56	2,84	71	3,94	5,5	27	2,24	2,8	coupe	GR-MONO 2a	2b										
										coupe	GR-MONO 2c	7b										
										coupe	GR-MONO 2d	1b										
										coupe	GR-MONO 2f	1b										
										coupe carénée	GR-MONO 3	1b										
										coupe carénée	GR-MONO 3a	1t										
										coupe carénée	GR-MONO 3c	1b										
										coupe	GR-MONO 5	2f										
										jatte	GR-MONO 6	2b, 1t										
										jatte	GR-MONO 6a	1b										
										jatte	GR-MONO 6d	1b										
										urne	GR-MONO 7	3b										
										cratère	GR-MONO 7	1b										
										coupe	GR-MONO ind.	1f, 1a										
										autre	GR-MONO ind.	2b, 8f, 1a, 2d										
										urne	GR-MONO ind.	1b										
										cratère	GR-MONO 7 var.	1b										
										cl.-peinte	744	5,33	9,73	204	11,31	15,81	168	13,94	17,43	coupe carénée	CL-MAS 222	3b
																				coupe	CL-MAS 233	3b
																				coupelle	CL-MAS 239	1b
jatte	CL-MAS 252	1b																				
bol	CL-MAS 321	3b																				
bol	CL-MAS 323	2b																				
coupe à une anse	CL-MAS 410	2b																				
coupe à une anse	CL-MAS 411a	1b																				
coupe à une anse	CL-MAS 412	3b																				
coupe à une anse	CL-MAS 412a	7b																				
coupe à une anse	CL-MAS 412b	2b																				
coupe à une anse	CL-MAS 413	4b																				
coupe à anses	CL-MAS 420	14b, 26f, 17a																				
coupe à anses	CL-MAS 423	28b																				
coupe à anses	CL-MAS 425	48b, 5f, 14a																				
coupe à anses	CL-MAS 429a	1b																				
coupe à anses	CL-MAS 429b	11b																				
coupe-skyphos	CL-MAS 429c	2b																				
lékanis	CL-MAS 435a	1b																				
gobelet à une anse	CL-MAS 450	1b																				
cruche	CL-MAS 520	1a																				
cruche	CL-MAS 520-540	2b, 3a																				
olpé	CL-MAS 521	4b																				
olpé	CL-MAS 522	8b																				
cruche	CL-MAS 526	2b																				
cruche	CL-MAS 527b	1b																				
cruche	CL-MAS 540	1a																				
cruche	CL-MAS 543	2b																				
autre	CL-MAS ind.	6b, 11f, 13a, 3d																				
coupe	CL-MAS ind.	5b, 6f, 6a, 1t																				
vase fermé	CL-MAS ind.	1f																				
coupe à tige	CL-MAS ind.	1f																				
coupe à anses	CL-MAS ind.	1a																				
cruche	CL-MAS ind.	5a																				
graffite	CL-MAS ind.	1f																				
attique	334	2,39	4,37	95	5,27	7,36	61	5,06	6,33	skyphos	AT-VN 334-349	2b, 1f										
										coupe type C	AT-VN 398-413	15b										
										coupe type C	AT-VN 414-431	1b										
										coupe type B	AT-VN 432-433	1b										
										Vicup	AT-VN 434-438	3b										
										Acrocup	AT-VN 439-441	2b										
										Acrocup	AT-VN 442-445	2b, 1f										
										Castulo cup	AT-VN 469-473	5b										
										coupe sans tige	AT-VN 469-b	1b										
										coupe-skyphos	AT-VN 580-611	1b										
										coupe à une anse	AT-VN 744-763	1b										
										bol	AT-VN 825-842	1b										
										coupelle	AT-VN 899-920	1f										
										coupelle	AT-VN 939-950	2b										
										coupelle à pied	AT-VN 966-985	2b										
										amphore	AT-FR Am0	1f										
										coupe à tige	AT-VN ind.	3f, 2t										
										coupe	AT-VN ind.	7b, 3f, 7a										
										coupe sans tige	AT-VN ind.	2f										
										autre	AT-FN ind.	3d										
										kylix	AT-VN ind.	1a										
										coupe à anses	AT-VN ind.	3a										

■ Fig. 11 : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1R (v. -475/-450).

										autre	AT-VN ind.	3b, 3f, 7a
										autre	AT-FR ind.	1b, 1d
										olpé	AT-VN ind.	1b
										kylix	AT-FR Ky0	1d
										coupe	AT-FN Ky0	2b
										Acrocup	AT-FR Ky11	1b
										coupe des petit maître:	AT-FN Ky5	1b, 1d
										coupe de Cassel	AT-FN Ky5a	1d
										coupe de Droop	AT-FN Ky5b	1b
										coupe de type B	AT-FN KyB	2b, 1a, 6d
										coupe-skyphos	AT-FN KyR	1b, 1f
										skyphos	AT-FN Sk0	1b
										Castulo cup	AT-VN 469-473 var.	1b
italiote										autre	ITAL-VN n.c.	2c
autres vn	2	0,01	0,03	2	0,11	0,16	2	0,17	0,21	autre	AUT-VN ind.	1a
ib-peinte	36	0,26	0,47	11	0,61	0,85	1	0,08	0,1	jarre	IB-PEINTE 2220	1b
										autre	IB-PEINTE ind.	1d
TOURNÉE FINE	1383	9,91	18,1	412	22,85	31,93	275	22,82	28,52			
pâte-cl.	1189	8,53	15,55	139	7,71	10,78	66	5,48	6,85	coupe	CL-MAS 220	1b
										coupe	CL-MAS 230	1b
										bol	CL-MAS 321	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 411a	1b
										coupe à une anse	CL-MAS 413	3b
										coupe à une anse	CL-MAS 414	2b
										coupe à anses	CL-MAS 420	1f
										coupe à anses	CL-MAS 423	1b
										coupe à anses	CL-MAS 425	1f, 1a
										coupe à anses	CL-MAS 429b	1b
										jarre	CL-MAS 512	1b
										cruche	CL-MAS 520	1f, 1a
										cruche	CL-MAS 520-540	12b
										olpé	CL-MAS 521	1b
										olpé	CL-MAS 521-522	7f
										olpé	CL-MAS 522	2b, 1a
										cruche	CL-MAS 523	1b
										cruche	CL-MAS 525	1b
										cruche	CL-MAS 526	1a
										cruche	CL-MAS 540	2b, 1a
										cruche	CL-MAS 542	2b
										cruche	CL-MAS 542a	1b
										cruche	CL-MAS 543	14b
										lécythe aryballistique	CL-MAS 551	1b
										lécythe aryballistique	CL-MAS 552	2b
										amphore	CL-MAS 576	1b
										autre	CL-MAS ind.	11b, 35f, 11a, 1d, 1t
										coupe à anses	CL-MAS ind.	1f, 1a
										vase fermé	CL-MAS ind.	9f
										coupe	CL-MAS ind.	1a
										mortier	CL-MAS ind.	2f
										cruche	CL-MAS ind.	2f
										graffite	CL-MAS ind.	1t
										jarre	CL-MAS n.c.	1b
										mortier	CL-MAS n.c.	1b
cct-lor	64	0,46	0,84	23	1,27	1,78	9	0,75	0,93	cruche	CL-MAS 525 var.	1c
										urne	CCT-LOR 1	7b
										urne	CCT-LOR 1b	1b
										urne	CCT-LOR ind.	1f, 1d
										autre	CCT-LOR ind.	1b, 2f, 1d
com-ib	13	0,09	0,17	2	0,11	0,16						
com-itagr	14	0,1	0,18	10	0,55	0,78	3	0,25	0,31	chytra	COM-GRE 1	2b
										caccabé	COM-GRE 2	1b
										mortier	CL-MAS ind.	5f
										jarre	CL-MAS 512 var.	1b
com-etr	40	0,29	0,52	20	1,11	1,55	2	0,17	0,21	urne	COM-ETR 1	1b
										urne	COM-ETR 1a	1b
										autre	COM-ETR ind.	1f
mort-m	36	0,26	0,47	10	0,55	0,78	22	1,83	2,28	mortier	CL-MAS 621	1c, 6b
										mortier	CL-MAS 623a	4b
										mortier	CL-MAS 623b	1c
										mortier	CL-MAS 623c	6b
										mortier	CL-MAS 625	1b
										mortier	CL-MAS 626	3b
mort-e	1	0,01	0,01	1	0,06	0,08	2	0,17	0,21	mortier	COM-ETR 3c	2b
mort-g							1	0,08	0,1	mortier	COM-GRE 7	1b
autres com	25	0,18	0,33	8	0,44	0,62	1	0,08	0,1	coupe	AUT-COM ind.	1b
										autre	AUT-COM ind.	2f, 1t
TOURNÉE COM.	1439	10,33	18,82	235	13,02	18,24	107	8,89	11,09			
CNT-Lor	4822	34,58	63,08	643	35,64	49,84	582	48,3	60,37	coupe	CNT-LOR C0	5b
										coupe	CNT-LOR C1	1c, 176b
										coupe	CNT-LOR C1a	1b
										coupe	CNT-LOR C1b	1b
										coupe	CNT-LOR C1c	1b
										coupe	CNT-LOR C2	52b
										coupe	CNT-LOR C2a2	1c
										coupe	CNT-LOR C3	5b
										coupe	CNT-LOR C3a	1b
										coupe	CNT-LOR C3b	1b
										coupe	CNT-LOR C4	3b
										coupelle	CNT-LOR C5	6b
										autre	CNT-LOR ind.	78b, 137f, 9a, 44d
										jatte	CNT-LOR ind.	1f

■ Fig. 11 (suite) : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1R (v. -475/-450).

										kylix	CNT-LOR ind.	12b, 4f, 2a, 3d
										trou de réparation	CNT-LOR ind.	2t
										jatte	CNT-LOR J1	1b
										jatte	CNT-LOR J1a	13b
										jatte	CNT-LOR J1b	6b
										jatte	CNT-LOR J1c	29b
										jatte	CNT-LOR J1d	17b
										jatte	CNT-LOR J1e	3b
										jatte	CNT-LOR J1f	1b
										jatte	CNT-LOR J2	2b
										jatte	CNT-LOR J2a	1b
										coupe	CNT-LOR n.c.	1f
										urne	CNT-LOR U0	1b, 1f, 4d
										urne	CNT-LOR U2	12b
										urne	CNT-LOR U2c	1b
										urne	CNT-LOR U3	71b
										urne	CNT-LOR U5	44b
										urne	CNT-LOR U5a	1b
										urne	CNT-LOR U5d	1b
										urne	CNT-LOR U5d7	1b
										urne sans col	CNT-LOR U6	4b
										urne sans col	CNT-LOR U6a	2b
										urne sans col	CNT-LOR U6b2	1b
										couvercle	CNT-LOR V0	1f
										couvercle	CNT-LOR V1b	1b
										couvercle	CNT-LOR V2	23b
										couvercle	CNT-LOR V2a	2b
VAISSELLE	7644	54,82		1290	71,51		964	80,01				
a-etr	2355	16,89	37,46	184	10,2	36,15	101	8,38	42,08	amphore	A-ETR 3	1f, 11t
										amphore	A-ETR 3C	22b, 4f, 21a, 194t
										amphore	A-ETR 4	71b, 12f, 63a, 532t
										amphore	A-ETR 5	7b, 1f, 3a, 89t
										amphore	A-ETR ind.	5a
										autre	A-ETR ind.	1b, 1f, 2a
a-gre	25	0,18	0,4	12	0,67	2,36	1	0,08	0,42	amphore	A-GRE ind.	3a
										autre	A-GRE ind.	1f
										amphore	A-GRE n.c.	1b
a-mas	3169	22,72	50,41	201	11,14	39,49	122	10,12	50,83	graffite	A-MAS 1	1t
										bord	A-MAS bd1	1b
										amphore	A-MAS bd1	10b, 1a
										bord	A-MAS bd2	12b
										amphore	A-MAS bd2	58b
										bord	A-MAS bd3	15b
										amphore	A-MAS bd3	18b
										amphore	A-MAS bd3/5	1b
										amphore	A-MAS ind.	3f, 19a
										autre	A-MAS ind.	7b, 13f, 59a, 1d
a-pun	1	0,01	0,02	1	0,06	0,2						
a-ibé	714	5,12	11,36	96	5,32	18,86	14	1,16	5,83	amphore	A-IBE bd2a	3b
										amphore	A-IBE bd2b	1b
										amphore	A-IBE bd3a	2b
										bord	A-IBE bd4b	1b
										bord	A-IBE bd4d	1b
										amphore	A-IBE bd4d	3b
										amphore	A-IBE ind.	1b, 2a
										autre	A-IBE ind.	2b, 3a, 1d
a-ital	3	0,02	0,05	2	0,11	0,39						
a-mgr	1	0,01	0,02	1	0,06	0,2	1	0,08	0,42	amphore	A-MGR 2	1b
a-autres	19	0,14	0,3	12	0,67	2,36	1	0,08	0,42	autre	A-AUTR ind.	1b
AMPHORES	6287	45,09		509	28,23		240	19,9				
dolium	15	0,11		5	0,28		1	0,08		bord	DOLIUM bd8d	1b
TOTAL	13946			1804			1205					
intrusions							0			Castulo cup	AT-VN 469-473	1d

■ Fig. 11 (fin) : Tableau typologique du mobilier céramique de la phase 1R (v. -475/-450).

2. LA PHASE 1R (v. -475/-450)

Déjà partiellement appréhendés en 2009, les niveaux correspondants à cette phase ont (après la parenthèse de 2010) été plus largement appréhendés au cours de l'année 2011. Avait alors été révélée l'existence d'un état intermédiaire entre la phase d'installation du début du Ve s. et celle du milieu de ce siècle (phase 1Q), caractérisée par la mise en place d'un urbanisme Nord-Sud largement associé à des constructions en bauge et adobe sur solins de pierre, phase dont les caractères originaux au regard des données contemporaines de la zone 27 ont été abondamment soulignées. La phase « intermédiaire » du deuxième quart du V^e s. (phase 1R) est présumée correspondre à une phase de réinstallation sur le site après un épisode relativement brutal, pour l'heure uniquement documenté dans la zone 27 où les maisons de ce qui apparaît comme un quartier étrusque sont alors détruites. Toujours dans cette même zone, ce changement s'accompagne en outre d'une évolution sensible du faciès mobilier où la composante étrusque, auparavant omniprésente, devient secondaire, pour ne pas dire minoritaire, cédant la place à un faciès indigène plus marqué accompagné des signes tangibles d'une forte implication dans les échanges avec Marseille grecque.

Les données acquises en 2011 puis 2012 ont permis de mieux définir cette phase dans la zone 1, révélant une bipartition de l'espace entre d'un côté (à l'ouest) une aire d'activité liée à la présence d'un four ainsi qu'une habitation en bauge de plan biabsidial, de l'autre (à l'Est), une série de constructions et d'aménagements en matériaux périssables se succédant rapidement dans le temps et au sein desquels ont pu être définies des fonctions de remise ou encore de stabulation du bétail. Si le phasage demande encore à être affiné, en particulier eu égard aux données encore manquantes pour cette phase dans la moitié orientale de la zone, un schéma cohérent se dessine néanmoins, dont on livrera ici les principales étapes (**fig. 12 à fig. 15**)

Certains vestiges de la phase antérieure affleurant par endroits, un faible potentiel stratigraphique semblait caractériser cette phase. En revanche, ce qui se présente comme une vaste aire ouverte soumise à de fréquents remaniements a induit une fouille relativement lente et complexe, le phasage ne pouvant s'appuyer que sur peu ou pas d'épisodes un tant soit peu généralisés sur l'ensemble de la zone ou même d'un secteur, seuls à même de permettre de définir clairement des états successifs. Accentuée par les limites de fouille qui induisent une vision très partielle de ce quartier, accentuée également par la nature des couches se réduisant bien souvent à des épandages ponctuels, parfois tronqués, ou encore par des phénomènes de tassement des couches au contact des palplanches, cette difficulté a de fait considérablement ralenti le rythme de la fouille. Par ailleurs, la nature très hydromorphe de ces niveaux a, peut-être paradoxalement, entravé la lecture d'une stratigraphie très monotone, tant sur le plan sédimentaire que chromatique, avec un sédiment très argileux de couleur grise, uniforme et au final très peu lisible. En revanche, ces conditions taphonomiques sont à l'origine d'une très bonne conservation des éléments organiques qui, ici, se retrouvent minéralisés ou plus simplement encore gorgés d'eau. Les prélèvements réalisés de manière systématique ont ainsi livré quantités de données, en particulier sur le plan carpologique, anthracologique ou xylologique. Plusieurs éléments en bois appartenant aux constructions de cette époque (bases de poteaux), plus rarement quelques objets façonnés ont ainsi été mis au jour, tandis que de plus ou moins fortes concentrations de végétaux ont permis de supposer en plusieurs endroits l'existence de litières animales.

De fait, c'est une stratigraphie très complexe qui caractérise la phase 1R. Si l'objectif premier était d'achever la fouille de ces niveaux en début de campagne 2012, force est de constater que cet objectif n'a pu être que partiellement atteint, notamment en raison d'une plus grande densité d'information dans la partie orientale de la zone 1 (secteurs 70 et 71).

Le phasage proposé demeure en tout état de cause provisoire et demande à être affiné. En elle-même, la description de la stratigraphie s'attachera à présenter les contextes les plus significatifs, en mettant l'accent sur la cohérence des différents aménagements repérés, d'un côté en termes de chronologie relative, de l'autre en termes de cohérence fonctionnelle.

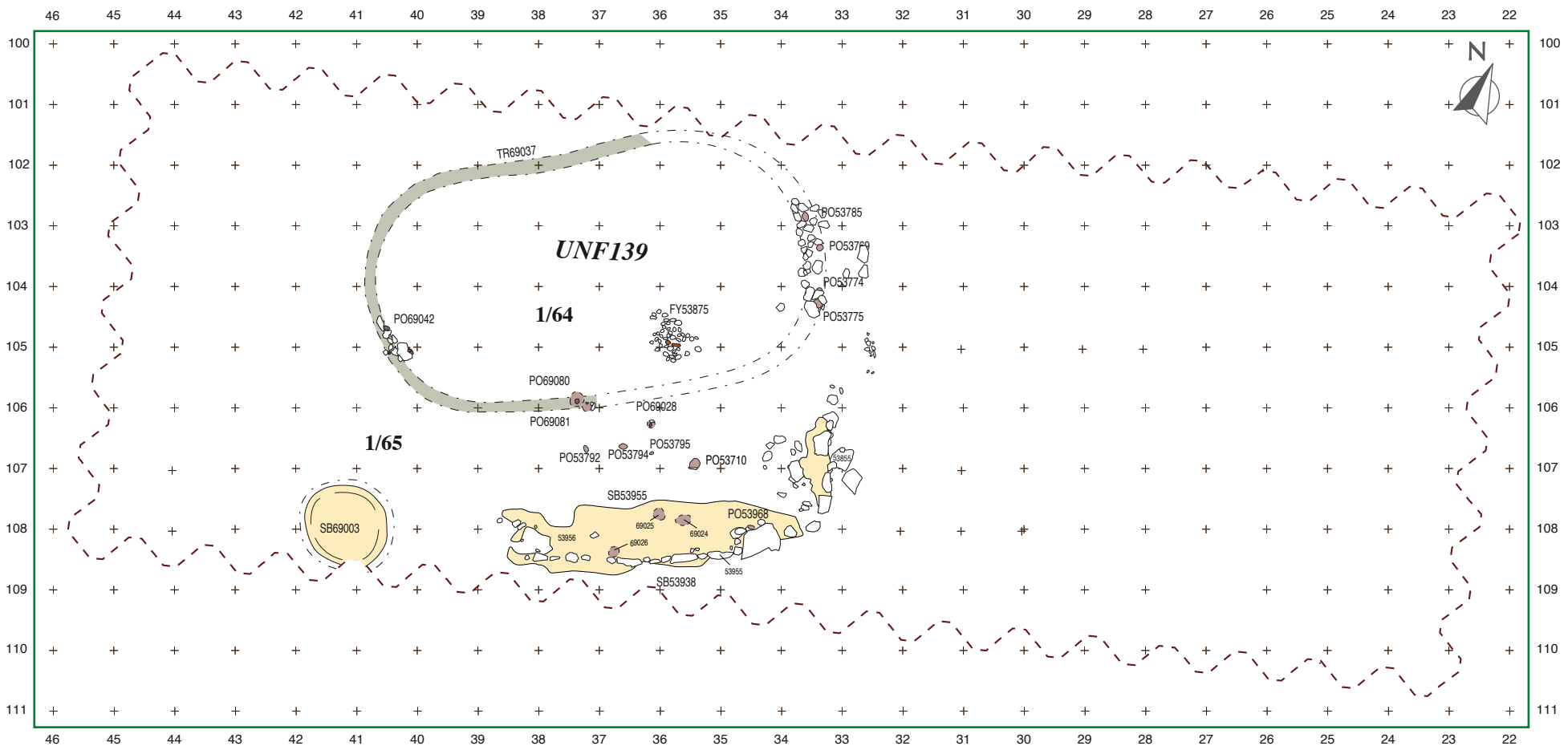
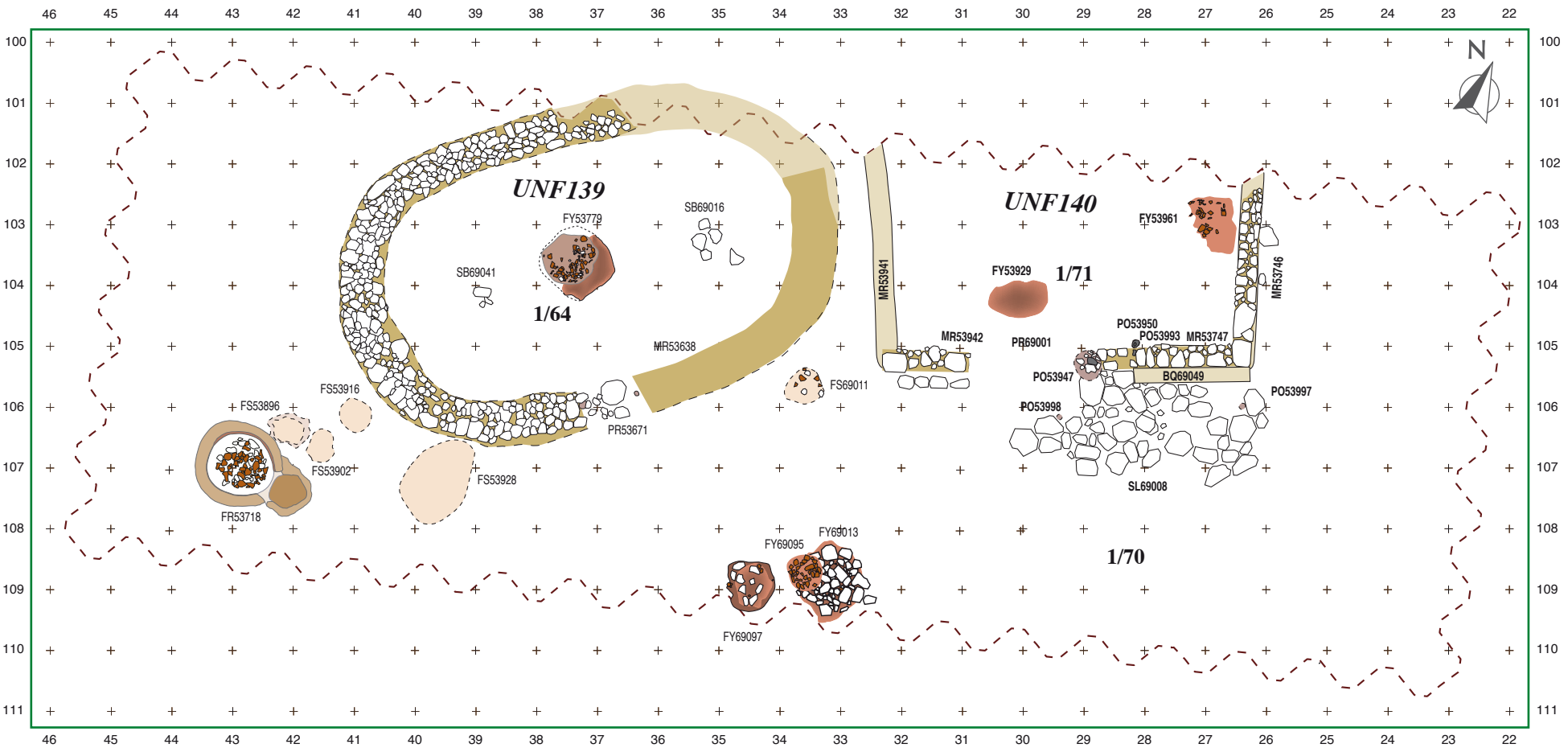


Fig. 12 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase IR (premier état)



■ Fig. 13 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase 1R (deuxième état)
>>

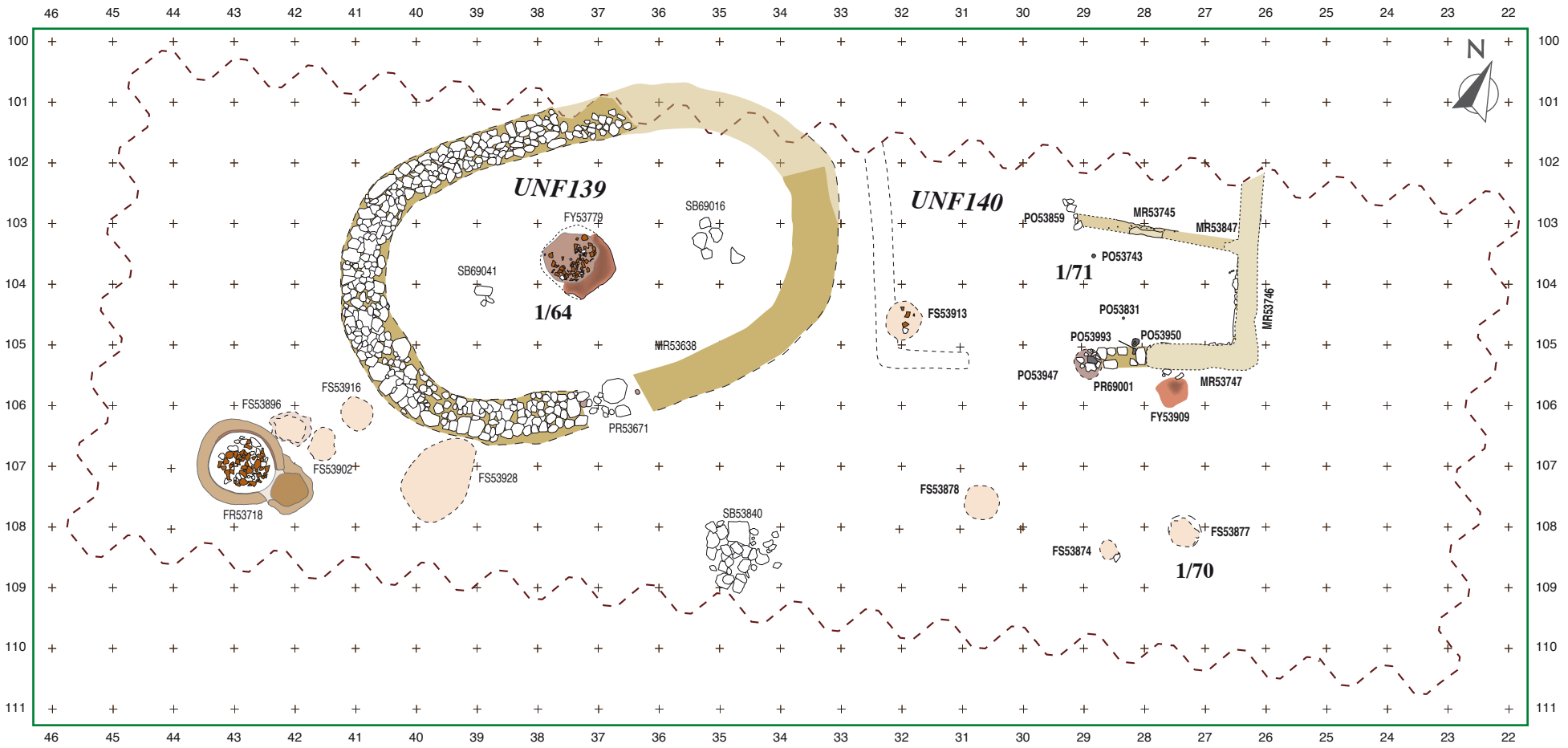
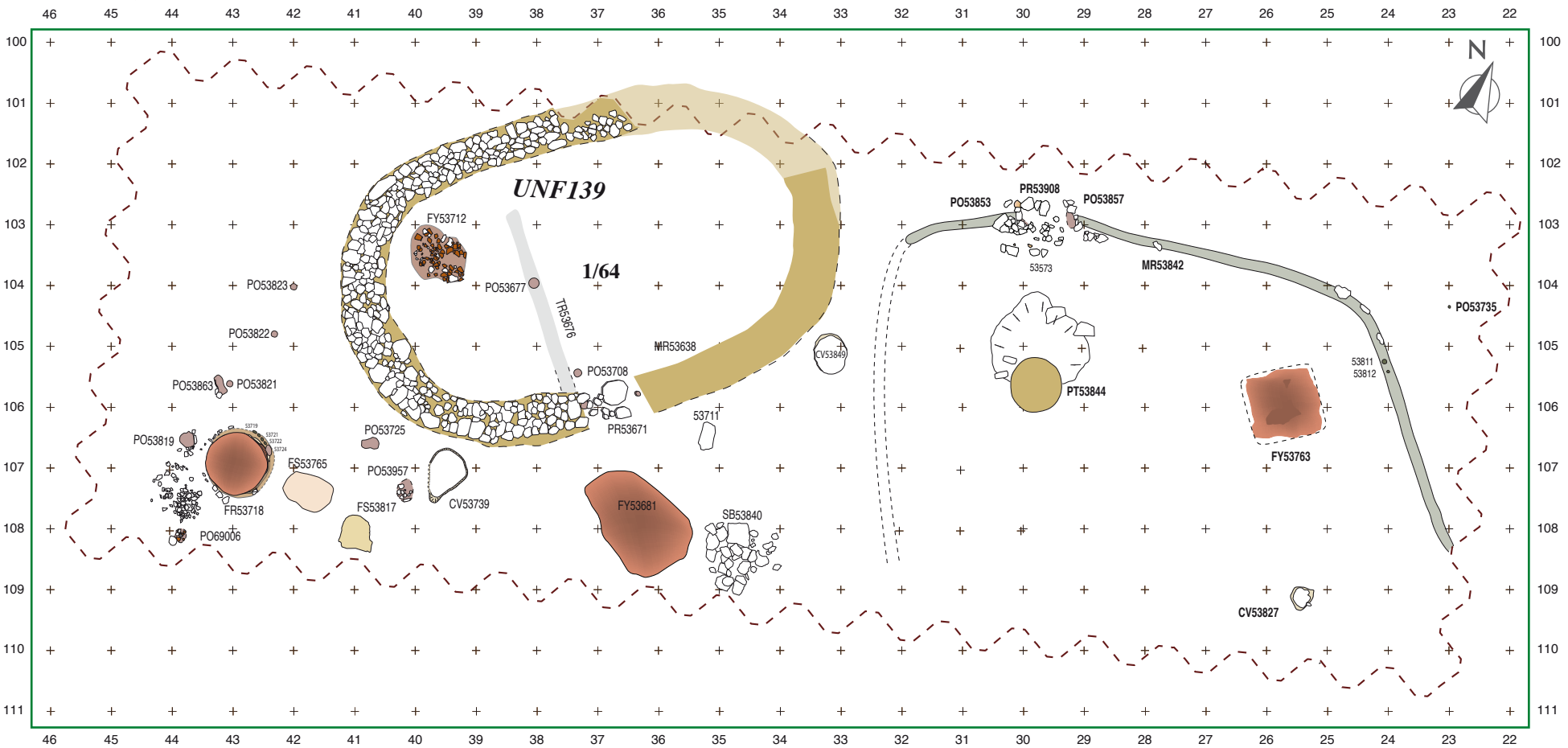


Fig. 12 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase IR (troisième état)



■ Fig. 13 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase IR (quatrième état)
>>

2.1. Le secteur 64, un bâtiment absidial (UNF139)

Ce secteur correspond au bâtiment biabsidial repéré en 2009 et largement fouillé en 2011. La campagne 2012 a permis de compléter certaines observations, tout en apportant une réponse à un problème d'interprétation demeuré en suspens au terme de la dernière campagne.

Il apparaissait en effet que cet édifice, au sein duquel deux phases successives avaient été identifiées en 2011 (foyer central dans un premier temps, foyer dans l'abside occidentale avec séparation de cette dernière par une cloison dans un second temps) présentait une technique de construction relativement atypique. En effet, alors que dans la moitié orientale du bâtiment une élévation en bauge prend directement place dans une semelle de fondation, la partie occidentale du même édifice voit la construction d'une puissante base maçonnée en pierres liées à la terre, faisant office de fondation et recevant ensuite le même type d'élévation en terre massive que dans la partie orientale. Or, la limite entre les deux parties de ce mur continu (MR53638) se situe très précisément à l'aplomb d'un solin maçonné appartenant à la phase antérieure (MR69044) dont l'arase affleure pour ainsi dire au niveau du sol de la maison absidiale. De fait a été envisagée l'hypothèse d'une contrainte liée à la stabilité du terrain, d'autant qu'un phénomène de tassement des couches semble bien s'être produit, en particulier dans la partie Ouest de la zone.



■ Fig. 16 : Vue depuis le sud-ouest de l'empreinte absidiale TR69037 recoupant le sable 69032 et correspondant au premier état du bâtiment absidial (UNF139).

<<

Dans le même temps, à la base du mur en terre massive MR53638 et au niveau de l'abside orientale (dont le tracé s'est avéré peu lisible en raison d'une faible différence sédimentaire entre l'encaissant et l'encaissé) sont apparus plusieurs calages de poteau (PO53785, PO53769, PO53774 et PO53775), dont l'un au moins contenait encore les restes d'une pièce en bois. Mise au compte d'une différence dans la technique de construction, des poteaux et piquets ayant ici pu venir renforcer l'élévation en terre massive, la présence de ces calages n'en demeurerait pas moins problématique, le sédiment argilo-sableux de couleur brun-jaune constituant pour MR53638 la base de l'élévation à proprement parler n'ayant pas laissé apparaître la trace de tels renforts en bois.

De fait, ces calages de poteau doivent en réalité être attribués à un premier état du bâtiment révélé au cours de la campagne 2012. En effet, après la fouille des architectures de la phase 1R puis du niveau de destruction de la phase 1S, est apparue une empreinte de plan ovalaire préfigurant plus ou moins exactement le plan bi-absidial de l'UNF139.

Cette tranchée (TR69037), sensiblement à l'aplomb de la base du mur en bauge MR53638, adopte un plan ovalaire d'une largeur observée comprise entre 12 et 22



■ Fig. 17 : Vue de détail des restes du poteau en bois PO69042 (en cours de dégagement) présent au niveau de la tranchée TR69037 et associé au calage de pierres 69039, dans la partie ouest de l'abside correspondant au premier état de l'UNF139.

cm pour une profondeur moyenne de 12 cm, avec un profil en « U » plus ou moins prononcé. Caractérisée par son comblement argileux de couleur grise (69038), elle n'a été repérée à la fouille qu'au niveau du remblai sableux (69032) préparatoire au sol de la phase 1S (fig. 16). Le départ du creusement doit néanmoins logiquement être situé plus haut, postérieurement au niveau de destruction de la phase 1S (69002), et antérieurement à la réfection de ce même bâtiment absidial, synonyme de construction de MR53638. Cet épisode plus récent à l'intérieur de la phase 1R semble avoir largement tronqué le départ de ce qui apparaît ici comme la tranchée d'implantation d'une cloison en torchis, cloison à laquelle se rattachent non seulement les calages de poteau évoqués précédemment et repérés au niveau de l'abside orientale, mais encore quelques pierres de calage ainsi qu'un nouveau poteau (PO69042), conservés cette fois au niveau de l'abside occidentale.

Ici sont en effet présents les restes de poteau en bois gorgé d'eau enfoncé dans le sable 69032, associé à un creusement dont les limites n'ont pu être définies. La pièce de bois (69042), très bien conservée, mesure 64 cm de long pour un diamètre maximal à la base de 12 cm. Fichée dans le sol avec sa partie la plus large vers le bas, elle se trouvait en position légèrement inclinée vers l'ouest (fig. 17). Notons qu'à proximité se trouvaient les restes très décomposés d'un autre élément en bois (69043), poteau ou piquet faisant également partie de l'architecture liée à la tranchée TR69037.

Du point de vue stratigraphique, la postériorité de cette construction vis-à-vis des architectures mises en place au début du Ve s. (phase 1S) est confirmée par les observations réalisées au niveau de la banquette en terre BQ69082, accolée à MR69044 et fonctionnant avec ce dernier. La tranchée TR69037 recoupe en effet cette banquette (fig. 18 et fig. 19) et devait donc recouper initialement les couches résultant de la destruction des élévations en terre environnantes (53960 et 69002). Il faut alors restituer une tranchée qui devait posséder une profondeur minimale d'une trentaine de centimètres et recevoir un certain nombre d'éléments en bois dont, au final, seuls quelques uns nous sont parvenus.

Dans la partie sud du tracé, deux vestiges de poteau sont également présents, en l'occurrence PO69080 et PO69081, qui font fait apparemment partie de l'état initial du bâtiment absidial. Au niveau de la tranchée TR69037, à l'endroit où celle-ci recoupe la banquette BQ69082, dans la partie sud de celle-ci, se trouve une première empreinte de piquet d'un diamètre d'une douzaine de centimètres, indiqué par un négatif colmaté par un sédiment argilo-limoneux gris, friable, présent au sein du comblement de la tranchée (69038). À proximité se trouve une autre empreinte de poteau d'un diamètre d'une quinzaine de centimètres, indiqué par un négatif colmaté par un sédiment argilo-limoneux gris, friable,

Notons que cette même tranchée TR69037 n'a pas recoupé le solin maçonné de MR69044. Un simple souci d'économie de temps et de moyens peut aisément expliquer ce choix, lié à la mise en place d'une architecture légère dont on peut se demander qu'elle n'a pas été pensée dès l'origine comme étant provisoire. Il n'en demeure pas moins que la technique mise en œuvre dans un second temps, avec une élévation en bauge (53748 et 53638), reposant au niveau de l'abside occidentale sur un puissant solin de pierres (53756), montre qu'a été ressentie la nécessité de renforcer tout particulièrement cette partie de l'édifice. Rappelons que ce solin n'a pas été épierré dans sa partie orientale, comme le montrent les restes de l'élévation en bauge, demeurée en place et observée en continu sur tout le tracé du mur MR53638. Rappelons également qu'il s'agit bien d'un choix, irréductible à une simple économie de moyens ou de matériaux. L'hypothèse formulée d'une contrainte liée au sédiment sous-jacent ou à une remontée d'humidité reste, pour l'heure, la plus plausible.

Quoi qu'il en soit, nous avons là une construction absidiale, avec un plan lacunaire qui s'accommoderait bien de la restitution d'un plan à double abside, comparable avec celui de l'état postérieur. Dans ce cas de figure, il est possible de restituer un édifice en torchis dont les dimensions hors-tout dépassent 7,60 m de long pour une largeur comprise entre 4 et 4,20 m.

À ce premier état il est pour ainsi dire impossible de rattacher un niveau de sol clairement identifiable. On peut toutefois proposer d'ya associer un foyer très détérioré

(FY53875), présent dans le quart Sud-Est de ce que l'on considèrera avec vraisemblance comme un espace domestique. Ce foyer construit est matérialisé par un radier de galets formant une nappe aux contours irréguliers de plan ovale, d'une longueur conservée d'environ 95 cm pour une largeur de 55 cm. Presque exclusivement constituée de galets affichant des traces de rubéfaction, cette nappe fortement endommagée et adossée au mur de l'habitation est placée dans une légère dépression (fig. 20). Celle-ci est aménagée à la surface d'un remblai (53713) résultant du remaniement de la couche de destruction des constructions de la phase précédente.

Les états postérieurs de ce bâtiment ont été décrits dans le rapport de fouille 2011. En revanche, il convient de signaler la découverte d'une sépulture de nouveau-né à l'aplomb de l'abside occidentale (SP53966), sépulture qu'il convient manifestement de rattacher sur le plan chronologique au passage entre le premier et le deuxième état du bâtiment, autrement dit au moment de la reconstruction en bauge sur solin de pierre. Cette sépulture fait l'objet d'une contribution à part dans le présent rapport (E. Cie-sielski).

2.2. Le secteur 65, un espace ouvert

Les limites de ce secteur sont définies de manière arbitraire et correspondent, aux abords extérieurs du bâtiment absidial (UNF139), plus particulièrement dans la moitié occidentale de la zone, à l'ouest et au sud du dit bâtiment.

La stratigraphie s'avère ici très complexe, en raison du caractère ouvert de cet espace, tandis qu'on ne note pour ainsi dire pas de phases de remblaiement importantes qui auraient permis de sceller certains ensembles. La stratigraphie se résume pour l'essentiel à des épandages ponctuels ainsi que des couches d'occupation liées à l'alternance de phases de sédimentation et d'épisodes de rejets détritiques (cendres, charbons...), liées en particulier à l'activité qui s'est développée autour du four FR53718.

2.2.1. Secteur 65, Etat 1

À l'intérieur des limites de la phase 1R, la stratigraphie pouvant être associée au premier état du bâtiment absidial demeure à la fois très partielle et superficielle, constat qui va dans le sens de l'hypothèse émise d'un état très temporaire, avec une activité réduite qu'il est encore difficile de mettre réellement en balance avec ce qui se passe dans la partie Est de la zone.

Une structure énigmatique ayant recoupé les niveaux de la phase 1S et, semble-t-il, rapidement démontée, peut être attribuée à ce moment. Ce dispositif (SB69003) est matérialisé par un creusement de plan circulaire d'environ 1,40 m de diamètre, recoupant un remblai superficiel d'argile grise (69004) ainsi que le niveau de destruction de la phase 1S (69002). Le creusement, qui a mis à nu le sable sous-jacent (53956) qui forme un dôme à cet endroit, adopte un profil en V, avec une largeur à l'ouverture comprise entre 10 et 15 cm pour une profondeur maximale de 10 cm (fig. 21). Ce creusement est colmaté par un épandage de sable gris, meuble et homogène, mêlé de fins charbons (53991), qui vient recouvrir partiellement à l'ouest la nappe argileuse 69004 et à l'est le sable 53956.

C'est peut-être à cet état ancien qu'il faut attribuer un dispositif présent au sud du bâtiment absidial. Ce dispositif (SB53955) est matérialisé par un alignement de pierres dessinant un léger arc de cercle, observé sur une longueur de près de 5 m dans le sens E/O puis formant un retour N/S sur environ 2m. Il délimite au nord un mince remblai de sable pur jaune orangé (53956) (fig. 22). Au sud de ce dispositif de pierre, la même couche sableuse adopte un fort pendage en direction des palplanches et n'a, pour l'heure, fait l'objet que d'observations préliminaires. L'ensemble évoque une sorte de plateforme précédant l'entrée de la maison absidiale, définissant une aire d'activité aménagée avec soin, qui se distingue assez nettement des espaces contigus.

La présence de plusieurs empreintes de poteaux et piquets aisément repérés dans cette couche de sable, suggère l'existence à cet endroit d'aménagements légers. Un ensemble cohérent, du moins sur le plan stratigraphique, semble se dessiner par l'en-



■ Fig. 18 : Vue depuis l'ouest de la tranchée d'implantation de la cloison en torchis TR69037 correspondant au premier état de la maison absidiale UNF139, recoupant en cet endroit la banquette BQ69082 (phase 1S), dans la partie nord de l'UNF139, colmatée par le remblai d'argile grise 69038.



■ Fig. 19 : Vue depuis l'ouest de la tranchée d'implantation TR69037, recoupant la banquette BQ69082 (phase 1S), dans la partie sud de l'UNF139, colmatée par le remblai d'argile grise 69038.



■ Fig. 20 : Vue de détail, depuis le sud-ouest du radier de foyer en galets 53875.



■ Fig. 121 : Vue du creusement circulaire 69003, depuis le nord.

■ Fig. 22 : Vue depuis l'est de la couche de sable (53956) délimitée au sud par l'alignement de pierres SB53955. >>



tremise des poteaux PO69024, PO69025, PO69026 et PO69028 (voire PO53968 ?), mais une difficulté réside dans l'identification du départ du creusement, bien souvent illisible en raison de la nature homogène du sédiment, ou encore tronqué par des phénomènes de décaissement. La stricte contemporanéité de ces poteaux et piquets n'est donc pas assurée et, en état de cause, il demeure délicat de restituer un aménagement cohérent, même si l'hypothèse d'un auvent peut être avancée. Dans tous les cas il s'agit en outre d'empreintes peu profondes, de l'ordre de 6 à 8 cm, avec des plans subcirculaires de 18 à 27 cm de diamètre maximal.

2.2.2. Secteur 65, Etat 2

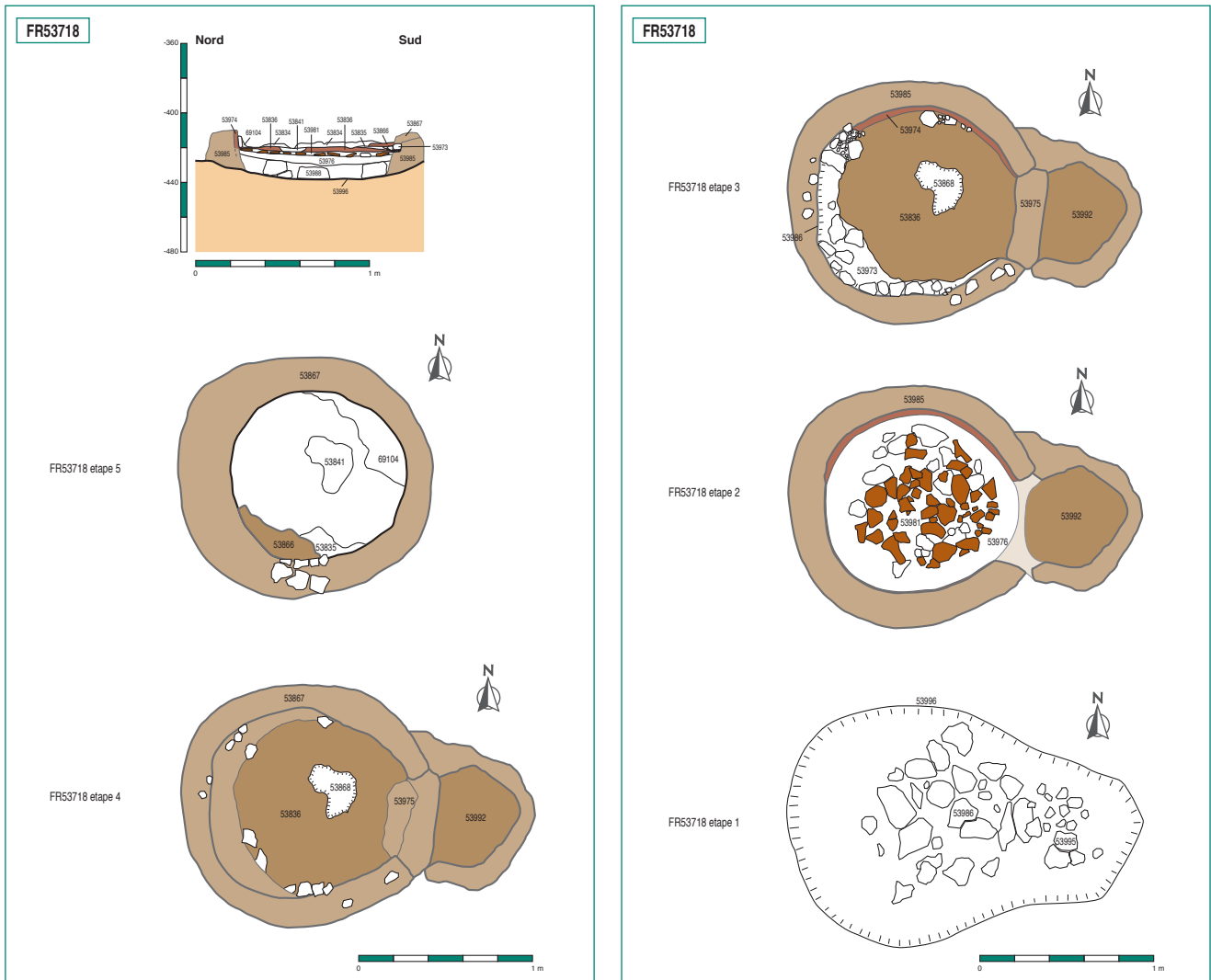
Cet état est contemporain de la réfection du bâtiment absidial. La stratigraphie de la partie sud du secteur est rythmée par la déposition d'un remblai de terre argilo-limoneuse compacte et homogène de couleur grise mêlée de passées limoneuses jaune clair, incluant quelques charbons fins (53948 équivalent à 53949, égal à 53964 pour la moitié Est de la zone), remblai qui vient recouvrir le dispositif existant à cet endroit (SB53955).

C'est également à ce moment qu'est aménagé dans l'angle Sud-Ouest de la zone, à proximité de la maison absidiale (UNF139), le four FR53718, qui va demeurer en place pour le reste de la séquence correspondant à la phase 1R. La densité des aménagements en liaison avec cette structure de cuisson, et plus généralement une stratigraphie très complexe permettent de reconnaître ici un secteur intensément utilisé à des fins culinaires ou artisanaux. La question de la vocation du four FR53718, dans lequel on verra a priori une structure de cuisson domestique à destination culinaire,

Le four FR53718

Cette structure de cuisson est présente dans l'angle sud-ouest de la zone. Elle connaît plusieurs états relatifs à la phase 1R (**fig. 23**), une nouvelle structure de combustion se superposant strictement au même emplacement durant la phase suivante (1Q).

Le four FR53718 est implanté par le biais d'un creusement de plan en ampoule irrégulier et peu profond d'environ 1,50 m de diamètre, avec un profil légèrement en cuvette (53996). Ce dernier recoupe le niveau de destruction de la phase précédente (69002). Un premier aménagement fait de cailloux est disposé sur le fond de cette dépression. Il se compose d'une part d'un radier (53988) constitué d'une couche de cailloux et moellons bruts noyés dans un sédiment limoneux brun jaune clair, formant une nappe de plan subcirculaire irrégulière d'un diamètre moyen de 1 m (**fig. 24**). Dans le même temps est disposé en bordure Est de la cuvette résultant du creusement 53996,



est aménagé un dispositif de cailloux et tessons formant une nappe irrégulière d'environ 45 cm de côtés, faisant office de socle pour l'entrée du four.

Cette dernière est matérialisée par une couche d'argile compacte de couleur brun-jaune clair (53992) formant un dôme de plan circulaire irrégulier d'une quinzaine de centimètres de haut pour un diamètre maximal d'environ 80 cm, dont la surface, légèrement aplaniée, est fortement rubéfiée. Cet amas, accolé à l'ouest contre les parois du four, fait office de dispositif d'entrée pour ce dernier.

Les parois du laboratoire (53985) sont édifiées en torchis en limite du creusement 53996. Elles sont réalisées à l'aide d'un épais bourrelet d'argile Bourrelet très compacte et homogène de couleur jaune, adoptant un plan circulaire assez régulier d'environ 1,40 m de diamètre. Côté nord de la chambre de chauffe, la paroi rubéfiée de ce bourrelet a été conservée (53974), tandis que vers le sud elle a été amputée par une réfection postérieure.

Toujours dans ce premier état, une couche meuble et très homogène de limon de couleur jaune clair, stérile (53976), vient recouvrir le radier de cailloutis en s'appuyant contre les parois. Cette couche de limon, épaisse d'une dizaine de centimètres, forme une chape destinée à régulariser la surface avant l'installation de la sole du four (fig. 25). Elle reçoit un radier à vocation réfractaire (53981) réalisé à l'aide de tessons et de cailloux formant une nappe de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre, en position relativement désordonnée, inclus dans une matrice limoneuse comparable à celle de la couche sous-jacente (fig. 26). Une sole d'argile lissée (53836) est disposée sur ce radier qui n'occupe en définitive qu'une partie de l'espace disponible. D'une

■ Fig. 23 : Les différents états du four FR53718.



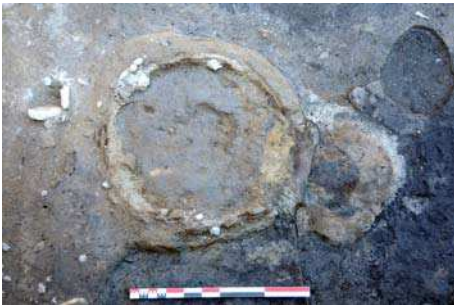
■ Fig. 24 : L'état initial du four FR53718, au niveau du radier 53988.



■ Fig. 25 : Le four FR53718 au niveau de la couche limoneuse 53976 présente sous la sole 53836.



■ Fig. 26 : Le four FR53718 au niveau du radier 53981 après fouille de la couche limoneuse 53976.



■ Fig. 27 : Le four FR53718 (deuxième état).



■ Fig. 28 : Détail du four FR53718 depuis l'ouest, après fouille du radier 53751.

épaisseur moyenne de 2 à 3 cm, cette couche d'argile est fortement indurée en raison de la rubéfaction et présente une teinte allant du marron-rouge au gris foncé (fig. 27).

Au niveau de l'entrée du four, côté Est, recouvrant la couche 53976, est mis en place un bourrelet d'argile grise légèrement rubéfié en surface, de 55 cm de long pour 18 cm de large et une hauteur de 4 à 5 cm. Probablement disposé dans un second temps, ce bourrelet fait office de limite pour l'ouverture de la chambre de chauffe.

Une première réfection du four intervient par la suite, apparemment concomitant de l'abandon du système d'entrée présent à l'est, la base 53992 étant alors occultée par les remblais présents à l'extérieur du four. Le négatif (53986) témoigne de cet épisode, correspondant à un curage de la structure ayant endommagé à la fois la sole 53836 ainsi que le départ de la voûte, en particulier à l'ouest et au sud où est ensuite disposée une couche de cailloux et graviers (53973). Inégalement conservée, cette couche est présente contre la paroi, là où la structure antérieure a été le plus endommagée, et fait office de remblai ponctuel tout autant que de préparation pour une nouvelle sole. Les éléments de calibre moyen sont en effet concentrés sur le pourtour du four et semblent manifestement avoir été destinés à asseoir la nouvelle coupole d'argile (53867). L'essentiel de la couche est néanmoins constitué d'un petit gravier qui, initialement, semble avoir été disposé sur l'ensemble de la chambre de chauffe, faisant office de radier réfractaire, fonctionnant avec une nouvelle sole d'argile lissée mise en place par la suite (53866).

Une légère entaille au niveau de la sole 53836 doit vraisemblablement résulter de cet épisode de réfection, qui voit le curage du four et l'oblitération de la plus grande partie de la sole 53866 ainsi que du radier 53973. Un négatif de plan irrégulier (53868), peu profond, est en effet observé vers le centre de la structure, qu'il faut interpréter comme la trace d'un outil utilisé lors ce remaniement. Cette empreinte est colmatée d'un limon brun meuble et homogène (53841), comparable sur le plan sédimentaire à une lentille aux contours irréguliers (69104) présente dans la partie nord-est du four, appuyée contre la paroi 53867.

Les parois sont alors remontées : un nouveau bourrelet d'argile gris clair (53867) se superpose au précédent, prenant appui sur l'arasement de ce dernier ou s'appuyant contre depuis l'extérieur de la structure, aboutissant à son élargissement. Le four présente alors un caractère massif aux contours plus irréguliers qu'auparavant. Quelques cailloux sont présents dans la matrice argileuse qui inclut quelques fins charbons et demeure fortement homogène, ne présentant par ailleurs que de légères traces de rubéfaction.

La nouvelle sole (53866) n'est conservée qu'à l'état de lambeau dans la partie sud-ouest du four, constituée d'une couche d'argile indurée fortement rubéfiée, de couleur noirâtre. Elle recouvre partiellement le cailloutis 53973 ainsi qu'un lambeau de couche sableuse présente dans la partie sud (53835), mis en place immédiatement après le cailloutis 53973, et vient d'appuyer contre le bourrelet argileux (53867) correspondant au remontage des parois du four.

Une nouvelle couche de remblai ponctuel est matérialisée par une mince nappe irrégulière de terre limoneuse grise, meuble et très hétérogène, mêlée de nombreux charbons fins, de sable et de quelques graviers (53834) (fig. 28). Sa déposition intervient après un nouveau curage du four (53752) ayant oblitéré la sole 53866 ainsi que le radier 53835.

Ce possible résidu de curage de la chambre de chauffe précède la mise en place d'un nouveau radier (53751) constitué de cailloux ainsi que de quelques galets et tessons, qui forme une nappe peu dense de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre présentant des traces de rubéfaction. Ce radier est ensuite recouvert d'une chape d'argile lissée (53718) dessinant une empreinte circulaire régulière de couleur brun-noirâtre d'environ 1 m de diamètre, qui correspond au dernier état du four FR53718 (fig. 29). Durant cet état, l'extérieur de la structure, côté sud, est renforcé par trois cailloux agencés de manière sommaire (53727), semble-t-il inclus dans la base de la coupole d'argile.

Fosses et autres aménagements

Plusieurs fosses de petite taille sont creusées au voisinage immédiat du four. La plus ancienne semble être la fosse FS53928, présente à environ 1,50 m à l'Est du four

FR53718. Le creusement de cette fosse (53970) recoupe le remblai 53948. Il présente un plan ovulaire mal défini d'environ 1,40 m de long (N/S) pour 1,20 m de large (E/O), avec un profil en cuvette adouci. Le premier comblement (53982) est constitué d'une couche de limon brun clair meuble et hétérogène, conservée de manière inégale et qui semble avoir été affectée par des recreusements successifs. Vient ensuite une nouvelle couche (53953) de terre argilo-limoneuse, peu compacte et très hétérogène, incluant un rare cailloutis et se présentant sous la forme de passées discontinues qui, une fois encore, semble témoigner de curages et de colmatages successifs. La fonction de dépotoir de cette fosse semble donc probable, le dernier comblement (53928) intervenant avec une couche de terre argileuse de couleur brun-gris mêlée de cailloutis qui vient colmater la dépression encore présente, formant en surface une nappe aux contours irréguliers de 1,40 m de long pour 1 m de large environ.

Peu de temps après, et peut-être en synchronie partielle, trois petites fosses (FS53896, FS53902, FS53916) sont implantées à proximité immédiate du four.

La première (FS53896) est définie par un creusement peu profond de plan circulaire d'environ 70 cm de diamètre, à fond plat (53896). Le fond est précisément tapissé d'une mince couche d'argile pure (53899) peut-être destinée à imperméabiliser ou consolider la dépression, trop peu profonde pour avoir fait office de cuve destinée à contenir de l'eau (fig. 30). La dépression est ensuite colmatée au moment de l'abandon par une couche de limon sableux jaune meuble et homogène, mêlé de tessons disposés sommairement à plat (53888). Le sommet de la couche déborde de manière irrégulière au-delà des limites de la structure, venant recouvrir partiellement la sédimentation de sol située à proximité (53889), composée de limon argileux brun gris, peu compact et hétérogène, mêlé de passées limoneuses et contenant d'assez nombreux charbons fins. L'ensemble évoque finalement un radier sommaire, qui renvoie peut-être de manière plus générale à la destination de cette fosse qui, dans un premier temps, a pu faire office de calage de vase.

La deuxième fosse (FS53902), également de petites dimensions, est matérialisée par un creusement venant recouper une couche hétérogène (53906) formée d'une succession de passées de cendres et charbons ainsi que d'argile jaune clair, incluant quelques poches cendreuses. L'ensemble forme un dôme sur le pourtour du four FR53718, appuyé contre les parois de ce dernier. Il s'agit en réalité d'une succession de fins niveaux résultant de la dégradation des parois en bauge du four sous l'effet du ruissellement, conjuguée à des épandages plus ou moins ponctuels de cendres et charbons. Le creusement de la fosse (53903) adopte un plan ovulaire à profil en cuvette, de 55 cm de long pour 40 cm de large et une profondeur maximale d'une dizaine de centimètres. Son comblement se résume à une seule et même couche de limon mêlé de cendres et charbons (53902), suggérant cette fois une utilisation en tant que fosse-cendrier.

La troisième fosse (FS53916) vient également recouper le remblai 53906. Ici, un creusement de plan circulaire assez régulier d'environ 60 cm de diamètre adopte une fois de plus un profil en cuvette, profond de seulement quelques centimètres. Le comblement se compose dans un premier temps d'une couche peu épaisse d'argile de couleur gris moyen, compacte et homogène (53915), faisant penser à une réserve de matière première, liée véritablement à l'utilisation de cette fosse. Au moment de sa désaffectation, la dépression encore partiellement remplie d'argile pure est colmatée par une couche de terre limono-argileuse de couleur brun moyen, compacte et hétérogène, incluant d'assez nombreux charbons fins (53914).

Les abords immédiats du four FR53718 révèlent un nouvel épisode de sédimentation lié aux phases de réfection du four, avec notamment la constitution autour de ce dernier, et principalement au sud et à l'est, d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris moyen à brun jaune, peu compacte et hétérogène (53856). Mêlée de passées limoneuses jaune clair et de quelques charbons fins, cette couche forme un léger dôme aux contours irréguliers vient buter contre les vestiges de laboratoire du four. Elle recouvre un fin niveau charbonneux non distingué à la fouille.

À ce moment, tandis que le dispositif d'entrée initial du four était occulté, intervient la mise en place de la fosse FS53817 (réserve d'argile pure), de la fosse-cendrier FS53765 et de la cuve en torchis CV53739, structures décrites en 2011.



■ Fig. 29 : Vue depuis le sud-est du four FY53718 en cours de fouille (dernier état).



■ Fig. 30 : Vue de détail depuis le nord du creusement de la fosse FS53896.



■ Fig. 31 : Vue de détail du trou de poteau PO69006 contenant encore les restes du poteau en bois..



■ Fig. 32 : Détail de l'amas de galets 53920, depuis l'Est.

C'est également à ce moment que sont disposés plusieurs poteaux et piquets (PO53819, PO53863, PO53821, PO53822, PO53823, PO53725, PO53957), auxquels il faut rajouter un nouveau poteau mis au jour en 23012 (PO69006) (fig. 31) ainsi qu'un empierrement à base de galets (SB53920). Ce dernier consiste en un épandage aux contours irréguliers de plus ou moins 1 m de long, dans le sens nord-sud, pris dans un sédiment argileux. Le démontage de cette nappe a fait apparaître, à la base, un amas aux contours plus réguliers de plan subcirculaire, installé dans une légère dépression aux contours incertains étant donné la forte humidité du sédiment, ici au contact des palplanches dans l'angle SO de la zone (fig. 32).

Si les piquets PO53821, PO53822 et PO53823 semblent correspondre à une simple limite venant fermer un espace au contact direct de la maison à abside, les autres poteaux présents dans ce secteur suggèrent assez directement l'existence d'un auvent destiné à protéger des intempéries ou du soleil l'aire de travail sise aux abords du four FR53718.

2.3. Un bâtiment quadrangulaire. Le secteur 70 (UNF140)

Dans le prolongement des acquis de l'année précédente, les travaux réalisés en 2012 permettent de mieux préciser l'enchaînement des différents états de ce bâtiment de la phase 1R (-475/-450), notamment en ce qui concerne son état 2. Cette campagne nous a également permis de disposer d'une vision complète de l'état 4, durant lequel est constaté un changement de fonctionnalité de l'espace.

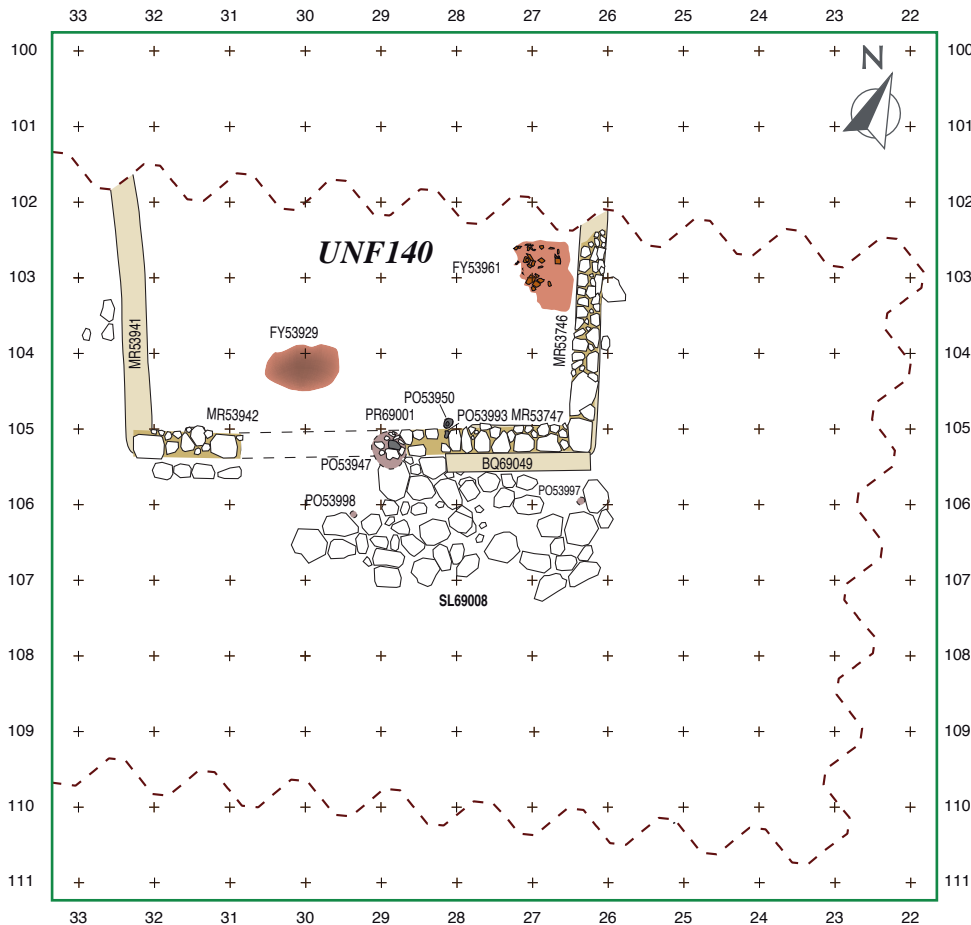
2.3.1. Architecture (phase 1R4)

Dans le quart nord-est de la zone, a été mis au jour un bâtiment quadrangulaire (UNF 140) dont le plan n'est visible que partiellement, d'une superficie minimum de 20m² (fig. 33). Il est constitué de quatre murs en terre, avec un premier ouvrage disposé nord-sud qui le délimite à l'est (53746), simplement observé en surface sur une longueur de 3 m pour 35 cm de large. En profondeur, coïncidant avec un changement de teinte de l'argile constituant le mur, l'ouvrage est plus fin, à savoir 25 cm de large. L'argile de construction utilisée se caractérise alors par une couleur gris clair en surface, sur une profondeur de 5 cm, avant de devenir jaune bleuté. Elle reste compacte dans les deux niveaux avec des inclusions de petits végétaux et coquillages.

L'élévation est édifiée suivant le principe de la bauge car aucune délimitation de brique n'est visible sur la hauteur totale conservée, soit environ 20 cm. Cette bauge est mise en œuvre sur un solin en pierre de 35 cm de large pour une longueur identique à l'élévation en terre. Il est constitué de pierre en calcaire divers : dur, coquillier, gréseux ; sur deux rangées afin d'atteindre la largeur requise pour le mur (35 cm) excepté dans l'angle de ce dernier où deux gros blocs retouchés de 32 cm de large sont disposés en parpaing-panerresse. Ils permettent de consolider l'angle formé par la réunion des murs MR53746 et MR53747. Mis à part ces deux blocs, le solin se constitue de moellons bruts mesurant en moyenne 15 à 20 cm et de pierres plus petites venant combler les manques. Mêlés à tout cela, des tessons d'amphores sont disposés de ci de là sur les pierres.

Un autre mur de 3,50 m et d'axe identique délimite le côté ouest de l'édifice (MR53941). Il est matérialisé par une élévation en bauge conservée sur 17 cm de hauteur dans laquelle aucune assise ne se distingue. L'argile utilisée possède une couleur jaune foncé, avec une structure compacte et homogène. Sa largeur correspond en moyenne à 45 cm, malgré quelques endroits apparemment plus larges qui résultent en fait de l'éboulement de la structure. Le tout est installé dans une tranchée de fondation sans solin de pierre, dont le creusement mesure 3,30 m de long pour 50 cm de large et 12 cm de profondeur. Son tracé nord-sud est régulier sur l'ensemble de la tranchée, de même en ce qui concerne la profondeur.

Ce creusement n'a été en réalité nécessaire que du côté ouest, le côté Est étant quant à lui caractérisé par une installation directe sur le remblai sous-jacent. Enfin deux autres murs d'axe est-ouest délimitent la façade sud (MR53747 et 53942). Le premier,



■ Fig. 33 : Plan de l'UNF140 lors de l'état 1R4b.

le plus à l'est, possède une élévation en terre crue d'une largeur de 36 à 40 cm, observée en surface, pour une longueur de 1,90 m. En profondeur, coïncidant encore avec un changement de teinte de l'argile, le mur égale les 25 cm de large. L'argile de construction utilisée se caractérise par une couleur gris clair en surface sur une profondeur de 5 cm, puis devient jaune bleuté. Elle reste compacte dans les deux niveaux avec des inclusions de petits végétaux et coquillages. Malgré cela, le mur semble une fois encore bâti en bauge car aucune limite de brique n'a été repérée. Le tout est installé sur un solin de pierre de 38 cm de large pour une longueur de 1,90 m. Ce dernier comprend des moellons en calcaire divers, positionnés en boutisse sur le flanc extérieur, complétés par des cailloux de plus faible dimension sur le pan intérieur de l'édifice. Les moellons ont une dimension comprise entre 25 et 30 cm de long pour 20 à 25 cm de large. Ce solin vient s'appuyer à l'Est contre le mur MR53746.

Le second mur, MR53942, est également construit en bauge. Sa conservation est très lacunaire, avec un reste de l'élévation en terre ne dépassant guère les 10 à 20 cm, pour une longueur conservée de 85 cm. L'argile utilisée possède une couleur jaune avec encore des traces de végétaux à l'intérieur. Un solin de pierre supporte l'élévation en bauge. Il est constitué de moellons bruts ou retouchés, conservé seulement sur une longueur de 1 m pour une largeur de 35 cm. Des cailloux bruts ont été ajoutés sur la moitié nord du solin, encore partiellement fouillé.

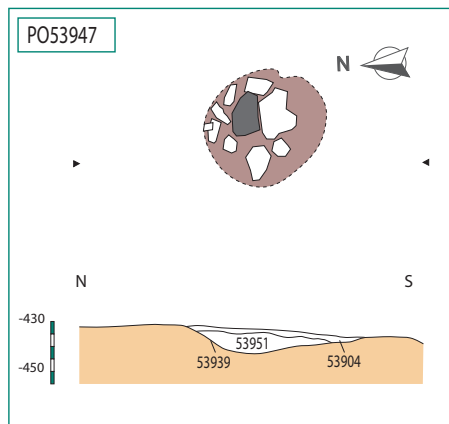
Ces deux derniers murs sont séparés par la porte PR69001, située à 2,30 m de l'angle sud-est du bâtiment. Cette ouverture mesure 80 cm de large et présente la particularité d'être encore associée à des éléments en matériau périssable (fig. 34). Premièrement, les deux bases du chambranle en bois ont été découvertes. La première d'entre elles (53947) limite la porte sur son flanc ouest. Elle correspond à un poteau circulaire non taillé de 13 cm de diamètre pour 31 cm de haut, carbonisé à son sommet et gorgé d'eau dans la partie basse, dont la base est naturellement courbée et posée sur le fond d'un creusement circulaire irrégulier de 25 cm de profondeur maximale (53939). Le



■ Fig. 34 : Vue depuis l'ouest du chambranle avec le montant 53947 au premier plan et le montant 53993 au second plan avec la crapaudine en bois 53950 plus à gauche. Entre les deux se distingue le seuil 69027 de la porte PR69001.



■ Fig. 35 : Vue depuis le nord-ouest du calage 69064 du montant 53947.



■ Fig. 36 : Plan et coupe du montant ouest PO53947 et des couches charbonneuses qui l'entourent.



■ Fig. 37 : Vue de la pièce en bois provenant de PO53993 avec la base laissée brute et la partie haute retaillée de section rectangulaire.

tout est maintenu par un calage (69064) constitué de trois moellons et deux cailloux en calcaire brut disposés irrégulièrement tout autour du poteau (53947) (fig. 35).

Au dessus, deux passées successives de charbons sont présentes et confortent l'hypothèse de la carbonisation du poteau (fig. 36). La couche supérieure (53904) est représentée par de la cendre et du charbon remplissant une dépression de 5 cm de profondeur pour un diamètre d'environ 70 cm, dont le pourtour est marqué par des traces de rubéfaction. Directement dessous, séparé seulement par une fine sédimentation limoneuse comprise dans 53904, une seconde couche charbonneuse est présente (53951). De structure meuble, elle est également présente aux abords du poteau PO53947 avec une épaisseur maximale de 12 cm et sur une superficie de moins d'un mètre carré. L'autre montant, à l'est (PO53993), avec une hauteur totale de 47 cm, possède une base laissée brute de 17 cm de diamètre, retaillée dans la partie haute pour obtenir une section rectangulaire de 11 cm par 6 (fig. 37). Il est positionné à l'extrémité ouest de MR53947, contre le parement interne de ce dernier.

Un seuil en pierre (69027) vient s'appuyer contre et fait en même temps office de blocage pour la base du montant, tandis que quelques ajouts de pierre de nature diverse ont été réalisés tout autour afin de parfaire son maintien (69065).

Accolé à ce jambage, un autre poteau en bois de section circulaire (PO53950), d'environ 11 cm de diamètre maximal, est marqué en son centre d'un évidement volontaire, ceci probablement dans le but d'en faire une crapaudine. Cet évidement mesure 5,5 cm par 6 cm avec une forme globalement circulaire et une profondeur de 6 cm. La hauteur totale de l'objet est de 35 cm et sa base est appointée avec des facettes de taille bien visibles (fig. 38 et 39).

Un seuil (69027) marque le pas de porte. D'une largeur de 35 cm pour 80 cm de long, il est bâti en pierres, mises en œuvre en appareil à double parement avec blocage interne. Les pierres brutes ou retouchées mesurent entre 15 et 25 cm et sont disposées de manière à ce que leur surface plane se retrouve sur les parements de l'embrasure. Des lambeaux d'une couche d'argile sont présents en surface. Celle-ci devait certainement recouvrir les pierres afin de former une surface plane. Cette architecture subsiste globalement durant toute la durée d'utilisation de cet édifice. Cependant, l'organisation des structures alentours diffère dans le temps, de même en ce qui concerne leur fonctionnalité.

En premier lieu, lors de l'état 1R4b, ce bâtiment est pourvu d'un espace dallé de 6 m², disposé en avant de la porte (fig. 40). Il s'agit de dalles de calcaire et de conglomérat, d'épaisseur variable (entre 5 et 10 cm) tout comme leur longueur et leur largeur qui oscille entre 20 et 60 cm. Certaines d'entre elles paraissent brutes alors que d'autres sont retouchées voire équarries. Elles se disposent de manière inégale sur un espace de 1,50 m par 4 m. À certains endroits leur trame est resserrée, comme par exemple devant la porte PR69001, mais ailleurs elles suivent une trame plus lâche avec des espaces vides d'environ 10 à 20 cm. L'ensemble du dallage est accolé au seuil (69027) et à la banquette extérieure (BQ69049).

En effet, une élévation en terre d'un minimum conservé de 5 cm de haut pour une longueur de 2 m et une largeur de 25 cm, est accolée au mur MR53747, depuis l'entrée de la porte PR69001 jusqu'à l'angle sud-est de l'édifice. La technique de construction utilisée semble être la bauge, directement mise en œuvre sur un solin de pierre.

Ensuite, un ensemble de deux poteaux en bois gorgés d'eau forme la structure bâtie SB53997. De section circulaire ils sont installés au milieu du dallage SL69008, situés à 70 cm chacun du mur MR53747 (fig. 41). Le premier (PO53997), mesure 13 cm de diamètre à la base et 8 cm au sommet, pour une hauteur conservée de 83 cm. L'autre, (PO53998), possède un diamètre de 14 cm à la base et 9 cm au sommet pour une hauteur conservée de 48 cm. Un calage constitué de trois pierres en calcaire dur, peu épaisses, de 3 à 4 cm, vient sur tout le pourtour de ce dernier (69063). Les pierres qui le constituent sont de forme naturellement triangulaire ou pointue afin d'être fichées la pointe en bas, entre le sédiment et le poteau. L'intégralité des bases de poteau possèdent des traces d'outils, avec deux ou trois facettes planes qui résultent de la découpe de l'arbre ou de la branche, sans que la pièce de bois soit réellement appointée. Ceci implique de fait le creusement d'un trou pour leur mise en place. L'ensemble

devait soutenir un porche de protection au dessus de l'espace dallé SL69008 et de la banquette BQ69049.

Par la suite (état 1R4a), il n'est pas certain que la moitié occidentale de l'édifice ait été encore en élévation, et l'on a même l'impression que seul subsiste l'angle sud-est, mis à profit pour aménager de manière sommaire un petit abri (fig. 42). L'espace ainsi délimité correspond à une surface de 5,50 m². Parmi les aménagements repérés, un retour du mur MR53746 ou le départ d'un mur de refend en terre crue, de 60 cm de long pour 30 cm de large conservé, est présent dans la partie est (53847). Il est accolé perpendiculairement au mur MR53746 et se voit recoupé par la tranchée postérieure 53842 (état 2) qui l'a malheureusement largement amputé. Dans son prolongement occidental se trouve une cloison en torchis (MR53745), conservée uniquement sur 60 cm de long, cloison qui devait inclure le calage de poteau PO53859. Sa longueur minimale serait alors de 2,30 m. Cette cloison est également recoupée par la tranchée 53842 et ne laisse apparaître qu'une largeur minimale de 15 cm. Elle est implantée dans une tranchée de fondation à profil en U, régulier, d'une profondeur moyenne de 10 cm. La conservation partielle de ce dispositif ne permet pas de définir exactement les formes et dimensions originelles de la cloison.

Deux piquets (PO53743 et PO53831) contribuent en outre à délimiter cet espace ou correspondent à un agencement interne mal défini. L'un comme l'autre se situent respectivement à 70 cm de l'extrémité ouest des murs encore en place, à savoir MR53745 pour le piquet PO53743 et MR53747 pour le piquet PO53831. L'intervalle entre les deux piquets mesure 1,15 m. Le premier d'entre eux (PO53743), est encore en place. De section circulaire, son diamètre correspond à 2 ou 3 cm pour une longueur minimale de 10 cm conservée. Le second, PO53831, est repéré par un creusement circulaire régulier sur toute sa profondeur, de 5 cm de diamètre pour une profondeur de 7 à 8 cm. Son comblement de couleur brun foncé possède une texture limono-argileuse de structure peu compacte.

2.3.2. L'intérieur de l'UNF140 (secteur 70)

En ce qui concerne la stratigraphie interne du bâtiment, certaines données sont parfaitement lisibles, permettant d'entrevoir une évolution des fonctions dévolues à ce bâtiment.

L'état 4b

Directement installé sur les couches de destruction de la phase 1S, l'us 53952 située à l'extrême ouest de l'UNF140, est composée de limon argileux compact de couleur brune, dans laquelle se retrouvent de nombreux pépins de raisins carbonisés. L'épaisseur maximale de la couche est égale à 2 cm pour une étendue d'environ 1 m².

Plus au centre, la fosse-foyer FY53929 comporte deux états (fig. 43). Le plus ancien comporte un creusement (53979) de plan globalement ovale irrégulier d'une longueur de 80 cm pour une largeur de 60 cm. Les parois, verticales, sont associées à un fond plat plus ou moins perturbé, avec une profondeur maximale de 29 cm. Le tout est colmaté par une couche (53978) constituée de charbons de taille parfois conséquente avec des restes de branches carbonisées.

Dans un second état, la fosse-foyer a été recreusée suivant le même schéma que précédemment. Ce nouveau creusement (53971) possède un plan ovale irrégulier à profil en cuvette de 94 cm de long par 60 cm de large, avec des parois en pente douce d'une profondeur maximale de 8 cm. Le fond, très irrégulier, présente un léger pendage vers l'est. Il est comblé par une couche (53929) constituée de cendres et de charbons ; charbons qui pour certains sont assez conséquents, comme par exemple une branche de 3 cm de diamètre pour une longueur conservée de 17 cm. À la base, directement sur le creusement (53971), une passée de limon fin (53977) présente des traces de rubéfaction dues à la chaleur du foyer. Son épaisseur maximale est de 3 cm et cette couche rubéfiée est présente sur la totalité de la surface de la fosse.

Enfin, à l'est, un autre foyer présente une facture différente (FY53961) (fig. 44). Il est construit sur un radier (53972) constitué de tessons, principalement d'amphores,



■ Fig. 38 : Vue latérale de la crapaudine en bois 53950 dont la base appointée laisse paraître des facettes de la mise en forme.



■ Fig. 39 : Vue zénithale de la crapaudine en bois 53950 où est visible l'évidement centré de 5,5 à 6 cm de diamètre.

■ Fig. 40 : Vue depuis le sud-ouest du dallage SL69008 en avant de la porte PR69001. >>

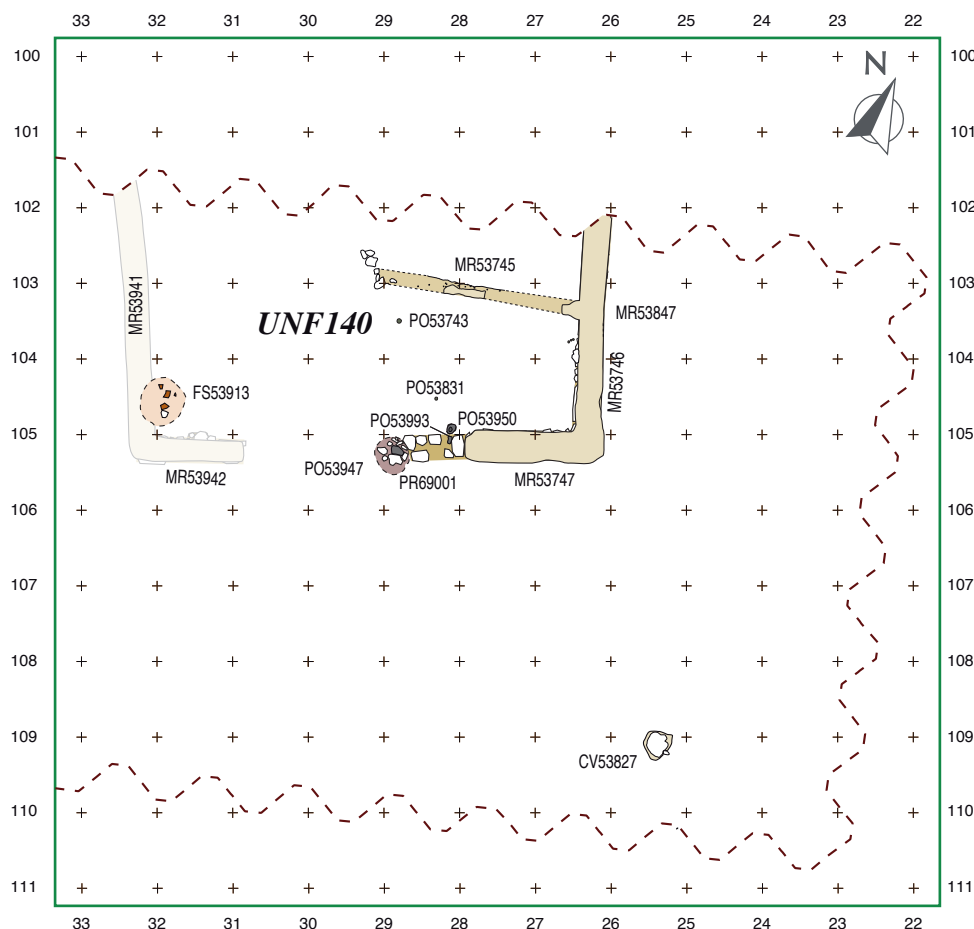


■ Fig. 41 : Vue depuis le nord de l'aile est de l'UNF140 avec la porte PR69001 et le dallage SL69008 au sein duquel sont fichés les deux poteaux de soutènement d'un probable auvent 53998 et 53997. La banquette extérieure BQ69049 est également visible le long du solin 53990 du mur MR53747. >>



ainsi que d'une pierre, le tout positionné de manière éparse et lâche sur deux assises. Les dimensions globales de ce radier sont à 75 cm par 72 cm. Au dessus, une sole d'argile très compacte (53963) ne dépasse pas les 3 cm d'épaisseur. Sa conservation partielle ne permet pas de définir sa forme originelle, même si celle-ci semble avoir été circulaire. Pour finir, la trace ténue d'une couche charbonneuse peu épaisse (53961) est constituée de limon et de charbon très fins. Celle-ci se retrouve partiellement sur la sole d'argile 53963 et également à l'Est suivant un plan très irrégulier d'une longueur maximale de 90 cm par 70 cm. De ce même côté, elle comble une légère dépression de 5 cm de profondeur.

Outre ces quelques éléments, rien ne subsiste des sols synchrones. Ils semblent avoir été raclés car le degré de conservation des foyers n'est pas excellent. Par ailleurs, la stratigraphie a été perturbée par la tranchée et le puits postérieurs. Il est donc, à partir de ces quelques données, très difficile de fonder une réflexion sur la structuration fonctionnelle interne de ce bâtiment. Le tout est scellé par une couche de destruction (53940) à base de matériaux en terre crue. Conservée de manière lacunaire, elle est plus épaisse aux pieds des murs, pour s'affiner au centre de la pièce. Elle est constituée d'argile grise-brune, de structure compacte et hétérogène et marque un changement d'état interne de l'UNF 140.

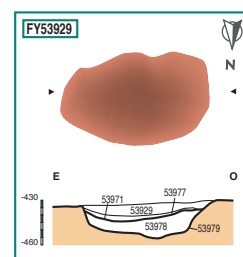


■ Fig. 42 : Plan de l'UNF140 lors de l'état 1R4b.

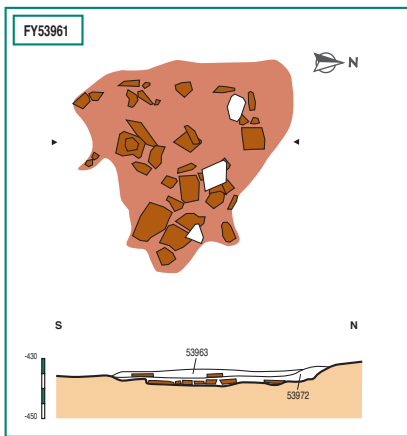
<<

L'état 4a

Dès lors, conséquence du cloisonnement interne créant un effet de paroi, les couches présentes se différencient nettement au nord et au sud de MR53745. À l'ouest, la stratigraphie correspondant à cet état est malheureusement très lacunaire. La seule trace restante correspond à une couche de texture cendreuse et charbonneuse (53924), mélangée avec du limon, possédant une épaisseur maximale de 3 cm. Elle s'étend seulement sur la moitié ouest de l'UNF140, sans délimitation claire. Cette sédimentation de sol prend directement place sur la couche de destruction précédente, sans autre aménagement visible. On peut donc se demander si la moitié ouest de l'édifice subsiste alors, car en plus de l'absence d'une stratigraphie cohérente, une fosse directement implantée dans la couche de destruction 53940 recoupe le mur MR53941 qu'on imagine alors arasé. Il s'agit d'une fosse circulaire (FS53913) colmatée en deux temps (fig. 45). Le comblement supérieur (53913), d'une épaisseur de 3 à 10 cm, présente une texture cendreuse comportant de nombreux charbons entre 1 et 4 cm ainsi que de rares fragments de céramique et une mâchoire animale. Le comblement inférieur (53926), correspond quant à lui à de l'argile gris clair comportant des inclusions de rares petits charbons. Il tapisse le fond de la fosse mais n'est pas régulièrement réparti et observe un pendage sud-nord assez prononcé. L'inégalité de la couche ne permet pas d'affirmer le caractère intentionnel de ce tapissage de la fosse. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un ancien stock d'argile brute abandonné par la suite et recouvert par des déchets de foyer. Le tout comble le creusement (53918) dont le plan circulaire régulier mesure 62 cm de diamètre. Les parois observent un pendage régulier presque vertical, pour aboutir sur un fond perturbé mais globalement plat, d'une profondeur maximale d'environ 35 cm.



■ Fig. 43 : Plan et coupe de la fosse-foyer FY53929.



■ Fig. 44 : : Plan et coupe du foyer FY53961.



■ Fig. 45 : : Vue depuis l'ouest du creusement 53918 de la fosse FS53913 recoupant le mur en terre MR53841 visible au premier plan.



■ Fig. 46 : : Vue de détail de la pièce en bois travaillée provenant de l'us 53884.

À l'inverse, la moitié est du bâtiment observe une suite claire et franche de couches de nature différente. La plupart d'entre elles ont été fouillées en 2011 mais ces données sont complétées par cette campagne qui a permis de mettre au jour les deux premières couches d'installation du second état de l'édifice. Il s'agit out d'abord d'une couche de matériaux organiques tels que des branches, brindilles, paille et autres éléments fins, dont certains sont carbonisés (53884). Parmi ces derniers, un outil travaillé en bois gorgé d'eau a été mis au jour, outil dont la fonction reste pour le moment incertaine (fig. 46). Le tout est lié par une argile compacte de couleur gris foncé provenant du niveau sous jacent. Ensuite, vient une strate argileuse de couleur jaune gris et d'une épaisseur maximale de 5 cm (53883), séparant la couche de végétaux inférieure de la couche suivante (53843), de même nature, fouillée quant à elle en 2011. Nous pouvons donc constater, dès les premières couches d'utilisation du bâtiment durant l'état 4a, l'alternance entre des couches de végétaux et des passées d'argile, alternance qui persiste jusqu'à la fin de l'utilisation du bâtiment. De manière générale, les restes végétaux se retrouvent en fréquence accrue le long de la paroi du mur MR53746, puis de manière éparse jusqu'à disparaître vers l'ouest. Cela donne l'impression d'un nettoyage systématique avant la pose d'une couche d'assainissement préalable à la disposition d'une nouvelle litière végétale, témoignant alors de la vocation agricole de ce bâtiment.

Ainsi, la séquence stratigraphique mise au jour cette année nous révèle la restructuration de l'édifice UNF140 en vue d'y pratiquer une activité différente de la précédente. En premier lieu, la facture soignée de la construction de même que les éléments de confort (dallage, auvent, banquettes, foyer construit) dépeignent finalement ce qui semble être un habitat pour lequel, malheureusement, peu de stratigraphie ait été conservée. Dans un second temps, on assiste à un changement de destination du bâtiment. Ce dernier est remanié, tout en conservant une partie de la trame préexistante. La moitié orientale de la zone 1 satisfait alors le rôle de lieu de stockage agricole ou de stabulation.

2.3.3. L'extérieur de l'UNF140 (secteur 71)

En ce qui concerne l'extérieur de l'UNF 140, ou secteur 71, la fouille de cette année 2012 a pris fin avec la couche 69033, couche de texture limoneuse, de structure compacte et homogène, dont la couleur varie du jaune au brun. Etant situé en avant du dallage SL69008 sur une longueur de 4 m environ, cette couche interprétée comme une sédimentation d'espace à ciel ouvert est recouverte plus à l'est par un remblai de nivellement hétérogène de couleur noir bleuté et brun clair, venant se pincer dessus (69022).

Ce remblai est constitué de terre humique et de limon, avec quelques passées d'argile. De nombreux restes de matériaux organiques, type brindille, sont inclus à l'intérieur tout comme des petits cailloux. Sa surface est marquée quant à elle par de nombreux galets de taille moyenne. Son épaisseur maximale est de 17 cm le long des palplanches, mais de 10 cm sur le reste de son étendue. Ce remblai se situe principalement dans la partie Est de la zone, à l'extérieur de l'UNF140.

À l'angle sud-est de l'édifice, des moellons en calcaire divers sont installés dans une dépression présente au sein de ce remblai (69012). Ces moellons sont compris entre 15 et 25 cm, liés entre eux par de la terre humique comprenant également des cailloux, des graviers et des écailles de poissons (fig. 47). La fonction de cette structure reste pour le moment obscure, les moellons ne formant pas un tas mais un lit de pierre irrégulier ; nous pouvons seulement imaginer, au vu de son positionnement, qu'il y a une interaction entre l'UNF140 et ce dispositif (partie basse d'une « gouttière » ?).

Le tout est recouvert par une autre couche de remblai qui succède à 69022. Il s'agit d'une couche hétérogène (53964=53949 équiv. 53948), composée de limon et de terre humique comprenant de nombreuses inclusions de matériaux variés. Sur une épaisseur égale à 15 cm, elle présente une structure compacte et une couleur brun moyen. Elle se retrouve sur la totalité du secteur et représente de fait un remblai général d'installation venant recouvrir le dallage SL69008. Nous avons donc dans cette première séquence, une succession de couche de remblai d'épaisseur conséquente en regard du

« millefeuille » de l'état postérieur. Cette inégalité argumente une fois de plus l'idée de fonctionnalités différentes d'un état à l'autre.

Située dans la part nord-est de la zone, une couche de 4 à 6 cm d'épaisseur, constituée d'argile grise incluant de nombreux petits charbons (53934), semble venir assainir le remblai inférieur. Dans le même temps, au sud de l'édifice 140, est présente une fine passée de limon (53885) caractérisée par des tessons à plat et des traces de charbon. Le tout forme une surface (53925-53910) matérialisée par des galets épars et du mobilier divers, céramique et osseux, sur lequel est installé d'une part le foyer FY53909, de l'autre les trois fosses/calages de vases FS53874, FS53877 et FS53878, tandis que quelques nappes d'argile sont également présentes (53907 et 53898).

En premier lieu, une petite tâche de cendre entourée de traces de rubéfaction marque le foyer lenticulaire FY53909 dont le cœur cendreux mesure 28 cm par 21 cm pour une emprise totale d'un diamètre d'environ 60 cm (fig. 48). Il est situé le long du mur sud de l'UNF140 ce qui prouve son antériorité par rapport à la banquette BQ69049 et au dallage SL69008. Ensuite, il viennent trois fosses peu profondes (calages de vase ?) de morphologie comparable (fig. 49).

La fosse FS53874 est constituée d'un comblement argileux gris clair homogène avec quelques nodules plus compacts (53874), venant colmater un creusement circulaire régulier de 28 cm par 30 cm pour une profondeur maximale de 4 cm (53880). Les parois sont verticales et elles aboutissent sur un fond plat.

La fosse FS53877 est marquée par un creusement de plan elliptique, d'orientation sud-ouest/nord-est, qui mesure 54 cm par 46 cm, avec un profil en U régulier (53886). Sa profondeur maximale est de 16 cm. La fosse est remplie d'un sédiment argileux incluant quelques rares charbons (53877).

Pour finir, la fosse FS53878 présente un négatif de plan circulaire régulier d'un diamètre de 54 cm pour une profondeur maximale de 12 cm, avec un profil en U à fond plat. (53887) Le comblement correspond à une couche d'argile de couleur gris claire compacte est homogène comportant quelques inclusions de charbons disséminés (53878).

Enfin, des lambeaux de terre argileuse (53898-53907) se situent dans l'angle sud-est du secteur, et plus généralement à l'est de l'UNF140. Il s'agit d'une argile grise de construction qui participe à la stratigraphie en millefeuille de cet espace à ciel ouvert. Il s'agit de nappes allant de 60 cm à 1,20 m de large pour une longueur variant de 1,50 à 2 m. Dès lors, une série de couches fines et mal définies se succèdent (53894-53912...). Et correspondent à des apports à la fois ponctuels et localisés de matière organique, comportant de petites branches, brindilles et écorces mêlées. Ces apports font partie des nombreuses strates semblables qui ont probablement eu une fonction de litière ou de fourrage pour les animaux. Leur épaisseur actuelle conservée égale fréquemment les 4 cm mais devait être bien plus importante au moment de la dépose. Le tassement des sédiments et l'écrasement de ceux-ci par le pompage annuel de la nappe phréatique réduit considérablement le volume de ce type de couche dont il est assez difficile de se représenter l'image originelle. La stratigraphie postérieure est décrite dans le rapport de fouille de l'année 2011.

Plus à l'ouest, suivant la même structure en millefeuille, d'autres couches reposent sur le remblai général présent dans ce secteur (53964=53949). En partie sur ce dernier et sur l'Us 53885 décrite plus haut, des bribes d'argile grise (53919) sont situées au centre de la zone 1 sur une surface d'environ 2 m² pour une épaisseur maximale de 6 cm. Suit une fine sédimentation, de limon argileux brun pourvue de quelques taches jaune-beige d'argile pure et de rares charbons qui lui confèrent un aspect très hétérogène (53905). Son épaisseur maximale est de 7 cm mais reste très variable suivant les endroits. Puis interviennent des passées argileuses brunes, étendues sur une superficie de 6 m², comportant des inclusions de matériaux organiques, dont la structure compacte est homogène (53897). Enfin, une couche vient se pincer depuis l'ouest (épaisseur d'environ 6 cm) sur l'us 53837 en se terminant en biseau. De couleur brun clair et de texture limono-argileuse compacte, cette sédimentation épaisse ou ce remblai superficiel (53825) mêlé de petits graviers épars et de quelques tâches limoneuses de couleur plus claire comporte quelques éléments végétaux.

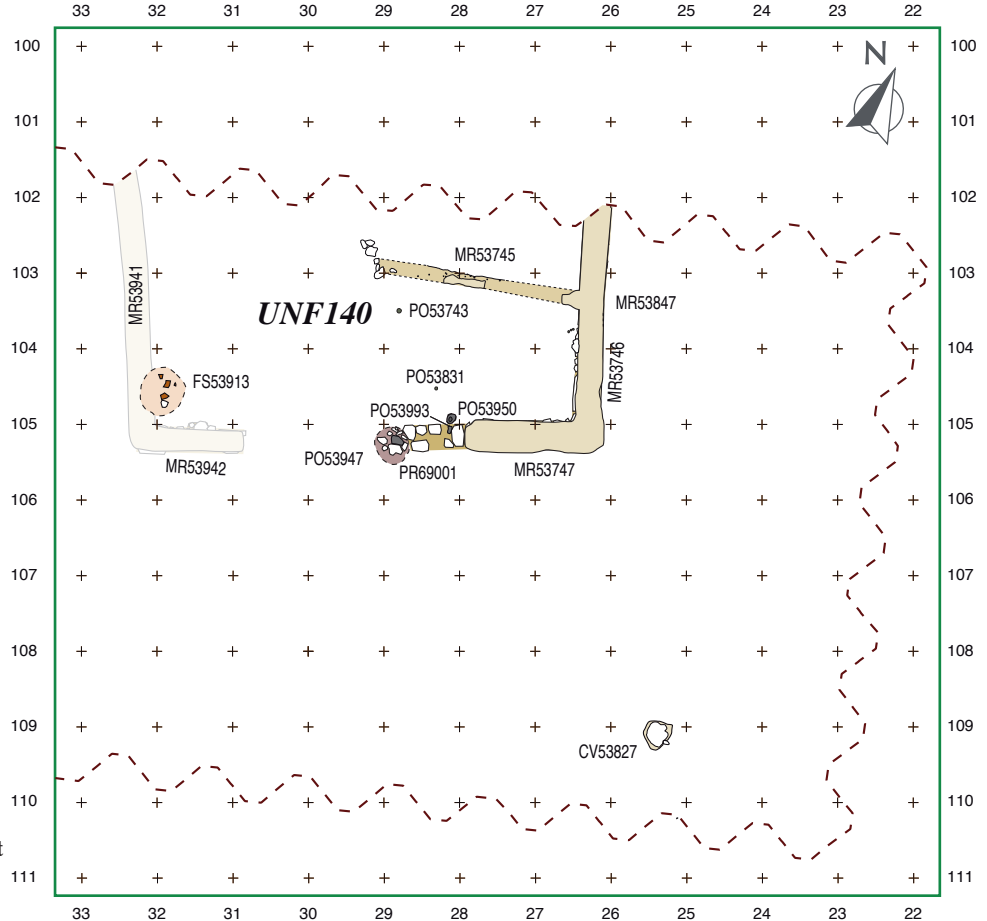


■ Fig. 48 : Vue depuis le sud-ouest du foyer lenticulaire FY53909 situé le long du mur MR53747.



■ Fig. 49 : Vue depuis l'est de l'alignement des structures en creux comblées d'argile grise, à savoir FS53878, FS53877 et FS53874.

L'intégralité de cette stratigraphie est contemporaine de l'UNF 140 avec probablement les couches antérieures au remblai 53964 relatives à l'état 4b, puis l'état 4a correspondant à la stratigraphie, postérieure et de nature différente, qui débute par le remblai 53964 avec le recouvrement du dallage SL69008.



■ Fig. 50 : Plan de l'UNF140 lors de l'état 1R4a.

2.4. Un enclos, l'UNF142 (phase 1R2)

L'état 2 (fig. 50) est marqué par l'existence d'un enclos repéré principalement grâce à une tranchée d'implantation d'une cloison en matériaux périssables. Le comblement (53842) est matérialisé par une bande de terre de couleur brune d'une largeur de 16 à 21 cm. La tranchée recoupe les murs MR53746 et MR53847 dans l'angle formé par ceux-ci et longe la cloison MR53745 par le sud. De structure meuble et hétérogène, la texture du comblement se compose d'un mélange de divers matériaux, à savoir des matériaux organiques et de l'argile grise avec des inclusions de charbons. Le creusement (63105), large de 18 à 21 cm et suivi sur une longueur de 16 m environ, possède globalement un profil en U, malgré quelques irrégularités observées ici ou là. L'intégralité de la tranchée n'a pas été mise au jour car son extrémité Est file sous les palplanches tandis que l'extrémité ouest n'est quant à elle tout simplement pas lisible sur le terrain, probablement en raison d'un arasement de ce secteur.

La scindant en deux, une ouverture (PR53908) de 70 cm de large est flanquée de part et d'autre de deux calages de poteau avec des pierres (fig. 51).

Le plus à l'ouest (PO53853) comporte un calage (53853) constitué de trois moellons bruts disposés en étoiles autour du trou de poteau. Chacun mesure entre 16 et 20 cm de long pour 14 à 16 cm de large. L'un d'eux présente un trou circulaire qui le traverse de part en part, ce qui indique probablement une fonction antérieure indéterminée.

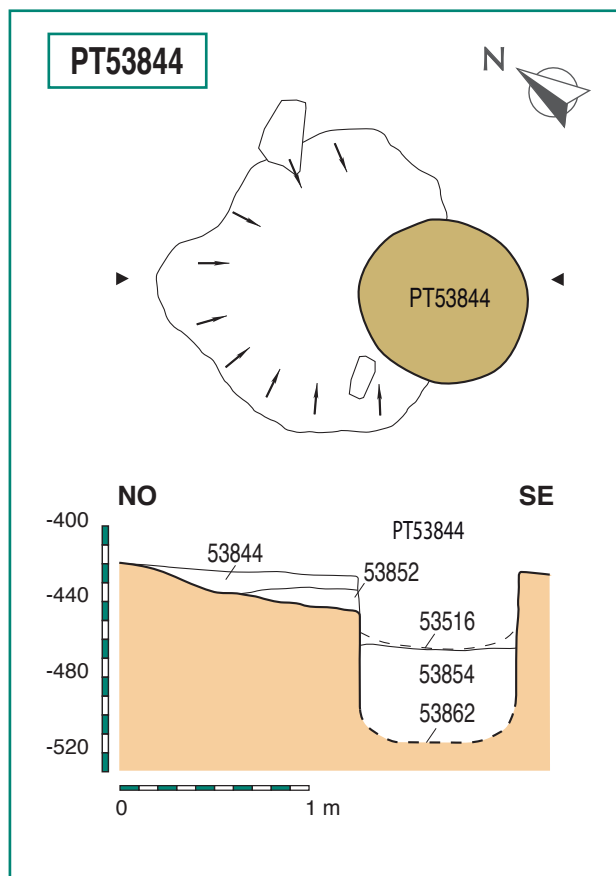


■ Fig. 51 : Vue depuis le sud-ouest de la porte PR53908 de l'enclos MR53842.

<<

née (lest ?) puis son réemploi ici en tant que pierre de calage. Le comblement (69102) possède une couleur jaune brune, de texture limono-sableuse peu compacte. Des petits cailloux sont inclus dans ce comblement unique. Le creusement (69103) est de plan circulaire régulier de 10 cm de diamètre avec une profondeur de 15 cm avec des parois verticales et un fond plat.

Le second poteau (PO53857), le plus à l'est, est également constitué d'un calage de cailloux (53857). De plan ovale et d'orientation nord-sud, le creusement (53882) mesure 25 cm de long par 12 cm de large pour une profondeur maximale de 15 cm. Les parois verticales dessinent un profil en U régulier, avec un fond plat. Le comblement



■ Fig. 52 : Plan et coupe du puits PT53844.

<<

(53881) consiste en une couche de couleur jaune orangé, composée de limon argileux, pourvu de quelques cailloutis et de petits charbons moyennement fréquents avec une texture peu compacte.

Contemporain avec cet enclos (contrairement à ce qui avait été interprété l'année dernière) un puits se situe à environ deux mètres en face de l'entrée. De fait, la dépression des couches observée au nord-ouest de ce puits peut éventuellement résulter de l'utilisation intensive de ce dernier. Dans le cas où cet enclos serait destiné à parquer le bétail, la dépression pourrait permettre aux animaux de s'abreuver grâce à un système identique aux lavognes actuelles (fig. 52). Si, au contraire, la source est destinée au puisage, l'affaissement des couches témoignerait d'une érosion due aux gestes répétés au même endroit, mais on voit mal pourquoi l'accès aurait ainsi été limité au côté nord. Il est de fait préférable de penser à un usage multiple et diversifié de ce puits.

Mis à part ces deux états bien définis structurellement et en chronologie relative, d'autres structures plus imprécises ont été mises au jour. Parmi elles, un ensemble de trois trous de poteau ou de piquet de moins de 10 cm de diamètre et morphologiquement similaires forment un angle (fig. 53).



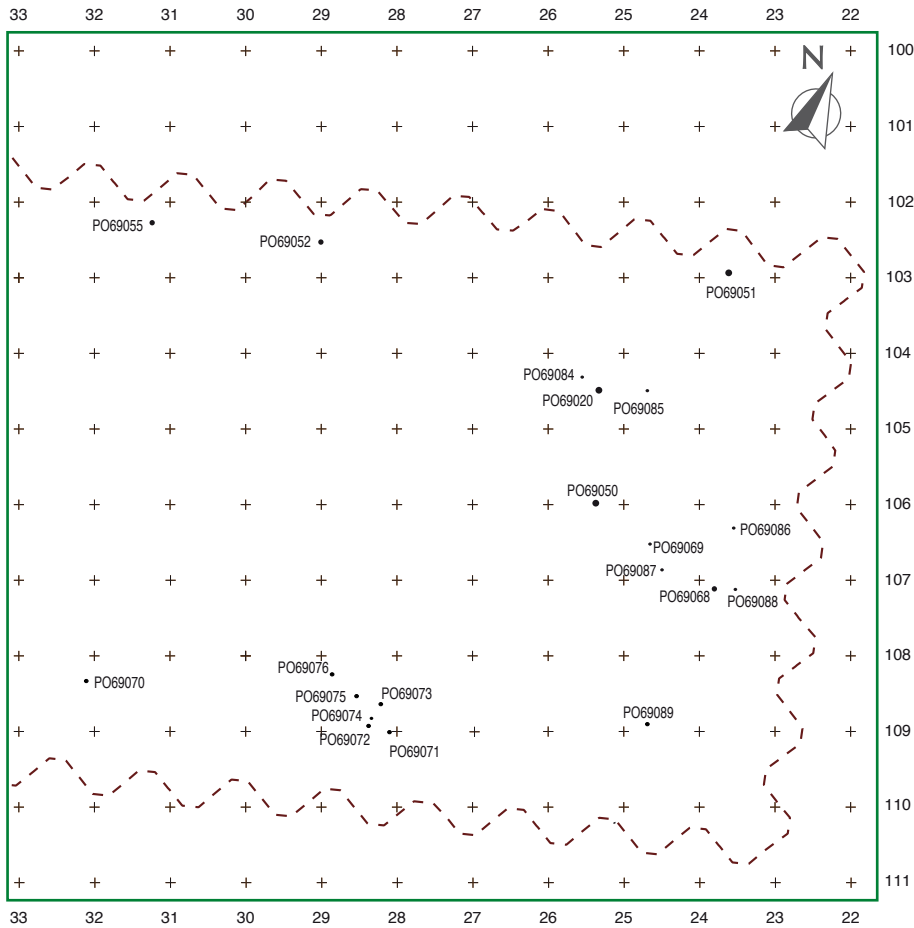
■ Fig. 53 : Vue depuis le sud-ouest des trois trous de poteau PO69077, PO69078 et PO69083 qui forment un angle droit. >>

Le premier (PO69077), correspond à un creusement de plan circulaire régulier de 16 cm de diamètre (69056) dont les parois verticales se terminent en pointe à une profondeur de 26 cm. Il est rempli par un comblement de structure meuble et hétérogène, constituée de nodule d'argile et de terre humique avec quelques brindilles (69077). Le tout est associé à un calage (69057) constitué essentiellement de quatre galets en place et d'une pierre basculée dans le comblement.

Le deuxième (PO69078) n'a révélé aucune trace de bois décomposé. Il est pourvu d'un calage (69059) constitué de deux pierres dont une sur le bord du creusement et une fichée dans le comblement. Ces pierres mesurent au maximum 10 cm. Le comblement (69078) correspond ici encore à une couche de structure meuble et hétérogène, constituée de nodules d'argile et de terre humique avec quelques brindilles. Il est présent dans un négatif de plan circulaire régulier de 16 cm de diamètre (69058) correspondant à un creusement dont les parois verticales se terminent en pointe à une profondeur de 22 cm.

Enfin, le dernier (PO69083) est constitué d'un calage, 69061, composé de trois galets de 6 à 8 cm de long positionnés sur le pourtour du creusement ainsi que d'une pierre d'environ 8 cm basculée de manière accidentelle. Le comblement (69083) possède une texture limoneuse avec de nombreux restes de matière organique, avec une structure très meuble. Le creusement de plan circulaire régulier de 16 cm de diamètre (69060), se caractérise par des parois verticales qui se terminent en pointe à une profondeur de 24 cm.

Ensuite, plusieurs poteaux en bois gorgé d'eau affleurent les niveaux encore en place. Ceux-ci, au nombre de cinq, ont un diamètre compris entre 6 cm et 9 cm. Leur fonction et leur rattachement aux diverses structures mises au jour ne peut être connu dans l'état actuel des fouilles. Enfin, une multitude de trou de piquet ont été mis au jour sans qu'aucune organisation rationnelle ne puisse être déterminée. Ils mesurent en moyenne 4 cm de diamètre dans une fourchette allant de 2,5 cm à 6 cm. Ils se retrouvent uniquement sur l'ensemble de la surface extérieure à l'UNF140 (fig. 54).



■ Fig. 54 : Plan des poteaux et piquets qui ne montrent pas clairement une organisation rationnelle.

<<

CONCLUSION

Une fois encore, l'abondance des aménagements et des vestiges de construction en matériaux périssables, conjuguée aux difficultés de lecture du sédiment et à la nécessité de procéder à de nombreux prélèvements, ont considérablement ralenti le rythme de la fouille. La phase 1R, parfaitement calée du point de vue chronologique sur le deuxième quart du Ve s. av. n. ère, se présente au niveau de la zone 1 comme étant à la fois complexe et révélatrice des profonds changements qui affectent alors la ville de Lattara.

À l'issue de cette campagne, il est désormais possible de disposer d'une vision d'ensemble de cette phase, qui apporte des éléments de réflexion nouveaux quant aux conditions qui président à la réoccupation du site après ce que l'on pressent encore plus aujourd'hui comme une destruction généralisée. En effet, la phase sous-jacente (phase 1S) est désormais entrevue dans la partie occidentale de la zone. Les principes constructifs renvoient, à l'image de ce qui a été vu dans la zone 27, à la mise en œuvre de techniques nouvelles d'ambiance méditerranéenne. Plus encore, il apparaît qu'un programme d'ampleur a été entrepris à l'échelle du site, mettant nécessairement en jeu une composante exogène et une main d'œuvre importante. Le fait nouveau est que l'identité de cette composante ne se résume peut-être pas nécessairement aux seuls tyrrhéniens. Si la zone 27 a bien livré des maisons occupées par des étrusques, la zone 1 se profile en revanche comme ayant accueilli une composante ethnique peut-être plus diversifiée, où les indigènes ont pu être présents. Plus encore, si les produits étrusques prédominent au sein des amphores, la vaisselle quant à elle est très largement indigène... ou grecque, avec des taux significatifs de céramique à pâte claire, voire de céramique attique. Enfin, cette phase 1S, bien que perturbée par des travaux de terrassement et de déblaiement, semble bien s'achever par un épisode de destruction dont témoignent des traces d'incendie. L'hypothèse en cours d'une éviction de la composante étrusque par les marseillais demande de fait à être relativisée.

Si les tendances observées en 2012 demandent encore à être confirmées, pour le moins a-t-on là une piste à suivre qui devrait permettre de préciser la nature de l'établissement lattois du début du Ve s. et son insertion dans un réseau indigène, dont notre perception a considérablement évolué depuis les fouilles récentes de La Cougourlude (I. Daveau-INRAP) et du Mas de Causse (C. Newman-Oxford Archéologie).

Pour en revenir à la phase 1R, la complexité de la stratigraphie évoquée plus haut laisse encore entrevoir un potentiel dans la partie Est de la zone où les tendances observées en 2011, à savoir une succession très rapprochée dans le temps d'aménagements divers principalement liés à la présence de bétail, se sont vues largement confirmées. En revanche, une nouveauté est apparue via la fouille d'un bâtiment quadrangulaire dont la technique de construction, en bauge sur solin de pierre, évoque assez directement celle utilisée pour la maison à absides voisine. Plus encore, ce bâtiment semble avoir été abrité des fonctions domestiques avant de se voir transformé en annexe de l'habitation proche. Si la coexistence de deux formes architecturales (absidiale d'un côté, quadrangulaire de l'autre) peut poser question, les données acquises ne permettent pas d'imaginer de réelles différences de fonction.

Dans le même temps, la fouille a révélé que le bâtiment absidial connaissait un premier état, caractérisé par une architecture en torchis. Cette construction légère semble n'avoir fonctionné que sur une courte durée, au tout début de la séquence, et correspond peut-être à une réalisation volontairement provisoire, liée à la phase de réinstallation sur le site. Le phasage, bien qu'encore provisoire, est désormais mieux cerné, permettant de restituer avec suffisamment de précision l'histoire de ce quartier dont l'originalité, au regard de la zone 27, ne cesse de se renouveler d'une phase à l'autre.

Beaucoup de questionnements émergent donc au terme de la campagne 2012, questionnements qui devraient trouver en grande partie des réponses en 2013 à l'issue du triennal en cours. L'achèvement de la fouille de la zone 1 est prévu, ou du moins espéré pour cette date, préalable au lancement d'une publication monographique qui prendra en compte l'ensemble de la séquence couvrant la première moitié du Ve s. (phases 1S, 1R et 1Q).

BIBLIOGRAPHIE

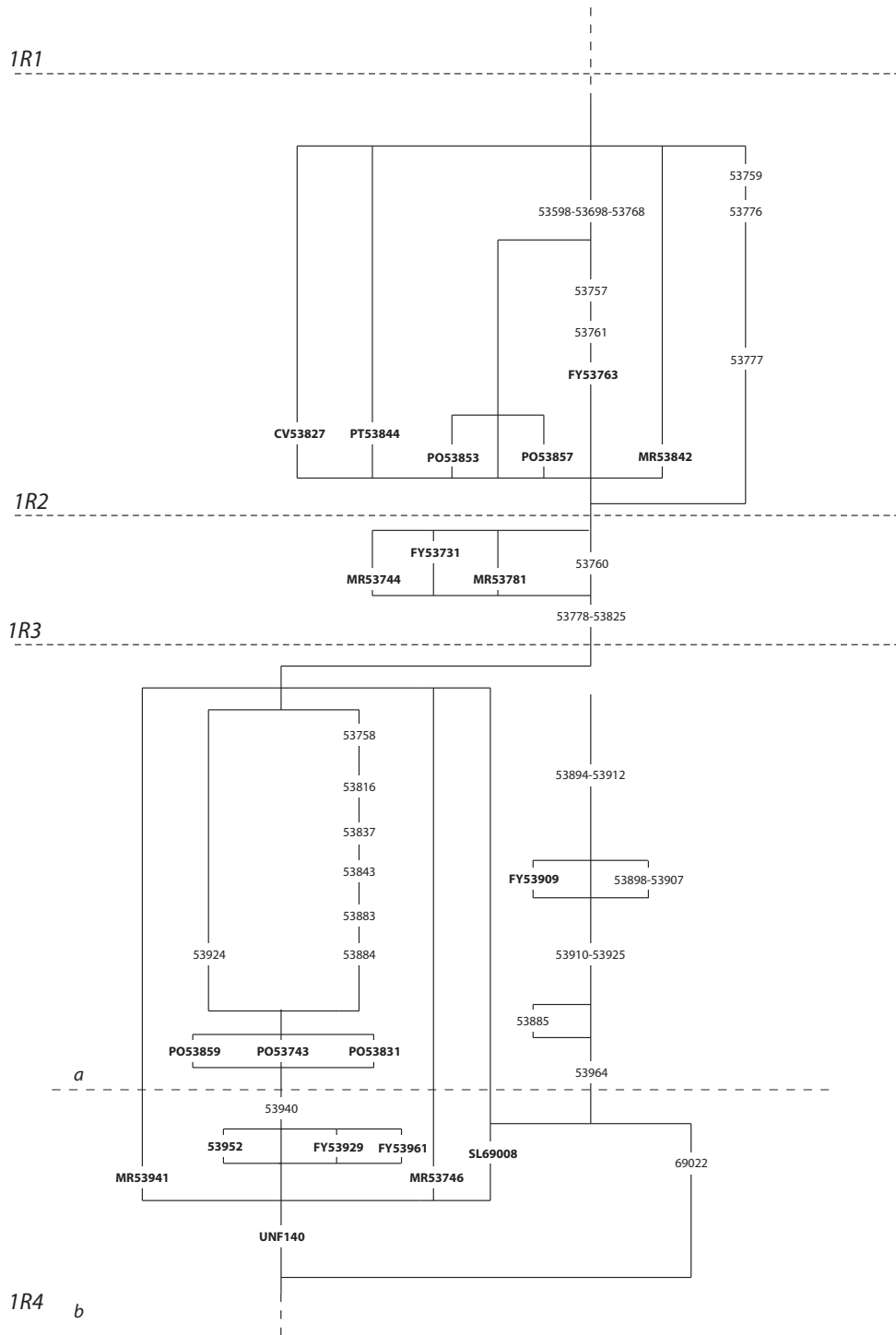
Jorda et al. 2008 : C. Jorda, L. Chabal, P. Blanchemanche, Lattara entre terres et eaux. Paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique. *In* : Thierry Janin et Michel Py (coord.), Lattara/Lattes (Hérault), Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 11-21.

Lebeaupin, Séjalon 2008 : D. Lebeaupin, P. Séjalon, Lattara et l'Étrurie. Nouvelles données sur l'implantation d'un comptoir vers 500 av. J.-C. *In* : Thierry Janin et Michel Py (coord.), Lattara/Lattes (Hérault), Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 45-70.

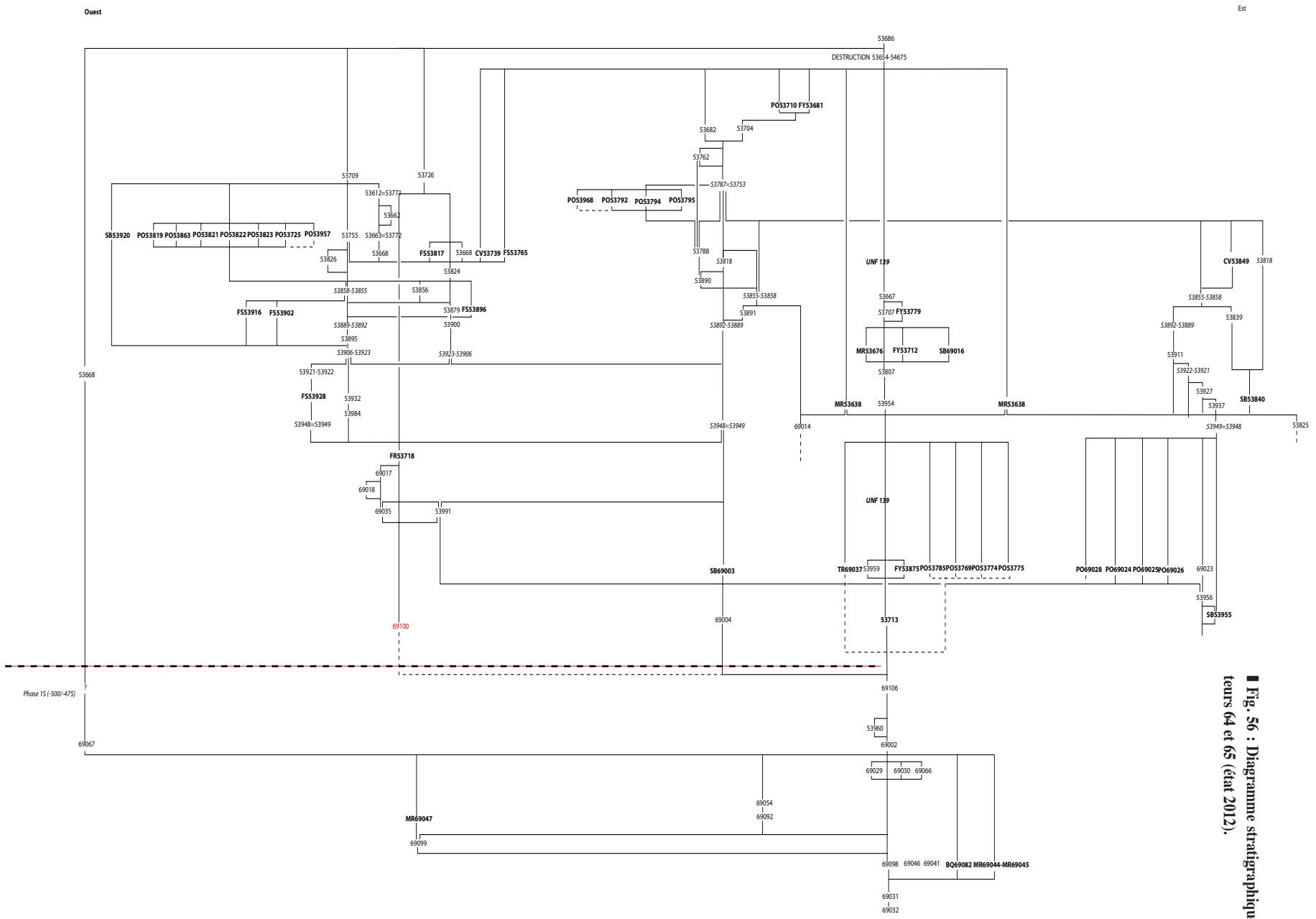
Newman, Silvéreano 2010 : C. Newman, S. Silvéreano (dir.), Lattes-Mas de Causse, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Montpellier, Service Regional de l'Archéologie Languedoc-Roussillon, 2010, 418 p.

Py 2009 : M. Py, Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains, Paris, Errance, 2009, 343 p.

Phase 1R (-475/-450)



■ Fig. 55 : Diagramme stratigraphique des secteurs 70 et 71 (état 2012).



■ Fig. 56 : Diagramme stratigraphique des sections 64 et 65 (état 2012).

INVENTAIRES

Us 53825

– **Inventaire** : Faune : 6 os. Céramique : 132 fr. [portoirs 4364, 4382, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore ibérique ; 75 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 76.5%, amphores 23.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 13.9%, tournée commune 11.9%, non tournée 74.3%

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 1 anse
- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543
- céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423
- céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS
- céramique grise monochrome : 1 fond
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords et 1 décor
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord
- amphore étrusque : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 anse et 14 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53820

– **Inventaire** : Faune : 1 os. Céramique : 23 fr. [portoirs 4365, 4382].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments de céramique commune massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie** :

- mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 621
- amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53883

– **Inventaire** : Faune : 5 os. Céramique : 6 fr. [portoirs 4394, 4386].

– **Comptages** : 4 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque .

– **Typologie** :

- amphore massaliète : 1 anse
- amphore étrusque : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

Us 53877

– **Inventaire** : Céramique : 5 fr. [portoir 4394].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53873

– **Inventaire** : Faune : 15 os ; 1 coquillage. Céramique : 64 fr. [portoirs 4394, 4382, 4387].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique ibérique peinte ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413 ; 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 décor
- céramique ibérique peinte : 1 décor
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse
- amphore étrusque : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 frag ibé-peinte décoré de bandes parallèles

1 frag cl-p subgéométrique rhodanien ?.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53879

– **Inventaire** : Faune : 14 os. Céramique : 44 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 22 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a ; 1 fond et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 6 tessons d'amphores A-ETR 3 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques :**

le fond a-etr 4 est percé, entonnoir.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53875

– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4394].

– **Comptages** : 1 fragment de mortier massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie :**

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623a
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 3C.

Us 53878

– **Inventaire** : *Faune* : 3 os. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420.

Us 53912

– **Inventaire** : *Faune* : 90 os ; 6 coquillages. *Céramique* : 59 fr. [portoirs 4409, 4382, 3972, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 fond et 1 décor
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 11 tessons d'amphores A-ETR 4.

Us 53936

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 15 fr. [portoirs 4408, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.

Us 53934

– **Inventaire** : *Faune* : 7 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4408, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 542
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe carénée CL-MAS 222
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Remarques :**

1 tesson gr-mono et 1 bord cnt-lor C2 collent avec us 53925.

Us 53927

– **Inventaire** : *Faune* : 5 os. *Céramique* : 30 fr. [portoirs 4399, 4382].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments de céramique commune massaliète ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe-skyphos CL-MAS 429c
- *mortier massaliète* : 1 mortier CL-MAS 623b
- *amphore étrusque* : 1 anse et 10 tessons d'amphores A-ETR 3C.

Us 53926

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4408, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 fond de coupe à tige AT-VN
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

Us 53925

– **Inventaire** : Faune : 9 os. Céramique : 82 fr. [portoirs 4408, 4382, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 34 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore grecque ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3
- *amphore grecque* : 1 fond
- *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd4d
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord et 9 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 25 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 tesson gr-mono métalléscent colle avec us 53934

1 bord cnt-lor C1 colle avec us 53934.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53924

– **Inventaire** : Faune : 1 coquillage. Céramique : 4 fr. [portoirs 4399, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c.

Us 53923

– **Inventaire** : Faune : 4 os ; 3 coquillages. Céramique : 31 fr. [portoirs 4409, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6d
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord, 2 anses et 4 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Remarques** :

1 bord gr-mono 6d avec trou de réparation.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53919

– **Inventaire** : Faune : 1 os ; 2 coquillages. Céramique : 21 fr. [portoirs 4399, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53917

– **Inventaire** : Faune : 25 os. Céramique : 55 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique attique ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 bord d'Acrocup AT-FR Ky11
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3
- *céramique italique à vernis noir* : 1 complet
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1

• *amphore étrusque* : 8 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 9 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques :**

1 bord gr-mono 3 metallescent

1 complet ital-vn n.c. colle avec us 53753, associé à 53753.

– **Datation :** -475/-475.

Us 53913

– **Inventaire :** *Faune* : 54 os. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4399, 4382, 3981, 3972].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

• *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 tessons d'amphores A-ETR 4.

Us 53911

– **Inventaire :** *Céramique* : 45 fr. [portoir 4409].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique commune étrusque ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

• *céramique commune étrusque* : 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 fond

• *amphore étrusque* : 1 anse et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 10 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Remarques :**

1 fond com-etr colle avec us 53905

vérifier si autres collages !.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53907

– **Inventaire :** *Faune* : 11 os. *Céramique* : 16 fr. [portoirs 4394, 4382, 4386].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

• *céramique à pâte claire* : 1 fond.

Us 53905

– **Inventaire :** *Faune* : 86 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 289 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972, 4387].

– **Comptages :** 5 fragments de céramique grecque orientale ; 5 fragments de céramique grise monochrome ; 18 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 19 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique commune étrusque ; 50 fragments d'amphore étrusque ; 44 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 128 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques :** *Sur le total des fragments* : vaisselle 63.3%, amphores 36.7%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 16.4%, tournée commune 13.7%, non tournée 69.9%

– **Typologie :**

• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond de coupelle AT-VN 899-920

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe CL-MAS 230 ; 1 bord et 1 anse d'olpés CL-MAS 522 ; 3 bords de cruches CL-MAS 543 ; 1 fond

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 bord, 1 fond et 1 anse

• *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a ; 1 bord et 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 4 fonds et 1 anse

• *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 1 anse

• *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 19 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 23 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 3 tessons d'amphores A-ETR 5 ; 1 bord.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53956

– **Inventaire :** *Céramique* : 1 fr. [portoir 4436].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique commune italique .

– **Typologie :**

• *céramique commune grecque* : 1 bord de chytra COM-GRE 1.

– **Remarques :**

1 bd com-gre voir Ampurias.

Us 69005

– **Inventaire :** *Faune* : 24 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4421, 4446].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69011

– **Inventaire** : Faune : 22 os (2 sacs). Céramique : 12 fr. [portoirs 4421, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire : 1 fond de cruche CL-MAS
- céramique grise monochrome : 1 fond
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a.

– **Datation** : -500/-475.

Us 53941

– **Inventaire** : Céramique : 8 fr. [portoir 4421].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire peinte : 1 décor
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69099

– **Inventaire** : Faune : 3 os. Os : 1 tortue. Céramique : 35 fr. [portoirs 4425, 4446, 3981, 3626].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire : 1 fond de cruche CL-MAS
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord.

Us 69098

– **Inventaire** : Céramique : 9 fr. [portoir 4425].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .

Us 69093

– **Inventaire** : Faune : 15 os ; 1 coquillage. Céramique : 34 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique commune massaliète : 1 bord de jarre CL-MAS 512 var.
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69092

– **Inventaire** : Faune : 2 os ; 1 coquillage. Céramique : 27 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- amphore massaliète : 1 anse.

Us 69067

– **Inventaire** : Faune : 32 os. Céramique : 90 fr. [portoirs 4425, 4446, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 5 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grecque orientale ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'autres amphores ; 12 fragments d'amphore étrusque ; 27 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 bord
- bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4
- céramique à pâte claire : 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 551 ; 2 anses
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- céramique grecque orientale : 1 bord
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords, 1 fond et 1 décor
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2

• *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– *Remarques* :

revoir le bord grec-or n.c.

– *Datation* : -475/-450.

Us 53983

– *Inventaire* : *Faune* : 5 os. *Céramique* : 34 fr. [portoirs 4433, 4444, 3981].

– *Comptages* : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord et 1 fond

• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

– *Datation* : -475/-450.

Us 53713

– *Inventaire* : *Céramique* : 39 fr. [portoir 4433].

– *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 21 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c

• *amphore étrusque* : 10 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 anses et 11 tessons d'amphores A-ETR 4.

– *Datation* : -475/-450.

Us 69100

– *Inventaire* : *Faune* : 8 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 54 fr. [portoirs 4433, 4446, 4387].

– *Comptages* : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord

• *amphore étrusque* : 2 bords d'amphores A-ETR 4.

– *Datation* : -475/-475.

Us 69040

– *Inventaire* : *Faune* : 50 os. *Céramique* : 100 fr. [portoirs 4433, 4446, 3981].

– *Comptages* : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 18 fragments d'amphore étrusque ; 33 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Statistiques* : *Sur le total des fragments* : vaisselle 42%, amphores 58%

– *Typologie* :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de coupe AT-VN

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425

• *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS

• *céramique grise monochrome* : 2 fonds

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 fond et 2 anses.

– *Datation* : -475/-450.

Us 69054

– *Inventaire* : *Faune* : 19 os. *Céramique* : 48 fr. [portoirs 4433, 4446, 3981].

– *Comptages* : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 20 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord.

– *Datation* : -475/-475.

Us 69012

– *Inventaire* : *Faune* : 15 os. *Os* : 1 tortue. *Céramique* : 16 fr. [portoirs 4425, 4446, 3626].

– *Comptages* : 1 fragment de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– *Typologie* :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1b
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69013

- *Inventaire* : *Céramique* : 14 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69053

- *Inventaire* : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4425, 4446].
- *Comptages* : 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 2 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69036

- *Inventaire* : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 4 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète .
- *Datation* : -475/-450.

Us 69017

- *Inventaire* : *Faune* : 2 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
- *Comptages* : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique .
- *Typologie* :
- *céramique à pâte claire* : 1 fond.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69014

- *Inventaire* : *Céramique* : 7 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69007

- *Inventaire* : *Céramique* : 9 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.
- *Datation* : -475/-450.

Us 69018

- *Inventaire* : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 10 fr. [portoirs 4425, 4446].
- *Comptages* : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69038

- *Inventaire* : *Faune* : 2 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4425, 4446, 4387].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore grecque .
- *Typologie* :
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 tesson d'amphore A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

Us 69004

- *Inventaire* : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4425, 4446].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée

du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe-skyphos CL-MAS 429c
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.

– **Datation :** -475/-450.

Us 69097

– **Inventaire :** *Céramique* : 17 fr. [portoir 4425].

– **Comptages :** 4 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.

Us 53981

– **Inventaire :** *Céramique* : 59 fr. [portoir 4421].

– **Comptages :** 22 fragments d'amphore étrusque ; 34 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 anses
- *amphore étrusque* : 3 anses et 34 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53994

– **Inventaire :** *Céramique* : 12 fr. [portoir 4419].

– **Comptages :** 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53991

– **Inventaire :** *Faune* : 12 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 25 fr. [portoirs 4419, 4382, 4387].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 7 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord
- *amphore étrusque* : 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53949

– **Inventaire :** *Faune* : 11 os. *Céramique* : 28 fr. [portoirs 4419, 4382].

– **Comptages :** 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 19 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3
- *amphore étrusque* : 1 anse et 6 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 fond et 3 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques :**

1 fond a-etr 4 percé.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53972

– **Inventaire :** *Céramique* : 45 fr. [portoir 4419].

– **Comptages :** 25 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique .

– **Typologie :**

- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C.

Us 53885

– **Inventaire :** *Faune* : 2 os. *Céramique* : 22 fr. [portoirs 4410, 4382, 3972].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique commune italique ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord.

– **Datation :** -475/-450.

Us 53909

– **Inventaire :** *Céramique* : 15 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53901

– **Inventaire** : Faune : 31 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 64 fr. [portoirs 4410, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 29 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *bucchero nero* : 1 bord de bol B-NERO Bo3 var.
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords et 1 décor.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53931

– **Inventaire** : Faune : 1 os. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4410, 3972].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53970

– **Inventaire** : *Céramique* : 30 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 18 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
- *amphore étrusque* : 1 fond et 5 tessons d'amphores A-ETR 3 ; 3 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53943

– **Inventaire** : *Céramique* : 9 fr. [portoir 4410].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53952

– **Inventaire** : Faune : 11 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4410, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.

Us 53929

– **Inventaire** : Faune : 13 os (2sacs) ; 1 coquillage. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4410, 4382, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53900

– **Inventaire** : *Céramique* : 11 fr. [portoir 4399].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53959

– **Inventaire** : Faune : 2 os. *Terre* : 4 frag. de torchis. *Céramique* : 7 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique commune italique ; 4 fragments d'amphore grecque ; 1 fragment d'amphore ibérique .

– **Typologie :**

- *mortier grec* : 1 bord de mortier COM-GRE 7
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord et 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord, 1 fond, 1 anse et 5 tessons d'amphores A-ETR 3C.

– **Remarques :**

1 bord mortier grec surcruit avec coulure.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53937

– **Inventaire** : *Faune* : 26 os (2sacs). *Céramique* : 45 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 22 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de cruche CL-MAS 520
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord, 1 fond et 1 décor
- *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 anse et 4 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53921

– **Inventaire** : *Faune* : 9 os. *Céramique* : 33 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 décor.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53953

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 11 fr. [portoirs 4410, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental *Remarques* : VERIFIER IDENTIFICATION «A-ITAL» (à passer en «intrusion» si besoin est).

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53920

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4409, 3981].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53922

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53935

– **Inventaire** : *Céramique* : 6 fr. [portoir 4409].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53914

– **Inventaire** : *Faune* : 3 os. *Céramique* : 5 fr. [portoirs ?, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 53928

– **Inventaire :** *Faune* : 2 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4409, 4382].

– **Comptages :** 4 fragments d'amphore massaliète .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.
- **Datation :** -475/-450.

Us 53899

– **Inventaire :** *Céramique* : 8 fr. [portoir 4399].

– **Comptages :** 3 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète .

Us 53904

– **Inventaire :** *Céramique* : 2 fr. [portoir 4409].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420.

Us 53897

– **Inventaire :** *Faune* : 9 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 28 fr. [portoirs 4395, 4382, 4387].

– **Comptages :** 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.

Us 53954

– **Inventaire :** *Faune* : 3 os. *Céramique* : 26 fr. [portoirs 4410, 4382].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe CL-MAS
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.
- **Datation :** -475/-450.

Us 53894

– **Inventaire :** *Faune* : 113 os (2saacs macro) ; 2 coquillages. *Céramique* : 89 fr. [portoirs ?, 4410, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages :** 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 26 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de skyphos AT-VN 334-349
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 552
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2
- *amphore étrusque* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.
- **Datation :** -475/-450.

Us 53888

– **Inventaire :** *Faune* : 1 os. *Céramique* : 39 fr. [portoirs 4394, 4382].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 3 anses
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4.
- **Datation :** -475/-450.

Us 53876

– **Inventaire** : Faune : 14 os ; 1 coquillage. Céramique : 72 fr. [portoirs 4399, 4382, 3972, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 25 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à figures rouges : 1 décor

• céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord d'olpé AT-VN

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de coupe CL-MAS

• céramique grise monochrome : 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 bord

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord, 1 fond et 1 décor

• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1

• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Remarques** :

1 bord gr-mono 2a à pâte très micacée.

Us 53855

– **Inventaire** : Faune : 2 os. Céramique : 13 fr. [portoirs 4395, 4382].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à figures rouges : 1 bord

• céramique à pâte claire : 1 anse

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53842

– **Inventaire** : Faune : 17 os ; 3 coquillages. Céramique : 65 fr. [portoirs 4395, 4382, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 25 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543

• mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 623c

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 3 fonds

• amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd3

• amphore étrusque : 1 anse.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53895

– **Inventaire** : Faune : 34 os ; 3 coquillages. Os : 1 tortue. Céramique : 86 fr. [portoirs 4395, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].

– **Comptages** : 3 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 48 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• céramique attique à vernis noir : 1 fond d'Acrocup AT-VN 442-445

• bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo4 ; 1 anse de kylix B-NERO Ky5

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b

• céramique non tournée du Languedoc oriental : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 4 bords, 2 fonds et 1 décor

• amphore étrusque : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53892

– **Inventaire** : Faune : 54 os (2sacs macro) ; 3 coquillages. Céramique : 216 fr. [portoirs 4395, 4410, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 25 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 37 fragments d'amphore étrusque ; 31 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 89 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 63%, amphores 37%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 12.5%, tournée commune 22.1%, non tournée 65.4%

– **Typologie** :

• céramique attique à vernis noir : 1 anse de coupe AT-VN

• céramique à pâte claire : 1 bord et 1 fond

• céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse

- *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1a
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord, 2 fonds et 1 décor
 - *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53906

- **Inventaire** : *Faune* : 64 os ; 1 coquillage. *Os* : 2 tortue. *Céramique* : 101 fr. [portoirs 4410, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].
- **Comptages** : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 19 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 38 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 62.4%, amphores 37.6%
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord et 1 décor
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de cratère GR-MONO 7 var.
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 fond.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53910

- **Inventaire** : *Faune* : 16 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 54 fr. [portoirs 4410, 4382, 3981, 4387].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire* : 1 anse
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 fond
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 1 fond et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53940

- **Inventaire** : *Faune* : 25 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 127 fr. [portoirs ?, 4382, 3972, 4337].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 59 fragments d'amphore étrusque ; 20 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 30 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 32.3%, amphores 67.7%
- **Typologie** :
- *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
 - *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 623c
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 fond
 - *amphore ibérique* : 1 bord d'amphore A-IBE bd2b ; 1 bord d'amphore A-IBE bd3a
 - *amphore massaliète* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 1 bord et 2 anses d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53948

- **Inventaire** : *Faune* : 51 os ; 6 coquillages (2sacs). *Céramique* : 208 fr. [portoirs 4421, 4382, 3981, 3972, 4387].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 70 fragments d'amphore étrusque ; 42 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 79 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 43.8%, amphores 56.2%
- **Typologie** :
- *céramique attique à vernis noir* : 1 fond
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de bol CL-MAS 321
 - *céramique à pâte claire peinte* : 4 fonds de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2f
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord et 1 anse
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53960

– **Inventaire** : Faune : 167 os ; 20 coquillages. Os : 1 tortue. Remarques : 2 sacs pour avi et ichtyo. Céramique : 762 fr. [portoirs 4437, 4438, 4444, 4382, 3981, 3972, 4387, 3626].

– **Comptages** : 2 fragments de bucchero nero ; 4 fragments de céramique grecque orientale ; 29 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 24 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique ibérique peinte ; 65 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 330 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore grecque ; 64 fragments d'amphore massaliète ; 51 fragments d'amphore ibérique ; 164 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 40.9%, amphores 59.1%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 25.6%, tournée commune 21.8%, non tournée 52.6%

– **Typologie** :

- céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0
- céramique attique à vernis noir : 4 bords de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 3 bords et 4 anses de coupes AT-VN ; 1 fond de coupe à tige AT-VN
- bucchero nero : 1 bord de bol B-NERO Bo5 ; 1 bord de canthare B-NERO Ct3e var.
- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 1 bord et 1 fond de cruches CL-MAS
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 2 anses
- céramique commune étrusque : 2 bords de mortiers COM-ETR
- céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
- céramique grise monochrome : 1 bord d'olpé GR-MONO 10 var. ; 1 bord de coupe GR-MONO 2a ; 1 coupe GR-MONO 2b
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 8 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 8 bords, 6 fonds et 1 anse
- amphore grecque : 1 bord d'amphore A-GRE n.c. ; 1 anse
- amphore ibérique : 1 tesson de graffite A-IBE
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 fond et 3 anses
- amphore étrusque : 2 bords, 2 fonds et 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 7 bords et 4 anses d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -500/-475.

Us 53964

– **Inventaire** : Faune : 320 os ; 40 coquillages. Céramique : 1728 fr. [portoirs 4438, 4439, 4440, 4441, 4442, 4444, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de bucchero nero ; 7 fragments de céramique grecque orientale ; 11 fragments de céramique grise monochrome ; 77 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique ibérique peinte ; 54 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments de céramique commune massaliète ; 428 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 426 fragments d'amphore massaliète ; 186 fragments d'amphore ibérique ; 3 fragments d'autres amphores ; 511 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 39.6%, amphores 60.4%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 16.7%, tournée commune 8.6%, non tournée 74.7%

– **Typologie** :

- céramique attique à figures noires : 1 bord de coupe AT-FN Ky0
- céramique attique à vernis noir : 2 bords de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de coupe type C AT-VN 414-431 ; 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 var.
- autre céramique à vernis noir : 1 anse
- bucchero nero : 1 anse
- céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414 ; 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 fond et 1 anse
- céramique à pâte claire peinte : 3 bords de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord, 3 fonds et 4 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 8 bords de coupe à anses CL-MAS 429b ; 2 bords d'olpés CL-MAS 521 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 anse de cruche CL-MAS
- céramique commune grecque : 1 bord de chytra COM-GRE 1
- céramique grecque orientale : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a ; 1 bord de kylix GREC-OR Ky0 ; 1 bord ; 2 tessons d'olpés GREC-OR
- céramique grise monochrome : 1 fond de coupe GR-MONO 5
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 18 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 5 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 6 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 13 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 16 bords, 21 fonds et 9 décors
- amphore ibérique : 1 bord d'amphore A-IBE bd2a ; 1 bord d'amphore A-IBE bd3a
- amphore massaliète : 2 bords d'amphores A-MAS bd1 ; 14 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 7 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 2 fonds et 12 anses
- amphore étrusque : 2 bords, 2 fonds et 1 anse d'amphores A-ETR 3C ; 11 bords, 5 fonds et 10 anses d'amphores A-ETR 4 ; 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 5.

– **Remarques** :

1 anse autre-vn à revoir.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69002

– **Inventaire** : Faune : 65 os ; 3 coquillages. Céramique : 168 fr. [portoirs 4425, 4446, 3972, 4387].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique grise monochrome ; 13 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 22 fragments d'amphore étrusque ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore ibérique ; 89 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental Remarques : gr-mono métalléscente (surcuits ?).

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 70.2%, amphores 29.8%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 16.9%, tournée commune 7.6%, non tournée 75.4%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414 ; 3 bords de coupe à anses CL-MAS 420 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 425
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 3 bords, 2 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C.

– **Datation** : -500/-475.

Us 69022

– **Inventaire** : Faune : 54 os ; 7 coquillages. *Céramique* : 342 fr. [portoirs 4436, 4446, 3972, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique ibérique peinte ; 22 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 1 fragment de mortier massaliète ; 111 fragments d'amphore étrusque ; 60 fragments d'amphore massaliète ; 48 fragments d'amphore ibérique ; 71 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 36%, amphores 64%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 22%, tournée commune 20.3%, non tournée 57.7%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 2 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 527b ; 1 anse
- *céramique commune étrusque* : 1 bord d'urne COM-ETR 1
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de cratère GR-MONO 7
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords, 3 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 fonds et 4 anses
- *amphore étrusque* : 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords et 3 anses d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 69033

– **Inventaire** : Faune : 25 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 171 fr. [portoirs 4435, 4446, 4387].

– **Comptages** : 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment de mortier étrusque ; 61 fragments d'amphore étrusque ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 13 fragments d'amphore ibérique ; 58 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 43.3%, amphores 56.7%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 323 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 fond et 1 anse de coupes CL-MAS
- *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3c
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 5 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 3 bords, 1 fond et 1 décor
- *amphore ibérique* : 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 fonds
- *amphore étrusque* : 1 bord et 3 anses d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53889

– **Inventaire** : Faune : 35 os (2sacs) ; 1 coquillage. *Céramique* : 109 fr. [portoirs 4394, 4382, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 8 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier massaliète ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 31 fragments d'amphore étrusque ; 27 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental *Remarques* : comptages à revoir !.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 44%, amphores 56%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C1c ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3b ; 2 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Remarques** :

US A REVOIR EN ENTIER !!!.

Us 53893

- *Inventaire* : *Céramique* : 3 fr. [portoir 4395].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53788

- *Inventaire* : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 6 fr. [portoirs 4395, 4382].
- *Comptages* : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53884

- *Inventaire* : *Faune* : 10 os (3sacs). *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4395, 4382].
- *Comptages* : 2 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53874

- *Inventaire* : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4395].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 53838

- *Inventaire* : *Céramique* : 2 fr. [portoir 4395].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53882

- *Inventaire* : *Céramique* : 4 fr. [portoir 4410].
- *Comptages* : 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 53902

- *Inventaire* : *Faune* : 4 os. *Céramique* : 3 fr. [portoirs 4410, 4382].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69039

- *Inventaire* : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 69077

- *Inventaire* : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 69078

- *Inventaire* : *Céramique* : 4 fr. [portoir 4425].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.
- *Datation* : -475/-450.

Us 53864

- *Inventaire* : *Céramique* : 1 fr. [portoir 4419].
- *Comptages* : 1 fragment d'amphore étrusque .

Us 53932

- *Inventaire* : *Faune* : 9 os. *Os* : 3 tortue. *Céramique* : 8 fr. [portoirs 4421, 4444, 3626].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque .
- *Typologie* :
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540.
- *Datation* : -475/-450.

Us 53992

- *Inventaire* : *Céramique* : 12 fr. [portoir 4410].
- *Comptages* : 10 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque .
- *Typologie* :
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 anse.
- *Datation* : -475/-450.

Us 53995

-
- *Inventaire : Céramique* : 2 fr. [portoir 4419].
 - *Comptages* : 2 fragments d'amphore massaliète .
 - *Typologie* :
 - *amphore massaliète* : 1 fond.
 - *Datation* : -475/-450.

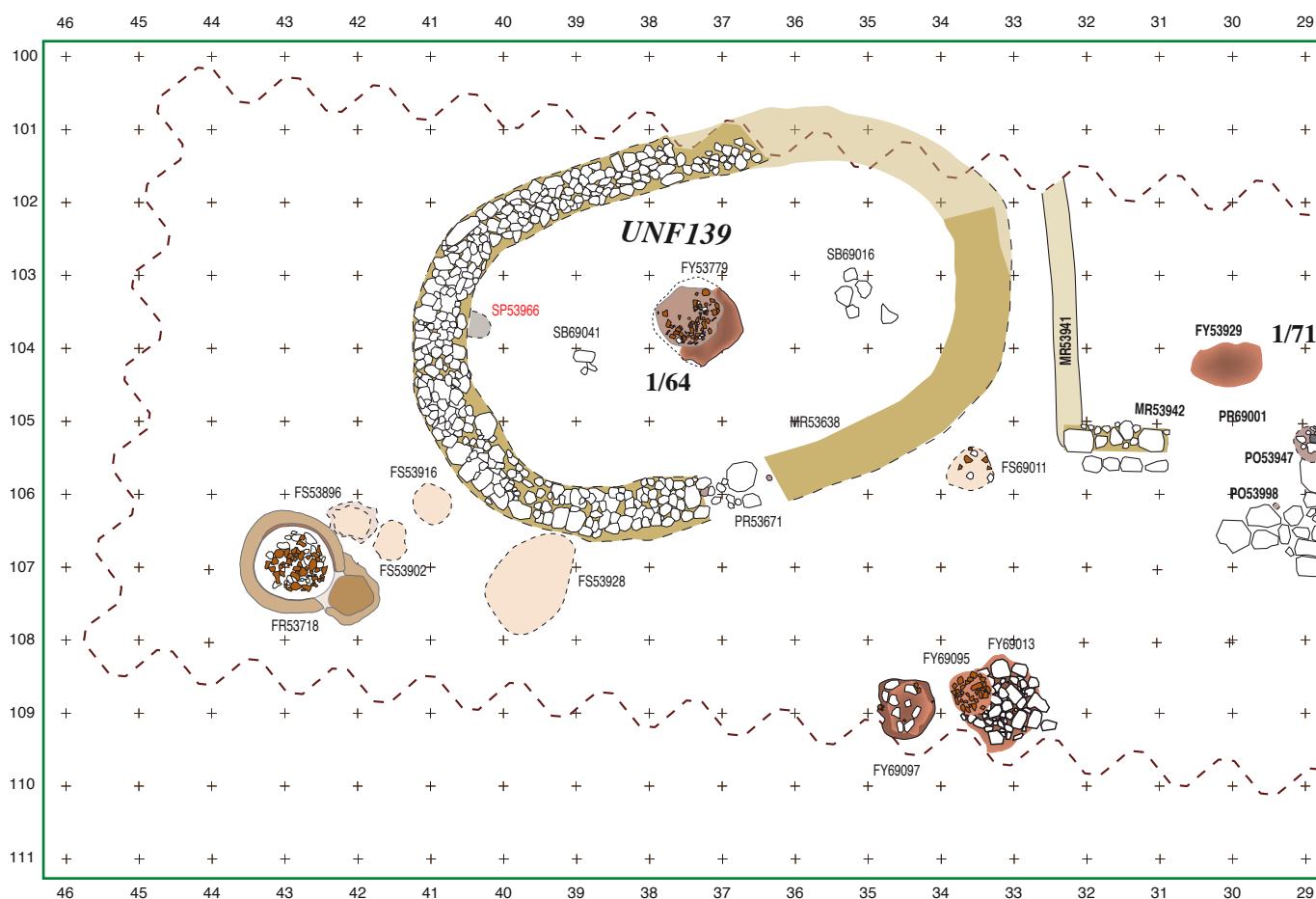
RECHERCHES SUR L'HABITAT ANCIEN DE LATTES.

La sépulture SP53966 (Zone 1, secteur 64).

Elsa Ciesielski

INTRODUCTION

La sépulture SP53966 a été mise au jour dans la partie occidentale de la zone 1 (secteur 64), et plus précisément à l'aplomb de l'extrémité ouest de la construction bi-absidiale (UNF 139) du deuxième quart du V^e s. av. n. ère (**Fig. 1**)



■ Fig. 1 : Localisation de la sépulture SP53966 dans la partie occidentale de la zone 1.

Aucune signalisation ou limite de fosse n'a été vue dans les couches supérieures ce qui explique l'enlèvement partiel du squelette lors de sa découverte au cours de la fouille des US 53954 (remblais de nivellement) et 53960 (couche de destruction). Un fragment d'humérus gauche (moitié distale), de même taille que l'humérus droit de SP53966, à d'ailleurs été retrouvé lors du tri de la faune de l'US53960.

1. MÉTHODES DE TERRAIN

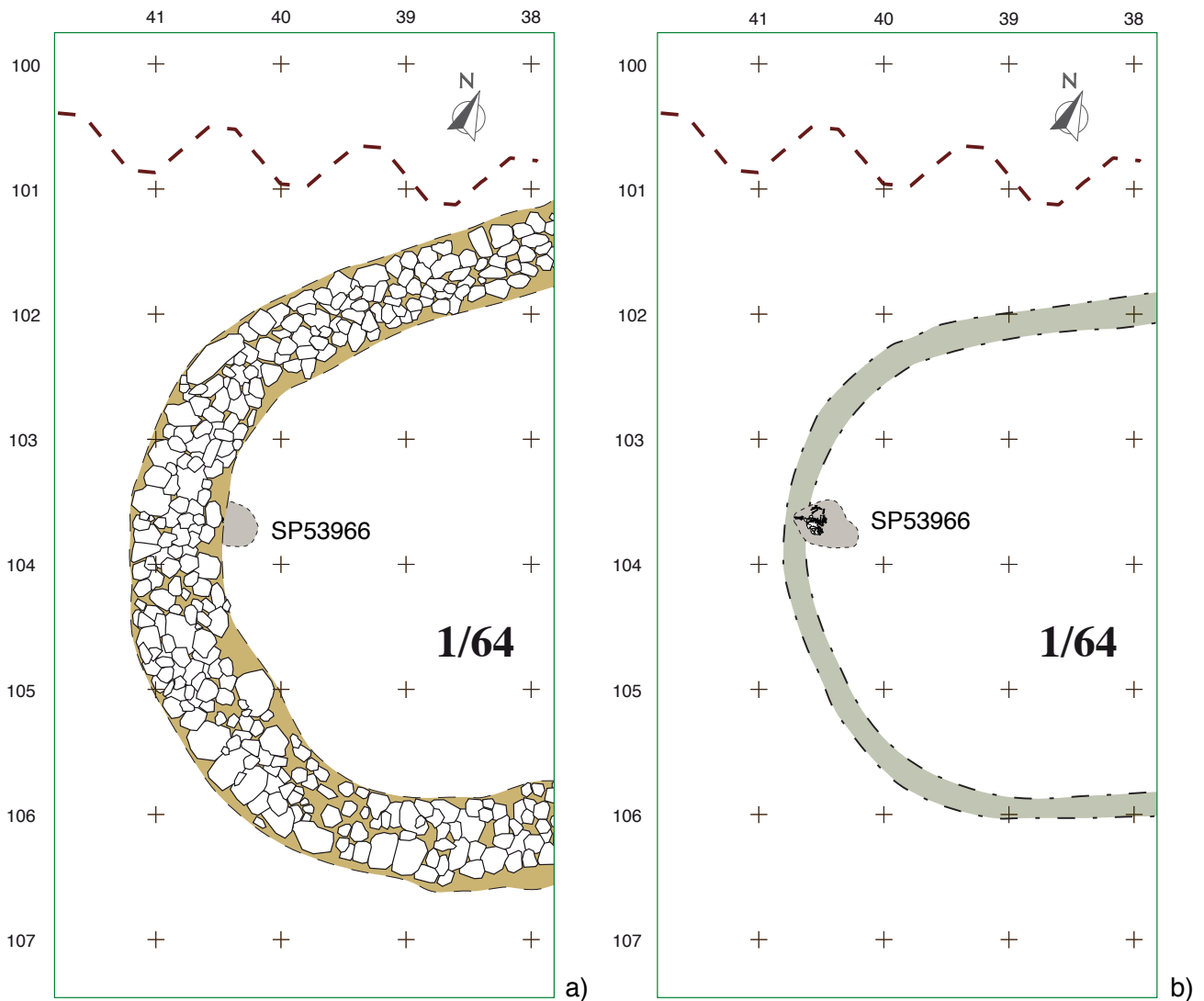
La fouille a été réalisée avec les méthodes généralement employées pour les sujets immatures : fouille fine, décapages successifs où chaque pièce osseuse est reportée sur des relevés à l'échelle 1/1 réalisés à partir de photographies remises à l'échelle, démontages avec enregistrements des orientations anatomiques et des profondeurs des ossements, réalisation de deux coupes perpendiculaires, tamisage des sédiments à 500 μm . À propos du tamisage à 500 μm , notons qu'aucun vestige osseux n'a été retrouvé dans les refus de tamis inférieur à 1 mm (ce qui avait déjà été le cas lors de l'étude de la sépulture SP54787 de la maison à cour 5410 lors de la campagne 2011). D'après Véronique Fabre (communication personnelle) ce résultat n'est pas étonnant puisqu'il faut trier le refus de 500 μm sous loupe binoculaire, ce qui dans l'absolu pourra être réalisé sur les sépultures évoquées puisque par précaution nous avons gardé les refus de tamis triés.

Lors de la fouille de la sépulture, un certain nombre d'ossements de la voûte crânienne sont apparus assez bien conservés mais très fragmentés. La présence de Julie Touzeau (restauratrice *Materia Viva* Toulouse) au laboratoire du chantier a permis de tester une technique de consolidation de ces ossements avant démontage (application d'une résine acrylique en émulsion dans de l'eau et de bandelettes entre les différents fragments d'un élément osseux). Cette technique a été testée dans le but de pouvoir prendre des mesures au cours de l'étude en laboratoire. Ceci, non pas dans le but d'une étude morphométrique, mais dans le but d'accumuler des données qui sont souvent absentes sur ce type de sujet. En effet, dans la plupart des cas le crâne est plus haut que le reste des ossements, ce qui entraîne souvent sa destruction, sa présence étant attestée seulement par les multiples fragments retrouvés dans la terre récupérée après la découverte de la sépulture plutôt qu'en place sur le terrain. Il nous a semblé que dans le cadre d'un chantier archéologique programmé, qui dispose *a priori* de contraintes de temps moins importantes que les chantiers préventifs, il était important d'appliquer un des principes fondamentaux de l'archéo-anthropologie, celui de la construction des référentiels des populations locales au fur et à mesure des découvertes. Un incident technique (déplacement des effets personnels des chercheurs dans les bureaux au cours d'une opération de nettoyage, qui a eu pour conséquence l'écrasement sous un carton d'une partie de ces ossements !) a malheureusement empêché l'aboutissement de cette démarche.

2. STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

D'après sa position stratigraphique, le creusement a été effectué à partir de l'US 53954 datée du deuxième quart du V^e s. av. n. ère. Il se termine au niveau de la limite entre les US 53960 (2^{ème} quart du V^e s. av. n. ère) et 69032 (1^{er} quart du V^e s. av. n. ère), à une cote de -4,445 m pour l'os le plus profond. Ce creusement vient aussi en partie sur le comblement 69038 de la tranchée TR69037 (qui matérialise un 1^{er} état dans la construction du bâtiment, daté du 2^{ème} quart du V^e s. av. n. ère). On peut donc positionner cette inhumation dans le deuxième quart du V^e s. av. n. ère après la destruction du premier état du bâtiment (**Fig. 2**). On envisage son installation avant la réalisation de la tranchée TR53716 et la pose du solin (53756) du mur MR 53638 (phase 1R 2^{ème} état) puisque le membre inférieur gauche est à l'aplomb d'une partie du solin (**Fig. 2**)

Une première limite de creusement (53967) a été distinguée juste après la découverte (**Fig. 3**). Sa forme est irrégulière, globalement elliptique avec un grand axe E-O d'environ 45 cm et un second, plus petit, d'environ 23 cm. Il faut toutefois noter que la recherche de cette limite n'était pas évidente puisque le comblement (53965) se



■ Fig. 2 : Situation de la sépulture au regard des deux états successifs de l'UNF139.

différençait très peu de l'encaissant (US 53954 et 53960). Au cours de la fouille, le creusement semblait se rétrécir dans la zone ouest (**Fig. 3**). Il est de forme elliptique et mesure environ 27 cm sur l'axe SSE-NNO et 16 cm sur l'autre axe. Enfin, lors de la vérification finale c'est-à-dire lors de la fouille de la couche sous-jacente (53960), d'autres ossements sont apparus, un ilium gauche et le membre inférieur gauche (ils n'avaient pas été recherchés car il nous semblait que la limite du creusement avait été atteinte et que leur absence résultait des circonstances de découverte). Leur présence indique que la limite ouest du creusement précédemment définie était erronée et que la limite réelle devait se trouver plus à l'ouest (**Fig. 3**); à moins que la position de ces éléments résulte d'une perturbation postérieure (ce qui ne semble pas envisageable étant donné leur logique anatomique). Quoiqu'il en soit il n'est pas possible de restituer la forme du creusement original et on doit considérer ces limites comme très incertaines.

Deux coupes (SSE-NNO et ENE-OSO) ont été réalisées (**Fig. 4**). La première ne montre pas de différence entre les altitudes de la tête et du membre inférieur droit. La seconde coupe, de l'humérus droit au membre inférieur gauche, indique une différence d'altitude de 6 cm, avec notamment une forte inclinaison de l'ilium gauche et du membre inférieur gauche vers l'ouest.

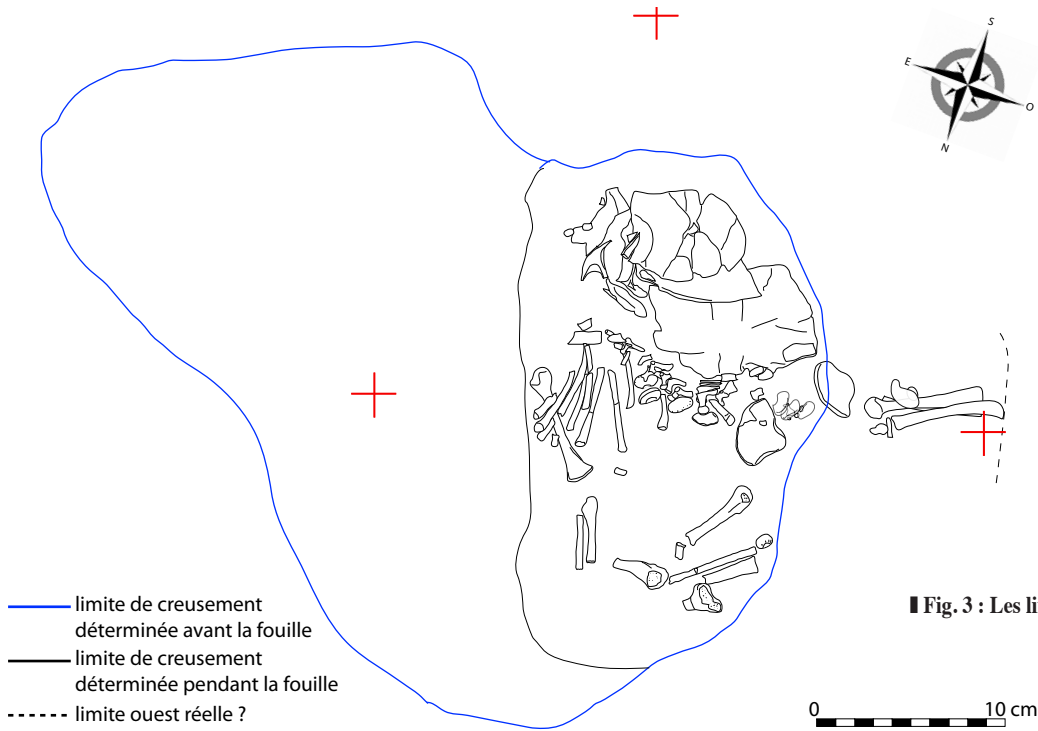


Fig. 3 : Les limites du creusement de la sépulture.

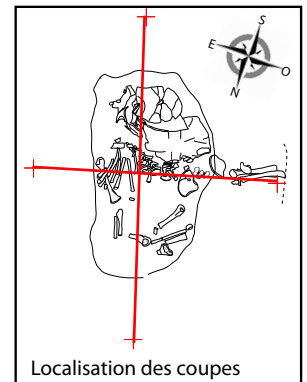
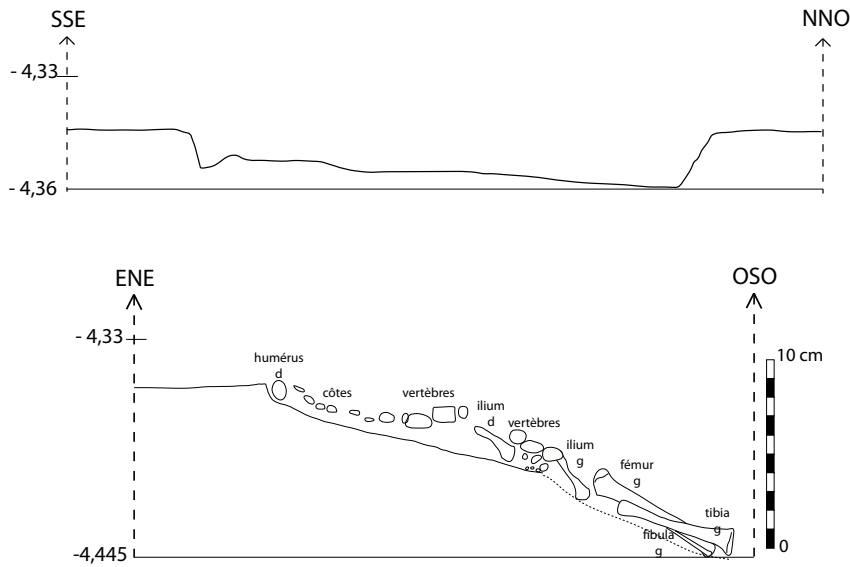


Fig. 4 : Coupes, dont coupe transversale avec position des ossements.

3. DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION

Pour plus de simplicité dans les descriptions d'orientations nous considérerons que l'axe allant de la tête au genou droit est S-N (au lieu de SSE-NNO) et que l'axe allant de l'humérus droit au genou gauche est E-O (au lieu de ENE-OSO) (Fig. 7).

Le sujet est déposé sur le côté droit, le torse légèrement incliné vers l'arrière, la tête au sud et les membres inférieurs au nord et à l'ouest (Fig. 5). Le membre supérieur droit est en extension et les membres inférieurs semblent refléter une position des jambes en «tailleur» : les cuisses sont en abduction et en semi-flexion et les genoux sont fortement fléchis ramenant les pieds au niveau de la région fessière. On imagine une rotation entre le bas du thorax et le bassin, avec le thorax reposant plutôt sur son côté droit légèrement postérieur et le bassin reposant plutôt sur sa face postérieure.



■ Fig. 5 : Détail du squelette de la sépulture SP53966.
Vue prise depuis le nord.

Le squelette (53966) présente une conservation anatomique moyenne (Fig. 6) mais les circonstances de découvertes ont entraînée la perte des informations spatiales d'une partie des ossements : ceux de la ceinture scapulaire, de la partie distale de l'avant-bras droit et de la main droite, d'une partie du membre supérieur gauche, du grill costal gauche et d'une partie du rachis (nous citons ces ossements puisque ce sont ceux qui ont été retrouvés dans le tamis de la terre récupérée après la découverte de la sépulture et avant la mise en œuvre de la fouille fine).

Nous allons continuer par une description de la situation des ossements conservés en place (Fig. 7) pour voir s'il est possible d'obtenir des informations sur la position initiale du sujet ainsi que sur les conditions d'inhumation et de décomposition du cadavre.

La tête osseuse est représentée par les deux héli-frontaux, un pariétal, une partie latérale gauche d'occipital, un fragment de temporal droit, deux osselets (malleus et incus d), un zygomatique droit, une partie du sphénoïde, un fragment de face (maxillaire ou mandibule) et quelques dents.

L'ensemble des os de la tête osseuse se répartit dans un rectangle d'environ 12 cm (axe S-E/N-O) par 8 cm (axe N-E/S-O). Les os de la face (maxillaire ou mandibule et zygomatique droit) et la partie antérieure des héli-frontaux sont en direction du S-E ce qui laisse envisager que la tête reposait sur son côté droit le regard dirigé vers le S-E.

Les éléments du neurocrâne, de la surface vers le fond de la fosse, sont l'héli-frontal gauche en vue antéro-supérieure, sur un fragment de sphénoïde lui-même sur l'héli-frontal droit qui apparaît en vue endocrânienne, le tout en partie sur le pariétal (droit ?) en vue endocrânienne. L'ensemble est disloqué et aucun volume n'est conservé (les os ayant été retrouvés quasiment les uns au contact des autres). On aurait donc un effondrement des héli-frontaux et peut-être un mouvement du pariétal légèrement vers le N-O dans le sens de la pente de la fosse.

Cependant un autre élément peut nous permettre de compléter cette interprétation. En effet, à l'est des éléments de la voûte on observe le zygomatique droit et un fragment de temporal droit. Si on envisage un dépôt initial sur le côté droit regard vers l'est il faut expliquer la position des héli-frontaux qui auraient dû, s'ils étaient tombés à la verticale de leur position initiale (dans le volume initial du bloc crânio-facial), se retrouver plus à l'est, ou sur le zygomatique et le temporal. Durant leur chute ils se sont donc déplacés vers l'ouest (sens de la pente) alors que le zygomatique et le temporal étaient déjà détachés.

Ces observations impliquent une position initiale de la tête plus à l'est avec au cours de la décomposition une migration de certains éléments (héli-frontaux et pariétal vers l'ouest et le bas de la pente).

L'effondrement des éléments crâniens sur eux-mêmes a pu se faire dans le volume initial de la tête, mais la mise à plat et la translation vers l'ouest (dans le sens de la pente) de certains d'entre eux nous orienteraient peut-être plutôt vers un mouvement dans un espace vide.

Aucun élément de la ceinture scapulaire n'a été retrouvé en place.

D'est en ouest, le rachis en place est représenté par 5 héli-arc neuraux et 2 corps de vertèbres thoraciques, 4 héli-arc neuraux et 5 corps de vertèbres lombaires, et 4 éléments de vertèbres sacrées (héli-arc neural, corps et aileron sacré). La logique anatomique est conservée, avec des connexions plus ou moins lâches : pour une position du thorax sur le côté droit les vertèbres thoraciques ont leurs héli-arc neuraux droits sous les gauches et leur corps en antérieur. On observe le même schéma pour les vertèbres lombaires, avec toutefois la partie inférieure de la colonne lombaire largement déconnectée de sa partie supérieure. En effet, les 3 corps inférieurs sont situés 2 cm à l'ouest des supérieurs et presque 1 cm plus profond, entre les deux iliums. Il y a donc une rupture entre la deuxième et la troisième vertèbre lombaire ainsi qu'une rotation puisque les corps des lombaires inférieures sont retrouvés avec leur bords antérieur en direction du nord-ouest alors que les thoraciques et les premières lombaires sont dans une position qui reflètent plutôt une position primaire avec les bords antérieurs vers le nord ou le nord-est.

Ceci peut s'expliquer par les contraintes dues à la position primaire envisagée. En effet si le thorax est sur son côté droit et le bassin sur sa face postérieure cela implique

LSS 2012
Zone 1 - Secteur 64 - SP 53966

VERTEBRES	arc droit	corps	arc gauche
C1			
C2			
C3			
C4			
C5			
C6			
C7			
rang indéterminé		1	

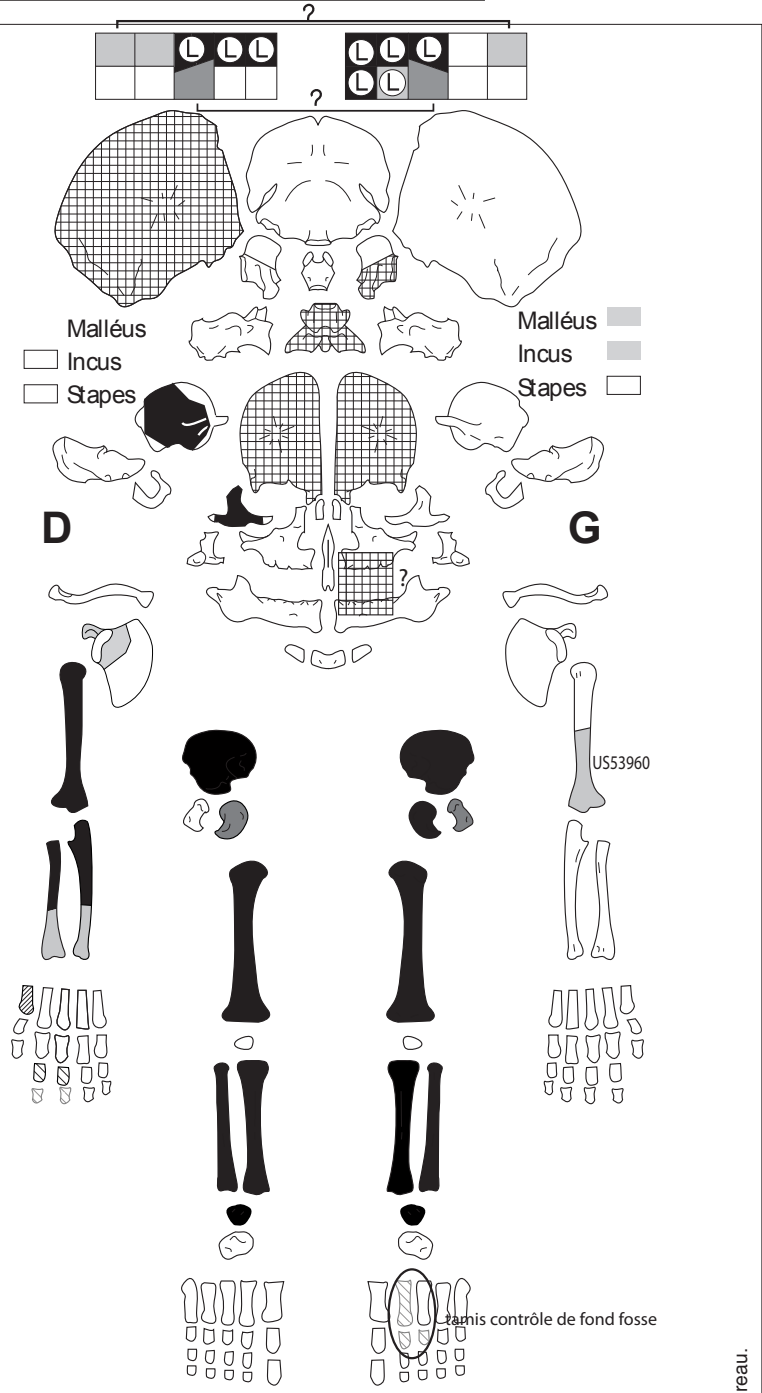
T1			
T2			
T3			
T4			
T5			
T6			
T7			
T8			
T9			
T10			
T11			
T12			
rang indéterminé	2	1	2

L1			
L2			
L3			
L4			
L5			
rang indéterminé	2		2

	aileron droit	arc droit	corps	arc gauche	aileron gauche
S1					
S2					
S3					
S4		d ou g			
S5					
rang indéterminé					

COTES	droite	gauche
T1		
T2		
T3		
T4		
T5		
T6		
T7		
T8		
T9		
T10		
T11		
T12		
rang indéterminé	6	4
côté indéterminé	fgts	

STERNUM	
manubrium	
sternèbres	



Commentaire :

- CONSERVATION OSSEUSE**
- Région identifiée avec certitude
 - *idem*, tamis pendant fouille
 - *idem*, tamis avant fouille
 - ▨ Région fragmentée
 - ▨ Situation exacte inconnue
 - ▨ Situation exacte inconnue, tamis avant fouille
 - ▨ Situation exacte inconnue, tamis pendant fouille

- LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**
- ① Germe présent *in situ*
 - Ⓛ Germe présent mais isolé
 - Ⓛ Un de ces élément est présent

■ Fig. 6 : Schéma de conservation du squelette de SP53966.

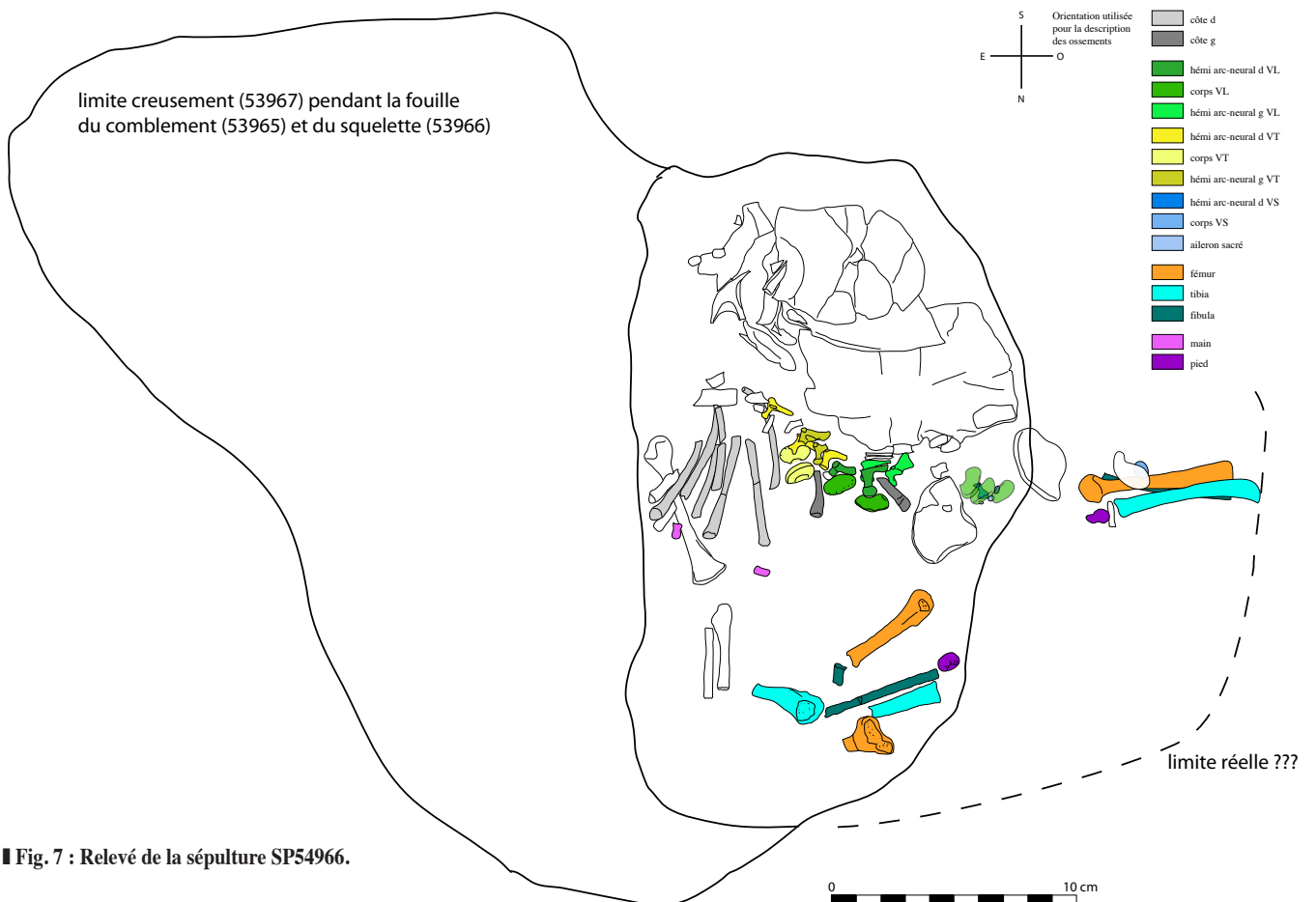
<<

une importante torsion au niveau des thoraciques inférieures et des lombaires. La position des thoraciques par rapport aux lombaires laisse aussi envisager que la partie supérieure du thorax était plus en arrière que la partie inférieure (plus au sud pour une position géographique). Cela implique une tension au niveau des lombaires, les inférieures étant plus en avant que les supérieures, et donc qu'au cours de la décomposition il y a eu d'abord rupture entre la 2^{ème} et la 3^{ème} lombaires avant la rupture entre les lombaires inférieures, le sacrum et les iliums.

Des éléments de vertèbres sacrées ont été retrouvés sous les corps des dernières lombaires. Un corps de vertèbre sacrée est observé au sud du fémur, mouvement que nous n'expliquerons pas pour l'instant.

La position du thorax sur le côté droit est confirmée par la présence du grill costal droit vue par sa face endothoracique en avant de la colonne vertébrale qui s'est affaissé au cours de la décomposition. Le grill costal gauche n'a pas été retrouvé en place mais la présence de deux fragments d'extrémités sternales de côtes gauches, proches de la colonne et vers les lombaires, pourrait confirmer la torsion envisagée entre le thorax et le bassin, où la partie inférieure gauche du thorax serait plus en arrière pour suivre la position du bassin sur sa face postérieure.

La position du bassin, sur sa face postérieure, est envisagée à cause de la position actuelle du membre inférieur gauche. En effet, on ne peut pas envisager une position du bassin du son côté droit (qui impliquerait une position initiale du membre inférieur gauche au dessus du membre inférieur droit) puis une ouverture complète du bassin (qui entrainerait le membre inférieur gauche) au cours de la décomposition; car cela impliquerait un mouvement du membre inférieur gauche contraire à la gravité. Il est possible que le bassin n'était pas totalement sur sa face postérieur mais légèrement sur le côté droit, ce qui pourrait expliquer l'apparition de l'ilium gauche en face supéro-latérale.



■ Fig. 7 : Relevé de la sépulture SP54966.

La position du membre supérieur droit entraîne une nuance sur la position du thorax. Le membre supérieur étant largement en avant de la colonne vertébrale le thorax n'était pas strictement sur son côté droit mais légèrement sur sa face postérieure. Le membre supérieur droit est en extension et une perturbation a entraînée la perte de sa partie distale.

La présence de deux phalanges moyennes de main non latéralisables au niveau de la diaphyse de l'humérus droit et à l'ouest du coude droit ne nous informe guère sur les possibles mouvements dans la mesure où on ne connaît pas la position initiale du membre supérieur gauche.

Le membre inférieur droit repose sur son côté droit, la cuisse est en abduction et en semi-flexion (environ 45°) sur le tronc et le genou est fortement fléchi, ramenant le pied à proximité de la région fessière. Une perturbation a entraînée le déplacement de la partie distale du fémur au nord, de la partie proximale du tibia à l'est, et de la partie proximale de la fibula au sud. Le tibia est tombé au nord de la fibula (en avant par rapport à la position anatomique) et a légèrement tourné pour apparaître par sa face antérieure avec une légère composante médiale, mais on ne peut savoir si ce mouvement est dû à la décomposition ou à la perturbation précédemment évoquée. La partie distale encore en place de la diaphyse de la fibula est au-dessus (en altitude) du tibia donc vers sa face médiale, cette position contraire à la position anatomique peut être due à la perturbation visible dans cette zone. Le talus droit peut refléter la position originelle du pied (avec un léger affaissement) mais il aurait fallu retrouver des métatarsiens pour confirmer cette hypothèse.

A priori la position relative des ossement du membre inférieur gauche peut refléter la position originelle du membre : cuisse en abduction et en semi-flexion sur le tronc (angle d'environ 45°), genou fortement fléchi ramenant le pied au niveau de la région fessière et membre reposant sur le fond de fosse. La position du talus vers l'extrémité distale du tibia vient confirmer la flexion du genou. Si les faces d'apparition du fémur et de la fibula confirment cette idée, la face d'apparition du tibia est pour le moins étrange (face latérale au lieu de médiale). On a une rotation de cet os qui devrait être visible par sa face médiale. Comme on envisage le fait que le membre inférieur gauche n'était pas totalement à plat sur le sol (vu la position du bassin légèrement sur le côté droit) le tibia a pu subir une rotation lors de la chute du membre sur le fond et/ou le long de la pente (3,5 cm de différence d'altitude entre les deux extrémités du fémur), mais il faudrait donc envisager un espace vide pour permettre ce mouvement. Que ce soit la chute sur le fond ou le glissement le long de la pente ces mouvements ont largement pu contribuer à l'augmentation de la flexion du genou, d'où l'image actuelle où les os de la cuisse et de la jambe sont totalement collés sans laisser de place aux matières molles. Ces mouvements ont aussi pu produire le déplacement de l'ischium.

En l'absence des limites de fosse et d'une partie des restes osseux il est difficile de restituer les conditions d'inhumations et de décomposition du sujet (d'autant plus que l'étude de ce type d'inhumation n'est pas notre spécialité). La possibilité d'un dépôt en espace vide est envisageable mais n'est pas une certitude. De plus un certain nombre d'informations demandent à être discutées plus en détail. Pour cela nous avons fait appel à Véronique Fabre afin de réaliser une étude précise et détaillée (prévue courant décembre 2012) et ainsi de voir quelles conclusions nous pourrions tirer à partir de la position actuelle de l'individu.

4. ÂGE AU DÉCÈS

L'estimation de l'âge au décès a été calculée à partir des mesures des os long, et plus particulièrement avec le fémur. D'après les équations proposées par Sellier (Sellier 1993), qui propose une révision des équations de Fazekas et Kosa (Fazekas, Kosa 1978), la stature de l'individu est comprise entre 49 et 52 cm, ce qui correspond à un âge compris entre 9,8 et 10,6 mois lunaires. Ces données sont confirmées par les autres os longs ou d'autres méthodes, comme par exemple avec l'équation proposée par Adalian et collaborateurs (Adalian *et al.* 2002) pour laquelle on obtient $39,13 SA \pm 3,34$, ce qui correspond à environ 8,9 à 10,6 m. l.

Cet individu est décédé au cours de la période périnatale mais il n'est pas possible de préciser si la grossesse était arrivée à son terme (10 mois lunaires) ou non (même si elle en était proche), ni si l'individu est mort-né ou s'il a survécu quelques temps après la naissance.

Les mesures des ossements seront présentées avec l'étude ultérieure.

CONCLUSION

Nous sommes en présence d'une inhumation individuelle primaire, toutefois pour statuer sur les conditions d'inhumations nous préférons attendre l'étude plus précise qui sera réalisée grâce à l'aide de Véronique Fabre. D'après l'estimation de l'âge au décès la grossesse était quasiment arrivée à son terme (voir terminée) et cet individu est soit mort-né, soit il survécu quelques jours.

L'inventaire de ce type d'inhumation réalisé par Véronique Fabre et Armelle Gardeisen (Fabre, Gardeisen 1999) et Bernard Dedet (Dedet 2008) n'attestait pas leur présence dans l'habitat de Lattes avant le dernier quart du Ve siècle av. n. ère (même si l'on ajoute celles découvertes en 2006 -SP54165 datée de la deuxième moitié du IIIe s. av. n. ère- et 2011 -SP54787 datée du troisième quart du IIIe siècle av. n. ère-). Avec cette découverte les sépultures d'enfants sont désormais attestées à Lattes dès le deuxième quart du Ve siècle av. n. ère. Elle vient compléter la documentation sur cette pratique qui est présente sur la frange méditerranéenne (Dedet 2008) dès la fin du VIIIe siècle ou le début du VIIe siècle av. n. ère (Mas Saint Jean, Gard). Il faut donc s'attendre à de nouvelles découvertes de ce type dans les niveaux anciens de ce site.

Le traitement particulier de cette classe d'âge est encore une fois confirmé, l'individu n'est pas brûlé, il est inhumé dans l'habitat voir au sein même de l'habitation et dans ce cas selon une orientation qui suit l'architecture. Le vocabulaire courant fait usage de sépulture dans le cas de la mise en terre de ces enfants. Il est évident qu'une place et un traitement particulier leur sont accordés, ils sont au sein de l'habitat et leur corps est enterré (au moins dans le but de le protéger des effets de la décomposition en plein air). Cependant rien ne nous permet d'envisager l'existence ou non de rites les accompagnant, il n'y a d'ailleurs jamais d'offrandes ni de dispositifs de signalisations réellement avérés. La question de rite de fondation est aussi parfois évoquée, en ce qui concerne la sépulture étudiée ici (qui est en partie sous le solin d'un mur) nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une conjonction due au hasard. En quelque sorte le décès de l'enfant serait survenu entre les deux phases de construction. Envisager la mise à mort de cet individu pour un rite de fondation dans une société qui d'habitude prend soin de les enterrer n'est pas impossible mais cela nous semble pour l'instant inapproprié en l'absence d'éléments tangibles. D'autant plus que le recrutement observé pour les sépultures d'enfants de l'âge du fer ne semble pas entrer en contradiction avec l'importante mortalité infantile connue pour ce type de société (Dedet 2008 p.138).

BIBLIOGRAPHIE

Adalian *et al.* 2002 : Adalian P., Piercecchi-Marti M.-D., Bourlière-Najeau B., Panuel M., Leonetti G., Dutour O. - Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus. *C. R. Biologies*, 325, 2002, pp. 261-269.

Dedet 2008 : Dedet B. - Les enfants dans la société protohistorique l'exemple du Sud de la France. Rome: Ecole française de Rome, 2008.

Fabre, Gardeisen 1999 : Fabre V, Gardeisen A. - Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes. In : *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*. Ed. de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, Lattara, 12, 1999, pp. 255-284.

Fabre 1990 : Fabre V. - Rites domestiques dans l'habitat de Lattes sépultures et dépôts d'animaux. In : *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*. Ed. de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, Lattara, 3, 1990, pp. 391-416.

Fazekas, Kosa 1978 : Fazekas I.G., Kosa F. - *Forensic fetal osteology*. Budapest. Akadémiai Kiado, 1978.

Sellier 1993 : Sellier P. - L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kósa (1978). Communication au colloque : *Croissance et Vieillesse*, 21^e colloque du GALF, Bordeaux 13-15 mai 1995, non publié.

RECHERCHE SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES

UNE MAISON À COUR DE LA FIN DU IV^E S. AV. N. È. (ZONE 52/55)

Michael Dietler et André Rivalan

avec la participation de :

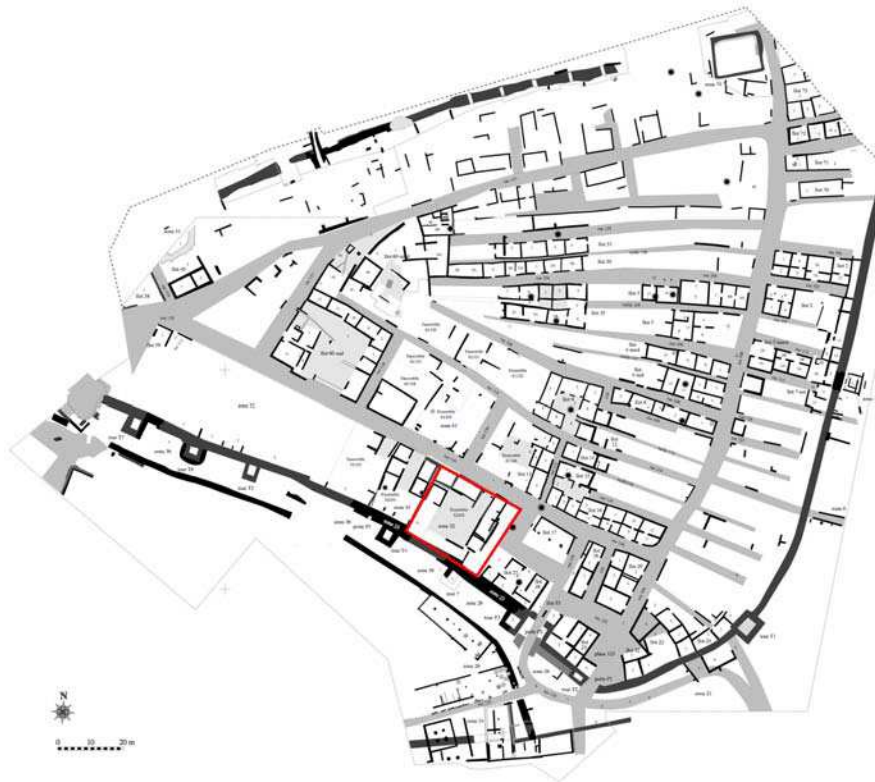
Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Alain Giosa (prélèvements)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie)

1. INTRODUCTION

La zone 52, définie lors de la campagne de repérage extensif effectuée en 2001, correspond à un îlot bâti entre la courtine sud-ouest du rempart et la rue 116, immédiatement à l'ouest des îlots 17 et 27 (**fig. 1, 2 et 3**). Une grande maison à cour centrale (ensemble 52101) avait été repérée et une première datation proposée, vers la fin du III^e et le début du II^e siècle av. n. è. (Saffiotti *et al.* 2001, p. 146). Cette chronologie ancienne pour une maison à plan méditerranéen donnait un intérêt particulier à cette découverte et incitait à développer un nouveau programme de recherche sur cette problématique (voir Dietler *et al.* 2008). Plusieurs équipes ont été affectées à ce programme à partir de juillet 2002, avec pour but, lors des campagnes de 2002 et 2003, d'étudier le dernier état conservé des pièces de l'angle nord-est de l'habitation (secteur 1), de l'aile nord (secteur 5), de l'aile ouest (secteurs 6A, 6B et 8), de la cour centrale (secteur 11), et du porche (secteur 10) mettant en communication la cour avec la rue 116 (voir Dietler *et al.* 2003). La campagne de 2004 a montré que deux pièces présumées de l'aile ouest de la maison 52101 (secteurs 7A et 7B) appartenaient en réalité à la maison voisine (tout en constituant son aile orientale) et que ces deux maisons à cour centrale étaient séparées par un petit passage d'orientation nord-sud (secteur 7C) donnant sur la rue 116. À la suite de cette découverte, cette maison, sise à l'ouest de la maison 52, a été désignée comme une zone indépendante (Zone 54), et les secteurs 7A et 7B ont été rattachés à cette nouvelle zone (désormais dénommés les secteurs 1 et 2 de la Zone 54), explorée par une autre équipe (voir Moya et Rivalan 2006; Moya et Munos ce rapport). Le programme triennal 2004-2006 a été ciblé sur six objectifs principaux de recherche : (1) déterminer la limite ouest de la maison et son rapport avec la maison voisine ; (2) définir la limite sud de la cour (secteur 11) et améliorer la compréhension et la datation de sa première construction en grande cour intérieure ; (3) explorer le système de drainage de l'eau de la cour matérialisé par le grand caniveau (CN52066) dégagé auparavant au milieu du porche (secteur 10), et surtout son rapport avec la rue 116 qui passe devant la maison ; (4) cerner l'organisation de l'espace intérieur et la fonction des pièces sur les ailes ouest (secteur 8) et est (secteurs 1, 3, et 4) de la maison ; (5) explorer l'aile sud de la maison (secteur 19) et appréhender le rapport entre la maison et le rempart ; et (6) explorer l'espace à l'extérieur de la maison sur son côté oriental (secteurs 2a, 2b et 2c) et préciser ses relations avec l'îlot voisin (voir Dietler et Kohn 2006). La stratégie du programme triennal 2007-2009 a été déterminée par les résultats des campagnes précédentes et surtout par les questions qu'elles ont soulevé : les fouilles de 2007, 2008, et 2009



■ Fig. 1 : Plan du site de Lattes avec la localisation de la Zone 52/55.

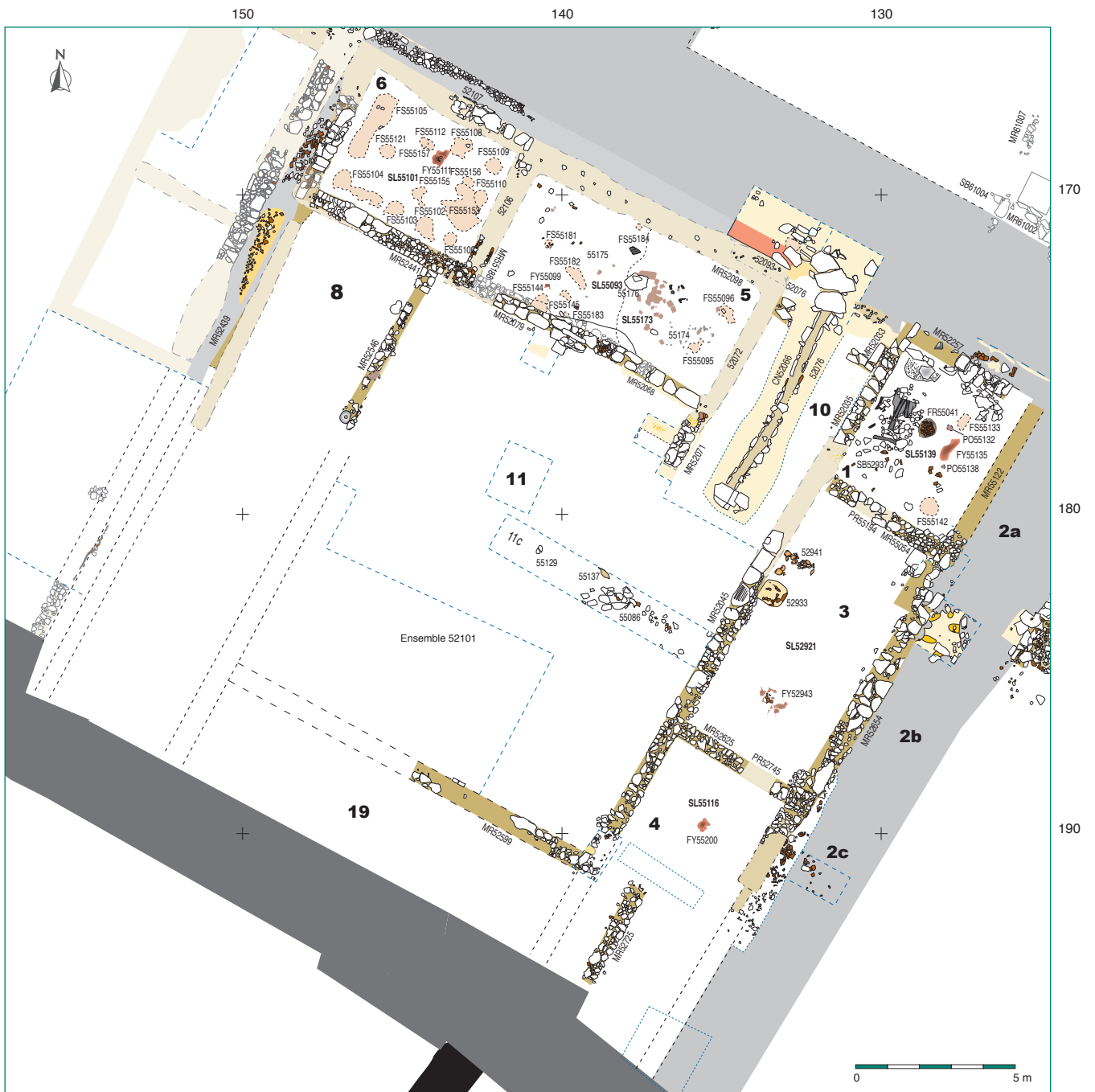
<<

ont été ciblées sur les ailes est (secteurs 1 et 3) et ouest (secteur 8) de la maison, et la cour centrale (secteur 11) (voir Dietler et Munos 2007, Dietler et Kohn 2009). La première année du programme triennal 2011-2013 a été ciblée sur la poursuite des niveaux plus profonds des mêmes secteurs, avec l'addition de l'exploration du secteur 4, dans la partie sud de l'aile orientale de la maison. Pendant la première semaine de la campagne de 2011 les numéros d'US pour la zone 52 ont été épuisés et nous avons adopté le n°55 pour la numérotation de la zone et des niveaux suivants. La fouille de 2012 avait pour but la poursuite des questions levées par la fouille de 2011 dans les pièces 1 et 4, la reprise de l'exploration des pièces 5 et 6 de l'aile nord de la maison, qui ont été délaissées depuis 2003, et la recherche des traces de structures anciennes sous les niveaux de la grande cour centrale qui permettrait une datation de la construction de la maison 52.

Les niveaux atteints dans les différentes salles et dans la cour de la maison 52101 présentent des chronologies légèrement différentes dues à la pente générale des couches dans cette partie du site : elles remontent vers le sud et les niveaux les plus récents ont donc été progressivement arasés par les labours, à proximité du rempart. Or, on peut d'ores et déjà confirmer que la maison à cour centrale est mise en place vers la fin du IV^e siècle av. n. è. : durant la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. sont réalisées des réfections ponctuelles, les niveaux les plus récents conservés se situant au début du II^e siècle av. n. è. Dans l'état actuel de la fouille, une première mise en phase de l'évolution de la maison peut se résumer comme suit :

- État 1 (avant 325 av. n. è.) : traces (surtout dans le secteur 19 et au fond du sondage 11c dans la cour centrale) d'un urbanisme antérieur à la mise en place de la maison à cour centrale. Ces traces, bien que ponctuelles, sont suffisantes pour démontrer que la maison 52 a été construite sur un remblai de destruction dans lequel on trouve les restes de structures plus anciennes sous la cour qui ont été elles-mêmes démantelées. La forme et l'étendue de ces structures antérieures à la maison 52 ne sont pas encore claires et cela reste à préciser lors des fouilles à venir.

- État 2 (325-250 av. n. è.) : construction de la maison à cour intérieure, avec indications des sols en place dans les secteurs 1, 3, et 4, les couches de remblai et de sédimentation d'habitation dans les sondages 11a, 11b, et 11c dans la cour, la



■ Fig. 2 : Plan général de la maison à cour 52101 et des secteurs fouillés.

construction et plusieurs réfections du mur oriental de la cour liées aux couches de remblai dans la cour, et réemploi d'une statue comme piédroit de porte dans le mur nord de la cour vers 250 av.

- État 3 (250-200 av. n. è) : plusieurs étapes ont été repérées dans cette phase, matérialisées par des sols successifs dans la cour et dans plusieurs pièces, des réfections dans l'aménagement de la porte entre la cour et la pièce 5, l'ouverture d'un passage étroit (6b) donnant sur la cour dans la partie ouest de la maison, et des réfections du mur est de la cour.

- État 4 (200-175 av. n. è) : réfection architecturale concernant l'ensemble de la cour, la façade sud du secteur 5 et le rapport entre la cour et le porche qui communique avec la rue 116. À ces deux derniers états correspondent la plupart des niveaux fouillés avant 2012 dans l'ensemble des secteurs explorés au niveau de la partie nord de la maison.



■ Fig. 3 : Vue générale de la maison 52101 à la fin de la fouille de 2011 ; prise du Nord-est.

<<

Ces recherches ont fourni une autre donnée d'un grand intérêt, à savoir la découverte en 2002 d'une statue de guerrier en ronde-bosse, réemployée comme piédroit de la porte (PR52416) par laquelle la salle 5 communique avec la cour dès le milieu du III^e siècle av. n. è. Ce document exceptionnel pour l'histoire de la statuaire préromaine de Gaule méridionale a déjà fait l'objet de plusieurs publications (Dietler et Py 2003, Janin et Py 2008, Py et Dietler 2003).

2. STRATÉGIE DE FOUILLE DE 2012 ET RÉSUMÉ PRÉLIMINAIRE DES RÉSULTATS

La campagne de 2012 marque la dixième année de l'exploration de la maison 52101 après qu'elle a été repérée en 2001. Deux équipes ont entamé la fouille extensive des pièces pendant cette campagne, ciblée sur deux buts principaux de recherche : cerner l'organisation de l'espace intérieur, la fonction des pièces, et le rapport chronologique entre les sols des trois pièces de l'aile nord (secteurs 1, 5 et 6) et une dans l'angle sud-est (secteur 4) de la maison (**fig. 4**), et repérer les traces d'architecture plus ancienne sous les niveaux de la cour centrale (secteur 11) afin de dater la mise en place de la cour.

Comme on le verra plus loin, les données livrées par la fouille de 2012 dans les secteurs 1 et 4 semblent confirmer les données de la fouille de 2011 montrant ainsi des fonctions assez différentes pour ces deux pièces et la pièce mitoyenne entre les deux (secteur 3) sur plusieurs niveaux successifs. Pour ce dernier, des restes de grands foyers construits, un four, et la présence de beaucoup de céramique non tournée dans le secteur 3 suggèrent (comme pour les secteurs 5 et 8) une fonction de cuisine. Un des buts majeurs des campagnes de 2011 et 2012 a été de repérer les traces du mur mitoyen entre les pièces 1 et 3 pour la période qui précède la mise en place des murs découverts dans les niveaux plus récents. En effet, la fouille a montré que ces murs mitoyens ont changé de position plusieurs fois.

En revanche, les sols dans les pièces 3 et 4 sont à peu près synchrones. Les buts de la fouille de 2011 et 2012 ont été d'examiner les niveaux en dessous du sol de petits galets blanc (52993) dans le secteur 4, repéré en 2006, et de vérifier l'hypothèse de la campagne de 2008 concernant la séquence de construction des deux murs mitoyens entre ces pièces ; et surtout l'histoire de l'ouverture et du bouchage de la porte PR52745.

Le niveau le plus bas atteint en 2011 dans la pièce 1 a livré la surface supérieure d'une grande structure rectangulaire composée de grosses dalles de calcaire (SB52937), qui couvre une bonne partie de la moitié ouest du secteur (**fig. 5**). La



■ Fig. 4 : Vue générale de la maison 52101 à la fin de la fouille de 2011 ; prise du Nord.

>>



■ Fig. 5 : Vue de la pièce 1 au niveau de la structure bâtie SB52937 ; prise du Nord.

>>

fonction de cette structure, d'un type jusqu'à présent non recensé, reste difficile à comprendre malgré les informations ajoutées par la fouille en 2012 des couches directement sous les dalles. Pour l'instant, on peut observer seulement que cette surface de dalles paraît être construite sur un support de plusieurs planches en bois, conservés dans des états minéralisés et carbonisés (55151, 55152, 55163, 55167, 55169), et qu'elle semble s'être effondrée d'une hauteur d'environ 0,30 m au-dessus du niveau actuel. Cet effondrement ayant entraîné le bris de plusieurs pierres. Après cet événement, la pièce a été laissée à l'abandon ; et l'on a ensuite fait tomber les murs de la pièce afin de mettre en place un remblai de nivellement composé d'adobes dont plusieurs, entières, sont restées en position superposée. Cela nous a permis une étude de la métrologie et de la composition des briques en 2011. La campagne de 2011 a également livré le sol en-dessous de ces niveaux d'abandon qui fonctionne avec le pavage de dalles et a montré la présence d'un four en argile (FR55041) au milieu de la pièce ainsi que beaucoup de charbons dans la partie nord du secteur. La fouille de ces couches a débuté en 2012, montrant que le four consistait en fait de deux fours superposés qui fonctionnaient avec la structure en dalles pendant une certaine période. La fouille de ces niveaux a aussi livré à proximité du four une

grande fosse-foyer (FY55135) avec des traces de matière vitrifiée et beaucoup de charbon à l'intérieure ainsi que plusieurs autres petites fosses. Quelques informations préliminaires sur la disposition des murs anciens nord et est de la pièce, qui ne sont pas dans la même position que celle des murs supérieurs, ont été aussi mis au jour. La fouille de ces niveaux n'est pas encore terminée et il faudra donc se contenter de plusieurs hypothèses sur le fonctionnement de cette pièce pendant la campagne de 2013.

Dans le secteur 5, la pièce au milieu de l'aile nord de la maison, la fouille de 2012 a livré deux niveaux de sols de la première moitié du 3^e siècle av. n. è. et plus d'information sur les murs de la pièce. Le plus ancien de ces sols (SL55173) a été percé par plusieurs fosses de fonctions différentes : calages de poteaux et les probables supports de vases de stockage, etc. Le sol a été aussi marqué par la présence d'une grande dalle de calcaire (55176) au centre de la pièce qui a servi sans doute comme le base d'un pilier en bois. Ce sol a été recouvert par un remblai (55119) de 30-40 cm d'épaisseur qui est caractérisé par une forte densité de fragments de briques d'adobes. Ce remblai couvre toute la pièce et il a servi comme base d'un sol (SL55093) sur lequel on a trouvé une fosse-foyer (FY 55099) et d'autres traces d'aménagements qui suggèrent la continuité de fonction de pièce culinaire.

La fouille de 2012 du secteur 6, une pièce située dans l'angle nord-ouest de la maison, a livré les traces d'un sol (SL55186) recouvert d'une épaisse couche de remblai limoneux (55187). Ce sol n'a été qu'en partie dégagé cette année et reste donc à explorer en 2013. La surface supérieure du remblai a servi de sol (SL55101) plus récent, daté du début du 2^{ème} s. av. n. è. Ce sol présente une série de fosses de formes variables, même si pour la plupart l'hypothèse de supports de vases de stockage semble être la plus vraisemblable. En fait, la fonction de cette pièce, comme lieu spécialisé dans le stockage, semble être identique à toute une série de sols postérieurs fouillés entre 2001 et 2003. La seule différence significative est la présence d'un petit foyer lenticulaire sur le sol 55101, dans la mesure où ce type de structure est absent dans les niveaux supérieurs.

Dans le secteur 4, la pièce sud de l'aile orientale de la maison, la fouille de 2012 a livré des informations supplémentaires sur un sol d'habitation du début du III^e siècle av. n.-è. et l'aménagement de l'espace à l'intérieur de la pièce qui semble assez différent de l'état du secteur dans les niveaux supérieurs, qui eux sont marqués par un sol en petits galets blancs (voir Dietler et Kohn 2008). Une banquette en adobe (BQ55036) a été identifiée en 2011 le long du mur ouest du secteur, et la fouille de 2012 a montré qu'il s'agit d'une structure de 85 cm de largeur moyenne, composée d'un seul niveau de briques arrangées en deux lignes parallèles. Les briques sont de forme carré (42 cm par 42 cm) et elles sont posées à plat sur une sédimentation d'habitation (55070=55116) qui s'est accumulée sur un sol (55081-55085=55117) sur lequel les traces d'un foyer construit rectangulaire (FY55200) ont été trouvés au milieu de la pièce. La présence de beaucoup de charbons de bois et de cendres sur le sol, les restes de vases de cuisine éparpillés sur la surface, et un radier de tessons d'amphore dans l'angle entre le mur nord et la banquette suggèrent une fonction culinaire de la pièce qui est assez différente de celle des phases postérieures.

Dans le secteur 11, la fouille de 2012 a livré les premières traces convaincantes d'une architecture plus ancienne que la construction de la cour, et donc des éléments précieux pour la datation de la fondation de la maison. Il s'agit d'un alignement irrégulier de grosses pierres (55086) de 1,80 m de longueur environ, trouvé au fond du sondage 11c, dans un remblai (55113) sous les niveaux de la cour datés de la fin du IV^e siècle av. n.-è. Ce niveau de remblai passe sous les pierres de base du mur oriental de la cour, ce qui semble indiquer que l'aile orientale de la maison a été construite sur ce remblai, qui est en fait une couche de destruction avec les traces d'un mur arasé sous le premier niveau de la cour. Cela veut dire que cet alignement de pierres, d'une quantité et d'une taille qu'on n'a pas trouvés ailleurs dans les niveaux supérieurs de la cour, constitue vraisemblablement les restes d'un mur ou d'une structure du IV^e siècle av. n.-è. qui aurait été détruit pour la mise en place de la grande cour. Cette hypothèse, déjà fort probable, reste à vérifier de façon définitive avec la poursuite des sondages dans la cour pendant la campagne de 2013.

3. ÉVOLUTION DES ESPACES OUVERTS DE LA MAISON : LA COUR CENTRALE (SECTEUR 11)

La fouille de la cour centrale a nécessité plusieurs approches tactiques. La campagne de 2002 a commencé avec un grand sondage nord-sud au milieu de la cour afin de comprendre la stratigraphie et la chronologie des sols de galets des phases récentes ; un sondage en profondeur le long du mur nord de la cour a été réalisé afin de dégager la statue trouvée dans ce mur et de comprendre l'état de la cour dans ses phases anciennes, qui précèdent les pavements de galets (voir Dietler et al. 2002). Les données livrées par ces fouilles ont déterminé la stratégie pour la campagne de 2004 : afin de mieux cerner d'autres traces des états anciens de la cour, nous avons décidé de descendre rapidement les niveaux restants dans la partie centrale de la cour, avec une couche technique de décapage (52613), jusqu'à une profondeur de 0.50m environ et ce sur une distance de 9m au sud du mur nord de la cour. Les niveaux supérieurs de la partie sud de la cour ont ainsi été laissés en place pour une fouille fine, facilitant la compréhension de la limite sud de la cour. Nous avons également laissé en place des bermes de 0,60m de largeur contre les murs est et ouest de la cour afin de suivre la stratigraphie en détail le long des murs. Ces bermes ont été fouillées pendant les campagnes de 2005 et 2006, livrant des données précises sur la stratigraphie et la datation de la cour, et sur les phases de réfection des murs, jusqu'aux niveaux du milieu du III^e s. av. n. è. (voir Dietler et Kohn 2006). La fouille du niveau 52613 a aussi permis la poursuite du dégagement du mur nord de la cour à ses extrémités orientale et occidentale, montrant les deux côtés d'un mur ancien (MR52349, MR522219) fait d'un petit appareil ; il fonctionne avec la statue de guerrier en remploi comme piédroit (52229) et est surmonté par un mur plus récent (MR52068, MR52879) constitué de gros blocs de conglomérat (voir Dietler et Kohn 2006). Les fouilles dans la cour pendant les campagnes de 2007, 2011 et 2012 ont été consacrées à la recherche des traces d'architecture antérieure à la mise en place de la cour, au moyen des sondages orientés est-ouest partant du mur oriental de la cour vers le milieu de cet espace (voir ci-dessous).

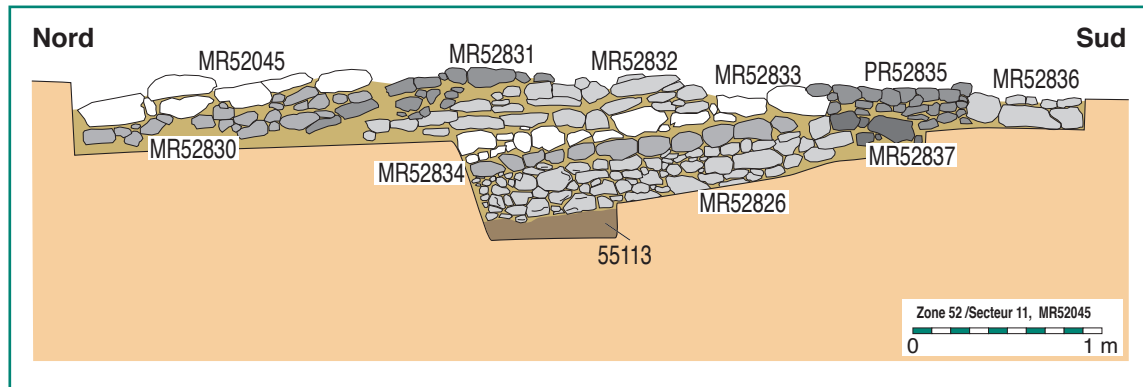
La limite sud de la cour n'est pas encore repérée de façon définitive. Néanmoins, une limite méridionale très probable est représentée par les traces d'un mur est-ouest (MR52599) repérées dans un sondage (situé à 14m au sud du mur nord de la cour), formant un angle droit avec le mur oriental de la cour (MR52045-MR52836). Il est toujours possible que ce mur appartienne plutôt à un état de l'urbanisme antérieur à la construction de la cour. Mais l'hypothèse que la cour se poursuivait jusqu'au mur MR52599 est confortée par plusieurs données. D'abord, nous avons trouvé dans le comblement plusieurs perturbations d'époque romaine dans la partie sud-est de la cour, près du mur MR52599, ainsi que des concentrations de galets de couleur ocre-orangée identiques aux sols de galets des niveaux supérieurs de la cour. Ils se trouvent dans le comblement des fosses FS52632 et FS729 ainsi que dans le comblement de la tranchée d'épierrement du mur est de la cour (MR52836), juste devant une pierre qui fait l'angle avec le mur MR52599 (voir Dietler et Kohn 2006, p. 198). Ceci est une indication que les niveaux de galets de la cour, dans son état du début du II^e siècle av. n. è., étaient en place à cet endroit, du moins quand ces fosses ont été creusées, et donc que la cour se prolongeait jusqu'à l'angle des murs MR52599 et MR52836. Par ailleurs, aucune trace d'autres vestiges d'un mur qui aurait fermé la cour du côté sud n'a été repérée dans les niveaux de la cour. En fait, bien que la partie sud de la cour n'ait pas encore été fouillée en profondeur, trois bandes de terres parallèles au mur MR52599 sont visibles sur la surface au nord du mur (de couleur brun clair, gris, et brun foncé). Elles ressemblent beaucoup aux couches de la cour qui « remontent » vers le Sud dans la partie fouillée, et elles sont peut-être une indication que des couches de la cour remontaient contre un état plus haut de ce mur, avant d'être arasées par les labours modernes. Un nettoyage de la surface (52728, 52732), dans la partie sud-est du secteur 11 autour de ce mur, a livré de la céramique de la première moitié du III^e siècle av. n. è. (voir Dietler et Kohn 2006). L'ensemble de tous ces faits semble conforter l'hypothèse que le mur MR52599 marque la limite sud de ce grand espace ouvert, mais cela reste à vérifier avec la poursuite du sondage (11a) dans la partie sud-est du secteur 11, pendant les campagnes à venir.

L'exploration détaillée en 2005 de deux bermes laissées en place contre les murs est et ouest de la cour, après la fouille de la partie centrale de la cour pendant la campagne de 2004, a permis une compréhension plus fine de la stratigraphie et de la datation des niveaux de la cour en dehors de la partie nord (également traitée en fouille fine en 2002), et l'étude en élévation des murs est (MR52045-MR52836) et ouest (MR52074). Ces bermes, de 0,60 m de largeur environ, ont été fouillées sur une longueur de 7,5 m (contre le mur est) et 6,5 m (contre le mur ouest) jusqu'au niveau d'arrêt artificiel établi par les fouilles de 2002-2004 ; c'est-à-dire, jusqu'à une profondeur moyenne de 0,45 m en-dessous de la surface des niveaux non remaniés par les labours. En 2006, un sondage (11a) plus profond avait été ouvert contre le mur oriental afin de chercher les traces d'architecture antérieure à la mise en place de la cour. Ce sondage, de 3 m de longueur pour 1 m de largeur environ, se trouve à l'ouest de la pièce 3 et les murs MR52051 et MR52625 ; on y a suivi les niveaux de la cour en pente vers le nord jusqu'à une profondeur de 0,75 m en-dessous de l'assise supérieure du mur (MR52832) ou 2,40 m en-dessous du point 0. Un sondage plus large (de 4 m de largeur) a été aussi ouvert dans la partie sud-est de la cour après la fouille des bermes, afin de mieux cerner la limite sud de la cour (voir Dietler et Kohn 2006). Pendant la campagne de 2007, le sondage le long le mur oriental a été agrandi avec un sondage (11b) d'orientation est-ouest à l'angle droite avec le sondage 11a. Ce sondage, de 1m de largeur par 2m de longueur (ou jusqu'à 3,10 m à l'ouest du mur MR52045), a été fouillé jusqu'à la même profondeur que le sondage 11a afin de repérer des traces possibles de murs d'un îlot éventuellement plus ancien sous la cour. Or, alors qu'ils ont livré beaucoup d'information sur l'utilisation de la cour, les niveaux de ce sondage ont été fouillés jusqu'à atteindre ceux du début du IIIe s. av. n. è. sans pour autant y trouver les traces d'une architecture plus ancienne. Ce matériel a déjà été décrit dans le rapport de 2007 (voir Dietler et Munos 2007). Pendant les campagnes de 2011 et 2012, nous avons fouillé une extension (en longueur et en profondeur) de ce sondage, appelé 11c. Ce sondage, de 1,2 m de largeur, s'étend jusqu'au milieu de la cour, (soit 7,3 m à l'ouest du mur oriental - MR52045). Il a été fouillé jusqu'à atteindre les niveaux de la première moitié du IVe s. av. n. è. sur toute sa longueur, y compris dans l'espace de l'ancien sondage 11b (voir ci-dessous).

Le mur nord de la cour avait déjà été dégagé antérieurement et décrit dans les rapports précédents (voir Dietler *et al.* 2002). Les murs est et ouest, dégagés en 2005 et 2006, sont de construction assez différente, et tous les deux se distinguent nettement du mur nord construit avec de petites lauzes.

Le mur ouest (MR52074) n'est conservé en élévation que sur sa partie nord (voir Dietler et Kohn 2006). Il montre, en effet, deux techniques (et peut-être deux périodes) de construction. La première consiste en une assise assez régulière de gros blocs de forme rectangulaire, en pente vers le sud. Ces pierres, toutes de calcaire dur homogène, mesurent jusqu'à 0,85 m de longueur et 0,15 m de hauteur. Au-dessus de cette assise se trouve un mur composé de plusieurs assises de pierres de calcaire dur et tendre, de module inférieur (entre 0,07 m et 0,10 m de hauteur) et de taille moins régulière. Ce mur présente un profil concave, tout comme les niveaux de la cour qui butaient contre le mur, avec une partie méridionale qui remonte vers le sud, à un endroit où les pierres de l'assise inférieure sont absentes. L'hypothèse que cette observation constitue une indication de la présence d'une porte ancienne qui aurait fonctionné avec l'assise inférieure, mais qui n'existait plus au niveau des assises supérieures, a été confirmée par la fouille d'un seuil de porte en adobe pendant la campagne de 2011 (voir Dietler et Meyer 2011). L'assise inférieure du mur MR52074 est posée sur la surface d'un remblai (52716) de limon gris contenant beaucoup de charbons, daté du troisième quart du IIIe siècle av. n. è., et qui a été aussi repéré sur sa surface (52604) dans un sondage pratiqué dans la pièce 8 pendant la campagne de 2004. Cette couche bute contre un mur plus ancien (MR52546) repéré légèrement à l'ouest de MR52074, à l'intérieur de la pièce 8. Une observation qui nous incite donc à croire que la cour était légèrement plus large (0,40 m environ) avant le milieu du IIIe siècle av. n. è., du moins quand le mur ouest fut décalé vers l'Est (voir Dietler et Kohn 2006).

Le mur oriental de la cour (MR52045-MR52836) ne montre en revanche pour sa part aucun changement de position. Cependant, plusieurs périodes de réfection sont



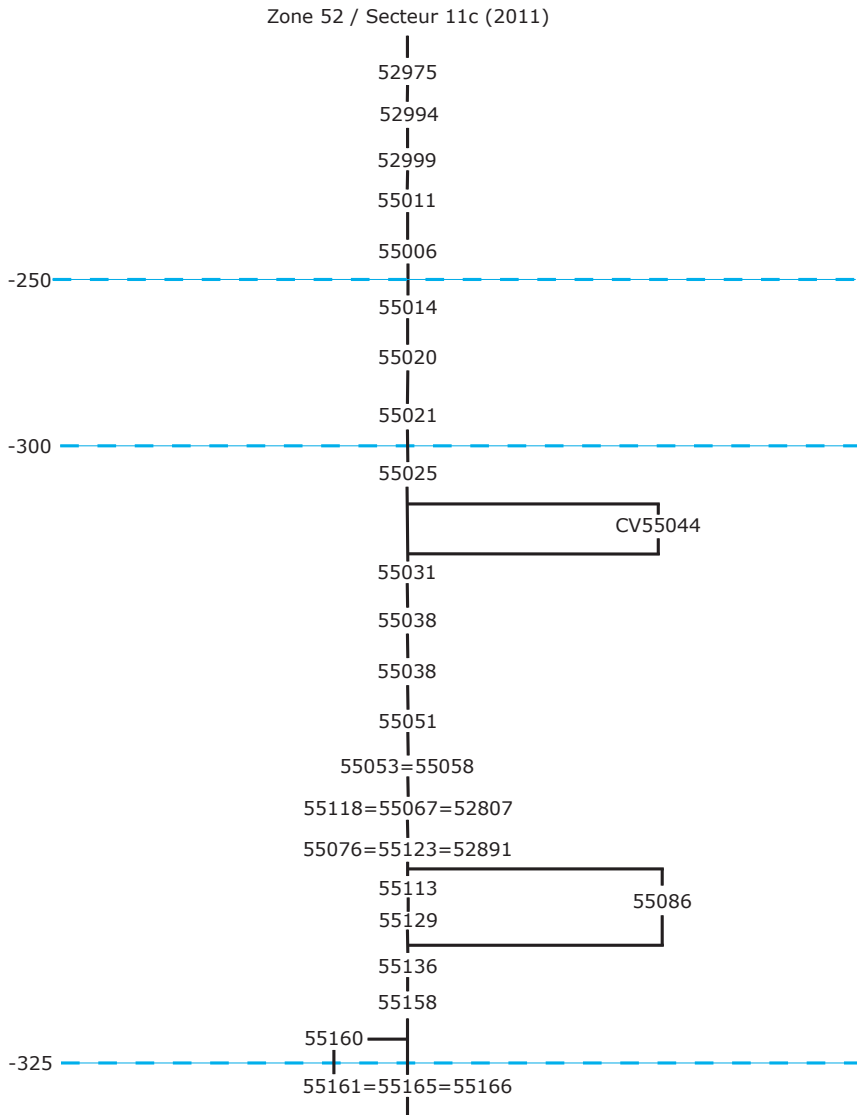
■ Fig. 6 : Coupe du mur oriental de la cour montrant que l'assise de base du mur a été construite sur un remblai (55113) de destruction et de nivellement.

visibles dans les détails de sa construction (voir Dietler et Kohn 2006). La partie la plus méridionale, et la plus ancienne (MR52836 : le mur mitoyen avec la pièce 4), n'est ainsi visible qu'au niveau de l'assise supérieure. Il montre une construction avec un niveau horizontal et assez régulier de moellons de calcaire brut formant une assise. Ce mur a été épierré sur sa partie sud près du point d'intersection avec le mur est-ouest MR52599. Juste au nord de ce mur se trouve les traces du bouchage d'une porte (PR52836) par laquelle la salle 4 communiquait avec la cour. La porte, de 0,75 m de largeur, paraît avoir fonctionné avec le sol SL52744 dans la pièce 4 (daté vers le début du III^e siècle av. n. è.). Cette porte a été bouchée à l'aide de deux rangées de pierres : d'abord un niveau de petites lauzes de calcaire et ensuite un niveau de gros cailloux de calcaire de forme plus carrée. Cette couche de cailloux fait monter le bouchage de la porte jusqu'aux niveaux du mur arasé (MR52625) à l'endroit où une épaisse couche de remblai (52707) a été mise en place dans la pièce 4 au-dessus du SL52744, et le mur nord de la pièce a été reconstruit à 0,70 m plus au nord (MR52051). Ce remblai, daté du premier quart du III^e siècle av. n. è., butait contre le bouchage de la porte. La suite du mur, vers le nord, consiste en sept assemblages de pierres, qui représentent des réfections du mur à différentes périodes. Tous ces murs ont un fort pendage vers le nord. Le mur MR52826, composé de blocs et moellons irréguliers de calcaire, butait contre des couches de la cour (52796, 52807, 52819, 52734), elles-mêmes datées vers la fin du IV^e siècle av. n. è. ou le début du III^e siècle av. n. è. Une des grandes découvertes de la campagne de 2012 est que ce mur, et donc l'aile orientale de la maison, a été construit sur un remblai de terre (55113) qui passe sous le mur (fig. 6 et 7). Sur le mur MR52826, avec un léger décalage vers l'ouest, se trouve une assise de gros moellons de calcaire de forme assez plate (MR52834). Ce mur est en partie posé sur les niveaux de la cour qui butaient contre MR52826. Sur le mur MR52834 a été installée une autre assise de gros blocs, moellons et cailloux de calcaire, plus irrégulière mais avec une surface supérieure assez plate (MR52833) qui est elle-même surmontée par une autre élévation de pierres assez irrégulières (grandes lauzes et cailloux de calcaire dur brut) de 0,30 m de hauteur environ (MR52832). Ce mur est ensuite « coiffé » par un autre mur (MR52831) en calcaire brut consistant en une assise de pierres plates posées sur un lit de cailloux d'épaisseur variable. Il s'agit sans doute de la réparation d'un mur effondré. Cet état du mur a également souffert d'un autre épisode d'effondrement dont les effets sont visibles dans le mur supérieur (MR52830). Ce mur montre des protubérances de pierres sur ses deux faces ; dans la pièce 3, de gros tessons d'amphore et de dolia (52838) étaient plaqués contre l'élévation (dans le remblai 52809), reflétant un essai de stabilisation et de reconstruction après un effondrement. Enfin, ce mur est surmonté par une assise de gros blocs équarris de calcaire dur et calcaire coquiller (MR52045). Comme on l'a remarqué plus haut, tous ces niveaux de murs depuis MR52826 suivent le même pendage vers le nord, comme les couches de la cour. Le mur est aussi légèrement penché vers l'ouest : il s'agit sans doute d'un effet lié à un épisode d'effondrement plus tardif dans la partie nord de la maison (voir Dietler et Kohn 2006).



■ Fig. 7 : Le mur oriental de la cour montrant le remblai (55113) de destruction et de nivellement sur lequel l'assise de base du mur a été construite ; prise de l'Ouest.

Les paragraphes suivants fournissent une description des niveaux fouillés dans le sondage 11c de la cour pendant la campagne de 2012 selon les états successifs de la



■ Fig. 8 : Diagramme des relations stratigraphiques entre les US et faits du secteur 11c. <<



■ Fig. 9 : Les surfaces 55166, 55165, 55161 au fond du sondage 11c ; prise du nord.

cour, complétant les données des campagnes précédentes (fig. 8). Tous les niveaux de cour sont en pente légèrement descendant vers le nord-ouest. Ils sont aussi d'une composition assez similaire, avec beaucoup de charbons et de cendres et des quantités importantes d'os et de céramique. Par leur couleur gris-noir, une indication claire d'un fort contenu organique, ils diffèrent de façon significative des sols présents dans les pièces de la maison.

3.1. État 1 (avant la cour : niveaux de la deuxième moitié du IV^e siècle av. n. è.)

Comme on l'a dit plus haut, une des grandes découvertes de la campagne de 2012 est la présence des couches de terre qui passent sous le mur ouest de l'aile orientale de la maison 52 et sur lequel ce mur fut construit. Il s'agit de plusieurs niveaux dont le plus haut (55113), sur lequel le mur a été bâti directement, est aussi celui qui entoure un alignement de grosses pierres (55086) qui ont interprétées comme les restes dérangés d'une structure arasée avant la mise en place de la cour (voir ci-dessous).

Au fond du sondage nous avons repéré trois US a peu près contemporaines (55166, 55165, 55161) sur lesquels on a arrêté la fouille en raison des problèmes d'humidité due à la proximité de la nappe phréatique (fig. 9). Dans la partie est du sondage se trouve une surface de limon argileux compacte de couleur gris moyen et avec beaucoup de charbons (55166). La partie ouest est caractérisée par une couche de limon sableux (55161) de couleur beige moyen et de texture assez meuble. Entre ces deux surfaces



■ Fig. 10 : Les micro-couches du niveau 55160 et la couche 55161 en dessous ; prise de l'Est.



■ Fig. 11 : Crâne d'un cheval renversé (55137) en cours de fouille sur le niveau 55136; prise du sud-ouest.



■ Fig. 12 : Le sondage 11c montrant l'alignement de pierres (55151) dans la couche de remblai 55129 ; prise de l'Ouest.

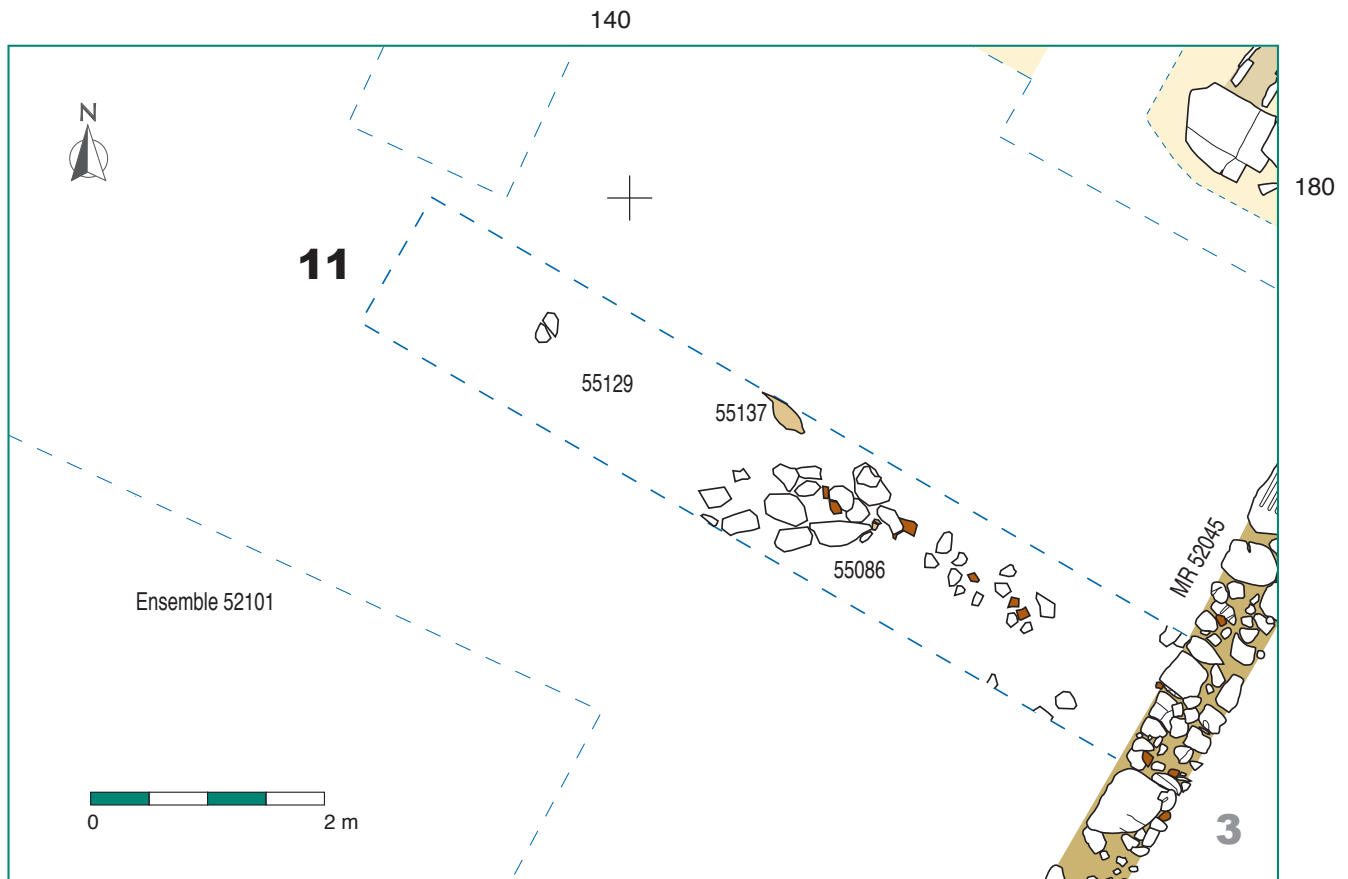


■ Fig. 13 : Détail de l'alignement de pierres (55151) dans la couche de remblai 55129. La dépression à droite marque la position du crâne de cheval renversé (55137) déjà prélevé ; prise du Nord.

se trouve une bande de 30 cm de largeur, orientée Nord-Sud, de terre très argileuse et très compacte (55165). Cette bande est de couleur gris foncé et elle est chargée de gros fragments de charbon et marquée par quelques tessons à plat sur la surface. L'interprétation de ces US reste difficile en l'absence de vraie fouille et de la petite surface explorée. Néanmoins, on peut observer que ces couches présentent une situation assez différente des niveaux de cour et des remblais supérieurs qui sont marqués par leur caractère homogène à travers le sondage. L'hypothèse qu'il s'agit des couches d'habitat divisées par des structures anciennes qui auraient été arasées n'est pas invraisemblable. La surface 55161 a été recouverte par un autre niveau (55160) assez mince (entre 3 et 4 cm) de terre très meuble et charbonneuse. Il s'agit en fait d'un niveau composé de trois couches très minces : charbon noir en haut, terre charbonneuse de couleur gris foncé au milieu, et charbon noir et marron en bas. Ces couches étaient visibles uniquement dans la coupe et il a été impossible de les distinguer sur les surfaces horizontales, alors qu'il a été facile de repérer la couche 55161 en-dessous (fig. 10). Il y avait en effet beaucoup de charbons, y compris des fragments de petites branches, et nous dès lors enclin à penser qu'il s'agit des restes d'un petit incendie.

En tout cas, ces niveaux sont recouverts par le niveau 55158, une couche de limon argileux de texture compacte et de 3 cm de profondeur moyen qui s'étendait sur tout le sondage. Cette couche, de couleur grise moyen, avait des inclusions de charbons, quelques ossements de macro-faune et de poissons, et des tessons orientés dans tous les sens. Ces fragments de céramiques, surtout des céramiques de cuisine locales mais aussi des amphores et quelques vases fins, sont les premières indications de datation pour les niveaux profonds. Ils suggèrent une occupation pendant la dernière moitié du IV^e s. av. n. è. Cette couche a été recouverte partout par le niveau 55136, une couche de limon argileux de couleur grise moyen de 3 cm d'épaisseur. Elle se distingue du niveau supérieur par une surface contenant beaucoup de tessons à plat et le crâne d'un cheval renversé (55137) plutôt que par une vraie différence de terre (fig. 11). Il y avait aussi une concentration très charbonneuse vers l'angle nord-ouest du sondage. Posé sur ce niveau nous avons découvert un gros remblai qu'on a séparé en deux US successives (55129 et 55113) par mesure de précaution. Le niveau inférieur (55129) est constitué de limon argileux gris et présente une texture assez compacte. Il possède une profondeur moyenne de 8 cm et se caractérise par une forte présence de cailloutis, de charbons, d'os et de tessons. Il y avait 191 fragments de céramique dont la moitié consiste en de la céramique de cuisine locale et pour un quart d'amphore, surtout massaliètes. Une datation dans la dernière moitié du IV^e s. av. n. è. semble être envisageable.

Ce niveau entourait aussi les pierres les plus basses de l'alignement 55086 noté plus haut. Il s'agit d'une concentration de grosses pierres de calcaire dur de forme irrégulière vaguement en alignement nord-est/sud-ouest sur 1,80 m de longueur et 0,50 m de largeur environ et avec quelques pierres superposées les unes sur les autres (fig. 12, 13 et 14). La plus grande pierre possède une longueur de 0,55 m, deux autres ont une longueur de 0,30 m, et les autres ont une longueur de 0,20 m. Cet alignement est trop informe pour constituer un mur en place, il suggère donc plutôt les restes d'un mur arasé et jeté dans un remblai de nivellement. Il y avait aussi des tessons et des gros ossements contre cette concentration de pierres, surtout du côté est, et le fond d'une petite olpe en céramique claire massaliète a été trouvé en 2011 à environ 0,20 m à l'ouest des pierres. Il faut souligner le fait qu'on n'a pas trouvé une concentration de pierres similaire dans tous les autres niveaux du sondage : il s'agit donc des premières traces vraisemblables d'une structure dans la cour -- ou plutôt sous la cour car il semble constituer les traces d'une architecture plus ancienne qui aurait été arasée afin de construire la grande cour de la maison 52. Cette hypothèse est confortée par le fait que les pierres hautes de cet alignement se trouvent entourées par le niveau haut du remblai (55113=55076=55086) qui passe sous l'assise la plus basse du mur MR52045, le mur orientale de la cour (fig. 15). Ce mur a donc été construit sur ce remblai. On peut ainsi dater la construction initiale de l'aile est de la maison même si on ne connaît pas encore ni la forme ni l'orientation des structures antérieures. Ce niveau 55113 est une couche de limon argileux identique au niveau 55129 de par sa couleur (grise claire) et sa texture (compacte). Tout comme l'autre aussi, ce remblai avait beaucoup



■ Fig. 14 : Plan du sondage 11c au niveau du remblai 55129, montrant l'alignement de pierres 55086 et le crâne de cheval 55137.

de charbons et de cendres, et il y avait des concentrations de tessons dans tous les sens par endroit. En revanche, la surface supérieure a été marquée par des tessons à plat. Le niveau 55113 atteint jusqu'à 35 cm de profondeur dans la partie sud-est du sondage, ce qui veut dire que le remblai atteint jusqu'à 43 cm de profondeur au total. Les 441 tessons de céramiques trouvés dans le niveau 55113 (dont un tiers consiste en des amphores massaliètes et un autre tiers en de la céramique de cuisine locale, mais avec une quantité importante de céramique fine) suggèrent encore une datation dans la dernière moitié du IV^e s. av. n. è.

3.2. État 2 (fin du IV^e siècle av. n. è. et première moitié du III^e siècle av. n. è.)

Cet état avait déjà été repéré en 2002 dans le sondage effectué à l'intérieur de la cour. Les traces d'un mur est-ouest (MR52415) apparaissent en effet au-dessous de la façade qui sépare les secteurs 11 et 5, avec la même orientation, mais avec un parement sud légèrement décalé par rapport à l'alignement des murs plus récents. Ce mur n'a été repéré que dans la partie ouest de la façade (Dietler et al. 2003). La fouille pratiquée dans un grand sondage devant le mur nord de la cour en 2002 s'est arrêtée sur un sol de limon rougeâtre (52413), très riche en cendres et charbons, qui n'apparaît que dans la partie sud du sondage et semble servir de base au sol ultérieur (52412). Celui-ci, de couleur brunâtre, montre de nombreuses traces de rubéfaction : il bute contre le mur MR52415. Il s'agit du dernier sol en fonction avant la construction de la façade méridionale de la pièce 5 donnant sur la cour (voir Dietler *et al.* 2002).

Dans les sondages 11b et 11c, les niveaux de cette période fouillés auparavant ont été déjà décrit en détail dans les rapports de 2008 et 2011 (voir Dietler et Kohn 2008, Dietler et Meyer 2011). Il s'agit de toute une succession de couches de cour chargées de charbon, os, céramique et autre matière. Ces couches se sont accumulées au-dessus du remblai du IV^e s. av. n. è. (55113) et présentent une datation vers la fin du IV^e s. av. n. è. et le début du III^e s. av. n. è. La fouille de 2012 n'a ajouté à ces



■ Fig. 15 : Le sondage 11c montrant le mur oriental de la cour, le remblai (55113) de destruction et de nivellement sur lequel l'assise de base du mur a été construite, et les pierres de 55086 après la fouille du remblai 55113 ; prise de l'Ouest.

données que les restes de deux couches de cour laissées en place pour servir de berme contre la base dur mur MR52045 et pour le soutenir pendant la campagne de 2011. Il s'agit du niveau 55123 (la suite du niveau 52819), installé directement sur le remblai 55113, et sur le niveau 55118 (la suite de 52807), au dessus du 55123. Ces couches ont été fouillées en 2012 afin d'exposer l'assise de base du mur et le remblai qui passe dessous. La couche 55113 montre une terre de limon argileux de couleur gris moyen et de texture assez compacte. Elle était riche en charbons et au fond de la couche, dans l'angle nord-est du sondage, se trouve une petite poche de terre très charbonneuse (55125), presque noir, avec quelques os et des coquillages. La couche 55118 est encore composée de limon argileux compacte mais de couleur gris plus foncé, et il y avait plusieurs concentrations de charbons directement contre le mur. Cette couche faisait 15 cm d'épaisseur et la céramique, assez abondante pour une aire aussi réduite, consistait surtout en des fragments d'amphores massaliètes et de céramique de cuisine locale. Il y avait aussi une quantité non négligeable de céramique claire et des fragments d'un mortier massaliète. Le tout concorde pour une datation dans la dernière moitié du IV^e s. av. n.è. et conforte parfaitement les datations du niveau (52807) fouillé auparavant (voir Dietler et Kohn 2006).

La fouille de 2012 ne concernait pas les niveaux les plus récents de la cour qui ont été bien documentées dans les deux bermes fouillées en 2005 et 2006 (voir Dietler et Kohn 2006), dans le sondage 11b de 2007 (voir Dietler et Munos 2007), et le sondage 11c fouillé en 2011 (Dietler et Meyer 2011). Le projet pour 2013 sera donc d'élargir le sondage vers le sud et l'ouest afin de repérer d'autres traces d'architecture ancienne et surtout la limite sud de la cour.

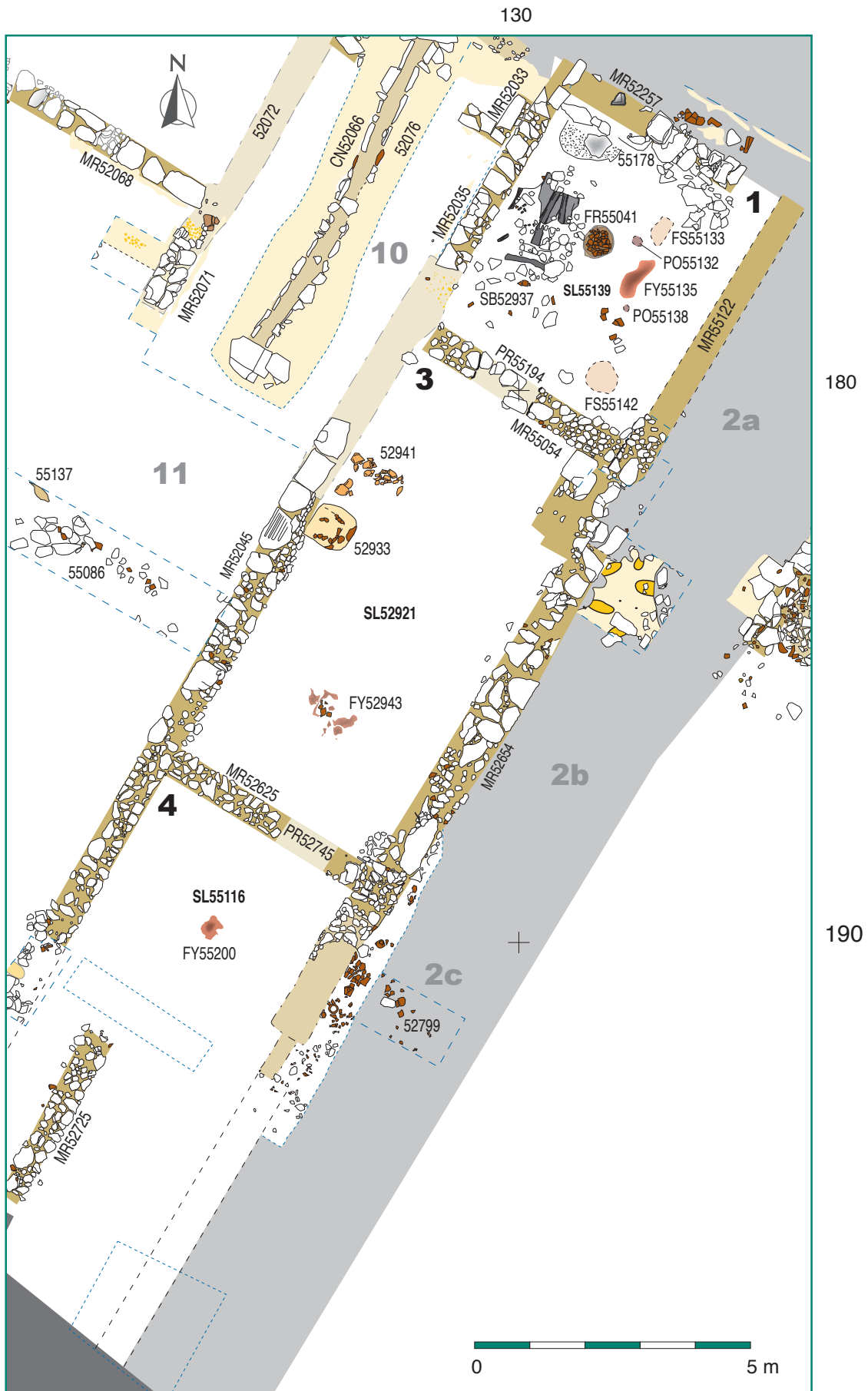
4. L'AILE ORIENTALE DE LA MAISON : LES SECTEURS 1 ET 4

L'aile orientale de la maison 52101 (fig. 16, 17 et 18) a été explorée de façon préliminaire pendant la campagne de 2002, surtout dans la partie nord (voir Dietler *et al.* 2002). L'objectif des campagnes réalisées entre 2005 et 2008 dans les secteurs 1, 3 et 4 était de mieux comprendre la fonction et l'histoire relative de ces trois pièces contiguës pour les périodes les plus récentes et ainsi d'appréhender le rapport entre la maison et le rempart dans le secteur 19A (voir Dietler et Kohn 2006). La campagne de 2011 s'était concentrée de nouveau sur les pièces 1, 3, et 4 dans le but de répondre aux questions posées par les fouilles des années précédentes et d'approfondir la fouille des niveaux d'occupation (voir Dietler et Kohn 2009). La campagne de 2012 a enfin été ciblée sur les niveaux anciens dans les pièces 1 et quatre.

4.1. Le secteur 1

Le secteur 1 correspond à la pièce sise dans l'angle nord-est de la maison (fig. 19, 20, 21 et 22). Il s'agit d'un espace de 3,6 m de largeur et de 6,7 m de longueur *intra muros* dans l'état le plus récent, même si ces deux dimensions ont un peu varié à travers les diverses périodes d'occupation. Les quatre murs de la pièce sont repérables en élévation, du moins en partie dans les niveaux supérieurs, mais la moitié sud du mur occidental supérieur (MR52035) a été épierrée en profondeur ; la partie ouest de ce mur sud (MR52305 et MR52036) a été coupée par une grande fosse tardive (FS52256) ; et le mur nord supérieur (MR52257) a été endommagé par une tranchée d'épierrement (52034). Plusieurs de ces murs se trouvent dans des positions variées et sont construits selon des techniques différentes dans les niveaux plus anciens.

Le mur nord de la pièce le plus récent conservé (MR52257) est construit de cailloux, moellons, et blocs de calcaire dur retouchés. L'assise supérieure a été en partie épierrée des deux côtés, mais suffisamment de pierres ont été laissées en place pour permettre de cerner la position et la nature du mur. Sur le côté oriental de ce mur se trouve un alignement cohérent (1,25 m de largeur) de moellons et blocs de calcaire dur retouchés (52839) qui dépasse légèrement (0,07 m), vers le sud, de l'alignement de la façade intérieure du mur. Au cours de la campagne de 2007, un sondage a été effectué à cet endroit et a confirmé l'hypothèse que cet alignement était un seuil de



■ Fig. 16 : Plan de l'aile orientale de la maison 52 à la fin de la fouille de 2012.

<<



■ Fig. 17 : Vue générale de l'aile orientale de la maison 52 à la fin de la fouille ; prise du Nord.

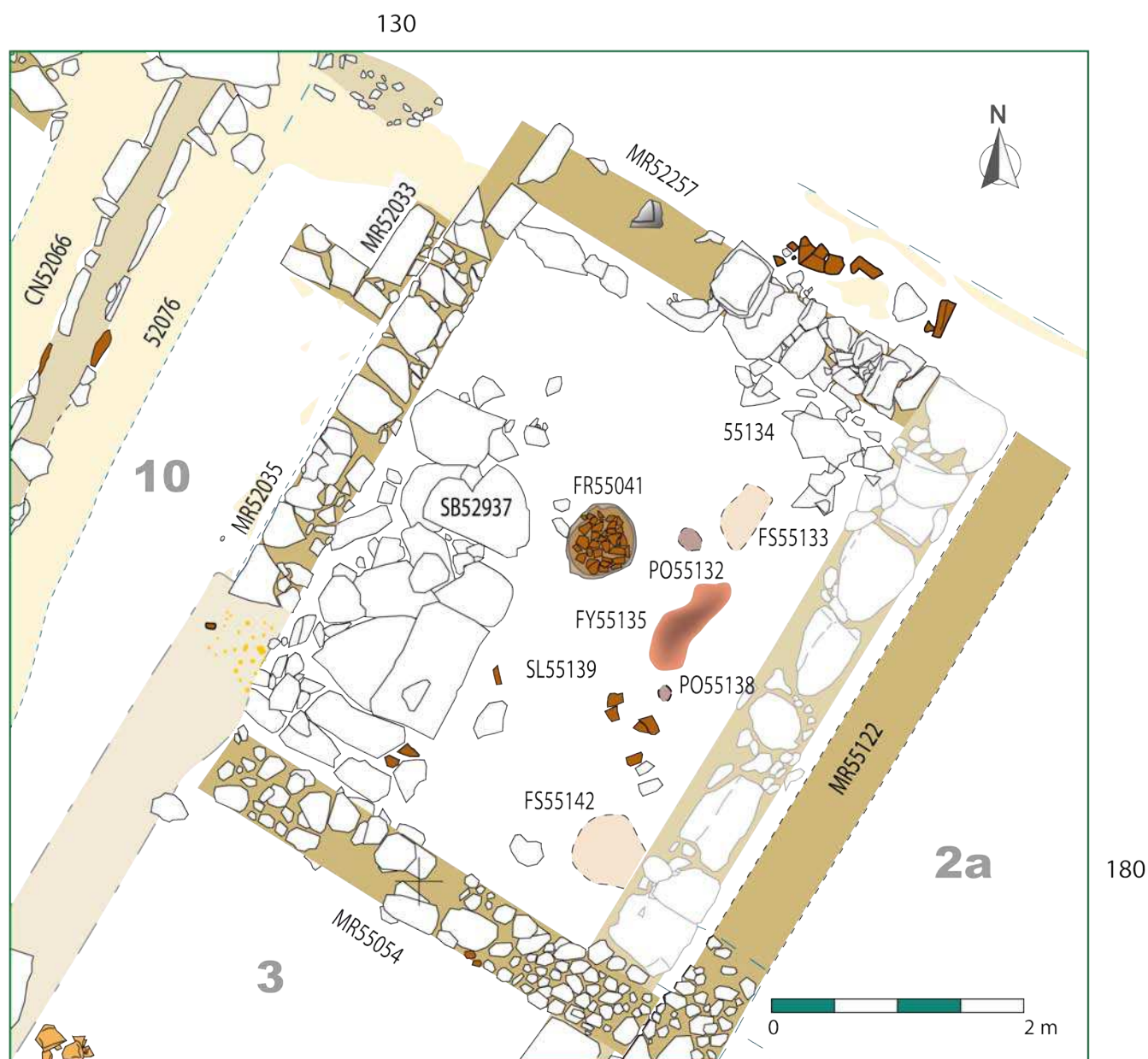


■ Fig. 18 : Vue générale de l'aile orientale de la maison 52 à la fin de la fouille ; prise du Sud.

porte (PR52891) donnant sur la rue 116. En effet, une partie du sol de galets (52887) de la rue 116 passe sur l'architecture du mur et vient buter contre l'alignement de blocs, qui est lui-même décalé vers l'intérieur de la pièce. De plus, on notera que les blocs du seuil présentent un pendage vers le Nord semblable à ceux des couches de limon et de galets de la rue 116 (voir Dietler et Munos 2007). Ce seuil est posé en partie sur le remblai 52814=52844=52865 : il est donc contemporain de la structure bâtie SB52204. Sous ce niveau de seuil se trouve un mur (52950=52934) composé de gros moellons de calcaire retouchés de façon irrégulière, avec deux pierres disposées en boutisse. Le seuil dépassait le parement sud de ces pierres sur 0,10 m environ. Celles-ci sont posées sur une assise de gros blocs (52949) de calcaire gréseux, équarris sur les deux faces, en pente vers l'Ouest. Ces blocs ont une largeur de 0,50 m, et un seul bloc suffit à couvrir la largeur du mur. Ils sont au même niveau que les blocs de type presque identique repérés dans le mur oriental (MR52233) ; ils forment un angle droit dans l'angle nord-est de la pièce. Ces deux murs sont en partie posés sur le remblai 52912. La partie ouest du mur nord a été profondément bouleversée par les épierrements : on retrouve d'ailleurs des pierres (y compris un fragment de meule en basalte de type d'Olymthe) et des éclats mélangés dans des positions diverses avec de la terre (52935). Les traces d'une possible porte bouchée sont visibles au milieu du mur, mais dans l'état actuel de la fouille, il est impossible de cerner de façon définitive s'il s'agit d'une porte ou d'une tranchée d'épierrement. Seule la poursuite de la fouille plus en profondeur de la moitié ouest du mur, pendant la campagne de 2013, permettra de discuter cette interprétation. La fouille de 2012 a livré les traces les plus anciennes du mur nord de la pièce : à savoir un alignement irrégulier est-ouest de pierres dans l'angle nord-est du secteur 1 (55134). Il s'agit de blocs de tuf et de calcaire de forme irrégulière du même type que celui qu'on peut voir dans la partie du mur nord ancien, conservé en élévation plus vers l'ouest (fig. 23). Ces pierres, repérées dans le niveau en dessous du sol 55139, se poursuivent plus au sud de l'alignement du mur en place et donne ainsi plutôt l'impression de pierres d'un mur effondré dans la pièce, que les restes d'un mur en place ou d'un support de banquettes devant le mur. Mais cela reste à vérifier avec la fouille de 2013.

Le mur oriental de la pièce montre trois étapes de construction. Le mur le plus bas (MR55122) n'était qu'en partie dégagé pendant la campagne de 2012. Il se trouve sous les épaisses couches de remblai d'abandon (52912=52913=52914) qui passent elles-mêmes sous les murs orientaux plus récents. Cela veut dire que le mur oriental le plus ancien est légèrement plus à l'est des murs plus récents, et que la pièce 1 a été un peu plus large dans son état du début du III^e siècle avant n. è. L'emplacement précis de ce mur était difficile à cerner car, dans l'intérêt de la conservation et de la mise en valeur du site, nous n'avons pu démonter les murs récents de cette pièce. Néanmoins, nous avons décidé d'effectuer un petit sondage dans l'angle sud-est de la pièce où le mur était déjà en partie dérangé par les labours récents. Ce sondage (55098), de 60 cm de largeur par 75 cm de longueur, a permis d'enlever les couches du gros remblai (52912=52913=52914) sur lequel le mur récent (MR52233) de la pièce fut construit et qui ont été laissées en place après la campagne de 2011. Les buts de ce sondage a été à la fois de cerner la position du mur oriental ancien et de vérifier l'hypothèse d'un mur sud ancien à cet endroit (voir ci-dessous). En ce qui concerne le mur oriental, le sondage a repéré un mur (MR55122) de 45 cm de largeur composé surtout de cailloux irréguliers dans la partie visible, mais avec un moellon équarri dans l'angle sud-ouest du terminus sud (fig. 24). La face ouest de ce mur est située à 65 cm plus vers l'Est que la face ouest du mur plus récent (MR52233). Ce mur ancien fonction avec la couche de sédimentation associée au pavage de grosses dalles (SB52937), donc la pièce 1 a été 65 cm plus large à l'époque de la mise en place des grosses dalles.

Le mur oriental moyen (MR52233) est composé de très gros blocs de calcaire dur équarris sur les deux faces. Ces pierres, alignés nord-sud, ont une largeur de 0,60 m et mesurent jusqu'à 0,80 m de longueur. Elles présentent un léger pendage descendant vers le Nord ; dans l'angle nord-est de la pièce, le mur s'achève avec un bloc disposé perpendiculairement au mur. On voit également des blocs du même type (52949) passer sous le seuil de porte évoqué ci-dessus, au même niveau que les pierres du



MR52233. Ce mur représente donc un état d'architecture plus ancien que les traces du mur nord liées au seuil (MR52257). La fouille de 2012 a confirmé l'hypothèse de 2008 qui voulait que le mur MR52233 était construit sur le remblai 52912=52913=52914 et pas sur les restes d'un mur de terre plus ancien. Un mur plus récent (MR52255) est superposé sur la partie sud du MR52233. Il s'agit d'un alignement de blocs et de moellons équarris de calcaire dur et tendre, disposés sur une longueur de 2,60 m. Un sondage dans le secteur 2a, déjà entamé en 2006, a permis d'atteindre la base du MR52255 ; il montre que ce mur ne repose que partiellement sur le mur plus ancien (MR52233). Il semble que le mur le plus récent est contemporain du sol de limon sableux SL52850. L'extrémité sud des MR52233 et MR52255 est absente sur une longueur de 0,60 m au niveau de l'intersection avec le mur sud récent (MR52036). Si on peut envisager une action d'épierrement, la présence d'une petite porte n'est pas impossible malgré la faible largeur observée pour une telle ouverture. Il est aussi possible que la limite sud de la pièce ait buté contre les pierres de MR52255, et que le mur sud visible à ce niveau (MR52054) représente un déplacement plus vers le sud de la limite de la pièce. Les traces d'un autre mur se trouvent juste à l'est de MR52255

Fig. 19 : Plan du secteur 1 au niveau du sol SL55139 avec SB52937 en place.

■ Fig. 20 : Vue générale du secteur 1 au niveau du sol SL55139 avec SB52937 en place ; prise de l'Est.

>>

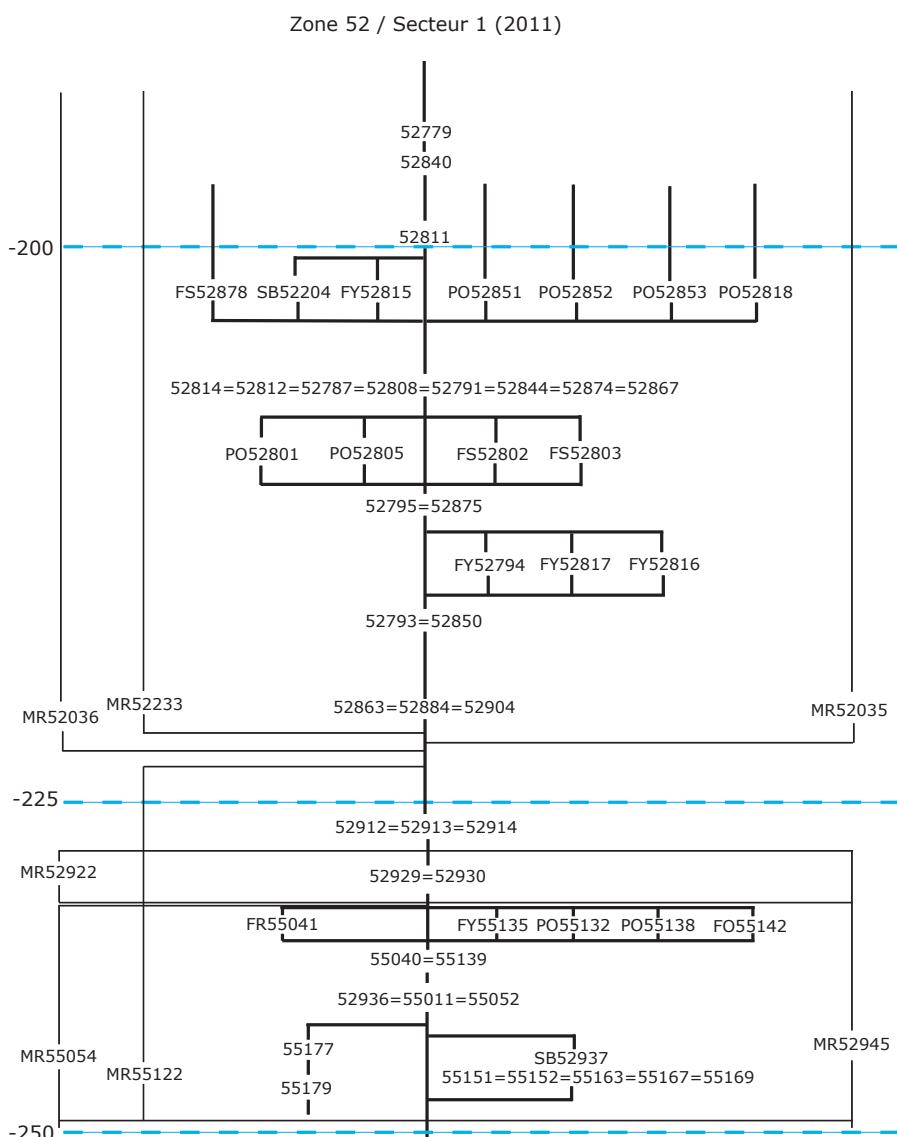


■ Fig. 21 : Vue générale du secteur 1 au niveau du sol SL55139 avec les dalles de SB52937 enlevées et les planches de bois visibles en dessous ; prise de l'Est. >>



sous la forme de deux gros blocs de calcaire très tendre posés sur une assise de grandes lauzes (52670). Il s'agit peut-être d'une prolongation vers le nord du mur MR52829 de la pièce 3.

Le mur sud le plus récent, mitoyen de la pièce 3, est coupé sur la partie ouest par une grande fosse tardive (FS52256) ; ce mur porte deux numéros de fait (MR52305 et MR52054) d'après les sections des cotés ouest et est de la fosse. À l'Ouest, MR52305 est la partie la moins bien conservée. En fait, il n'en subsiste qu'un gros bloc de calcaire très tendre équarri (de 0,70 m de longueur et 0,50 m de largeur) dont la position stratigraphique n'est pas claire (il est posé sur le remblai 52864 de la pièce 3 et légèrement décalé dans son orientation par rapport au mur MR52054, sans doute dû aux bouleversements liés au creusement de la fosse). À l'Est, le MR52054 est conservé en élévation sur une longueur de 1,60 m et une largeur de 0,50 environ. Le parement nord est mieux conservé que le parement sud. Ce mur est composé de cailloux, moellons et blocs de calcaire dur et tendre soigneusement équarris. Les pierres moyennes de cette partie du mur sont de 0,40 m de longueur pour 0,30 m de largeur environ. Les pierres basses de ce mur ont été enfoncées légèrement dans le remblai 52881 de la pièce 3 et sont en position au-dessus du remblai 52914 de la pièce 1. Les traces très abîmées d'un mur plus ancien (MR52922) se trouvent à 0,60m environ au Nord du mur MR52305. Il s'agit d'un alignement est-ouest d'une dizaine de moellons de calcaire dur qui



■ Fig. 22 : Diagramme des relations stratigraphiques entre les US et faits du secteur 1. <<

présentent un parement assez clair sur le côté nord et une limite moins claire sur le côté sud. Cette concentration de pierres (52922) se trouve surtout dans la partie ouest de la pièce, presque en contact avec la tranchée d'épierrement du mur MR52045. Ces pierres sont également dans le même alignement que des épandages de tessons et pierres plus vers l'Est (52942) qui ont peut-être servi comme radier de support du mur. Ce mur a été couvert par le remblai 52930. L'extrémité ouest de ce mur forme un angle droit avec les limites nord du niveau de tessons et cailloutis (52923) qui servait de radier pour les grands blocs du mur ouest du secteur 3 (MR52045), dont deux de l'extrémité nord ont été épierrés (voir Dietler et Munos 2008). Les traces d'un autre mur mitoyen plus ancien (MR55054) ont été repérées en 2011, dans un état assez abîmé. Il s'agit d'un alignement est-ouest de moellons, de blocs, et de cailloux et tessons de 60 cm de largeur environ. La fouille de 2012 a permis l'identification d'une porte (PR55194) vers le milieu de ce mur et a livré une partie de ce mur conservé en élévation vers son terminus oriental où il aboutit contre le mur oriental ancien de la pièce (fig. 25). Cette partie en élévation est construite surtout de cailloutis mélangés avec des tessons d'amphores, alors que la partie basse du mur, plus visible vers le milieu e la pièce, paraît être une fondation de blocs et moellons. Le bord nord de ce mur but contre la ligne droite des dalles sud de la SB52937 et, comme on vient de l'expliquer, la partie orientale de ce mur passe sous les niveaux de remblai d'abandon pour aboutir contre le mur oriental ancien. Le mur MR55054 se trouve à 1 m au nord du mur plus récent



■ Fig. 23 : Détail des pierres de tuf et de calcaire (155134) devant le mur Nord du secteur 1 ; prise du Sud.



■ Fig. 24 : L'intersection entre les murs sud (MR55054) et est (MR55122) du secteur 1 mis au jour dans le sondage 55098, dans l'angle sud-est de la pièce ; prise du Sud.



■ Fig. 25 : Le mur sud ancien du secteur 1 avec la porte PR55194 au milieu et la partie conservée en élévation dans l'angle avec le mur oriental ; prise de l'Ouest.

(MR52922). Ces faits montrent que la pièce 1 a été moins longue et plus large pendant cette période ancienne. Ce mur ancien avait aussi une porte (PR55194) au milieu qui permettait le passage entre les pièces 1 et 3. Les indications de cette porte sont subtiles due au mauvais état de conservation du mur. En bref, les deux moitiés du mur sont séparées par une bande de terre presque vide de pierres au niveau où les murs des deux cotés montrent des pierres enfoncés dans le sol. Aux deux cotés de cette espace de terre, de 1,10 m de longueur, se trouvent des pierres plates présentant des angles droits qui donnent l'impression de piédroits de porte. La terre dans cette espace de passage est exactement la même que les sols correspondant des deux cotés: limon argileux de couleur jaune, avec fragments de briques et pauvre en céramique. Posé sur la terre à 9 cm au dessus du niveau de terre de la porte sont trois grosses pierres (dont deux vaguement sphériques) qui semblent être un bouchage de porte (55193) qui fermait cette ouverture aux périodes suivantes. Le piédroit ouest consiste à une dalle de grès cassé au milieu; il avait 50 cm de longueur et 33 cm de largeur à l'origine. Le piédroit oriental est une autre dalle de grès de 55 cm de longueur et 36 cm de largeur. La plus grande des pierres du bouchage est de 34 cm par 25 cm par 16 cm.

L'état le plus récent du mur ouest (MR52035) est conservé en élévation sur une longueur de 3,30 m, avec une largeur moyenne de 0,52 m. Les pierres de ce mur, des blocs équarris disposés en boutisse, sont de nature assez hétérogènes : calcaire dur, calcaire tendre, calcaire coquiller et grès (voir Dietler et al. 2002). La fouille de 2007 a révélé une assise de pierres hétérogènes plus petites que les pierres de l'assise supérieure, mais faisant toujours partie du même mur de construction assez soignée. Le remblai 52844, daté du dernier quart du III^e siècle av. n. è., aboutit contre cette assise. La fouille de 2008 a repéré un mur plus ancien (MR52945) sous le MR52035. Le MR52945 consiste en deux éléments : un soubassement de pierres (52945) et une élévation en adobes (52946). Le mur est de fabrication assez fruste et en pente vers le Nord ; sa fondation consiste en une rangée irrégulière de petites pierres dans un état brut associées à quelques tessons. Cette rangée mesure 0,26 m de hauteur environ. Elle est surmontée d'un mur en terre de 0,38 m de hauteur, peu régulier et composé de briques et de fragments de briques. Deux rangées de ce matériau sont conservées et il semble que le mur ait été arasé au-dessus de ces deux rangées quand le remblai 52912 a été mis en place. Les briques sont de plusieurs couleurs : jaune, brun, et brun très foncé (presque noir). Ces mêmes briques sont caractéristiques du remblai 52912 qui aboutit contre ce mur. Des prélèvements de ces briques ont été effectués pour une analyse (voir le rapport de J.-Cl. Roux dans Dietler et Kohn 2008). La partie ouest de la structure en grosses dalles de calcaire (SB52937) est posée sur le haut des pierres de ce mur.

4.1.1 Une structure en pierres liée à un sol avec un four en argile et des niveaux d'abandon et de destruction du troisième quart du III^e s. av. n. è.

Les niveaux les plus anciens visibles pendant la campagne 2012 dans le secteur 1 consistent en des traces de supports présumés d'une structure rectangulaire, elle-même composée d'un pavage effondré de très grosses dalles de grès (SB52937) qui couvre une bonne partie de la moitié ouest de la pièce. Cette structure avait déjà été repérée à la fin de la campagne 2008, et la campagne de 2011 dans ce secteur était largement ciblée sur les niveaux d'habitation en association avec cette structure. Pendant la campagne de 2012 nous avons enlevé les dalles et fait une exploration des niveaux inférieurs. La surface du pavage est de 3,1 m de longueur pour 1,4 m de largeur ; certaines dalles atteignent jusqu'à 1 m de longueur. Plusieurs d'entre elles ont des failles de cassure et la surface du pavage est assez irrégulière ; les dalles se chevauchent parfois. Trois de ces pierres sont inclinées contre le mur ouest de la pièce : leur partie haute est au niveau de la base en pierre (52945) du mur MR52945. Ceci suggère que ces dalles formaient à l'origine une surface horizontale en liaison avec la base de ce mur, et que cette structure a subi un effondrement brusque de presque 0,30 m. les restes d'une petite olpé en claire massaliète (52938), trouvée sous le bord d'une des dalles proches du mur ouest de la pièce, ont été identifiés. Ce petit vase est du même type qu'un autre trouvé en 2008

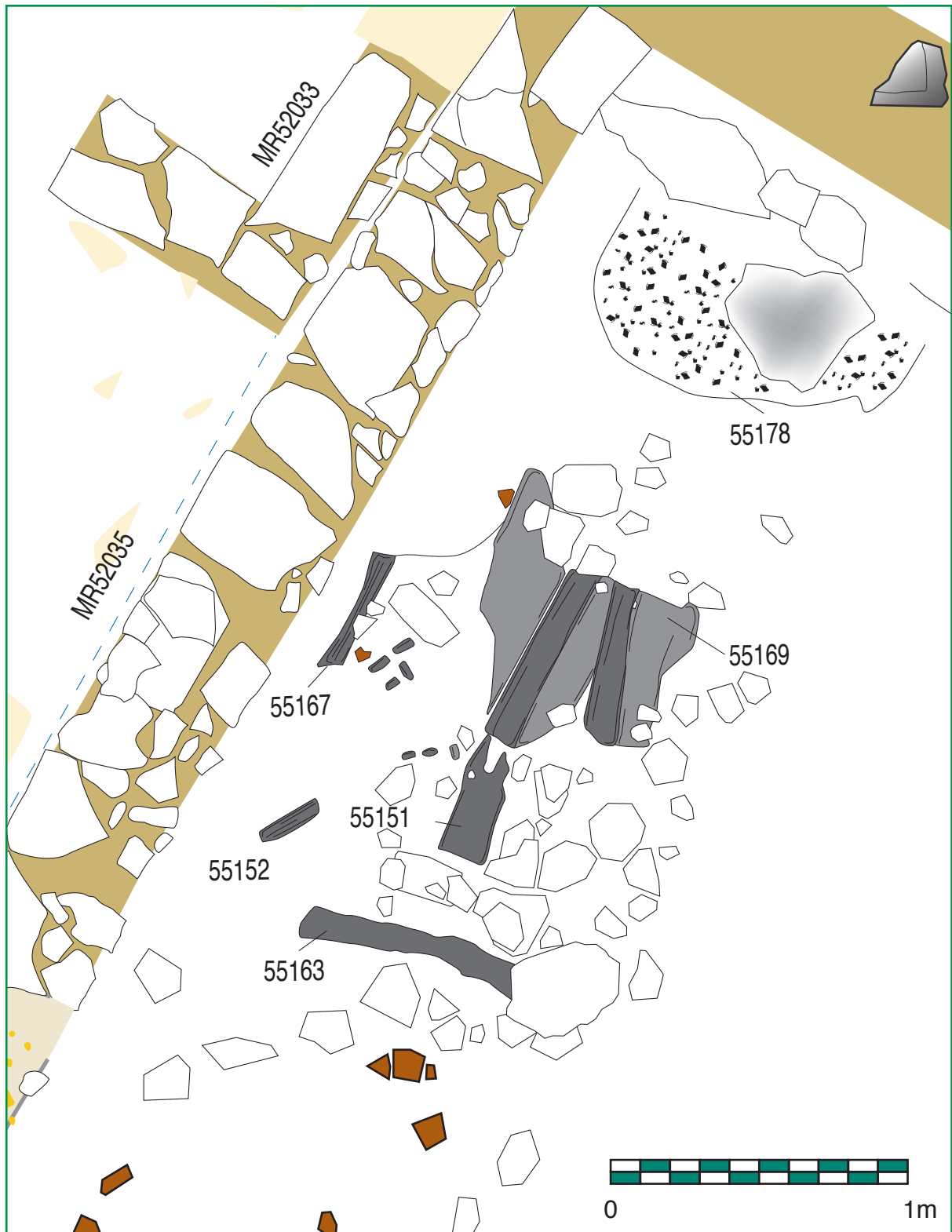
dans le remblai 52908 du secteur 8, un niveau daté également du troisième quart du III^e siècle av. n. è. (voir Dietler et Kohn 2008).

Ni la forme précise ni la fonction de cette grande structure surprenante ne sont encore claires. Mais la fouille de 2012 a montré que les dalles se trouvaient sur plusieurs planches de bois conservés dans des états différents (bois carbonisé, bois conservé sans carbonisation, bois minéralisé, et bois très dégradé et réduit à une surface jaune et très tendre). Le terrain sous les dalles (**fig. 26**) se présente comme s'il y avait une sorte de petite crête orientée est-ouest vers le milieu de la pièce et des bassins creux des deux cotés. La crête, sur laquelle plusieurs des dalles supérieures ont été brisées, montre encore des petits fragments de dalles de grès éparpillés sous les grosses dalles. Il est possible qu'on ait ici les restes d'un petit mur de support ou autre structure, mais cela restera à vérifier avec la fouille de 2013. Vers le Nord, une dépression a livré les traces d'au moins 6 planches de bois orientées Nord-Sud (55151, 55167, 55169). Vers le sud, l'autre dépression a livré les traces de 2 autres planches de bois (55152, 55163) orientées Est-Ouest et Nord-ouest/Sud-est (**fig. 27 et 28**). Dans la partie nord, l'US 55151 consiste en un fragment de bois assez bien conservé, du moins sur un côté, qui a été trouvé en association avec un grand clou en fer. Des échantillons du bois ont été prélevés et envoyés au laboratoire pour analyse par les spécialistes. La partie bien conservée se trouve vers le Sud, avec le reste de la planche en pente descendante vers le Nord. Elle mesure 14,5 cm de largeur, 43 cm de longueur, et environ 2-3 cm



■ Fig. 26 : Vue générale du secteur 1 montrant la petite crête et dépressions des deux cotés sous les grosses dalles de SB52937 ; prise du Nord.

d'épaisseur. Le terminus sud a été soigneusement scié pour faire un angle droit avec les cotés (**fig. 29**). D'autres fragments moins bien conservés constituent la trace de la même planche. Un grand clou trouvé à côté de cette planche avait les traces de bois conservé sur la tige, montrant que l'épaisseur originale de la planche a été au moins de 4 cm. L'US 55167 est un fragment de bois carbonisé orienté Nord-Sud et trouvé le long le mur ouest de la pièce. La partie conservée mesure 30 cm de longueur et 5 cm de largeur. L'US 55169 (**fig. 30**) consiste en un petit fragment de bois minéralisé et toute une série de résidus de planches très dégradées en parallèle. Elles ne sont repérables en fait que par les traces de couleur jaune clair présentent sur la terre en dessous. Ces planches sont associées avec 4 grands clous de fer trouvés autour de l'aire du bois (à peu près aux angles). Sur le côté sud, l'US 55163 consiste en une planche assez bien conservée. Elle est d'orientation Est-Ouest et mesure au moins 70 cm de longueur. Sa partie orientale mesure 15 cm de largeur, et sa partie occidentale, moins bien conservée, mesure 10 cm de largeur. Cette planche se trouve juste au Sud de la crête, sur laquelle les dalles se sont cassées des deux cotés. L'US 55152 est un fragment plus petit de bois (20 cm de longueur) trouvé près du mur ouest de la pièce et en pente descendante vers le Nord-est. Il a été découvert directement sous une



■ Fig. 27 : Plan de détail des planches de bois trouvées sous les dalles de SB52937.

des dalles inclinées contre le mur ouest. Ces planches de bois ont été mêlées avec quelques cailloutis et des tessons. Il est évident qu'ils appartiennent à une structure qui s'est écrasée avec l'effondrement des dalles, mais on ne connaît pas encore ni la forme ni la fonction de cette structure. Il faudra attendre d'autres données issues de la fouille de 2013.

Une couche très charbonneuse, avec beaucoup de cendres (52936=55011=55052) a été circonscrite sur plusieurs des dalles de la SB52937, dans la partie nord de la pièce. Cette couche est très mince, de 0,01 m d'épaisseur, dans l'endroit où elle couvre les dalles, mais elle devient beaucoup plus épaisse dans sa partie nord où elle but contre les murs nord et ouest de la pièce. Jusqu'à présent, elle n'a été fouillée que dans la partie nord-ouest du secteur, mais elle est visible dans la coupe des niveaux de la partie nord-est de la pièce. Cette couche, en pendage vers le nord-ouest, contient des gros fragments de charbons et il est donc possible qu'il s'agisse des traces d'une petite structure en bois brûlée. En 2008, à part la céramique, cette couche a aussi livré une fibule en bronze à cabochon en corail en très bon état de conservation et un anneau de fer, tandis qu'en 2011 nous avons trouvé une scorie de fer dans l'extension de cette couche (voir Dietler et Munos 2008, Dietler et Meyer 2011). La fouille de 2012 s'est concentrée sur la partie inférieure de cette couche et surtout sur un épais dépôt de charbons (55178) concentrés dans une dépression (55197), elle-même creusée dans la terre contre le mur nord du secteur (dans l'angle nord-ouest). Tout ce matériel a été prélevé pour une analyse fine en laboratoire. Il y avait une grosse dalle de grès à plat sur la partie haute de ce niveau. Cette dalle a été séparée des dalles de la SB52937 et le rapport entre les deux reste à préciser avec la fouille de 2013.

Dans la partie est du secteur, le niveau le plus ancien repéré est une couche de limon très argileuse (55179) de couleur gris moyen. Elle a été identifiée uniquement dans la partie nord-est de la pièce jusqu'à maintenant et ce sur une aire de 1,4 m par 0,63 m dégagée juste avant la fin de la fouille de 2012. Ce niveau est marqué par la présence de quelques petits fragments de charbons et quelques tessons à plat et il s'agit sans doute d'un sol sur lequel une sédimentation d'habitation s'est accumulée. Cette couche de sédimentation (55177) n'a été fouillée que partiellement 55179 et reste donc à explorer pendant la fouille de 2013. Il s'agit d'un mince niveau de limon charbonneux et peu compact, contenant beaucoup de cendres. Il y a également beaucoup de cailloutis et de tessons, et on trouve aussi des fragments de la même pierre blanche qui fait partie du mur détruit au nord (55134).

Ce niveau charbonneux est recouvert par un sol mince de limon argileux très compact de couleur jaune foncé (55040=55139) qui s'étend sur toute la partie nord du secteur. Ce sol repéré mais fouillé qu'en partie en 2011, a été ciblé par la fouille de 2012. Il s'agit du sol sur lequel est construit un four en argile (FR55041) et une fosse-foyer (FY55135), et il est aussi marqué par la présence de plusieurs tessons à plat (surtout des amphores) et quelques pierres à plat. Ce sol est aussi marqué par des traces de terre brûlée dans la partie nord-est qui montrent la présence d'au moins deux foyers lenticulaires très endommagés, et il présente également deux trous de poteaux (PO55132, PO55138), une petite fosse charbonneuse peu profonde (FS55133), et une autre fosse plus profonde remplie de sable (FS55142). Le sol 55139 n'est pas encore fouillé dans la partie sud-est du secteur.

Le four en argile (FR55041) construit sur la surface de l'US 55139 est en fait constitué de deux fours successifs superposés. (fig. 31, 32 et 33). Ce four se trouve au milieu de la pièce en pente raide vers l'ouest et il est lié avec la structure à base de dalles. La partie supérieure, fouillée en 2011, consiste en un radier circulaire de tessons et de pierres (surtout sous forme de conglomérat) (55041). Les pierres du radier sont rubéfiées et la terre en dessous du radier (55069=55126) est aussi de couleur rouge, jaune et orange claire, avec des petits nodules blancs. Ce sol de four est en partie détruit dans sa partie sud-est, mais il devait posséder un diamètre de 0,60 m et une épaisseur de 0,02 m, avec un bord de terre fine et argileuse de couleur gris clair (55066). En dessous de ce sol se trouve un deuxième radier de tessons (55127) de 0,55 m de diamètre posé sur un sol d'argile (55128) très compacte et de couleur orange et jaune moyen avec des nodules blancs. Ce sol possédait un diamètre de 0,60 m, comme l'US 55126, et les parois ont une épaisseur de 0,05 m au niveau de sa partie basse. Les parois étaient conservées sur une hauteur de 0,07 m dans la partie nord-ouest, et une couche de sédimentation (55107) et un remblai d'abandon (52929=52930=52981) venait buter contre l'extérieur du mur nord jusqu'à une hauteur de 0,06 m, ce qui montre que le four fonctionnait avec le sol 55040 et a été ensuite couvert par l'accumulation du remblai d'abandon. Nous avons gardé pour prélèvement



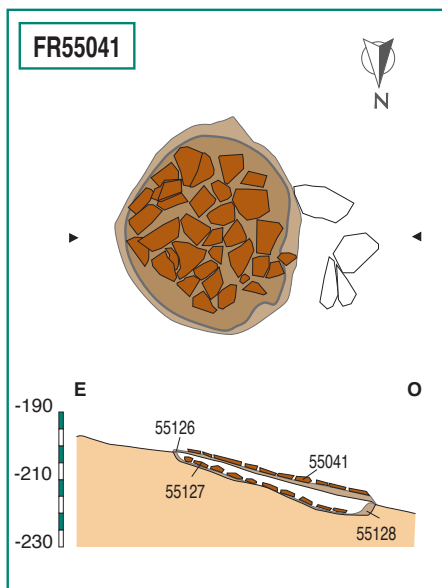
■ Fig. 28 : Détail des planches de bois et des grands clous trouvés sous les dalles de SB52937 ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 29 : Détail du terminus sud de la planche de bois 55151 et le grand clou en fer à côté ; prise de l'Est.



■ Fig. 30 : Détail des restes des planches en bois 55169 ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 31 : Plan et coupe du four FR55041 du secteur 1.



■ Fig. 32 : Détail du four FR55041 en cours de fouille, montrant le sol du four supérieur (55126) et le radier de tessons du four inférieur (55127) ; prise du Nord.

toute la terre présente entre et juste en dessous du radier supérieur. La fonction de ce four n'est pas encore claire, mais un rôle métallurgique ou culinaire est probable. La couche de sédimentation (55107) accumulée autour du four est de composition hétérogène, avec beaucoup de cendres et de charbons. La petite quantité de céramique trouvée dans cette couche suggère une datation vers le milieu du III^e siècle av. n. è.

Comme on l'a dit plus haut, un autre fait construit sur le sol 55139, à proximité du four, consiste en une fosse-foyer (FS55135) de dimension assez grande : elle mesure 0,96 m de longueur, 0,33 m de largeur, et entre 0,04 et 0,10 m de profondeur selon l'endroit (fig. 34). Le bord est épais (jusqu'à 0,07 m) et très rubéfié. Il y avait une pierre plate au fond dans sa partie nord. L'intérieur a été rempli de charbons, qu'on a conservé pour prélèvement. L'analyse préliminaire de ce prélèvement a livré plusieurs fragments d'argile vitrifiée. Evidemment, ce foyer a produit des températures très élevées, même si sa fonction n'est pas encore claire. Des deux côtés de cette fosse-foyer se trouvent deux trous de poteaux de petites dimensions. Au Nord-ouest, le PO55132, de forme ovale, mesure 0,19 m de longueur et 0,14 m de largeur et possède une faible profondeur. Il a été rempli d'une terre noir et très charbonneuse, facilement visible sur le sol. Au Sud-est, le PO55138 a mesure 0,12 m de diamètre et possède un comblement identique. Il y avait 1,08 m de distance entre ces deux poteaux et, alors que leur fonction n'est pas claire, leur position vis-à-vis de la fosse-foyer fait penser à une structure en bois liée au foyer (fig. 35). Notons enfin que dans la partie plus sud-est de la pièce, nous avons découvert une fosse de forme circulaire (FS55142), de 0,51 m de diamètre et de 0,21 m de profondeur (fig. 36). Elle a été remplie de sable et constitue sans doute un support de vase de stockage.

Ce sol, son four, ses foyers, et ses fosses, et tout le reste du secteur, sont couverts par un niveau (52929=52930=52981) de 0,15m d'épaisseur moyenne consistant en des restes de murs en cours de dégradation lente qui semble indiquer une période d'abandon de la pièce. Fouillé en 2008 (52929=52930) et 2011 (52981), ce niveau d'abandon est décrit dans les rapports précédents, tout comme le grand remblai de destruction au dessus et les autres niveaux d'habitation plus récents (voir Dietler *et al.* 2003, Dietler et Munos 2007, Dietler et Kohn 2008, Dietler et Meyer 2011).

4.2. Le secteur 4

Le secteur 4 (fig. 37, 38 et 39) correspond à une pièce sud de l'aile orientale de la maison 52101, qui est aussi la pièce jouxtant l'angle sud-est de la grande cour (secteur 11). Cette petite pièce, de forme presque carrée, mesure 3,90 m de longueur pour 3,30 m de largeur intra muros. Trois des murs de cette pièce ont été repérés en élévation, du moins en partie. Le mur ouest de la pièce (MR52836), mitoyen entre la pièce 4 et la cour, est composé de blocs et cailloux de calcaire dur. Il est bien conservé sur une longueur de 3,60 m, avec une largeur moyenne de 0,53 m. Ce mur s'arrête brusquement au sud où il a été coupé par une tranchée d'épierrement dans l'angle sud de la cour. En revanche, dans la partie nord du mur, au niveau de l'angle avec le mur nord (MR52625), se trouve les traces d'une porte (PR52835) donnant sur la cour, qui a été bouchée. Cette porte fonctionne avec le sol SL52744 et son bouchage est lié à la mise en place du remblai 52707 (voir Dietler et Kohn 2008).

Le mur nord du secteur 4 (MR52625) a aussi été repère en 2004. Il s'agit d'un mur en élévation constitué de cailloux de calcaire dur. Ce mur est conservé sur 5,35 m de longueur, à l'exception d'une brèche de 1 m de longueur dans sa partie est. Cet espace vide marque l'emplacement d'une porte (PR52745) donnant sur la pièce 3 au nord. Or, ce mur (MR52625) est d'orientation presque parallèle, avec un petit décalage, au mur sud (MR52051) de la pièce voisine au nord (secteur 3). Un espace de 0,15 m en moyenne sépare ces deux murs, et le mur nord possède une élévation légèrement plus importante. Aucune trace de porte n'a été relevée dans le mur MR52051, qui correspondait à la porte PR52745. Un décalage de temps dans le fonctionnement de ces deux murs était donc l'hypothèse la plus vraisemblable, avec la mise en place du MR52051 (après un bouchage de la porte PR52745 et un arasement du MR52625). Cette hypothèse a été confirmé par la fouille de 2007 qui a

montré que le mur MR52051 était construit sur un remblai qui aboutit contre le mur MR52625 (voir Dietler et Kohn 2008).

En fouillant l'espace d'ouverture de la porte (PR52745) en 2005, il est apparu évident que le remplissage de la porte était identique au gros remblai (52707) trouvé sur le sol SL52744 de la pièce 4. Ce sol est marqué sur sa surface par la présence de petits galets blancs, surtout en concentrations importantes vers les zones de contact entre le sol et les murs de la pièce. Or, ces galets ne se trouvent pas dans l'espace de la porte : ils s'arrêtent juste devant la ligne du mur, un endroit également marqué par les traces d'une ligne droite de terre argileuse dans le sol. Au début de la fouille, il demeurait délicat de préciser si la porte fonctionnait avec ce sol (SL52744), avec par exemple un seuil en adobes, ou si la porte fonctionnait avec un sol plus ancien et qu'elle était déjà bouchée au cours de la période d'occupation du SL52744. La fouille de 2011 nous incite désormais à y voir un seuil de porte construit en terre ou en adobes. Ce qui semble être plus probable c'est que le remblai 52707 a été posé sur le sol, sur la porte ancienne, et le mur MR52625 (arasé), donnant une pièce 4 légèrement plus allongée vers le nord à cette époque (voir Dietler et Meyer 2011). La fouille de 2012 permis la mise au jour d'une fondation de pierres sous le seuil de porte et a aussi montré que le mur MR52625 et sa porte fonctionnait déjà avec les sols situés en dessous du niveau de galets blancs (fig. 40).

Le mur oriental du secteur 4 (MR52752) a été repéré et mis en évidence en 2005, mais seule sa portion nord reste en élévation. On a ouvert un sondage de 2,80 m de longueur, 0,68 m de largeur et 0,42 m de profondeur afin d'explorer une tranchée d'épierrement visible au niveau de la surface. La partie du mur en élévation est conservée sur 0,90 m de longueur, 0,25 m de hauteur et 0,68 m de largeur moyenne. Il est composé de cailloux et moellons de calcaire dur avec une taille moyenne de 0,15 m par 0,15 m. L'extension sud de ce mur a été complètement épiercée. Le comblement de la tranchée d'épierrement, repérable depuis le niveau de décapage au début de la fouille, était constituée de terre grise et brune, hétérogène, avec beaucoup de charbons, de cailloutis, et de fragments d'adobes. Les traces de stratigraphie ont été visibles dans les coupes est et ouest de la tranchée à une profondeur de 30 cm.

Un sondage (52727) de 2,80 m de longueur, 0,65 m de largeur et 0,30 m de profondeur a été ouvert dans la partie sud de la pièce 4 afin de suivre les traces d'une tranchée d'épierrement du mur sud marquée par une bande de terre très charbonneuse et hétérogène (voir Dietler et Kohn 2008). Ce mur sud (MR52755) n'existe plus en élévation. Pourtant, sa position "fantôme" est bien lisible grâce aux petits galets blancs qui marquent le sol SL52744, ainsi que la limite sud de la terre jaune du sol. Ces galets sont éparpillés sur le sol, avec des concentrations importantes contre les murs ; ils forment une ligne droite le long la partie sud de la pièce. Il est clair que ces galets se sont plaqués contre un mur qui fonctionnait avec le sol SL52744, mais qui a été épiercé plus tard. Ce mur est posé sur un mur en terre (MR52757) plus ancien, mais avec un léger décalage de position vers le nord. Le mur en terre (MR52757) est nettement délimité sur sa façade sud par une mince bande de terre argileuse de couleur grise blanchâtre. Cette bande, qui constitue les traces d'un enduit, est visible selon une ligne verticale dans les coupes est et ouest du sondage réalisé dans la tranchée d'épierrement et selon une ligne horizontale d'orientation est-ouest au fond de la tranchée. La distance entre cet enduit au sud et une couche de terre brun foncé au nord (marquant les sédiments de l'intérieur de la pièce 4, repéré dans un petit sondage - 52738 - de 0,50 m de longueur, 0,40 m de largeur et 0,10 m de profondeur) donne une épaisseur de 0,32 m pour ce mur en terre, du moins sur une longueur de 2,80 m. Cet enduit s'appuie vers le sud contre un niveau de remblai (pas encore fouillé) dans le secteur 19A, ce qui indique que le mur MR52757 fonctionnait avec un sol plus ancien sous le remblai. Les traces d'adobe et d'enduit (en position sub-horizontale) dans la coupe du sondage de la tranchée d'épierrement indiquent sans doute que ce remblai était en partie composé de la destruction de la portion supérieure de ce mur en terre.



■ Fig. 33 : Détail du four FR55041, du radier de tessons du four inférieur (55127) et son sol argileux en dessous (55128) ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 34 : Détail de la fosse-foyer FY55135 ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 35 : Vue de la position des trous de poteaux PO55132 et PO55138 par rapport à la fosse-foyer FY55135 ; prise du Sud.



■ Fig. 36 : Détail de la fosse FS55142 du secteur 1 ; prise de l'Ouest.

140



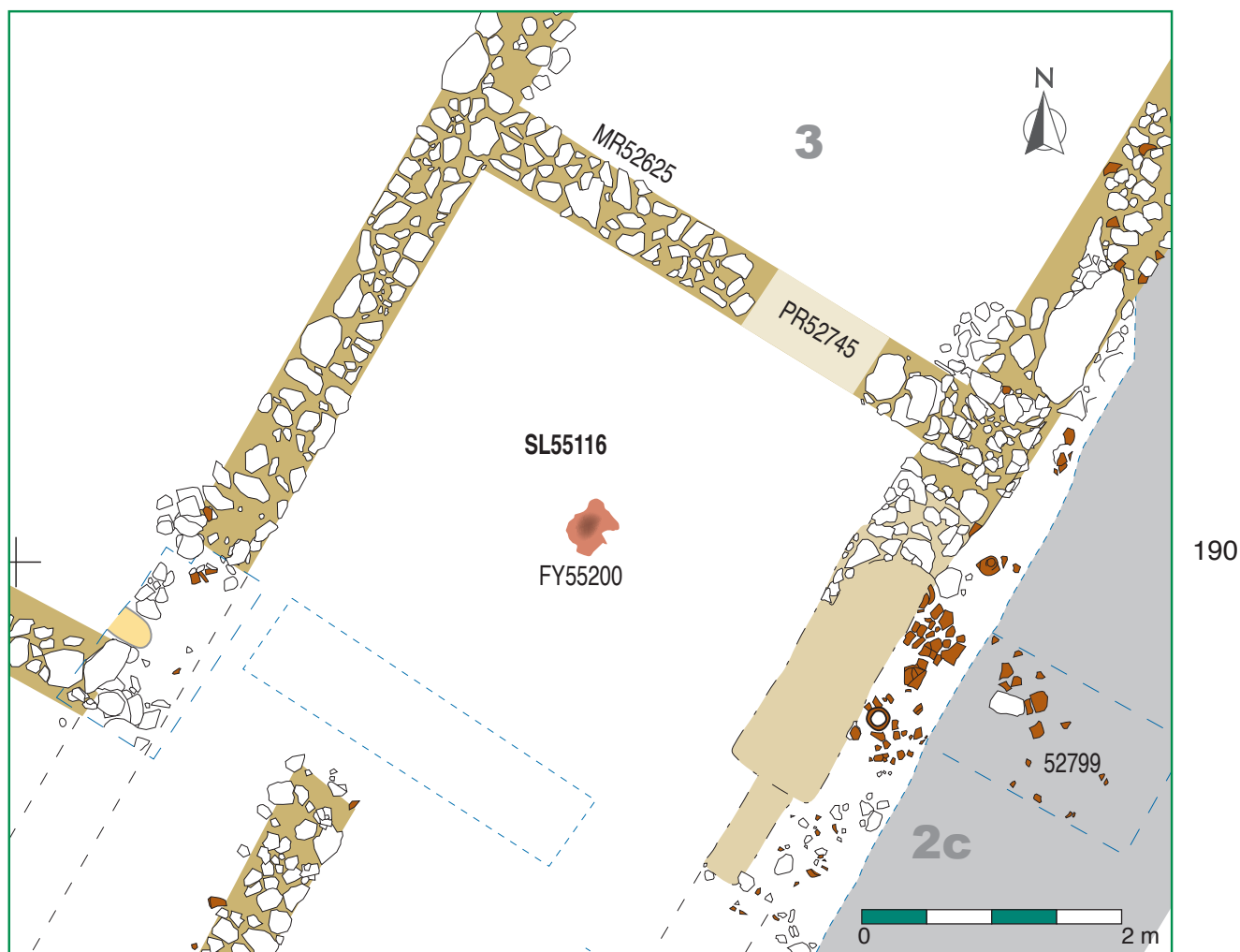
■ Fig. 37 : Plan du secteur 4 au niveau du sol SL55050 avec la banquette BQ55036 et le foyer FY55074.

4.2.1 Les niveaux d'occupation de la première moitié du III^e siècle av. n. è.

La fouille de l'espace à l'intérieur des murs de la pièce 4 a jusqu'à présent révélé cinq niveaux principaux d'occupation (fig. 41), dont les plus récents ont été déjà décrits dans les rapports précédents (voir Dietler et Kohn 2006, 2008). La plus ancienne des couches repérées consiste en un sol de terre peu compact de couleur gris foncé (55085=55081=55117). Ce sol a été exposé, mais pas vraiment fouillé, en 2011 et 2012. Ce sol est de pente assez irrégulière, mais légèrement en cuvette vers le centre de la pièce. Il est marqué par une concentration dense de charbons et se trouve recouvert par une couche de sédimentation (55070=55116) riche en charbons et en cendres. Il y a aussi des traces d'un foyer construit (FY55200) sur la surface au milieu de la pièce (fig. 42), avec un deuxième foyer (FY55074) construit au dessus du premier pendant la période d'accumulation de la couche de sédimentation d'habitation (55116). Le premier foyer est de forme carré et se caractérise par sa terre argileuse rouge très rubéfiée avec une partie plus foncée au milieu. Le deuxième consiste en un carré assez abîmé de terre argileuse très rubéfiée avec une concentration de tessons à plat à côté : sans doute les restes du radier du foyer. Les traces du foyer mesurent 0,46 m de largeur par 0,46 m de longueur, dans leur état conservé. La limite entre ce carré argileux et la couche de sédimentation autour est bien marquée. A part le foyer et quelques tessons, il n'y avait pas d'autres faits construits sur ce sol.

La couche de sédimentation (55070=55116) présente sur ce sol mesure 0,04 m d'épaisseur en moyenne et elle est composée de plusieurs lentilles de terre très

140



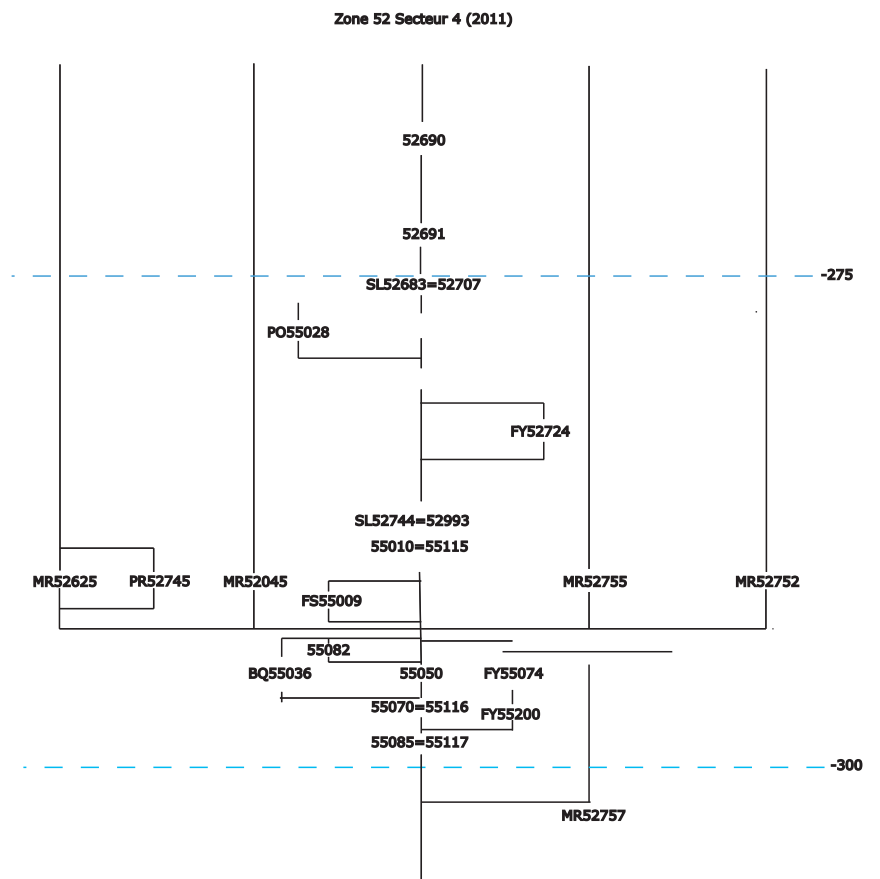
■ Fig. 38 : Plan du secteur 4 au niveau du sol SL55116 avec le foyer FY55200.

charbonneuses et de lentilles de sable pur de couleur blanche. Il n'est pas possible de suivre de surfaces cohérentes à l'intérieur de cette couche car il s'agit de recharges ponctuelles suivies par des périodes de sédimentation. La couche est de structure peu compacte et de couleur variable, avec une gamme de couleur qui oscille entre le gris clair, le brun moyen, et le blanc. Mélangés avec les charbons et les cendres sont des fragments d'os et une quantité assez importante de tessons de céramique (surtout de la CNT, mais aussi des amphores massaliètes et de la céramique campanienne et attique, qui donne une datation dans la première moitié du III^e s. av. n. è.). La fouille de ce niveau a été arrêtée par la pluie à la fin de la campagne de 2011 et reprise pendant la campagne de 2012. La fouille de 2012, est surtout les petits sondages (55150, 55170) réalisés dans l'épaisseur d'une banquette d'adobes (BQ55036) qui longe le mur ouest de la pièce (fig. 43 et 44), ont montré qu'une partie de cette couche de sédimentation (y compris plusieurs gros tessons d'amphores) passe sous la banquette alors qu'il y a une autre partie des sédiments qui bute en ligne droite contre le bord de la banquette. Cela veut dire que la banquette a été construite après une période d'habitation et de sédimentation sur le sol mais qu'elle était déjà en place quand d'autres sédiments se sont accumulés. Elle est donc contemporaine du deuxième foyer construit noté plus haut. La banquette BQ55036 mesure 0,88 m de largeur par 3 m de longueur conservée et elle est constituée de deux rangées d'adobes disposées côte à côte afin de donner une surface mesurant la largeur de deux briques. Les joints entre ces briques de couleurs différentes (jaune très clair et brun moyen) sont évidents et la banquette est bien conservée. Le module des briques est de 0,42 m par 0,42 m et les bandes de terres

■ Fig. 39 : Vue générale du secteur 4 au niveau de la couche de sédimentation ; prise du Sud.
>>



■ Fig. 40 : Détail des pierres sous la porte PR52745 avec une couche d'enduit coulé devant le seuil ; prise du Sud.



■ Fig. 41 : Diagramme des relations stratigraphiques entre les US et faits du secteur 4.
>>

liants les briques ont une largeur de 0,02 m environ. Au milieu de la banquette il y a un endroit où l'argile de l'enduit sur les adobes a coulé sur la couche de sédimentation.

Ce niveau de sédimentation a été couvert par un sol (55050) de terre compacte de couleur brun foncé. Il y avait très peu de matériel dans cette mince couche de limon qui contenait des inclusions de charbon, de cendres, et de terre rubéfiée. Mais il y a un radier de tessons d'amphore (55082=55106) posé sur ce sol contre le mur nord de la pièce. Il n'y avait en revanche aucune trace de terre brûlée, de rubéfaction des tessons, ou d'autres indications d'un foyer lié à ce radier. Donc on pensera plutôt à un support de vase de stockage. Les tessons de ce radier s'arrêtent brusquement contre le bord de la banquette, ce qui montre que la banquette fonctionnait toujours à cette époque. Toutes ces surfaces ont été ensuite couvertes par un sol de terre blanc (55010=52744=55115) et d'épaisseur variable entre 0,02 et 0,04 m. Ce sol, en cuvette vers le milieu de la pièce, a été marqué par des traces de charbons, de cendres, de terre brûlée, et de quelques tessons à plat. Il a été recouvert sur presque toute sa surface par une couche épaisse de petits galets blancs (52993) décrite dans le rapport de 2008 avec d'autres niveaux plus récents (voir Dietler et Kohn 2008).

Il y avait trois fosses creusées dans les niveaux de cette pièce, y compris une fosse de dépôt d'animal dans l'angle nord-est du secteur. Toutes les trois ont déjà été décrites dans le rapport de 2011 (voir Dietler et Meyer 2011).

La datation précise des couches fouillées en 2011 et 2012 dans cette pièce est rendue difficile de par la quantité limitée de céramique mise au jour. Mais une datation dans le premier quart du III^e siècle av. n. è. d'un niveau de remblai supérieur (52707) (voir Dietler et Kohn 2008) et la céramique de la couche de sédimentation 55070-55116), laissent néanmoins penser que tous ces niveaux anciens datent au plus tard du début du III^e siècle av. n. è.

5. L'AILE NORD DE LA MAISON À COUR CENTRALE (ZONE 52-55) : LE SECTEUR 5

Le secteur 5 est essentiellement constitué d'une grande pièce d'habitation de forme rectangulaire (8 mètres de longueur / 3, 5 mètres de largeur) dont la surface utile avoisine les 28 m². Cette dernière se situe au centre de l'aile nord de la maison 52-55 et se trouve bordée par un porche (52-55/10) au sud-est, une vaste cour centrale au sud-ouest (52-55/11), une pièce d'habitation (secteur 52-55/6) au nord-ouest et la rue 116 au nord-est (fig. 45). On notera pour finir que le mobilier céramique mis au jour dans ce secteur au cours des campagnes précédentes permet de clairement situer les derniers niveaux d'occupation explorés en 2003, entre la seconde moitié du 3^{ème} s. av. n. è. et le premier quart du 2^{ème} s. av. n. è.

5.1. Évolution de l'architecture du secteur 5

Les fouilles menées dans ce secteur entre 2001 et 2003 ont permis de mettre en évidence que cette grande pièce d'habitation était séparée des quelques espaces précités par la présence de murs à solin de pierre : MR52225 au nord, MR52235=MR55188 à l'ouest, MR52072 à l'est, MR52068/52349 et MR52079 au sud (fig. 45). Outre la présence de ces limites concrètes, les travaux de terrain entrepris dans cette pièce nous ont par ailleurs montré que ces diverses structures avaient toutes été épierrees au cours des périodes postérieures, à l'exception bien sûr de la façade méridionale (MR52068/52349 et MR52079/52219) qui elle conserve plusieurs assises en calcaire appartenant aux états 3 et 4 des phases d'occupation de la zone 52-55 (Dietler et al. 2003 : 278-279). C'est d'ailleurs dans cette dernière structure bâtie que fut réemployée la célèbre statue de guerrier de Lattes en tant que piedroit de porte (5229), et que furent réalisées la plupart des observations relatives à l'accès de cet espace domestique (PR52329, PR52416). Les fouilles conduites sur cette structure suggèrent en effet l'aménagement d'une première porte (PR52416) en relation avec la statue de guerrier, puis son bouchage et son remplacement par une seconde porte PR52329.



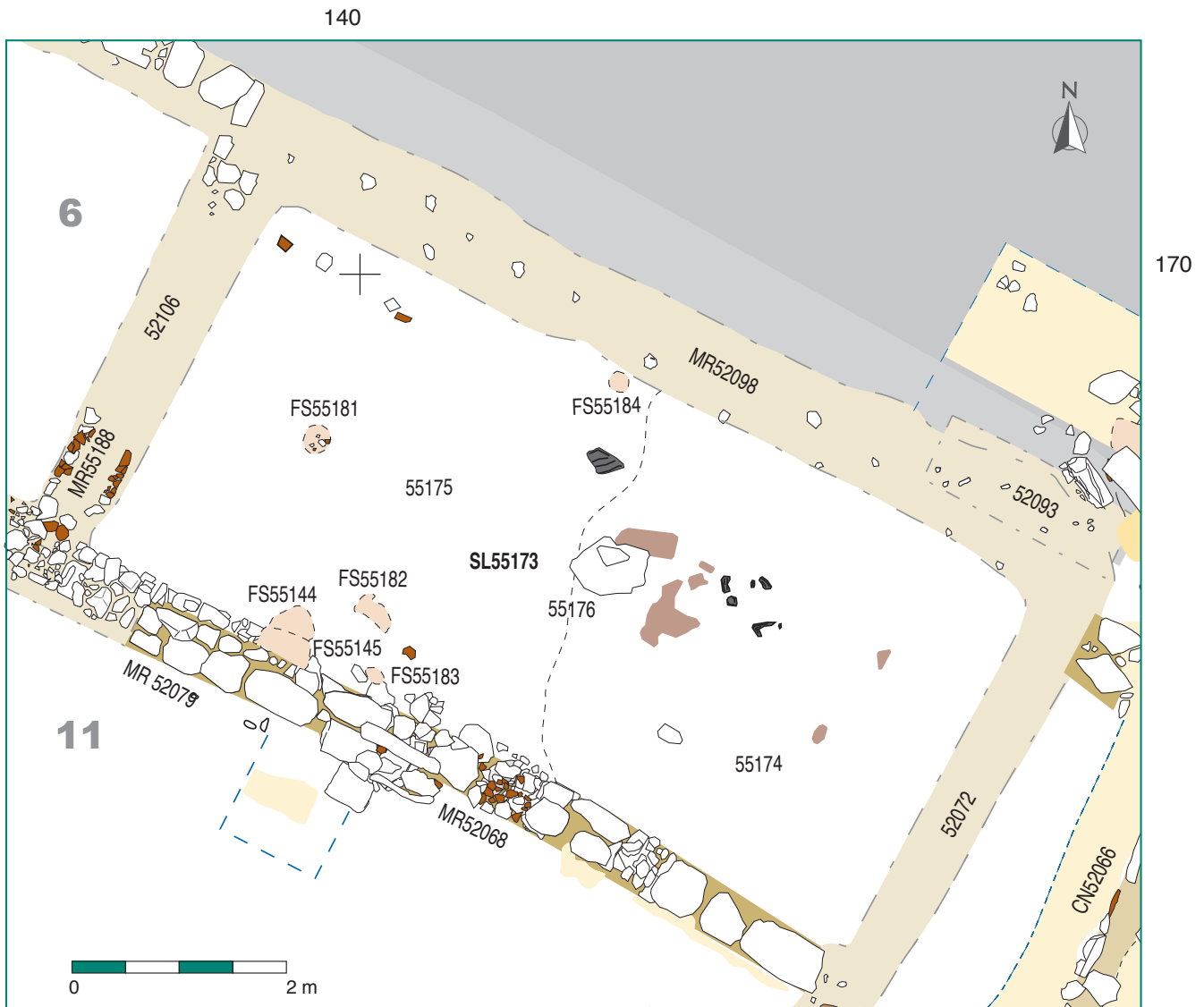
Fig. 42 : Détail des restes du foyer construit FY55200 du secteur 4 ; prise du Sud.



Fig. 43 : Détail de la banquette de briques en adobes couvertes d'enduit blanc (BQ55036) ; prise de l'Est.



Fig. 44 : Détail du sondage 55150 dans la banquette BQ55036 montrant le niveau de sédimentation sur lequel cette dernière a été construite ; prise du Sud.



■ Fig. 45 : Plan du sol SL 55173 et des structures associées (Secteur 5).

Bien que la campagne de fouille réalisée en juillet 2012 n'ait guère permis d'améliorer notre connaissance sur ce dernier thème, celle-ci a toutefois permis de mieux cerner les contours des tranchées d'épierrement situées au nord et à l'est du secteur 5, et surtout de faire apparaître, dans le mur MR52349, l'assise de réglage à base de tessons et de pierres située sous la statue de guerrier (fig. 46). Ces quelques données de terrain, aussi maigres soient-elles, viennent toutefois compléter notre vision de l'architecture générale du secteur, et s'ajoutent en outre à celles récemment collectées sur la limite occidentale du secteur 5 (MR55188) ; des informations sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans la partie consacrée à l'évolution de l'architecture du secteur 6 (voir *infra*).

5.2. Évolution de la stratigraphie du secteur 5

Au terme de cette campagne estivale, les fouilles entreprises sur ce secteur ont permis de dégager pas moins de deux niveaux de sols distincts, ainsi que toute une série de structures adjacentes (*supra*). Avant d'examiner dans le détail ces divers aménagements en creux, et se faisant les possibles fonctions de la pièce au cours du temps, il convient en premier lieu de noter que le plus ancien de ces deux niveaux de circulation (SL 55173) (fig. 47) constitue vraisemblablement un état secondaire d'un niveau de sol antérieur, dont seule la partie occidentale semble affleurer au sud



■ Fig. 46 : Détail de l'assise de réglage à base de tessons et de pierres située sous la statue de guerrier ; prise du Nord.



■ Fig. 47 : Vue générale du secteur 5 au niveau du sol SL 55173 et des structures associées ; prise du Nord. <<

et à l'ouest du secteur (US 55175 / épaisseur max. 4 cm). La fouille de ce niveau de la première moitié du 3^{ème} s. av. n. è. a en effet permis d'observer non seulement la présence d'un premier pendage en direction de la rue 106, et d'un second dans la partie sud-est de la pièce, mais aussi celle d'un épais remblai à base d'éléments de destruction (briques en adobe) et de bois minéralisé (55174=55146 / épaisseur max. 20 cm), qui venait de toute évidence compenser cet important écart de niveau. Hormis ces quelques spécificités, cette surface de circulation se caractérise également par la présence de plusieurs creusements de forme et de fonction variée (fig. 45), dont voici les principales caractéristiques morphologiques :

- FS55144 : fosse de forme ovale en plan située le long de la bordure méridionale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux de couleur marron foncé qui vient recouvrir une fine couche d'argile pure. Son creusement présente un profil en cuvette et semble être recoupé par celui de la fosse voisine FS 55145 (Longueur : 45 cm. / Largeur : 25 cm / Profondeur max. : 10 cm.).

- FS55145 : fosse de forme ovale en plan située le long de la bordure méridionale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment limoneux de couleur beige et de quelques fragments d'adobes. Son creusement présente un profil en cuvette et semble avoir été en partie réalisé dans le comblement de la fosse voisine FS 55144 (Longueur : 55 cm. / Largeur : 20 cm / Profondeur max. : 10 cm.).

- US 55176 : grande dalle calcaire (longueur : 60 cm / largeur : 50 cm / épaisseur : 20 cm) disposée horizontalement au centre du secteur 5, entre le remblai 55174 et le niveau 55175.

- FS55181 : fosse de forme circulaire en plan située dans la partie occidentale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment argileux de couleur sombre et contient quelques inclusions (pierres et céramique), tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 15-18 cm. / Profondeur max. : 5 cm.).

- FS55182 : fosse de forme ovale en plan située dans la partie occidentale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment argileux de couleur marron foncé, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 40 cm. / Largeur : 15 cm / Profondeur max. : 5 cm.).

- FS55183 : fosse de forme ovale en plan située le long de la bordure méridionale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment argileux de couleur marron foncé, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 40 cm. / Largeur : 15 cm / Profondeur max. : 5 cm.).

- FS55184 : fosse de forme circulaire en plan située le long de la bordure septentrionale du secteur 5. Le comblement est constitué d'un sédiment argileux de couleur sombre, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 15 cm. / Profondeur max. : 5 cm.).



■ Fig. 48 : Détail de la grande dalle de calcaire (55176) dans le secteur 5.

Bien que ces quelques fosses et aménagements soient rares et très inégalement répartis au sein du secteur (partie ouest), la prise en compte de leurs caractéristiques morphologiques et de leur localisation au sein de la pièce, nous permettent toutefois d'attribuer une fonction à un certain nombre d'entre elles. On remarquera ainsi, à titre d'exemple, que la grande dalle calcaire (US55176) (**fig. 48**) disposée à plat et au centre de la pièce a de fortes chances d'avoir servi de base pour un pilier en bois, tandis que la forme circulaire, le diamètre réduit et les parois semi verticales des fosses FS55181 et 55184 permettent de rapprocher ces dernières de possibles calages de poteau. La fonction des fosses FS 55144 et FS 55145 est en revanche bien plus délicate à déterminer, même si leur forme semi-circulaire et leur présence en bordure du mur méridionale incitent à les considérer comme de probables calages de vase. Notons pour finir que si ces quelques observations n'apportent bien évidemment aucune information significative sur la fonction exacte de cette pièce au moment du creusement de ces structures, la rareté des aménagements en question peut toutefois suggérer une occupation de très brève durée entre la mise en place remblai 55174=55146 et les niveaux suivants (infra), ou encore refléter un important arasement lié à l'installation du niveau de sol postérieur (SL 55093).

Ces quelques structures et le niveau de sol correspondant (SL55173) semblent en effet avoir été recouverts au cours de la première moitié du 3^{ème} s. av. n. è. d'un deuxième niveau de remblai (55119 / 30-40 cm d'épaisseur) qui se distingue en grande partie du précédent, à la fois par une plus forte densité d'adobes dans son sédiment (**fig. 49**), mais aussi par le fait qu'il recouvre l'intégralité du secteur 5, tout en servant de base à la mise en place d'un nouveau niveau de circulation distinct du précédent (SL 55093). La partie supérieure de ce remblai présente en effet une petite série d'aménagements de nature et de morphologie variée (**fig. 50**), dont voici la description des parties significatives :



■ Fig. 49 : Détail des adobes incluses dans le remblai 55119 du secteur 5.

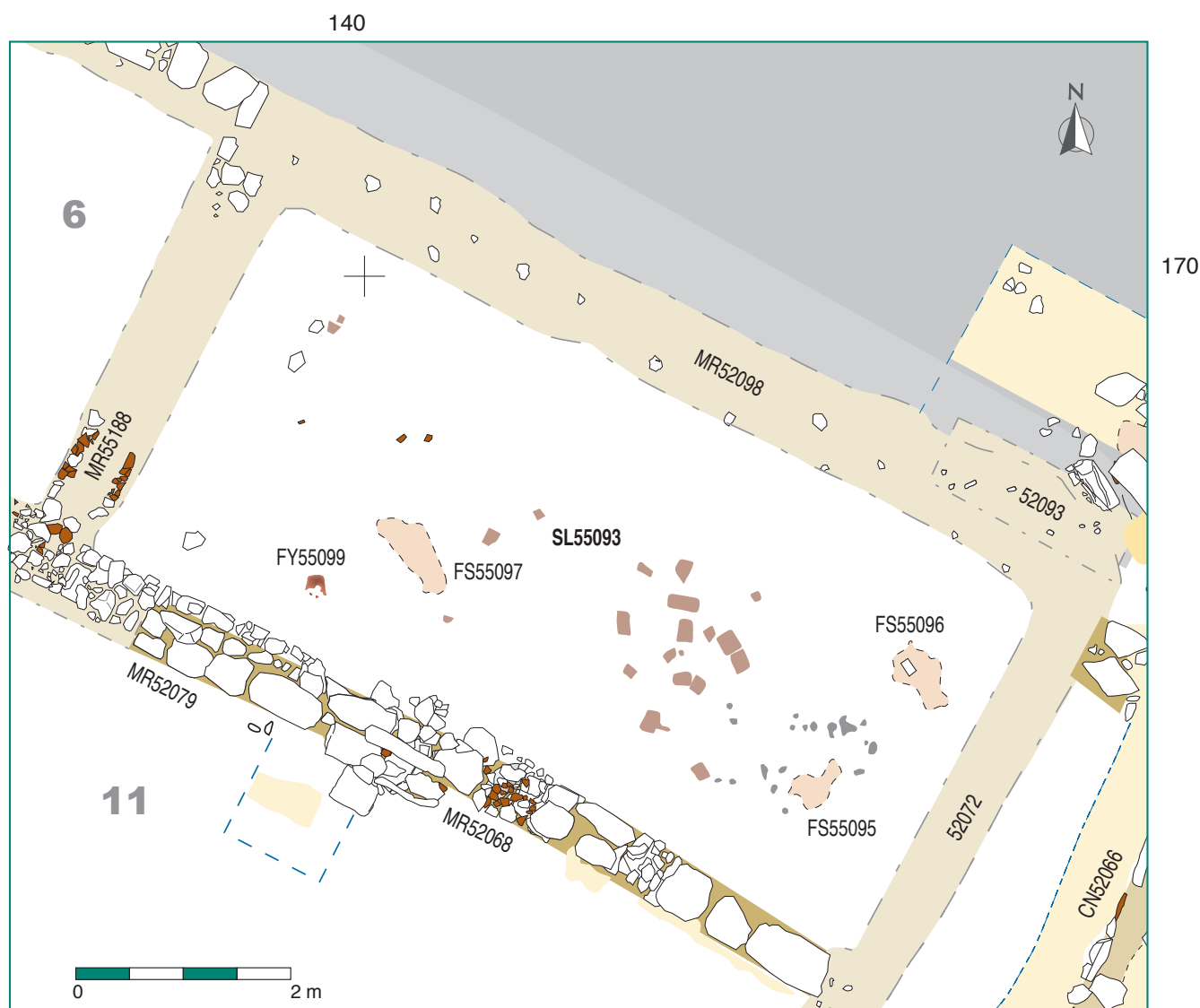
- FS55095 : fosse de forme irrégulière en plan située dans l'angle sud-est du secteur 5. Le comblement est constitué d'adobes et de fragments de terre rubéfiée, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 50 cm. / Largeur : 30 cm. / Profondeur max. : 3-5 cm.).

- FS55096 : fosse de forme irrégulière en plan située dans l'angle nord-est du secteur 5. Le comblement est constitué de limon argileux et de tessons, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 60 cm. / Largeur : 40 cm / Profondeur max. : 5-8 cm.).

- FS55097 : fosse-foyer de forme ovale en plan située dans la partie centrale du secteur 5. Le comblement est constitué de limon argileux et de charbons, tandis que son creusement présente un profil en « U » (Longueur : 70 cm. / Largeur : 30 cm / Profondeur max. : 10 cm.).

- FY55099 : foyer lenticulaire de forme quadrangulaire en plan située dans la partie occidentale du secteur 5. Cette trace de combustion prend la forme d'une fine couche de terre rubéfiée dont la couleur varie du orange au noir (Longueur : 20 cm. / Largeur : 15 cm / Épaisseur max. : 1, 5 cm.).

Malgré la grande rareté des structures que nous venons de décrire, leurs diverses caractéristiques morphologiques nous permettent toutefois d'attribuer une fonction à la grande majorité de ces aménagements, mais aussi et surtout, comme nous allons le voir, de mieux cerner le rôle joué par cette pièce d'habitation au cours de cette phase. On remarquera ainsi que la forme ovoïde et le profil en cuvette de la FS 55097, ajoutée à la présence d'une fine pellicule de charbons sur ces parois et d'un foyer lenticulaire à environ 60 centimètres de distance (FY 55099) (**fig. 50**), constituent autant d'éléments qui vont clairement dans le sens d'une utilisation de cette structure en tant que fosse-foyer. Outre cette véritable zone vouée aux activités de cuisson et de combustion, il conviendra également d'observer, dans le même ordre d'idée, que le comblement de la FS 55095 à base de terre rubéfiée, sa forme irrégulière en plan et la présence de nombreuses poches cendreuseuses en périphérie de ce creusement sont pour leur part autant d'indices qui plaident en faveur de la présence initiale d'un foyer arasé et donc



■ Fig. 50 : Plan du sol SL 55093 et des structures associées (Secteur 5).

d'une seconde aire de combustion dans l'angle méridional de la pièce. Notons pour finir que la forme ovoïde de la FS55096 et sa position dans l'angle orientale du secteur nous incitent à voir dans ce dernier aménagement les possibles restes d'un calage de vase de stockage, tandis que la prise en compte de toutes ces observations et d'autres comme la présence de structures similaires dans les niveaux postérieurs (Dietler *et al.* 2003), nous poussent enfin à interpréter ce niveau de sol, et donc l'ensemble du secteur durant cette courte phase (300-250 av. n. è.), comme une possible pièce dédiée aux activités culinaires.

6. L'AILE NORD DE LA MAISON À COUR CENTRALE (ZONE 52-55) : LE SECTEUR 6

La pièce d'habitat constituant le secteur 6 forme non seulement l'angle nord-ouest de cette grande maison à cour centrale (zone 52-55), mais aussi la limite septentrionale du secteur 8 et occidentale du secteur 5 (fig. 50). Hormis la présence de ces deux espaces périphériques, le secteur 6 est également bordé à l'ouest par le secteur 1 de la maison voisine (zone 54), et par la rue 116 au nord-est. On rappellera enfin que les divers niveaux d'occupation explorés jusqu'à présent dans ce secteur couvrent essentiellement la fin du 3^{ème} s. av. n. è. et surtout le début du 2^{ème} s. av. n. è. (Dietler et

al. 2003 : 317-328). Cette dernière remarque est en effet loin d'être négligeable dans la mesure où elle nous montre le caractère relativement tardif des niveaux explorés dans ce secteur, du moins par rapport aux autres pièces de l'habitation, et qu'elle justifie ainsi en grande partie la reprise des fouilles dans cette partie de la zone au cours de la campagne de juillet 2012 (1).

6.1. Évolution de l'architecture du secteur 6

Les fouilles entreprises dans cette partie de la zone 52-55, entre 2001 et 2003, avaient déjà permis de délimiter les contours de la pièce, et ce en dépit du fait que les murs constitutifs du secteur se résumaient en grande partie à des tranchées d'épierrement et à quelques lambeaux de solins en pierre (Dietler et al. 2003 : 317-326). Nous rappellerons ainsi que le solin en pierre du mur MR52497 n'est conservé à l'heure actuelle que dans sa moitié orientale, tandis que celui du mur MR52448 n'est quant à lui représenté que par quelques assises de pierres calcaires dans sa partie centrale. Les murs formant les façades méridionales (MR52441) et orientales (MR52235) du secteur 6 n'étaient enfin matérialisés que par le comblement des tranchées d'épierrement 52106 et 52441.

Si ce bref état des lieux est encore valable à l'heure actuelle, les travaux menés en juillet 2012 sur ce secteur viennent néanmoins nuancer ces quelques observations, et surtout compléter nos connaissances sur son architecture. C'est en effet au cours de cette campagne que fut mis au jour non seulement les restes du solin en pierre du mur MR52441 et les arases de murs plus anciens (fig. 51), mais aussi les probables bases d'une porte qui permettait la circulation entre les secteurs 6 et 8 de l'habitation (PR55148). Cette dernière se compose ainsi d'une grande dalle en calcaire disposée à plat (fig. 52) pouvant faire office de seuil (55147), et d'un bloc de forme cubique (55148) qui lui pouvait servir de crapaudine en raison de la présence d'un creusement de forme cylindrique sur l'une de ses faces (fig. 53) et de sa proximité avec le seuil précité. On notera par ailleurs dans le même ordre d'idée que cet aménagement spécifique, dont la fonction était vraisemblablement de recevoir le montant d'un panneau mobile, se retrouve qui plus est dans d'autres habitations du site (Py 2009 : 191-192), où il côtoie en règle générale des éléments associés aux portes (seuils construits en pierre ou en adobe, clous, etc.). Nous terminerons enfin la description de cet aménagement en observant que cette porte a de toute évidence fonctionné avec le niveau de sol SL55186 dans le secteur 6 (voir *infra*), et avec le sol SL52961 dans le secteur 8 (Dietler, Meyer 2011 : 102, fig. 39), compte tenu du fait que les niveaux correspondants viennent buter contre la base du seuil en question.

6.2. Évolution de la stratigraphie du secteur 6

La campagne de juillet 2012 s'est achevée sur un sondage dans la moitié occidentale du secteur dont le but était d'obtenir un aperçu du niveau de sol SL55186 et de vérifier la stratigraphie visible au niveau des tranchées d'épierrement. Cette démarche nous a ainsi conduit à décaper l'épais niveau de remblai limoneux 55168 (30 cm. d'épaisseur) couvrant le sol SL55186, et nous a non seulement permis de conforter les observations préliminaires obtenues grâce à la fouille partielle des tranchées d'épierrement, mais aussi d'observer dans l'angle sud-ouest de la pièce une partie du niveau de sol en question. Celui-ci se présente ainsi sous la forme d'une épaisse couche brune de limon argileux 55187, dont la partie supérieure a vraisemblablement été enduite d'argile grise (55186) avant d'être finalement recouverte d'une très fine pellicule de sable 55185 (1-2 mm d'épaisseur). Bien que ce niveau n'ait pas encore livré de structures spécifiques, la présence de cet enduit à base d'argile contraste néanmoins avec les niveaux de sol supérieurs (Dietler et al. 2003) et en particulier avec celui qui le recouvrait. Pour s'en convaincre, on notera que la partie supérieure du remblai 55168 a directement servi de surface pour le sol SL55101 et ne présente par conséquent aucun véritable niveau intermédiaire. Les seules autres couches présentes sur ce sol (fig. 54) se trouvent en effet dans le tiers septentrional de la pièce, où ils servaient de toute évidence à niveler



■ Fig. 51 : Vue du mur MR 52441 et du seuil de porte PR 55148 du secteur 6 ; prise du Nord.



■ Fig. 52 : Détail du seuil de porte PR 55148 au niveau du mur MR 52441 du secteur 6 ; prise du Nord.

un fort pendage du niveau de circulation en question (55171 : limon argileux, et 55172 : épandage de pierres et de limon).

Outre sa fonction de niveau de circulation, cette couche se caractérise également par le creusement de plusieurs fosses et par la présence d'un foyer lenticulaire dans la partie centrale du secteur FY55111 (Diamètre : 40 cm) (fig. 55). Avant d'aborder dans le détail la fonction probable de ces diverses structures et donc celle du sol correspondant, il convient en premier lieu de décrire leurs principales caractéristiques morphologiques :

- FS55100 : fosse de forme circulaire en plan située dans l'angle sud-est du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 40 cm. / Profondeur max. : 6 cm.).

- FS55102 : fosse de forme ovale en plan située dans l'angle sud-est du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 50 cm. / Profondeur max. : 3 cm.).

- FS55103 : fosse de forme ovale en plan située dans la partie méridionale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 45 cm. / Profondeur max. : 5 cm.).

- FS55104 : fosse de forme irrégulière en plan située dans l'angle sud-ouest du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un double profil en cuvette (Longueur : 165 cm. / Largeur : 30-60 cm. / Profondeur max. : 8-9 cm.). Cette dernière caractéristique laisse imaginer la présence de deux fosses accolées (Diamètre : 40-50 cm) et d'un comblement unique.

- FS55105 : fosse de forme ovale en plan située dans la partie occidentale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un double profil en cuvette (Longueur : 220 cm. / Largeur : 40-60 / Profondeur max. : 16 cm.). Cette dernière caractéristique laisse imaginer la présence de deux fosses accolées (Diamètre : 40-50 cm) et d'un comblement unique.

- FS55108 : fosse de forme globalement circulaire en plan située dans l'angle nord-est du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 50 cm. / Profondeur max. : 6 cm.).

- FS55109 : fosse de forme circulaire en plan située dans l'angle nord-est du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 45 cm. / Profondeur max. : 10 cm.).

- FS55110 : fosse de forme ovale en plan située dans la partie orientale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 90 cm. / Largeur : 40 cm. / Profondeur max. : 10 cm.).

- FS55112 : fosse de forme ovale en plan située dans la partie septentrionale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 40 cm. / Largeur : 30 cm. / Profondeur max. : 3 cm.).

- FS55121 : fosse de forme circulaire en plan située dans la partie centrale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 40 cm. / Profondeur max. : 10 cm.).

- FS55153 : fosse de forme irrégulière en plan située dans la partie orientale du secteur 6. Le comblement est constitué de limon argileux et de tessons, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Longueur : 150 cm. / Largeur : 120 cm. / Profondeur max. : 3 cm.).

- FS55155 : fosse de forme irrégulière en plan située dans la partie centrale du secteur 6. Le comblement est constitué de limon argileux et de tessons, tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 100 cm. / Largeur : 50 cm. / Profondeur max. : 3 cm.).

- FS55156 : fosse de forme circulaire en plan située dans la partie orientale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 35 cm. / Profondeur max. : 3-5 cm.).

- FS55157 : fosse de forme circulaire en plan située dans la partie septentrionale du secteur 6. Le comblement est constitué de sable tandis que son creusement présente un profil en cuvette (Diamètre : 30 cm. / Profondeur max. : 3-5 cm.).

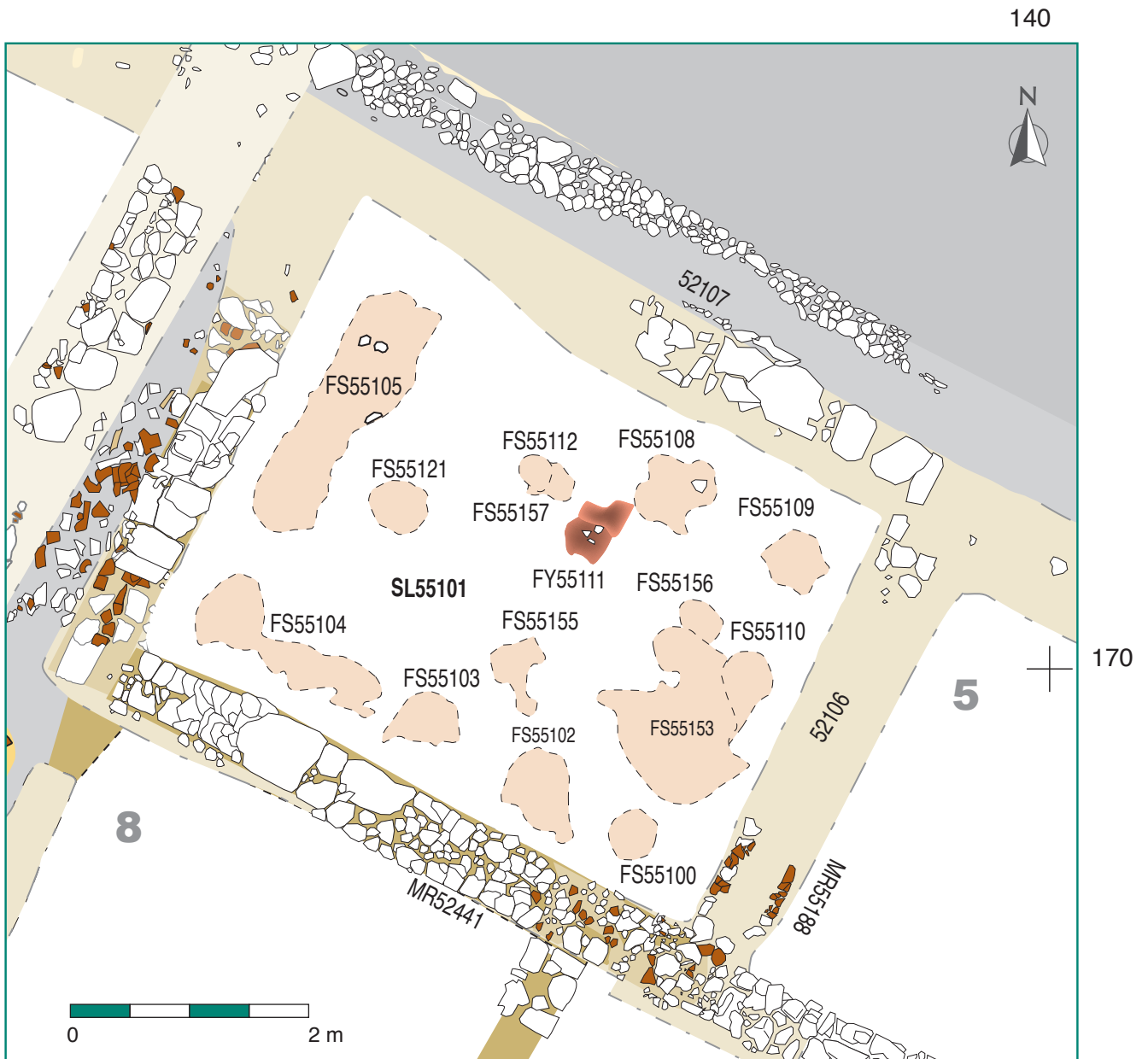
Malgré la présence de nombreuses caractéristiques communes et du caractère



■ Fig. 53 : Détail de la crapaudine 55148 liée au seuil de porte PR 55148 du secteur 6 ; prise du Nord.



■ Fig. 54 : Détail des couches 55171 et 55172 dans la partie nord du secteur 6 ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 55 : Plan du sol SL 55101 et des structures associées (Secteur 6).

plus ou moins synchrones de leur creusement, la fonction probable de ces quelques fosses est toutefois loin d'être identique. Afin d'étayer cette dernière remarque, on notera que certaines caractéristiques comme la distribution de ces fosses au sein du secteur, ou encore la nature de leur comblement et les dimensions de leur creusement incitent fortement à attribuer trois grands types de fonction à ces diverses structures. Les fosses installées le long des murs du secteur 6 peuvent être ainsi rapprochées de structures de calage pour certains grands vases de stockage (FS55100, FS55102-55105 et FS55108-55110), en raison de leur emplacement, de leur comblement à base de sable et de la forme globalement circulaire de leur creusement (fig. 55). Celles situées dans le quart sud-est du secteur se distinguent en revanche des précédentes par la nature hétérogène de leur comblement (limon argileux et fragments de céramique), leur forme irrégulière en plan et leur faible profondeur (FS55153 et FS55155). Ces quelques caractéristiques nous conduisent par conséquent à voir dans ces anomalies le résultat d'un nivellement ponctuel du sol, plutôt que la présence de véritables structures en creux. Le cas des fosses implantées dans la partie centrale de la pièce est enfin bien plus problématique, dans la mesure où ces dernières présentent des

caractéristiques communes avec les structures de calage précitées (comblement à base de sable et diamètre très légèrement inférieur), mais s'en distinguent par leur emplacement au sein de la pièce (**fig. 55**) et donc leur possible rôle en tant que calage de poteau (FS55112, FS55121 et FS55156 - FS 55157).

À la vue de ces quelques observations, il apparaît dès lors que le niveau de sol SL55101 a très probablement servi de surface de circulation au début du II^{ème} s. av. n. è. pour une salle vouée au stockage des denrées alimentaires. Cette fonction n'est d'ailleurs guère surprenante dans le cadre du secteur 6 étant donné que les niveaux de sols supérieurs se caractérisent non seulement par le même type de structures en creux, mais aussi par le même type d'organisation de l'espace disponible. Pour s'en convaincre, on rappellera notamment que les sols SL52472, SL52483 SL52498 et SL52499, datables du premier quart du II^{ème} s. av. n. è., possèdent tous des grandes fosses à comblement de sable le long des murs du secteur, ainsi que dans la partie centrale de ce dernier (Dietler et al. 2003 : 321-325). Malgré ce constat, il conviendra toutefois de souligner qu'en dépit de ces fortes similitudes, le sol SL55101 se distingue néanmoins des sols postérieurs par la présence d'un foyer lenticulaire dans sa partie septentrionale (**fig. 55**). Si ce détail peut sembler anodin en apparence (et ne change finalement rien à la fonction de la pièce), il vient toutefois compléter notre vision des activités pratiquées dans cette salle, tout en ajoutant probablement celles liées à la conservation des denrées alimentaires (séchage des grains, fumaison de la viande, etc.).

7. CONCLUSION

La fouille de la maison 52101 est d'un intérêt évident dû non seulement à l'ancienneté et à la taille exceptionnelle de cette maison d'un type rare sur les sites préromains du Midi de la Gaule, mais également parce que l'apparition de la maison à cour centrale marque une transformation importante du paysage urbain et sans doute des rapports sociaux. Le présent rapport intermédiaire n'est pas le lieu pour développer ces problématiques car la fouille de la zone 52 n'a pas encore achevé tous ses objectifs et que l'analyse de ce bâtiment ne peut être réalisée sans le mettre en rapport avec le quartier qui l'entoure : les maisons 54101 et 61106, entre autres (voir Dietler *et al.* 2008). Néanmoins, la campagne de 2012 a déjà amélioré notre compréhension de l'organisation de l'espace, la fonction des pièces et la datation des phases d'occupation.

La fouille des secteurs 1, 4, 5 et 6 a également livré des données importantes sur la datation et la fonction des pièces. En effet, il est maintenant clair que les pièces 3 et 8, au milieu des ailes orientales et occidentales de la maison, ont servi pendant tout le III^e siècle av. n. è. comme cuisine, avec un grand foyer construit et quelques foyers lenticulaires sur chacun des sols successifs. Ces sols ont été réaménagés plusieurs fois sur des remblais, avec des aires de circulation et de passage entre les pièces. Mais les éléments de base, et la nature fonctionnelle de la céramique, sont restés les mêmes. D'ailleurs, l'aménagement de ces pièces ressemble beaucoup à la pièce 5, avec quelques aspects particuliers révélés en 2012, ce qui serait une indication de la répétition des salles de cuisine au milieu de chaque aile de la maison. En revanche, la pièce 1 avait plusieurs petits foyers lenticulaires, un four, une grande fosse-foyer, et des structures un peu énigmatiques. La fonction n'est pas encore claire, mais le contraste avec la pièce 3 est évident. D'ailleurs, la petite pièce 4 a changé de fonction et d'axes de circulation au cours du temps. Au début du III^e s. av. n. è. elle avait une fonction évidemment culinaire, mais pas de la même façon que les grandes pièces de cuisine.

Un des enjeux de la campagne à venir sera de mettre en rapport des sols contemporains pour tous les secteurs de l'aile est, nord et ouest de la maison, afin qu'on puisse avoir une vision globale de la maison au cours des différentes étapes. La fouille de 2012 a aussi livré pour la première fois des traces convaincantes d'une architecture plus ancienne que la cour centrale. Cette problématique doit être poursuivie en 2013 avec l'extension du sondage 11c, mais nous avons déjà des indices pour une datation de la mise en place de cette maison à cour vers la fin du IV^e s. av. n. è.

BIBLIOGRAPHIE

Dietler *et al.* 2003 : M. Dietler, J. López, A. López, A. Moya, J. Garcia et L. Saffiotti., Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. Zone 52, ensemble 5201, Fouilles dans la ville portuaire antique de Lattara (Lattes, Hérault) : rapport triannuel 2001-2003, sous la direction de M. Py, UFRAL, Lattes, 2003, pp. 255-335.

Dietler *et al.* 2008 : M. Dietler, A. Kohn, A. Moya i Garra et A. Rivalan. Les maisons à cour des III^e-II^e s. av. n. è. à Lattes : émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène. *Gallia*, 65, pp. 111-122.

Dietler et Kohn 2006 : M. Dietler et A. Kohn. Recherches sur l'habitat récent de Lattes – Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de Lattara (Lattes, Hérault): rapport triannuel 2006, sous la direction de T. Janin, UFRAL, Lattes, pp. 193-264.

Dietler et Meyer 2011 : M. Dietler et W. Meyer, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une maison à cour centrale de la fin du IV^e s. av. n. è. (Zone 52/55), Rapport intermédiaire, UFRAL, Lattes, 2011, p. 77-118.

Dietler et Munos 2007 : M. Dietler et S. Munos. Recherches sur l'habitat récent de Lattes – Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de Lattara (Lattes, Hérault): rapport intermédiaire 2007, sous la direction de Thierry Janin, pp. 81-116.

Dietler et Kohn 2008 : M. Dietler et S. Munos. Recherches sur l'habitat récent de Lattes – Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de Lattara (Lattes, Hérault): rapport intermédiaire 2007, sous la direction de Thierry Janin, pp. 83-112.

Dietler et Py 2003 : M. Dietler et M. Py. The warrior of Lattes: an Iron Age statue discovered in Mediterranean France. *Antiquity* 77, pp. 780-795.

Janin et Py 2008 : T. Janin et M. Py. Le « guerrier de Lattes » : réflexions sur la signification d'une statue archaïque. *Gallia*, 65, pp. 65-70.

Moya et Rivalan 2006 : A. Moya i Garra et A. Rivalan. Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une nouvelle maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 54, ensemble 54101, Fouilles dans la ville portuaire antique de Lattara (Lattes, Hérault): rapport triannuel 2006, sous la direction de T. Janin, UFRAL, Lattes, pp. 265-338.

Py 2009 : M. Py. *Lattara, Lattes, Hérault, Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Éditions Errance, Paris, 2009, 343 p.

Py et Dietler 2003 : M. Py et M. Dietler. Une statue de guerrier découverte à Lattes (Hérault). *Documents d'Archéologie Méridionale* 26, pp. 235-249.

Saffiotti *et al.* 2001 : L. Saffiotti, C. Bonato, M. Py, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Topographie urbaine entre l'enceinte méridionale et la rue principale 116 (zone 52), Rapport de fouille intermédiaire 2001, UFRAL, Lattes, 2001, pp. 131-153.

NOTES

1. Cette remarque s'applique également à la fouille du secteur 5, étant donné que le plus ancien mobilier céramique recueilli dans cette partie de la maison en 2003 est clairement attribuable à la phase 250-175 av. n. è.

INVENTAIRES

Us 55133

- **Inventaire** : Faune : 6 os (2 sacs). Céramique : 9 fr. [portoirs 4407, 4385].
- **Comptages** : 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond.

- **Inventaire** : Céramique : 2 fr. [portoir 4419].
- **Comptages** : 2 fragments d'amphore massaliète .
- **Typologie** :
- *amphore massaliète* : 1 fond.

Us 55149

- **Inventaire** : Faune : 3 os. Céramique : 48 fr. [portoirs 4432, 4443].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique de la côte catalane ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 35 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium .
- **Typologie** :
- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27
- *amphore massaliète* : 1 fond et 1 anse.

Us 55107

- **Inventaire** : Faune : 13 os ; 1 coquillage. Céramique : 29 fr. [portoirs 4432, 4443, 4385, 3981, 4387].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium *Remarques* : revoir nfr cnt-lor !.
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord.
- **Datation** : -250/-225.

Us 55119

- **Inventaire** : Faune : 28 os ; 4 coquillages. Céramique : 115 fr. [portoirs 4418, 4443, 4387].
- **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grise peinte ; 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 2 fragments de céramique de Rosas ; 16 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 68 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 82.6%, amphores 17.4%
- **Typologie** :
- *céramique pseudo-attique* : 1 fond
- *céramique à pâte claire* : 2 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol caréné CL-MAS 332 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 anse
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 625
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J4a ; 3 bords et 3 fonds
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 fond
- *dolium* : 1 bord.
- **Datation** : -300/-250.

Us 55146

- **Inventaire** : Faune : 13 os. Céramique : 117 fr. [portoirs 4432, 4443, 3972].
- **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique fumigée ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 61 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'amphore italique ; 33 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium .
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 35.9%, amphores 59.8%, dolium 4.3%
- **Typologie** :
- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
- *bucchero nero* : 1 anse
- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 fond et 2 anses.
- **Datation** : -300/-250.

Us 55113

- **Inventaire** : Faune : 195 os (2sacs) ; 1 coquillage. Céramique : 441 fr. [portoirs 4418, 4385, 3981, 3972, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 7 fragments de céramique pseudo-attique ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 2 fragments de céramique ibéro-languedocienne ; 3 fragments d'ital-vn ; 74 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore grecque ; 162 fragments d'amphore massaliète ; 157 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 16 fragments de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 58.7%, amphores 37.6%, dolium 3.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 10.8%, tournée commune 28.6%, non tournée 60.6%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 anse
- *céramique pseudo-attique* : 1 bord de skyphos PSEUDO-AT 349-352 ; 1 bord de coupe-skyphos PSEUDO-AT 605 ; 1 fond et 1 anse
- *céramique à pâte claire* : 2 bords de coupe à une anse CL-MAS 415b3 ; 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 bord et 1 anse d'olpés CL-MAS 522 ; 2 bords de cruches CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 541 ; 1 bord, 1 fond et 3 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle CL-MAS 231 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 2 bords de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6b
- *céramique italique à vernis noir* : 1 bord
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3b ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 9 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd6 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 5 anses
- *amphore étrusque* : 2 tessons d'amphores A-ETR 4
- *dolium* : 1 décor.

– **Remarques** :

identification CER et TYOCER à revoir !!!

gr-mono ?

ib-lang ?

cnt-lor ?.

– **Datation** : -350/-300.

Us 55158

– **Inventaire** : Faune : 70 os. Remarques : 2 sacs macro et ichtyo. Céramique : 94 fr. [portoirs 4432, 4443, 4385, 3972].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 15 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 57 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium .

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor d'estampille AT-FR
- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 tesson de faisselle CNT-LOR A1b ; 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 3 bords, 2 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd6.

– **Datation** : -350/-300.

Us 55129

– **Inventaire** : Faune : 148 os (2sacs) ; 1 coquillage. Céramique : 191 fr. [portoirs 4433, 4443, 4385, 3981, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique grise peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 24 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 55 fragments d'amphore massaliète ; 98 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 66.5%, amphores 30.9%, dolium 2.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 3.9%, tournée commune 18.9%, non tournée 77.2%

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 anse
- *céramique grise peinte* : 1 bord de coupe à anses GR-PEINTE 3
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords, 3 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord et 2 anses.

– **Datation** : -350/-300.

Us 55168

– **Inventaire** : Faune : 3 os ; 13 coquillages. Céramique : 39 fr. [portoirs 4432, 4443, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium .

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de couvercle AT-VN n.c.

- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

– **Remarques :**

revoir le bord de couvercle at-vn n.c.

Us 55087

– **Inventaire** : Faune : 49 os ; 6 coquillages (2sacs). Céramique : 300 fr. [portoirs 4393, 4385, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique campanienne A ; 22 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique fumigée ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 117 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 12 fragments d'amphore italique ; 6 fragments d'amphore gauloise ; 3 fragments d'amphore de Bétique ; 7 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 90 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 25 fragments de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 42.7%, amphores 49%, dolium 8.3%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 10.2%, tournée commune 19.5%, non tournée 70.3%

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 2 fonds
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 526 ; 1 fond de coupe CL-MAS
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle à une anse CL-MAS 417 ; 1 fond
- *céramique fumigée* : 1 bord de jatte FUMIGEE B5
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 3 bords, 1 fond et 1 anse
- *amphore gauloise* : 1 fond
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1C ; 1 anse
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 1 fond et 3 anses
- *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd8.

– **Datation** : 0/0.

Us 55088

– **Inventaire** : Faune : 109 os ; 5 coquillages. Céramique : 555 fr. [portoirs 4393, 4385, 3981, 4387].

– **Comptages** : 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 2 fragments de céramique pseudo-attique ; 6 fragments de céramique campanienne A ; 2 fragments de céramique de la côte catalane ; 1 fragment de céramique grise roussillonnaise ; 57 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune punique ; 9 fragments de céramique commune massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 246 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore de Tarraconaise ; 197 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 15 fragments de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 52.6%, amphores 44.7%, dolium 2.7%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 8.2%, tournée commune 24.3%, non tournée 67.5%

– **Typologie :**

- *céramique attique à figures rouges* : 1 bord de cratère AT-FR Cr0
- *céramique attique à vernis noir* : 2 fonds
- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
- *céramique de Rosas* : 1 bord de kylix ROSES 42B
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 fond et 1 anse
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 4 fonds et 3 anses
- *céramique commune grecque* : 1 bord
- *céramique commune italique* : 1 anse de mortier COM-IT
- *céramique commune punique* : 1 bord de mortier COM-PUN n.c.
- *céramique grise roussillonnaise* : 1 décor
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 8 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b ; 4 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 9 bords, 6 fonds et 5 décors
- *amphore massaliète* : 3 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 2 bords et 4 anses.

– **Datation** : 0/0.

Us 55089

– **Inventaire** : Faune : 15 os ; 1 coquillage. Céramique : 79 fr. [portoirs 4407, 4385, 4387].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium .

– **Typologie :**

- *céramique attique à vernis noir* : 6 tessons de bols AT-VN 825-842
- *céramique pseudo-attique* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 fond et 2 anses.

– **Datation** : 0/0.

Us 55093

- **Inventaire** : *Céramique* : 10 fr. [portoir 4418].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium .

Us 55098

- **Inventaire** : *Céramique* : 29 fr. [portoir 4418].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium .
- **Typologie** :
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2a
 - *amphore massaliète* : 1 anse.
- **Datation** : -225/-200.

Us 55105

- **Inventaire** : *Faune* : 1 os ; 2 coquillages. *Céramique* : 37 fr. [portoirs 4407, 4385, 4387].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium .
- **Typologie** :
 - *céramique campanienne A* : 1 bord de plat à poisson CAMP-A 23
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd6.

Us 55109

- **Inventaire** : *Faune* : 1 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4407, 4385, 4387].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

Us 55116

- **Inventaire** : *Faune* : 14 os ; 1 coquillage. *Céramique* : 126 fr. [portoirs 4432, 4443, 4387].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 59 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 2 fragments d'amphore italique ; 39 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 11 fragments de dolium .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 38.1%, amphores 53.2%, dolium 8.7%
- **Typologie** :
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 fond
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 1 fond et 3 anses
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -300/-250.

Us 55118

- **Inventaire** : *Faune* : 46 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 258 fr. [portoirs 4407, 4385, 3972, 4387].
- **Comptages** : 15 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique pseudo-attique ; 31 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de mortier massaliète ; 112 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 92 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 55%, amphores 43.8%, dolium 1.2%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 12%, tournée commune 23.2%, non tournée 64.8%
- **Typologie** :
 - *céramique pseudo-attique* : 1 bord de coupe-skyphos PSEUDO-AT 605a
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 3 bords
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 415b3
 - *céramique commune massaliète* : 1 fond
 - *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 2 bords et 2 fonds
 - *amphore massaliète* : 5 bords d'amphores A-MAS bd6 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 2 bords et 2 anses.
- **Datation** : -350/-300.

Us 55125

- **Inventaire** : *Faune* : 203 os (2sacs) ; 2 coquillages. *Céramique* : 9 fr. [portoirs 4407, 4385, 4387].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium .

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2b.
- **Datation** : -350/-300.

Us 55120

- **Inventaire** : *Faune* : 17 os ; 19 coquillages (2 sacs). *Céramique* : 128 fr. [portoirs 4418, 4443, 4387].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 79 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 13 fragments de dolium .
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 26.6%, amphores 63.3%, dolium 10.2%
- **Typologie** :
 - *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
 - *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 33a
 - *céramique à pâte claire* : 1 fond
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 décor
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 fond et 3 anses
 - *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd8d.

Us 55131

- **Inventaire** : *Faune* : 3 os ; 3 coquillages. *Céramique* : 25 fr. [portoirs 4407, 4385, 4387].
- **Comptages** : 3 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 13 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
 - *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.

Us 55141

- **Inventaire** : *Faune* : 6 os ; 5 coquillages. *Céramique* : 19 fr. [portoirs 4418, 4385, 3981, 4387].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique sigillée italique ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium .
- **Typologie** :
 - *céramique de Rosas* : 1 fond
 - *amphore massaliète* : 1 anse.

Us 55143

- **Inventaire** : *Faune* : 24 os (2 sacs). *Os* : os de cétaqué : arc neural taillé travaillé. *Céramique* : 54 fr. [portoirs 4432, 4443, 4385, 4448].
- **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
 - *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 2 fonds
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 2 bords et 1 fond
 - *amphore massaliète* : 3 anses.

Us 55154

- **Inventaire** : *Faune* : 13 os ; 1 coquillage. *Divers* : 1 os de périnatal (bébé). *Céramique* : 75 fr. [portoirs 4432, 4443, 4387, 3752].
- **Comptages** : 7 fragments de céramique campanienne A ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore de Bétique ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 13 fragments de dolium .
- **Typologie** :
 - *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de coupe CAMP-A 33a ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond
 - *amphore italique* : 1 bord
 - *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd3.

Us 55159

- **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 23 fr. [portoirs 4418, 4443].
- **Comptages** : 9 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .
- **Typologie** :
 - *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord.

Us 55190

– **Inventaire** : Faune : 5 os. Céramique : 23 fr. [portoirs 4432, 4443].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 anse d'olpé CL-MAS 521-522
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 1 décor.

Us 55094

– **Inventaire** : Faune : 7 os ; 4 coquillages. Céramique : 60 fr. [portoirs 4407, 4385, 3972, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 30 fragments d'amphore massaliète ; 21 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium .

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27c ; 1 fond d'estampille CAMP-A
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 5
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2a ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3a ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a ; 2 fonds
- *amphore massaliète* : 4 anses.

– **Remarques** :

estampille sur camp-a = tête.

– **Datation** : 0/0.

Us 55090

– **Inventaire** : Faune : 7 os ; 1 coquillage. Céramique : 80 fr. [portoirs 4407, 4385, 3972, 4387].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune italique ; 42 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 21 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1a ; 1 bord et 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 fond et 4 anses.

– **Datation** : 0/0.

Us 55091

– **Inventaire** : Faune : 6 os (2 sacs). Céramique : 25 fr. [portoirs 4407, 4385].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 15 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord.

– **Datation** : 0/0.

Us 55092

– **Inventaire** : Faune : 5 os ; 2 coquillages. Céramique : 10 fr. [portoirs 4418, 4385, 4387].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium .

Us 55106

– **Inventaire** : Céramique : 36 fr. [portoir 4407].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 31 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

- *céramique ibérique peinte* : 1 bord de jarre IB-PEINTE 1321
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 55110

– **Inventaire** : Faune : 2 os. Céramique : 4 fr. [portoirs 4407, 4385].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore massaliète .

Us 55137

– **Inventaire** : *Faune* : 2312 os. *Os* : crâne cheval. *Remarques* : Crâne de cheval en place et quelques débris d'ossements enregistrés et tamisage du sédiment dans l'US55140 (Portoir 4385). *Céramique* : 2 fr. [portoirs 4418, 4411, 4385].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55142

– **Inventaire** : *Céramique* : 15 fr. [portoir 4407].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium .

Us 55150

– **Inventaire** : *Faune* : 5 os. *Céramique* : 2 fr. [portoirs 4433, 4443, 3981].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410.

Us 55160

– **Inventaire** : *Faune* : 81 os. *Céramique* : 7 fr. [portoirs 4433, 4443, 4385, 3972].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond.

Us 55174

– **Inventaire** : *Céramique* : 2 fr. [portoir 4433].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment de dolium .

Us 55139

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 21 fr. [portoirs 4433, 4432, 4443].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 15 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55180

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os. *Céramique* : 4 fr. [portoirs jettée, 4443].

– **Comptages** : 3 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de dolium .

Us 55153

– **Inventaire** : *Faune* : 4 os (côtes de lapin: intrusif?). *Céramique* : 4 fr. [portoirs 4433, 4443].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 2 fragments de céramique à pâte claire .

– **Typologie** :

• *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b

• *céramique à pâte claire* : 1 fond.

Us 55140

– **Inventaire** : *Faune* : 76 os. *Remarques* : terre entourant le crâne de cheval. *Céramique* : 14 fr. [portoirs 4433, 4385, 3981, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 13 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 1 bord.

Us 55162

– **Inventaire** : *Céramique* : 4 fr. [portoir 4433].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore italique ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55164

– **Inventaire** : *Céramique* : 6 fr. [portoir 4433].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U3.

Us 55100

– **Inventaire** : *Céramique* : 4 fr. [portoir 4407].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55101

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os. *Céramique* : 2 fr. [portoirs 4407, 4443].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55104

- *Inventaire* : Faune : 2 os Céramique : 1 fr. [portoir 4385].
- *Comptages* : 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

Us 55127

- *Inventaire* : Céramique : 40 fr. [portoir 4432].
- *Comptages* : 4 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 31 fragments de dolium .
- *Typologie* :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2a.

Us 55170

- *Inventaire* : Faune : 3 os. Céramique : 4 fr. [portoirs 4432, 4443].
- *Comptages* : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental .

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

UNE MAISON À COUR DU III^E S. AV. N. ÈRE (ZONE 54)

Andreu Moya i Garra et Sébastien Munos

avec la participation de :

Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Alain Giosa (prélèvements)

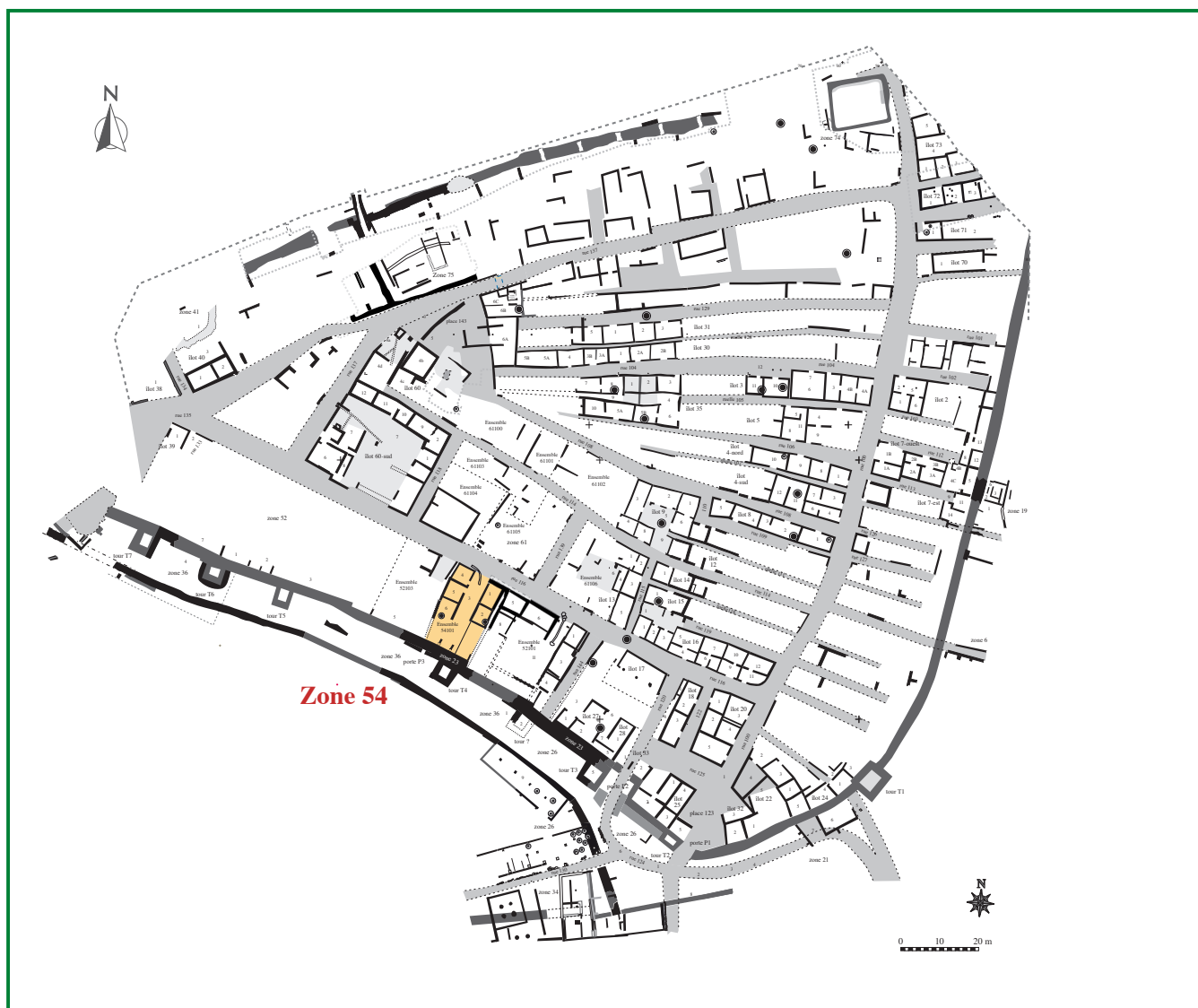
Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

1. INTRODUCTION

La zone 54 correspond à une grande maison, bâtie entre la courtine méridionale du rempart et la rue principale 116. Elle est située à l'ouest de la zone 52 et fait partie du quartier qui longe la façade sud de la ville antique de *Lattara* (**fig. 1**). Ce quartier est formé, dans l'état actuel des recherches, par une série de maisons –ensembles 52101, 52103 et 54101–, ayant toutes un plan à peu près similaire. Celles-ci possèdent une cour centrale, aménagée avec un caniveau débouchant vers la rue 116, qui sert à structurer le reste des pièces, plus ou moins nombreuses, ayant des fonctions spécifiques selon les cas. Un bref aperçu de la problématique autour les maisons à cour du site (Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008) est publié dans le dossier de la revue *Gallia* consacré à ville portuaire de *Lattara* (Janin, Py 2008). De plus, les maisons à cour font partie de l'ouvrage de synthèse sur plus de 20 ans de recherche consacré au site et écrit par Michel Py (Py 2009).

Après l'arrêt technique des fouilles en 2010, la campagne 2011 signifiait la reprise des travaux archéologiques avec un nouveau programme triennal (années 2011-2013) qui a pour dernier objectif d'essayer de conclure la fouille de cette maison à cour. Le programme triennal 2007-2009 (Moya, Munos, Rivalan 2009) avait été consacré à la poursuite du projet triennal antérieur (2004-2006), qui avait comme buts principaux la fouille stratigraphique de la maison 54101 et la caractérisation fonctionnelle et diachronique de ses secteurs. Le premier programme avait commencé dans le courant du triennal précédent et il découlait des interventions qui avaient eu lieu dans la maison voisine 52101 (**fig. 2 et 3**). Par conséquent, cette intervention se place de nouveau dans la continuité des travaux initiés durant l'année 2005 ; celle-ci s'inscrit, en même temps, dans un projet plus large qui intègre la fouille et la caractérisation de plusieurs maisons à cour situées de part et d'autre de la rue 116, au sud-est de la ville portuaire. En ce qui concerne les motivations et le développement des premières interventions sur la maison 54101, nous renvoyons le lecteur au rapport triennal 2004-2006 (Moya, Rivalan 2006).

Le plan complet de la maison a été repéré en extension pendant les travaux des années 2005 et 2006 (**fig. 2 et 4**) et toutes les pièces ont déjà fait l'objet d'une fouille stratigraphique : le secteur 54/1 (campagnes 2004-2009 et 2011), le secteur 54/2 (campagne 2006, 2009 et 2011), le secteur 54/3 (campagne 2007-2009 et 2011), le secteur



■ Fig. 1 : Situation de l'îlot 54 sur le site de Lattes/Saint-Sauveur.

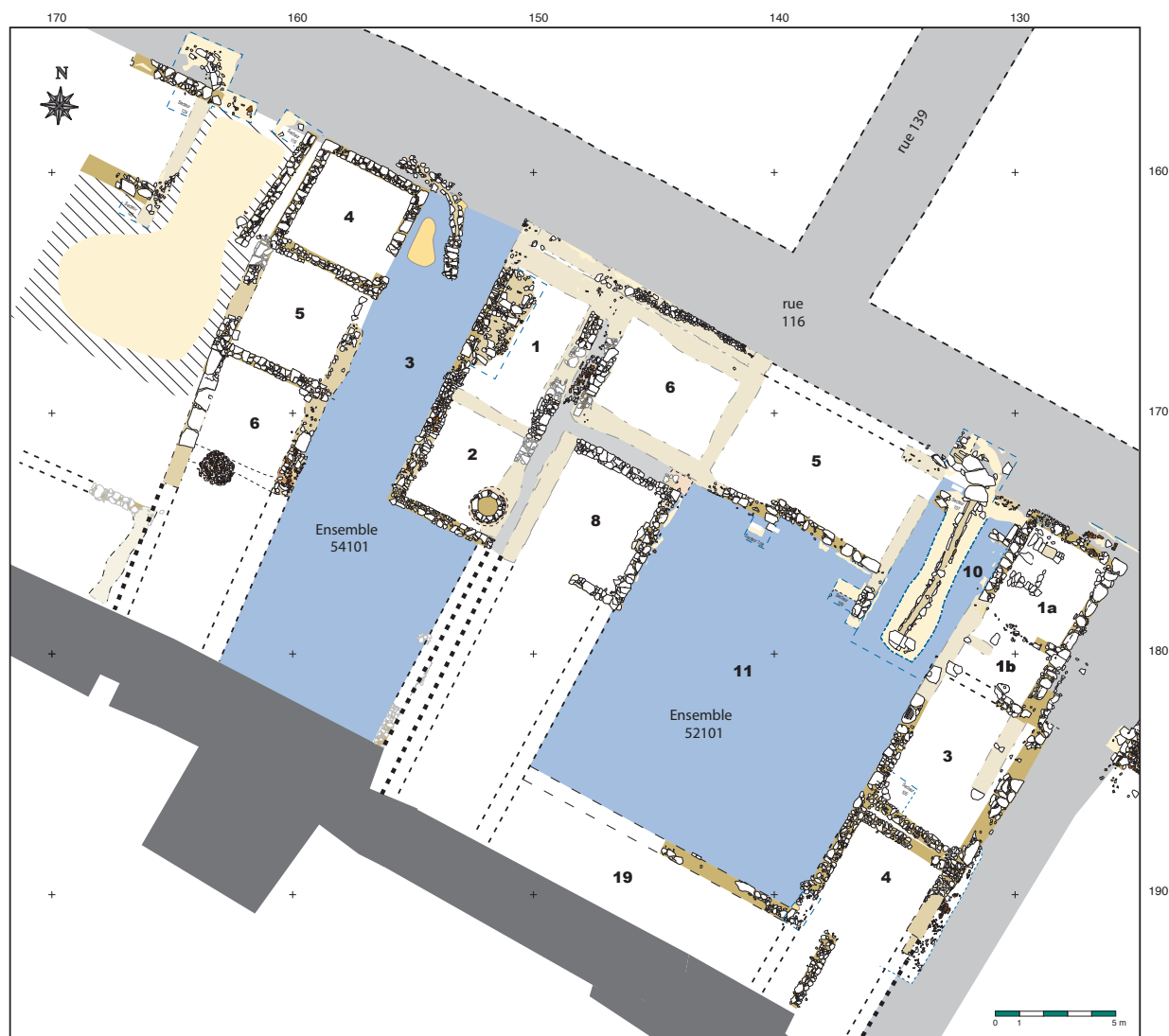
54/4 (campagnes 2005-2009 et 2011), le secteur 54/5 (campagne 2005, 2009 et 2011), le secteur 54/6 (campagnes 2005-2009 et 2011) et enfin le secteur 54/7 (campagnes 2005-2006). Grâce aux données chronologiques obtenues depuis 2001, il est possible de proposer une première datation globale –déjà présentée antérieurement (Moya, Rivalan 2006, 267)– qui situe l'occupation de la maison 54101 entre le IIIe s. av. n. è. et la première moitié du IIe s. av. n. è. L'état actuel de la recherche ne permet pas encore de préciser les différentes phases, mais quelques états de son évolution diachronique peuvent déjà être avancés :

- IVe s. av. n. è. : Traces de l'urbanisme antérieur à la construction de la maison à cour. Ces niveaux ont été repérés dans l'extrémité sud de l'aire fouillée. Il s'agit des restes correspondants à quatre constructions adossées au rempart, dont une est partiellement spoliée.

- Fin IVe s. av. n. è. : Construction de la maison à cour centrale 54101.

- Première moitié du IIe s. av. n. è. : État le plus récent de son occupation. Très abîmé, il est possible d'attribuer à cette phase l'abandon du caniveau de la cour (Saffiotti, Bonato, Py 2001, 146).

- Ier s. av. n. è. : Épierrage de la plupart des murs; construction d'un puits à



■ Fig. 2 : Plan général des maisons à cour 54101 et 52101.

l'angle sud-est du bâtiment (secteur 54/2) et destruction probable d'un autre identifié à l'angle sud-ouest (secteur 54/6).

- Moyen Âge : Nouvelles traces d'épierrement, en particulier du puits situé à l'angle sud-est (secteur 54/2).

2. STRATÉGIE DE FOUILLE ET OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Comme nous l'avons déjà souligné dans les rapports précédents (Moya, Rivalan 2006, 268), la maison 54101 présente un plan rectangulaire d'environ 21,5 m de long pour 13,8 m de large, et se place entre les maisons 52101 et 52103 (fig. 3, 4 et 5). L'ensemble, d'environ 300 m² de surface (dont 250 sont bâtis), s'organise suivant deux séries de pièces, construites autour d'une cour centrale allongée (secteur 54/3). L'aile orientale est formée de deux pièces (secteurs 54/1 et 54/2), l'aile occidentale de trois (secteurs 54/4, 54/5 et 54/6). La partie méridionale, contre le rempart, apparaît très arasée (les niveaux du IV^e s. av. n. è. apparaissent déjà en surface) et il est impossible d'affirmer si cette zone était aménagée avec d'autres salles ou si elle prolongeait la grande cour centrale. Toutes les portes des pièces, parfois bouchées, communiquent avec la cour, autour de laquelle s'articule le fonctionnement de la maison.

Les objectifs pour le programme triennal 2011-2013 s'intègrent dans les lignes



■ Fig. 3 : Vue générale des maisons à cour 54101 et 52101 à la fin de la fouille du mois de juillet 2012. Vue prise de l'ouest.

<<

principales qui ont motivé les interventions précédentes sur la maison 54101:

1. Développer la fouille extensive de l'ensemble.
2. Repérer son plan complet et celui des différentes pièces.
3. Caractériser la fonction de chacune des salles.
4. Repérer les caractéristiques globales, définir l'évolution diachronique précise et établir la mise en place de la maison à cour par rapport aux autres bâtiments similaires du quartier méridional de la ville.

Les actions concrètes développées pendant cette année découlent du but principal qui est d'atteindre les niveaux correspondants à la mise en place de la maison à cour. En ce sens, nous avons activement travaillé dans tous les secteurs de l'ensemble sans distinction. Cependant, afin d'atteindre l'objectif proposé nous avons été contraint, en 2011 et cette année, de réduire la surface d'intervention notamment dans la cour centrale (secteur 54/3).

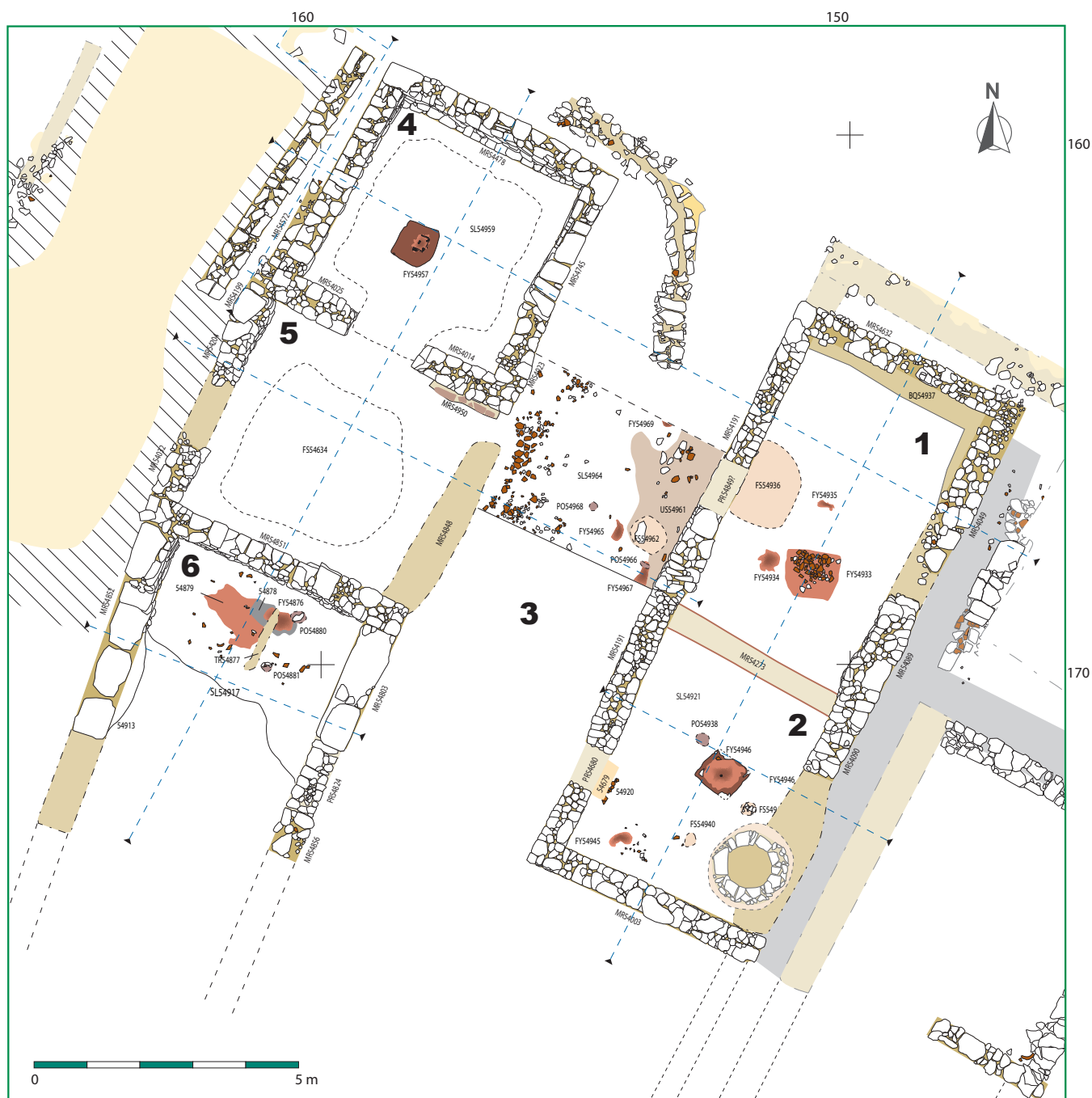
Enfin, dans une volonté d'actualisation de la documentation, l'intégralité des relevés en plan des murs de la maison a été mise à jour en collaboration avec l'équipe d'infographie de la fouille de Lattes.

3. ÉVOLUTION DES ESPACES OUVERTS DE LA MAISON : LA COUR CENTRALE 54/3

Comme il a déjà signalé plusieurs fois, la cour centrale 54/3 est délimitée par la façade ouest de l'aile orientale (MR54006 et MR54191) et la façade est de l'aile opposée (MR54016, MR54022, MR54023, MR54036, MR54188, MR54848 et MR54986) (fig. 5). Les différentes portes repérées communiquent avec cet espace ouvert.

Il s'agit d'un vaste espace allongé, orienté nord-sud, qui mesure 4,20 m de large et 14 m de long ; soit environ 60 m² de surface. Une grande ouverture dans l'extrémité nord de la maison permet l'accès à la rue 116. Un caniveau construit en pierre (CN54190) sert à l'évacuation des eaux en direction du nord-ouest, débouchant sans doute sur un conduit plus important installé dans la rue, peut-être dans le prolongement de celui qui a été repéré au niveau de la maison 52101. On ne connaît malheureusement pas la limite sud de la cour en raison d'arasements récents qui ont emporté le tiers méridional de la zone.

Après des interventions ponctuelles réalisées lors des opérations précédentes (2006), dès 2007 les interventions dans la cour centrale se sont concentrées sur la



■ Fig. 4 : Plan général de la maison à cour 54101 (juillet 2012).

fouille extensive de sa séquence stratigraphique. Ces travaux ont mis en évidence une séquence complexe de la cour qui apparaît coupée sur un plan horizontal : alors que les extrémités méridionales des différentes couches sont sectionnées, les extrémités septentrionales montrent une pente marquée en direction du nord.

Au nord du secteur, un petit témoin a été laissé afin de préserver le caniveau CN54190, dont seuls des restes sont conservés. La présence de ce témoin réduit ainsi l'aire d'intervention. Nonobstant, cette berme ne permet pas observer la connexion entre les couches de sédimentation de la cour et les niveaux de la rue, ce qui fait qu'on ne peut pas préciser ces rapports stratigraphiques.

Les fouilles développées ont documenté plusieurs sols successifs de la cour avec lesquels plusieurs structures archéologiques ont pu être identifiées. Comme il a déjà été enregistré sur le site, les caractéristiques de ces structures s'encadrent, une fois de

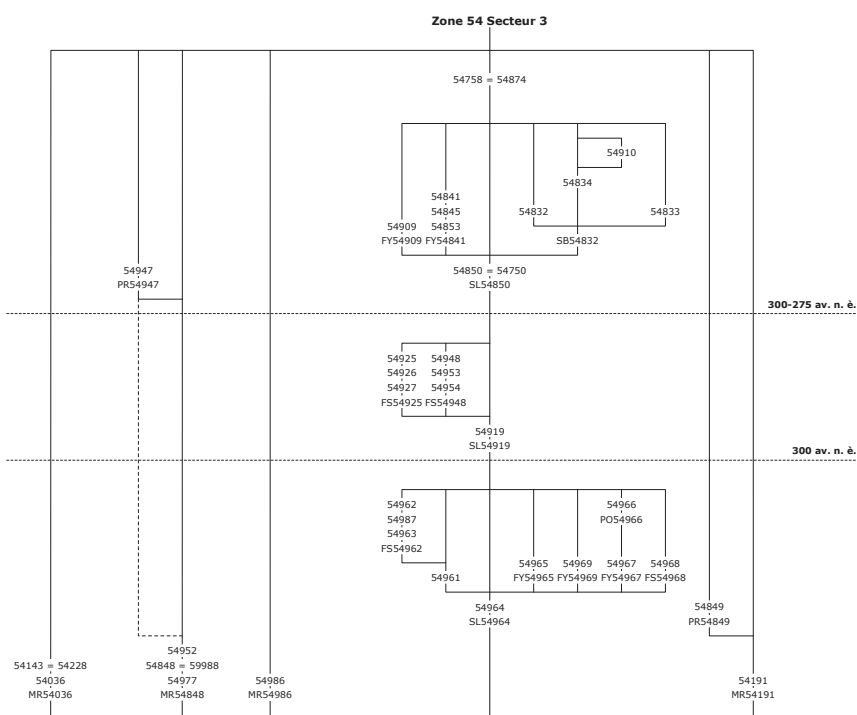


■ Fig. 5 : Vue générale de la maison à cour 54101 à la fin de la fouille du mois de juillet 2012. Vue prise du nord.
 <<

plus, dans le contexte propre à celui d'un espace non couvert. Ainsi on a documenté des foyers lenticulaires, des fosses-foyers, des fosses et des trous de poteau.

La campagne de 2011 a été marquée par un changement de la stratégie de fouille dans la cour. Un sondage avait alors été mis en place dans la partie centrale de l'espace, fouillé en extension depuis 2007. Avec la volonté de finir la fouille de la maison 54101 pendant le programme de fouilles en cours (2011-2013), déterminer la mise en place de la maison à cour et préciser la chronologie de son installation sont les objectifs prioritaires de l'intervention dans la zone 54. Par conséquent, on a réduit la zone de fouille de la cour. Ce sondage a été établi dans la partie centrale, au pied de la berme qui protège les restes du caniveau CN54190 et délimite une réserve archéologique qui restreint la fouille de la sédimentation de la cour. Il s'étend d'un côté à l'autre de la cour, entre les ailes est et ouest de la maison.

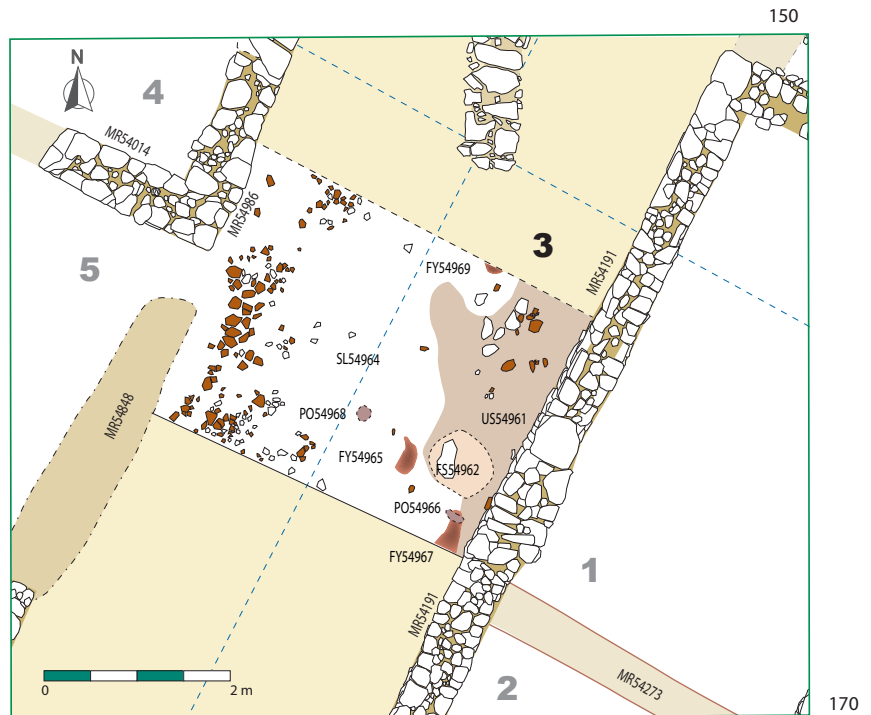
Les travaux développés dans la cour pendant la campagne 2012 se sont attachés



■ Fig. 6 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/3 (année 2012).
 <<

à continuer le sondage entamé, ce qui nous a permis d'approfondir l'exploration de la séquence sédimentaire du secteur central de la maison. Comme on l'avait déjà enregistré antérieurement, la séquence archéologique qu'on documente dans cet espace atteste une dynamique stratigraphique, des structures et des activités liées à un espace extérieur non couvert (**fig. 6**).

Enfin, la fouille de 2012 a précisé l'évolution architecturale de la limite occidentale de la cour (entre le secteur 54/3 et les secteurs 54/4 et 54/5), ce qui modifie l'hypothèse interprétative présentée au cours des années précédentes. Ainsi, on a pu constater que le mur MR54188, partiellement épierré (54200 : creusement; 54144 et 54509 : comblement), est mis en place dans une petite tranchée de fondation (54188 : élévation ; 54871 : creusement; 54872 : comblement). En ce qui concerne le mur MR54848, qui avait été interprété comme une élévation de mur en terre (Moya, Munos 2011, 123-125), correspond en définitive à une construction épierrée (54848: élévation fantôme; 54988 : épierrement ; 54977: creusement ; 54952: comblement). Finalement, le mur en adobes MR54986 (54986 : élévation) correspond à la façade orientale de la pièce 54/4 et il s'étend sous l'élévation en pierre plus récent du mur MR54014.



■ Fig. 7 : Plan général du sol SL54964.

>>



■ Fig. 8 : Vue générale du sol SL54964. Vue prise du nord.

3.1. Les sols SL54964 et SL54919

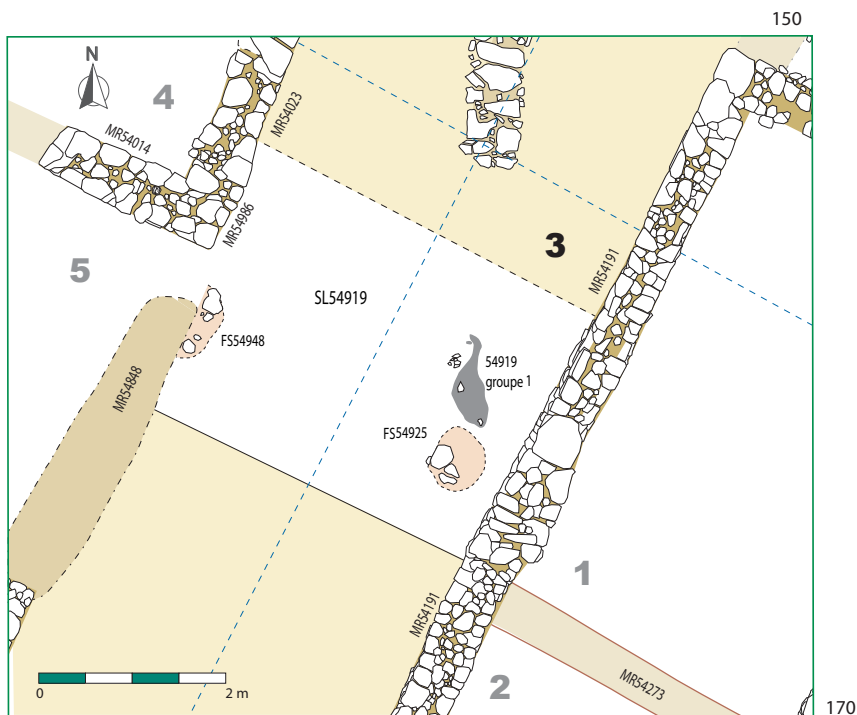
La fouille de 2012 a pris fin avec l'identification de la sédimentation de sol de la cour SL54964 (**fig. 7 et 8**), qui est mise en évidence par une couche verdâtre riche en restes organiques avec un pendage marqué en direction du nord. Elle s'étend d'est en ouest et bute contre le mur MR54191 et le mur MR54986 –respectivement limite orientale et occidentale de la cour–, et est coupée par la tranchée d'épierrement du mur MR54848. Ce sol n'a pas encore été fouillé, mais les rapports stratigraphiques nous permettent de proposer une datation qui le situe vers la fin du IV^e s. v. n. è.

On a pu constater la présence de plusieurs structures sur sa surface, qu'il faudra vérifier pendant la prochaine campagne. Dans la partie centrale du sondage on a iden-

tifié un probable trou de poteau –PO54968 (54968 : creusement)– qui présente un plan de forme arrondie d'environ 16 cm de diamètre et est comblé par une couche foncée très charbonneuse. Ensuite, un deuxième trou de poteau possible –PO54966 (54966 : creusement)– est localisé dans l'angle sud-est du sondage. Il est de plan ovale (22 cm de longueur par 8 cm de largeur) et recoupe la fosse-foyer FY54967. Avec 44 cm de longueur observée et entre 14 et 27 cm de largeur, cette structure de combustion est de plan ovale (54967 : creusement) et incomplète parce qu'elle s'étend en direction sud sous la limite méridionale du sondage. Elle présente un comblement très charbonneux.

Enfin, sur la surface du sol SL54964 on a documenté les traces de deux foyer lenticulaires: FY54965 et FY54969. Au centre de la cour et situé dans le quart sud-est du sondage, on trouve le foyer FY54965 qui est composé par une lentille rubéfiée de plan ovale irrégulière (54965) de 41 cm de long par 20 cm de large. Par contre, situé au nord-est du sondage, le foyer FY54969 correspond à une lentille de terre brûlée avec des traces de combustion légères de forme ovale incomplète (9 cm de longueur observé par 24 cm de largeur) puisqu'elle s'étend en direction nord sous la berme qui définit la limite septentrionale du sondage.

D'autre part, sur la surface de la partie occidentale du sol SL54964, on constate la présence d'un amas allongé de tessons disposés à plat tout le long de la façade des murs qui délimitent la cour à l'ouest. La plupart des tessons sont concentrés juste en face de l'endroit où on situe l'accès à la pièce 54/5. Comme il a déjà documenté, ces agglomérations de céramiques peuvent correspondre à des recharges ponctuelles qui aménagent les irrégularités de la surface de circulation de la cour dues à son fonctionnement et au fait qu'elle corresponde à un espace dépourvu de toiture.



■ Fig. 9 : Plan général du sol SL54919.

<<

Ainsi, dans l'extrême opposée, on a documenté une couche de limon argileux grisâtre (54961) qui s'étend sur le sol SL54964 au pied de la façade orientale de la cour. Ce niveau présente une longueur observée de 230 cm et une largeur maximale de 165 cm. Sur la surface il a livré des tessons disposés à plat, plusieurs cailloux (qui semblent alignés...) et la fosse FS54962. Cette structure correspond probablement à une fosse de



■ Fig. 10 : Vue générale du sol SL54919. Vue prise du nord.

calage de vase et elle est située près de la fosse-foyer FY54967 et du trou de poteau PO54966. Elle présente un creusement (54963) de plan ovale, de profil en cuvette et un fond concave de 72 cm de long, 62 cm de large et 15 cm de profondeur maximale. Au fond du creusement est disposée une grande pierre calcaire (54968) de 40 cm de long, 13-20 cm de large et 15 cm d'épaisseur qui peut correspondre au calage du vase. Le creusement est rempli par une couche de limon grisâtre très hétérogène (54962) avec de petits charbons et des fragments de tessons mal cuits.

Au-dessus du sol SL54964 on a identifié un niveau de sédimentation de la cour, qui constitue le sol SL54919 (fig. 9 et 10). Le mobilier céramique qu'on y a récupéré permet de proposer une datation qui est à cheval sur le IV^e et le III^e s. av. n. è. Comme pour le sol précédent, il est mis en évidence par une couche vert-grisâtre et par une sédimentation riche en restes organiques entre 6 et 16 cm d'épaisseur, qui s'étend entre les deux façades que délimitent la cour. Dans la partie sud-ouest, il est coupé par la tranchée d'épierrement du mur MR54848.

Une lentille plus charbonneuse de plan irrégulier d'une longueur de 100 cm et d'une largeur maximale de 37 cm a été isolée dans la partie orientale du sondage et prélevée séparément du reste de la couche -54919 groupe 1-. Près de cette concentration de charbons de bois, on a identifié la fosse FS54925, qui est placée au même endroit que la fosse précédente FS54962. Ainsi, FS54925 peut être considérée comme une reprise de la fosse FS54962 –ou celle-ci comme l'antécédent de l'autre– et être interprétée comme une fosse pour installer une vase.

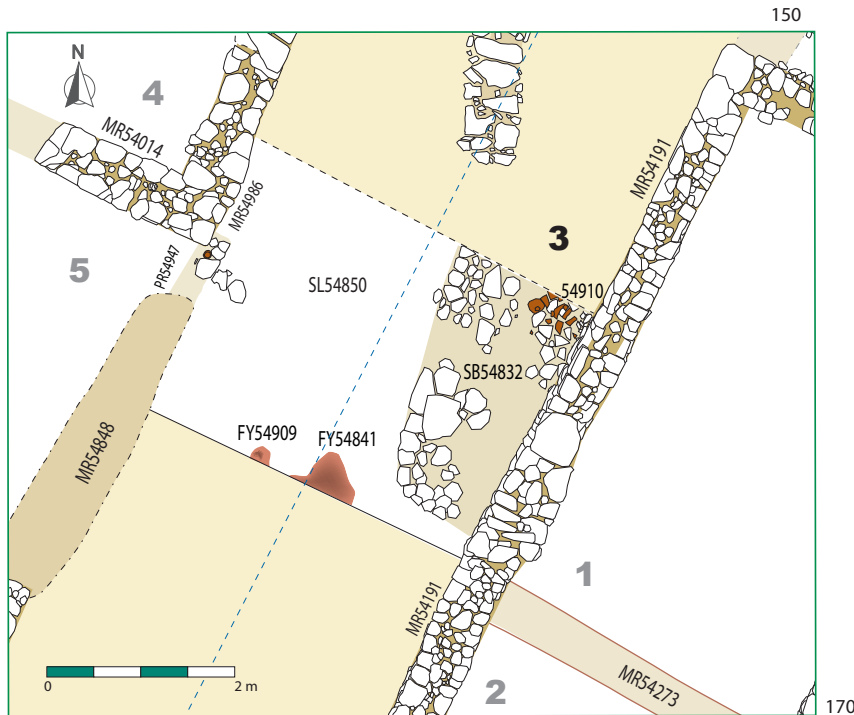
La fosse FS54925 présente un plan de forme arrondie, un profil en U à fond concave (54927 : creusement) de 65 cm de diamètre et 5 cm de profondeur maximale. La structure est remplie par une couche de limon sableux homogène de couleur jaune blanchâtre (54925 : comblement). Un ensemble de trois pierres calcaires (54926) a été identifié dans la partie sud-ouest du creusement qui a été interprété comme une série de calage.

La fosse FS54948 a été également identifiée, creusée sur la surface du sol SL54919. Elle est située à l'ouest de la cour, devant l'ouverture d'accès au secteur 54/5 qui n'a été pas encore définie mais qui est matérialisé par la porte PR54947 pour la phase antérieure. Il s'agit d'une structure de plan oblong allongé, à profil en cuvette et à fond concave (54954 : creusement) de 70 cm de long, 25 cm de large et 8 cm de profondeur maximale. Elle est comblée par une couche de limon brunâtre homogène de couleur brun et peu compacte (54948). Au fond du creusement on a enregistré un ensemble de pierres calcaires et sablonneuses disposées aux extrémités de la fosse.

3.2. Le sol SL54850

La fouille 2011 avait pris fin par l'identification du sol SL54850 (fig. 11 et 12) mis en évidence par une sédimentation de sol gris verdâtre riche en cendres et charbons de 13 cm d'épaisseur maximale, et avec un pendage en direction nord (54850, égal à 54875). Ce sol était associé à des constructions et à des éléments architecturaux nouveaux qui avaient été décrits l'année précédente (Moya, Munos 2011, 123-128) et qui ont été précisés grâce aux travaux de la campagne 2012. Cette sédimentation de sol est datée du premier quart du III^e s. av. n. è.

Comme on l'avait souligné, le sol SL54850 bute contre les structures qui délimitent latéralement la cour. La limite occidentale est définie par la façade de l'aile ouest. Le sol s'appuie contre le mur en adobes MR54986 et est, en même temps, creusée par la tranchée d'épierrement du mur MR54848. La porte PR54947 devient l'accès entre la cour et le secteur 54/5. Elle est située dans le coin nord-est du secteur 54/4 et est marquée par les restes d'un seuil de pierres et de tessons à plat de céramique non tournée (54947) de 47 cm de long et conservé sur 20 cm de large (fig. 13). Ce seuil est par-



■ Fig. 11 : Plan général du sol SL54850.

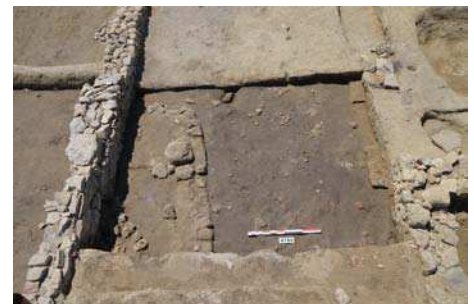
<<

tiellement coupé par l'extrémité nord de la tranchée d'épierrement du mur MR54848.

En revanche, la limite orientale de la cour est définie par la façade de l'aile est, le mur MR54191, antérieur au mur MR54006. On y a documenté la porte PR54849, ouverte dans la partie centrale du mur MR54191, qui devient un nouvel accès au secteur 54/1 depuis la cour. De fait, elle précède la porte PR54568, identifiée en 2008 dans l'angle nord-ouest du secteur 54/1 (Moya, Munos, Rivalan 2009, 201).

L'ouverture, mise en évidence par un piédroit constitué par une élévation de trois moellons superposés (54849), est bouchée (54864). Devant la porte on trouve la structure bâtie SB54832, une construction de plan rectangulaire adossée au mur MR54191 et délimitée au moins par deux structures en élévation. D'un côté, l'élévation Us 54832 correspond à un alignement de pierres et terre crue de 250 cm de long par 25-30 cm de large qui, orientée sur un axe nord-sud, constitue la limite ouest de la structure bâtie. De l'autre côté, l'élévation Us 54833 est une structure similaire d'orientation est-ouest qui définit la limite sud de la structure bâtie SB54832. Entre les deux constructions s'étend le remblai de limon argileux de 24 cm d'épaisseur (54834, égal à 54905), qui présente un amas de pierre, d'amphores et de tessons dans l'extrême nord-est (54910). Enfin, il faut signaler qu'on ignore l'organisation de l'extrémité nord de cette structure. En définitive, la structure SB54832 se présente comme une marche, une plate-forme de 250 cm de longueur et entre 80 et 140 cm de largeur légèrement plus élevée que la surface de la cour qui fonctionnait probablement comme un pas de porte aménagée devant la porte PR54849.

Les structures quotidiennes associées à la sédimentation de sol SL54850 sont la fosse-foyer FY54841 et le foyer FY54909. La fosse-foyer FY54841 est placée sur la surface du sol SL54850. Il s'agit d'une petite structure de plan ovale orientée sur axe nord-sud de 42 cm de long, 26 cm de large et 10 cm de profondeur. Le creusement (54853) est rempli par deux niveaux successifs : d'abord, une première couche de cendres de 5 cm d'épaisseur (54845) qui s'étend sur fond de la cuvette, elle est suivie d'une décharge de foyer à base de cendres et charbons (54841) de 5 cm d'épaisseur qui comble définitivement le creusement et dépasse la limite stricte de la fosse-foyer (75 cm par 42 cm).



■ Fig. 12 : Vue générale du sol SL54850. Vue prise du nord.



■ Fig. 13 : Détail du radier en pierre et tessons qui définit le seuil de porte PR54947, qui communique la cour (secteur 54/3) et la pièce 54/5.

En ce qui concerne le foyer FY54909, localisé au centre du secteur et dans la partie sud du sondage, il a été documenté dans l'épaisseur de la sédimentation du sol SL54850. On a observé que des restes partiels parce qu'il s'étend en direction du sud, sous la limite méridionale du sondage. Il s'agit d'un foyer lenticulaire composé d'une lentille de cendres et charbons (54909) de forme ovale incomplète de 23 cm de long observé, 17 cm de large observé et 2 cm d'épaisseur.

Comme il avait déjà été observé lors de la campagne précédente, au-dessus de la surface du sol SL54850 on a identifié un niveau de galets, de cailloux et de tessons (54758, égal à 54874) qui s'étend entre la structure aménagée devant la porte PR54849 (SB54832), située à l'est, et le mur en terre MR54986 et la tranchée d'épierrement du mur MR54848, à l'ouest. Il présente une largeur d'environ 245 cm (axe est-ouest) et une longueur observée de 250 cm (axe nord-sud). La limite méridionale de la couche n'a pas pu être documentée, tandis qu'au nord, le niveau continue sous la berme qui définit la limite septentrionale du sondage. Il correspond à une recharge d'une épaisseur comprise entre 2 et 16 cm qui s'étend entre les sédimentations de sol de la cour SL54777 et SL54850. Dans l'angle nord-ouest du sondage, le niveau présente la superposition de tessons d'amphore et d'autres céramiques à plat, qui pourrait correspondre à un aménagement constructif lié à l'existence d'une possible porte entre les secteurs 54/3 et 54/4, hypothèse qui reste à confirmer dans l'avenir. La datation de cette recharge était bien cernée dans le premier quart du III^e s. av. n. è. grâce à la présence d'un bord de bol de type PET-EST 2783, d'un autre de type ROSAS 27 et d'un fond décoré d'un kylix de type ROSAS 42B. En plus, il faut signaler la découverte d'une fibule en bronze avec cabochon de corail.

3.3. Bilan : une cour centrale entre la fin du IV^e s. av. n. è. et le premier quart du III^e s. av. n. è.

La fouille de la cour centrale progresse. Malgré tout, dans le but de finir la fouille de la maison pendant le programme triennal 2011-2013, la surface d'intervention dans ce secteur a dû être réduite. Cela devra nous permettre d'avancer plus rapidement et de connaître grosso modo la séquence diachronique déposée sur ce secteur, dans laquelle on espère pouvoir observer le moment de la mise en place de la maison à cour. Par contre, cette stratégie nous empêchera d'avoir une vision extensive et complète de cet espace.

La stratigraphie fouillée en 2012 permet de situer la cour centrale entre la fin du IV^e s. av. n. è. et le début du III^e s. av. n. è. Comme on l'avait déjà noté en d'autres occasions, les couches de sédimentation des sols de la cour sont beaucoup plus riches que les niveaux de remblai et de sédimentation des pièces : on y récupère tout un éventail de mobilier archéologique quantitativement plus important et plus diversifié, qui donne une valeur ajoutée à la fouille de cet espace.

La cour de la maison 54101 n'est pas la première à avoir été fouillée sur le site de Lattes. Celle-ci n'a pas encore livré de nouveautés significatives, mais elle fournit en revanche des exemples de processus déjà enregistrés dans d'autres espaces du même type. Ceux-ci se bornent souvent à une dynamique de sédimentation des lieux sans toiture, des cours et des espaces de circulation (rues et ruelles). Les niveaux fouillés ont ainsi une tendance légère à remonter vers les bordures est et ouest ; ils sont placés comme un glacis aux pieds des murs qui délimitent la cour centrale. Ainsi, la sédimentation prend une forme de cuvette qui est peut-être due aux effets de la circulation des eaux de pluies et des personnes. D'autre part, les types de structures qui se rapportent à la cour –comme les foyers lenticulaires, les fosse-foyers, fosses et fosses à *dolia*– sont également fréquents dans ce genre d'espace de plein air ; ces structures ont été enregis-

trées à maintes reprises dans la ville antique.

En résumé, les données recueillies lors de la fouille de la cour centrale de la maison 54101 s'intègrent bien dans les données déjà connues pour ce type d'espace dans la ville de *Lattara*. En ce sens, la poursuite de la fouille lors du programme triennal 2011-2013 doit encore apporter des éléments significatifs sur l'organisation et la mise en place de la cour. Ces informations pourront être ensuite confrontées aux données issues de la maison à cour voisine 52101, qui constitue la maison à plan méditerranéen la plus grande et la plus ancienne connue dans le Midi de la Gaule.

4. L'AILE EST DE LA MAISON

L'aile orientale de la maison est formée par les pièces 54/1 et 54/2 (fig. 4 et 14). Après avoir momentanément stoppé la fouille du secteur 54/2 en attendant d'atteindre les niveaux synchrones avec ceux de la pièce 54/1, la campagne de 2009 avait vu la réouverture de la pièce 54/2, dont l'exploration s'était arrêtée depuis 2006. Ainsi, après l'arrêt de 2010, la campagne 2011 avait relancé les travaux archéologiques dans les deux secteurs de l'aile est de la maison qui se sont poursuivis en 2012.

4.1. Le secteur 54/1

Située dans l'angle nord-est de la maison, cette salle présente une surface de 21 m², avec un plan rectangulaire de 5,70 m de long par 3,70 m de large (fig. 4 et 14). Elle se place entre la rue 116 au nord, le passage 52/7 à l'est, la cour 54/3 à l'ouest, et la pièce 54/2 au sud. De fait, la pièce est délimitée par les murs MR54632 et MR54931 au nord, MR54049 et MR54090 à l'est, MR54191 à l'ouest et MR54273 au sud.

L'intervention de 2011, qui avait permis d'approfondir l'évolution diachronique du secteur, s'est arrêtée sur des niveaux qui pourraient être attribués à une occupation datée du deuxième quart du IIIe s. av. n. è. En revanche, la fouille 2012 a bien permis d'avancer et de cerner la stratigraphie archéologique de cette pièce dans le premier quart du IIIe s. av. n. è. (fig. 15).

Depuis la campagne 2008 on constate que la pièce est destinée à un fonctionnement n'ayant pas de rapport avec le stockage contrairement à ce qui avait pu être constaté



Fig. 14 : Vue générale de l'aile est de la maison 54101. Vue prise du nord.

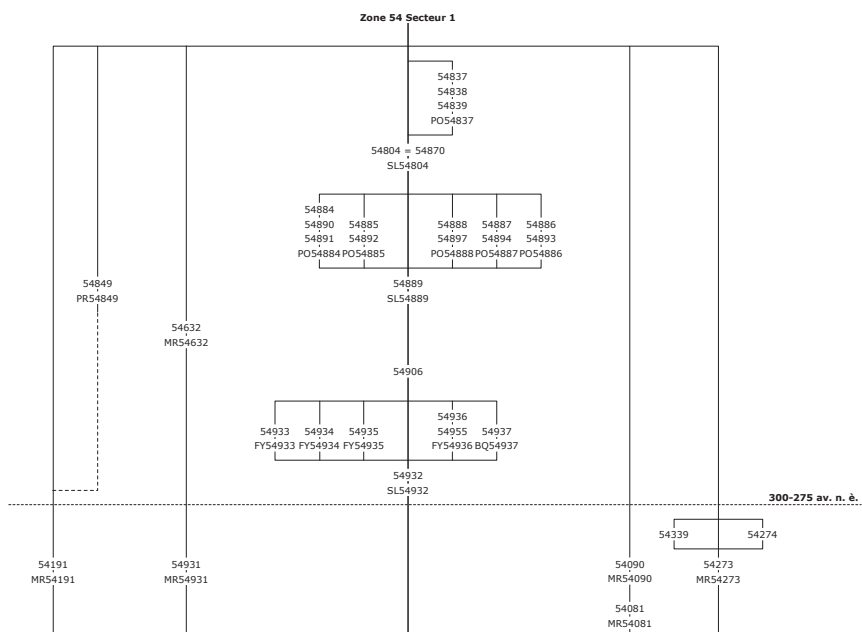
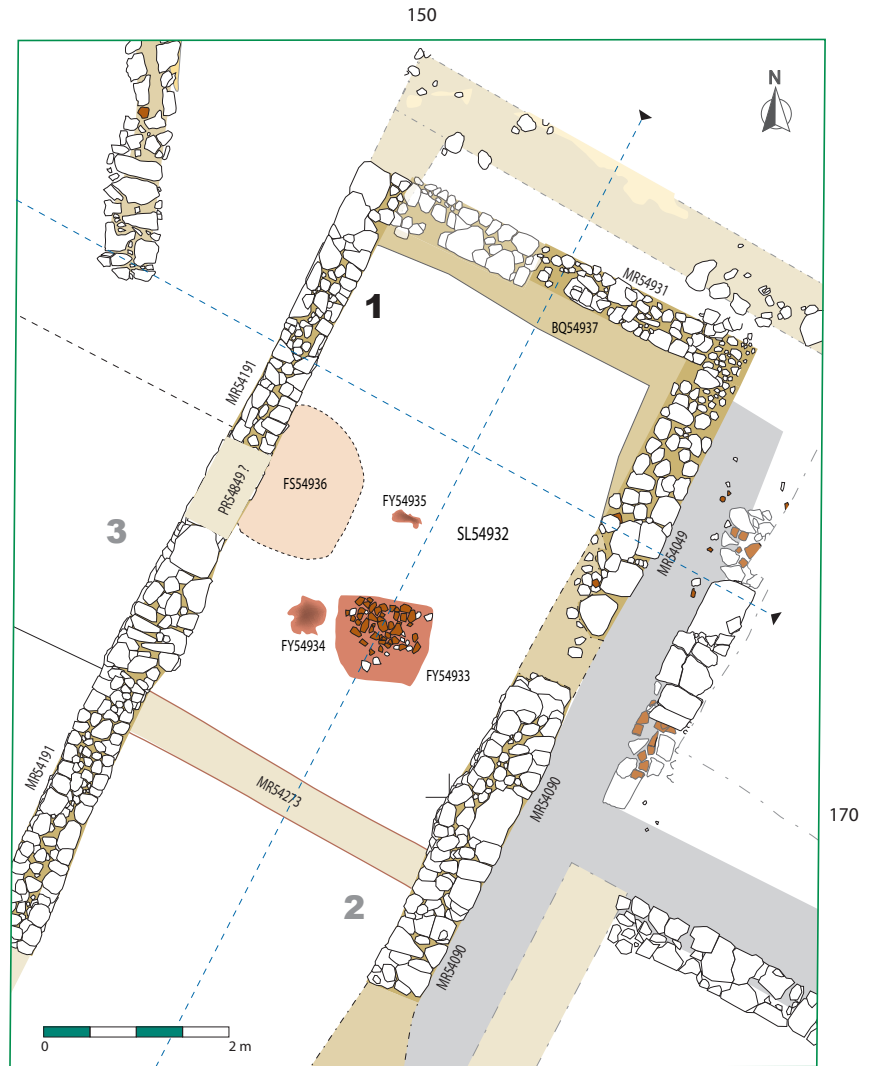


Fig. 15 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/1 (année 2012).

<<



■ Fig. 16 : Plan général du sol SL54932.

>>



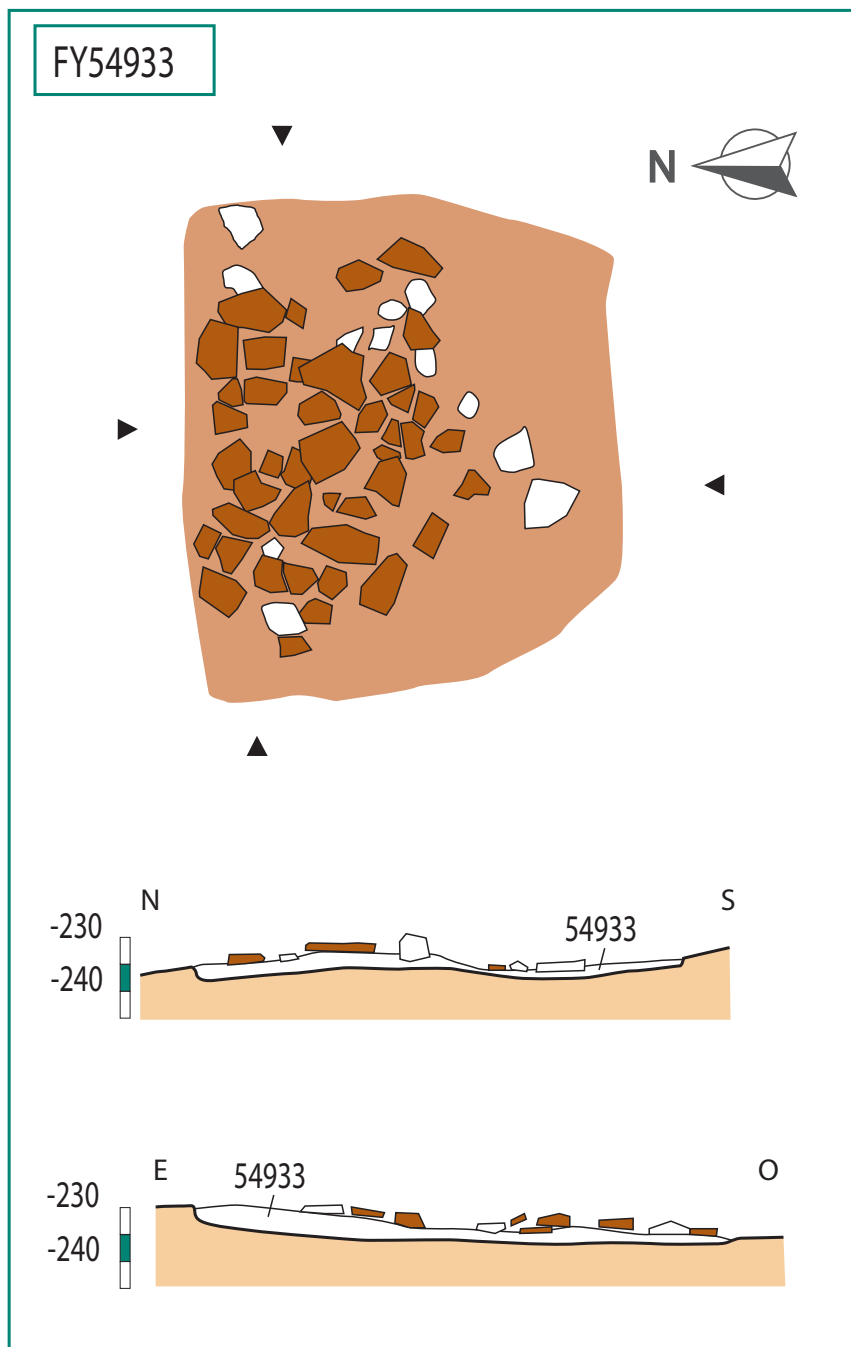
■ Fig. 17 : Vue générale du sol SL54932. Vue du nord.

>>

pendant les interventions précédents. Il n'y a pas assez de données pour déterminer la fonctionnalité précise de la pièce : les structures archéologiques sont peu abondantes et elles se limitent essentiellement à plusieurs trous de poteau et foyers. De plus, le mobilier archéologique est rare ou pratiquement absent et les traces de type organique associées aux surfaces de sol sont très légères.

4.1.1. Le sol SL54932

La fouille de 2012 s'est arrêtée sur le sol SL54932 (fig. 16 et 17), qui bute latéralement contre les murs MR54049 et MR54090 à l'est, le mur MR54273 au sud, le mur MR54191 à l'ouest et le mur MR54931 au nord. On voudrait souligner que les restes de cette dernière structure constructive, d'appareil irrégulier et à liant en terre (54931



■ Fig. 19 : Plan et coupes du foyer FY54933.
<<



■ Fig. 18 : Détail du radier à tessons du foyer FY54933, sur le sol SL54932. Vue de l'ouest.

: élévation), était apparu au fond de la tranchée d'épierrement du mur septentrional pendant les travaux de la fouille de 2011. Cependant, il n'a été enregistré qu'au cours de la campagne 2012 alors que les niveaux qui lui sont associés ont été documentés.

Le sol SL54932 se présente comme un pavement soigneusement aménagée et se concrétise par un sol enduit d'argile jaune qui s'étend sur toute la surface du secteur et devient, dans le quadrant nord-ouest, fortement induré ou prend la forme de concrétions. Les aménagements internes de la pièce se réduisent aux restes d'une banquette en terre crue, trois foyers et une grande fosse. Comme souvent, la surface du sol apparaît bien propre, sans restes organiques et le mobilier est totalement absent.

La banquette BQ54937, située au nord de la pièce, s'adosse sur tout le long de la façade interne du mur MR54931 et partiellement sur l'extrémité septentrionale du mur MR54049. Elle présente donc un plan en L avec une section plus large dans le sens est-ouest, soit environ 355 cm de long par 40 cm de large, et une section plus réduite dans le sens nord-sud, soit environ 200 cm de long par 20 cm de large. Cette construction demande une intervention spécifique afin de mieux la caractériser et de déterminer sa structure constructive en terre crue (adobes ou bauges) (54937 : élévation), ce qu'on espère réaliser pendant la prochaine campagne. Pour l'instant, on a pu constater qu'elle conserve dans la partie frontale de l'élévation, des restes d'enduit en argile jaune.

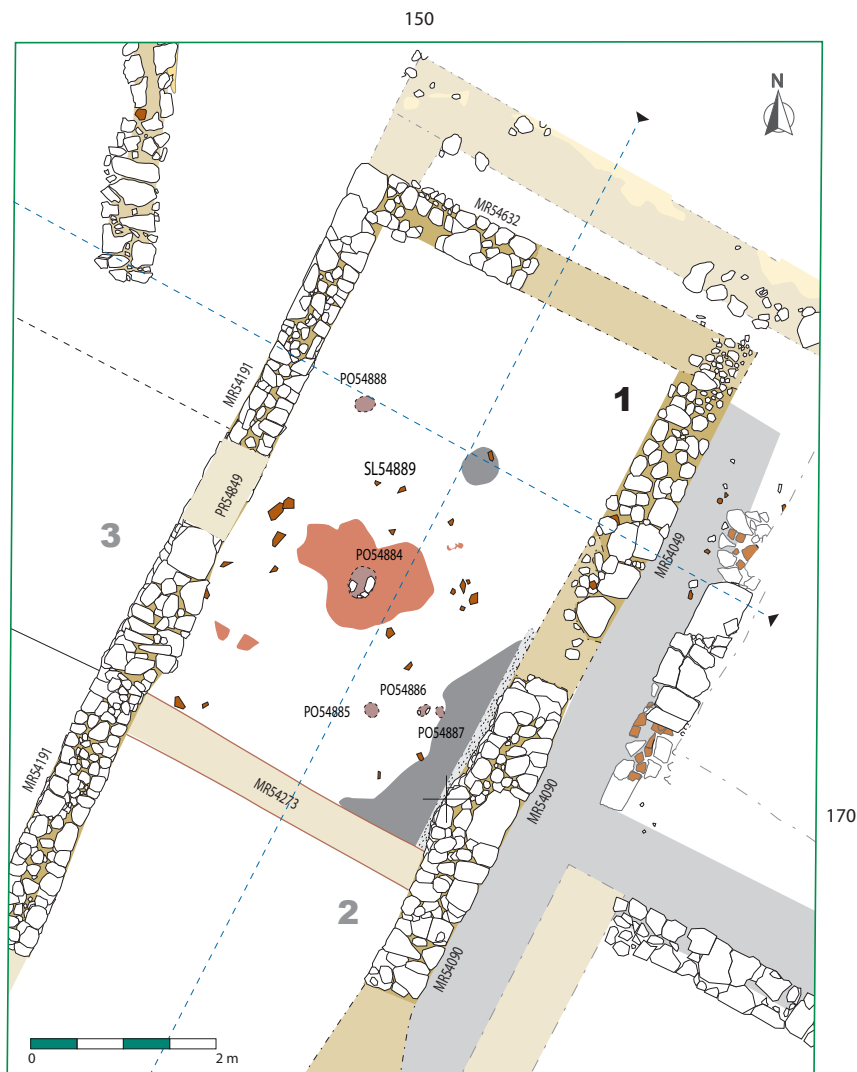
Sur le sol SL54932, le foyer construit FY54933 occupe un lieu central dans la pièce (fig. 18 et 19). Il est définie par un amas de tessons et de petits cailloux disposés à plat conservé sur 77 cm de long, 67 cm de large et 3-4 cm d'épaisseur (54933). Cet amas constitue une partie du radier de la structure. Le foyer ne conserve aucune trace de la sole d'argile qui recouvrait probablement le radier, ce qu'on explique par le réaménagement architecturale survenu après le sol SL54932. On n'a pas non plus identifié les traces d'une fosse d'implantation du foyer, et ce en dépit du fait que les coupes du sol enduit d'argile jaune autour du radier, qui définissent une forme rectangulaire de 100 cm par 90 cm, peuvent le suggérer. Le radier semble mis sur un niveau argileux brûlé qui s'étend en dessous du sol enduit et qui peut correspondre aux traces de la sole d'un foyer plus ancien qui sera dégagée dans l'avenir.

En plus, deux petits foyers lenticulaires ont été identifiés à l'ouest (FY54934) et au nord (FY54935) des restes du grand foyer central. D'un côté, le foyer FY54934 est concrétisé par une grande lentille rubéfiée de plan irrégulier de 44 cm de long, 30 cm de large et 2 cm d'épaisseur. En revanche, le foyer FY54935 correspond à des traces rubéfiées qui dessinent un plan de forme allongée et s'étendent sur 34 cm de long, entre 9 et 29 cm de large, et entre 1 et 3 cm d'épaisseur.

Mais la structure la plus singulière de la pièce liée au sol SL54932 est, sans doute, la fosse FS54936 (fig. 20). Elle est placée au centre de la partie ouest de la pièce, près du mur MR54191, et juste en face de l'ouverture de la porte PR54849. Pour l'instant, on ne sait pas si cet accès est en fonctionnement avec le sol SL54932. Cependant, il est difficile d'imaginer que la porte et la fosse ont été en usage en même temps. La fosse FS54936 est définie par un grand creusement de plan en forme d'ovale, à profil en cuvette et à fond incliné vers le nord (54955) de 157 cm de long, 115 cm de large et 8 cm de profondeur ; il recoupe le sol enduit. Les parois et le fond de la fosse présentent une surface endurcie et avec des traces de rubéfaction et de brûlures par l'action directe du feu ou des braises. Cela nous fait penser que la structure à une fonctionnalité liée à la combustion ; néanmoins, l'interprétation reste encore indéfinie. En tout cas, le remplissage de la fosse fait également penser à une structure de combustion comme le montre la couche de limon noir, très charbonneux (54936), qui la comble entièrement. Ce sédiment pourrait correspondre aux derniers usages de la fosse de combustion. Le comblement fouillé a été prélevé dans son intégralité pour tamisage, à l'exception du sédiment qui s'étend vers l'ouest sous la berme et qui soutient le mur ouest de la pièce (MR54191).



■ Fig. 20 : Détail du creusement de la fosse de combustion FS54936, sur le sol SL54932. Vue de l'est.



■ Fig. 21 : Plan général du sol SL54889.
<<



■ Fig. 22 : Vue générale du sol SL54889. Vue du nord.
<<

Le sol SL54932 est scellé par une couche de remblai (54906) qui correspond à un réaménagement architectural de la pièce et indique un nouveau état de la vie du secteur 54/1, qui est décrit au chapitre suivant.

4.1.2. Le sol SL54889

Un niveau d'environ 22 cm d'épaisseur maximale constitué d'argile limoneuse, des fragments d'adobe et des fragments d'enduit (54906) sépare le sol SL54932 du sol SL54889. Le mobilier associé à cette couche situe le réaménagement dans le premier quart du III^e s. av. n. è. Il correspond à un remblai lié aux activités de réaménagement et constructives qui concernent, au moins, la construction d'une nouvelle façade septentrionale de la pièce (MR54632) et probablement l'ouverture de la porte PO54849 dans mur ouest (MR54191) ; porte qui dévient l'accès depuis la cour et qui est liée au pas de porte définie par la structure bâtie SB54832.

Dans l'épaisseur du remblai on a identifié les restes de l'élévation d'une structure en terre enduite et partiellement effondrée sur le sol SL54932. Selon la disposition des grands fragments enduits, ils peuvent correspondre aux restes des élévations en terre des murs MR54931 ou MR54049. En tout cas, on a constaté qu'entre les sols SL54932 et SL54889 a lieu la construction du mur MR54632 (54632 : élévation), conservé dans l'extrémité ouest de la façade nord du secteur, et probablement la réfection du mur MR54049, qui n'a pas été documenté à cause de l'épierrement de la limite orientale de la pièce.

La surface de l'Us 54906 devient le sol SL54889, mis en évidence par des traces cendreuseuses grisâtres, des tessons dispersés à plat et plusieurs trous de poteau (PO54884, PO54885, PO54886, PO54887 et PO54888) (**fig. 21 et 22**). D'autres structures significatives sont totalement absentes, ce qui nous fait penser que ce sol peut être en réalité une surface intermédiaire liée aux reconstructions que l'on vient de décrire. En tous cas, l'organisation des trous de poteau ne nous permet pas de définir ni de déterminer la présence d'éventuels éléments de soutien de la toiture de la pièce. Les descriptions de ces trous sont les suivantes :

- PO54884 (54891 : creusement ; 54890 : calages en pierre; 54884 : comblement) : Trou de poteau de plan ovale, profil cylindrique en U et fond concave (35 cm de longueur par 26 cm de largeur et 25 cm de profondeur), situé dans la partie centrale du secteur. Le creusement est rempli par une couche d'argile brunâtre. Au fond et dans la partie supérieure du creusement, le comblement présente plusieurs cailloux qui sont interprétés comme un probable calage. Le trou de poteau PO54837, qui creuse le sol postérieur SL54804, semble correspondre à une reprise de cette structure.

- PO54885 (54892 : creusement ; 54885 : comblement) : Trou de poteau de plan arrondi, profil en V et fond pointu (16 cm de diamètre et 9 cm de profondeur), situé dans la partie sud du secteur. Le creusement est complètement rempli par une couche de limon sableux.

- PO54886 (54893 : creusement ; 54886 : comblement) : Trou de poteau de plan ovale, profil cylindrique en U et fond concave (15 cm de longueur par 10 cm de largeur et 11 cm de profondeur), situé dans la partie sud-est du secteur et près du trou de poteau PO54887. Le creusement est rempli par une couche de limon granuleux et meuble.

- PO54887 (54894 : creusement ; 54887 : comblement) : Trou de poteau de plan ovale, profil cylindrique en U et fond concave (13 cm de longueur par 9 cm de largeur et 9 cm de profondeur), située dans la partie sud-est du secteur et près du trou de poteau PO54886. Le creusement est rempli par une couche de limon granuleux et meuble.

- PO54888 (54897 : creusement ; 54888 : comblement) : Trou de poteau de plan ovale, profil en V et fond pointu (22 cm de longueur par 17 cm de largeur et 9 cm de

profondeur), situé dans la partie nord-ouest du secteur. Le creusement est complètement rempli par une couche de limon argileux brunâtre.

4.1.3. *Le sol SL54804*

Dans le secteur 54/1 la campagne 2012 a démarré avec la fouille du sol SL54808, qui avait été identifié à la fin des travaux de l'année précédente (Moya, Munos 2011, 130-132). Ce dernier avait été mis en évidence par une sédimentation pauvre en traces et par du mobilier dispersé et disposé à plat sur la surface de la couche (54804, égal à 54870). On avait documenté qu'une seule structure archéologique qui était associée au niveau du sol. Il s'agissait du trou de poteau PO54837 qui, situé au milieu de la pièce, correspondait à un creusement (54839) de plan ovale de 23 cm de long, 17 cm de large et 22 cm de profondeur. Deux cailloux en calcaire dur (54838) avaient été identifiés à l'intérieur du creusement qui ont probablement servi de calage au poteau. Enfin, le trou de poteau était comblé par un niveau de limon sableux de couleur brun et structure meuble (54837).

Comme c'était le cas pour le sol précédent SL54889, la berme qui protège les murs MR54006 et MR54191 n'a pas permis d'observer les relations stratigraphiques. Le sol SL54804 est très probablement en relation avec la porte PR54849, localisée dans la moitié méridionale du mur MR54191. Cette ouverture devient l'accès entre la cour (secteur 54/3) et la pièce 54/1 au premier quart du IIIe s. av. n. è. et elle est liée à la structure SB54832 interprétée comme un possible pas de porte. Cette structure avait fait l'objet d'une description détaillée lors de la fouille 2011 (Moya, Munos 2011, 125).

4.1.3. *Bilan : une pièce de séjour du premier quart du IIIe s. av. n. è.*

Les interventions menées dans la pièce 54/1, durant les années 2001 puis entre 2004 et 2007, nous ont permis d'identifier jusqu'à 6 niveaux différents de sol ou d'occupation, dont la plupart sont associés à des structures de stockage. Son évolution diachronique permet de souligner que cette pièce vit progressivement une sorte de processus de spécialisation fonctionnelle ; ce processus conduit les fosses à *dolia* à devenir des structures archéologiques de plus en plus représentées.

Cependant, en 2007 on avait déjà avancé l'hypothèse d'un nouvel usage fonctionnel de la pièce, en lien avec un réaménagement spatial. Cette idée se confirme avec les campagnes 2008, 2009, 2011 et 2012, où les sols n'ont plus aucun rapport avec le stockage, mais davantage avec l'habitat. Cette année la stratigraphie fouillée s'insère parfaitement dans le premier quart du IIIe s. av. n. è.

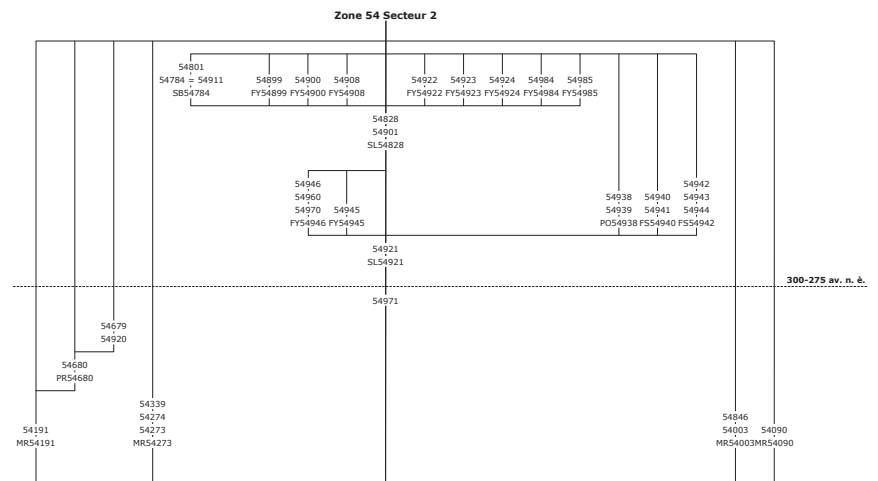
Malgré tout, nous ne sommes pas encore en état de bien définir le nouvel usage de ce secteur, peut-être plus associé à des activités liées au séjour. Par conséquent, continuer à explorer la stratigraphie archéologique de la pièce 54/1 se présente comme un but auquel nous ne pouvons pas renoncer. C'est pour cela qu'on propose la suite des travaux dans ce secteur comme un des objectifs de l'équipe de fouille de la maison 54101, tâches qui se développeront d'une façon coordonnée à la fouille du secteur 54/2 avec la perspective de trouver des nouveaux éléments pour caractériser de manière synchrone l'évolution des pièces de l'aile est de la maison 54101.

4.2. *Le secteur 54/2*

La salle 54/2 est située dans la partie centrale de l'aile orientale de la maison 54101 (**fig. 4 et 14**). Son plan est rectangulaire de 4'5 m de long par 3'4 m de large, ce qui détermine une surface interne qui atteint 15,3 m². Elle est limitée au nord par la pièce 54/1, à l'est par le passage 52/7, à l'ouest par la cour centrale 52/3, et au sud par l'extrémité orientale du secteur 54/7.

Cette pièce avait déjà fait l'objet d'interventions ponctuelles pendant le programme triennal 2004-2006, spécialement durant la campagne de 2006, qui avait permis de reconnaître deux phases d'activité de la pièce pendant le III^e s. av. n. è. et qui nous avait permis de définir l'évolution de l'architecture du secteur (Moya, Rivalan 2006, 297-308). À ce moment-là, il était encore prématuré de présenter une interprétation fonctionnelle solide de la pièce. Malgré tout, les structures qui appartenaient à l'étape la plus ancienne permettaient de proposer une première hypothèse de sa fonctionnalité. De cette manière, on avait considéré qu'on se trouvait en face d'une salle à manger ou de séjour, sans écarter la possibilité qu'elle ait pu servir à réaliser des tâches culinaires. On attend donc que les fouilles à venir permettent de déterminer et de préciser l'interprétation fonctionnelle définitive.

Après avoir arrêté la fouille du secteur 54/2 pendant les années 2007 et 2008 en attendant d'arriver aux niveaux synchrones au secteur 54/1, en 2009 on avait activement relancé la fouille de la pièce. Ainsi, les campagnes 2011 et 2012 se sont concentrées à poursuivre les travaux entamés en 2009, ce qui a permis d'atteindre de contextes archéologiques datés au cours du premier quart du III^e s. av. n. è. (**fig. 23**).



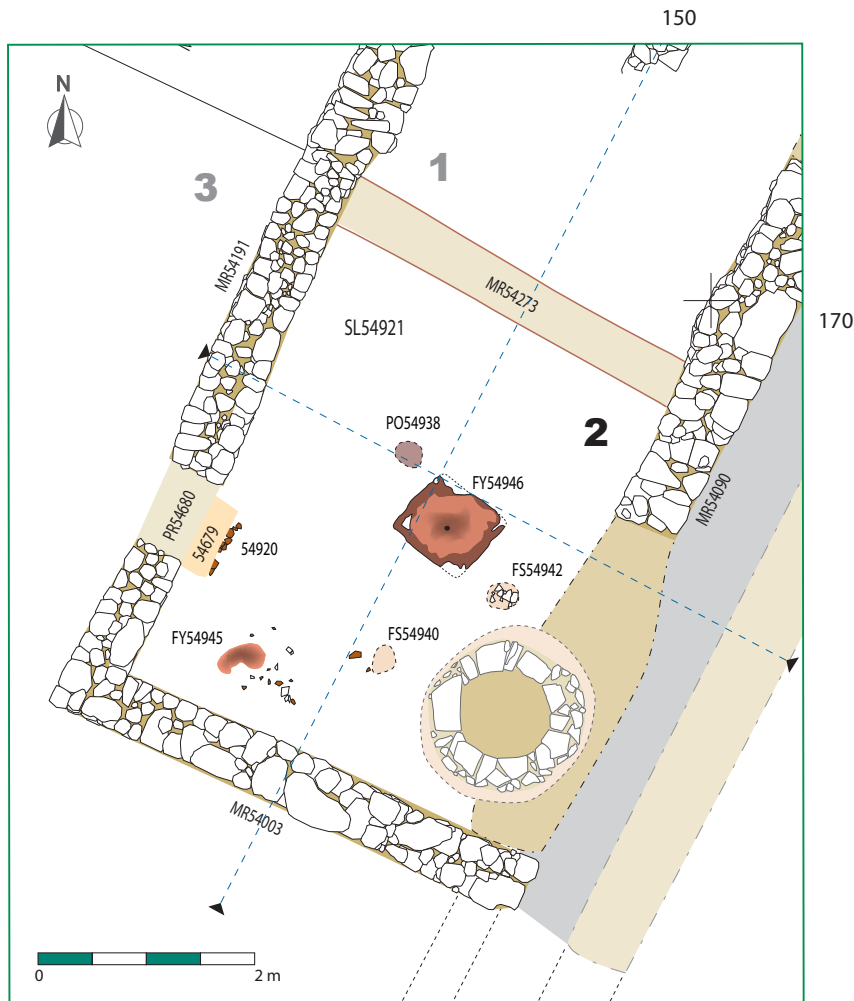
■ Fig. 23 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/2 (année 2012).

4.2.1. Le sols SL54921 et SL54828

La fouille 2012 s'est arrêtée sur le sol SL54921 (**fig. 24 et 25**), qui bute latéralement contre le mur MR54191 à l'ouest, le mur MR54273 au nord, le mur MR54090 à l'est et le mur MR54003 au sud. La fouille de cette couche n'a pas encore été entamée et elle sera l'objet de fouille la prochaine campagne. Malgré tout, on est en disposition d'offrir une présentation préliminaire des structures qui y sont liées.

L'accès à la pièce, comme il avait déjà été décrit l'année dernière (Moya, Munos 2011, 134), est définie par la porte PR54680, située dans l'angle sud-ouest du secteur. À l'intérieur de la pièce elle est munie d'un seuil en terre crue (54679) de 80 cm de longueur par 30-35 cm de largeur. Au-dessus cette structure en terre un alignement de tessons de céramique non tournée (54920) a été identifié, qui définit la bordure orientale du pas de porte. On pense que l'accès et l'ensemble d'éléments en terre crue et en céramique font partie de la porte PR54680, qui est en fonctionnement avec le sol SL54921 et les autres sols successifs (SL54828, SL54765, SL54763 et SL54658).

Le sol SL54921 correspond à une surface d'occupation, avec un pendage marqué vers le nord, mise en évidence par un niveau grisâtre de taches de cendres et de charbons de très petites tailles concentrées autour des foyers FY54946 et FY54945, respectivement au centre et au sud-ouest de la pièce. Le sol présente également le trou de



■ Fig. 24 : Plan général du sol SL54921.

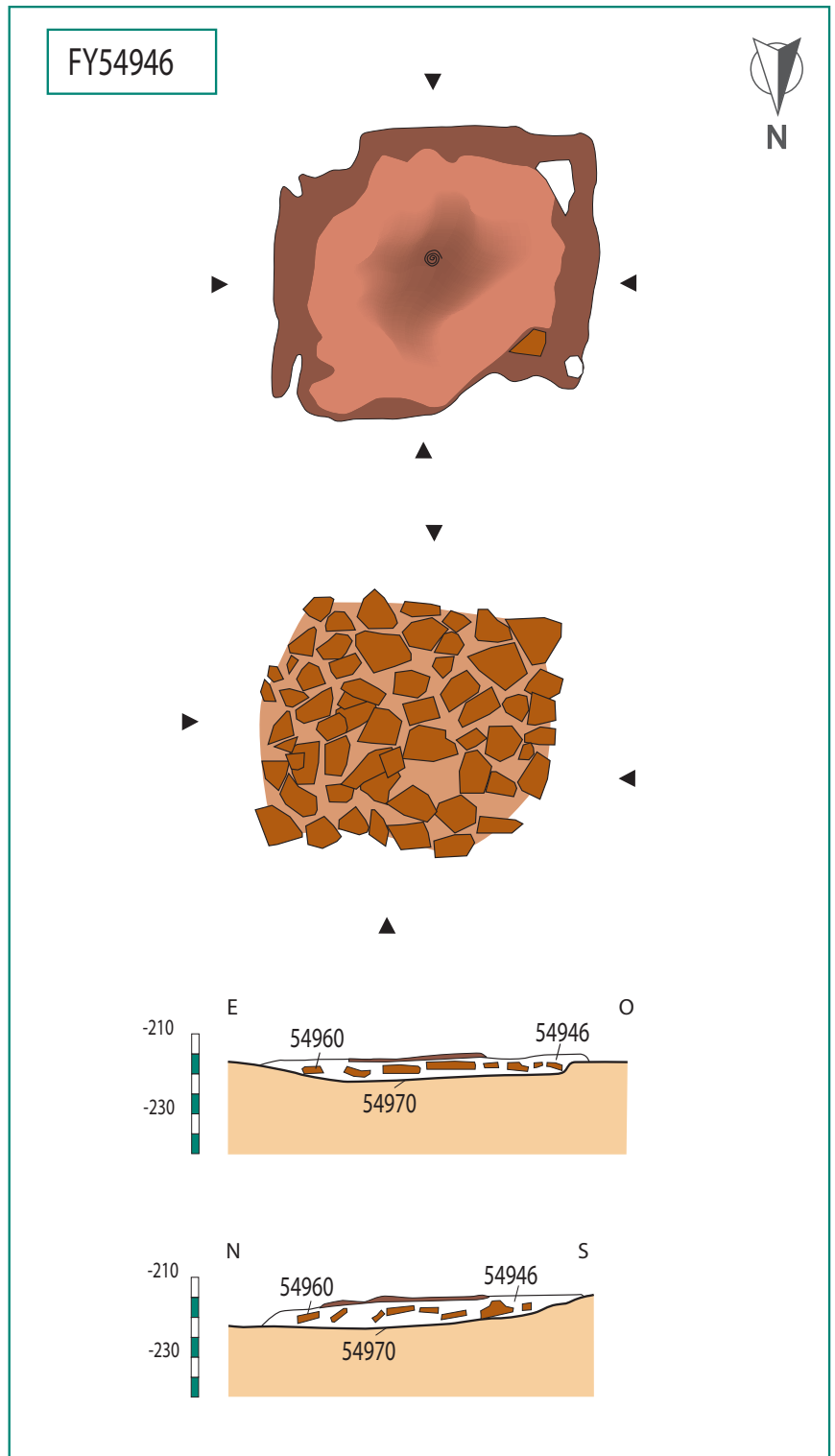
<<



■ Fig. 25 : Vue générale du sol SL54921. Vue prise du sud.

<<

poteau PO54938 et les petites fosses FS54940 et FS54942. Il faut également souligner que dans le remblai (54971) qui s'étend sous la sédimentation de sol SL54921 –couche qui n'a fait l'objet que d'une identification préliminaire–, a été découvert un grand couteau ou coutelas à lame courbe en fer dans l'angle sud-ouest de la pièce.



■ Fig. 26 : Plan et coupes du foyer FY54946.

>>

Le foyer FY54946 occupe une lieu remarquable au centre de la pièce (fig. 26, 27 et 28). Il correspond à un foyer construit défini par un creusement de plan carré. Dans le sens est-ouest, il présente un profil en cuvette et un fond plat ; par contre, dans le sens nord-sud, le creusement est moins évident et le fond est incliné. Les mesures de la structure sont 75 cm de long, 74 cm de large et 3-4 cm de profondeur (54970). Un ensemble de tessons d'amphore massaliète –avec un seul fragment de céramique à vernis noir– placés à plat dans la fosse d'installation du foyer constitue son radier

(54960) (**fig. 28**). Ce dernier présente un plan rectangulaire de 65 cm de long et 5 cm de large. Enfin, le radier est recouvert par une nappe d'argile fine avec de traces intenses de combustion interprétée comme la sole d'argile du foyer (54946) (**fig. 27**). Le plan rectangulaire de la sole est conservé sur environ 80 cm de long, 74 cm de large et 5 cm de profondeur. Cependant, elle est très arasée et présente seulement des restes enduits dans la partie centrale et sur une surface d'environ 48 cm de long par 33 cm de large. Au centre de la sole est préservé un petit motif estampillé en forme de spirale qui montre la présence de décors, il est toutefois délicat de considérer la structure comme un foyer décoré.

Les structures creusées sur le sol SL54921 se situent autour du grand foyer carré. Le trou de poteau PO54938 se place près du coin nord-ouest du foyer FY54946. Il est défini par un creusement de plan ovale, un profil en tronc de cône et un fond pointu, de 28 cm de long par 22 cm de large et 18 cm de profondeur (54939). En ce qui concerne la fosse FS54940, elle est située au sud du foyer FY54946. Elle est constituée par un creusement de plan ovale, à profil en U et de fond concave incliné (54941). Elle mesure 29 cm de long par 21 cm de large et 4 cm de profondeur. La petite taille de la structure ne permet pas d'en parler comme les restes d'un trou de poteau ; cependant, on ne peut pas exclure cette possibilité. Enfin, la fosse FS54942 se place à l'est du foyer FY54946. Elle présente une structure de forme oblongue, à profil cylindrique en U et à fond concave régulier (54944), de 30 cm de long par 25 cm de large et 8 cm de profondeur. Elle présente plusieurs tessons de céramique non tournée disposés majoritairement à plat sur le fond (54943) en forme de « lit aplati ». Il est possible de les interpréter comme des éléments de calage. De ce fait, la fosse pourrait alors revêtir la fonction de fosse de calage d'un vase. Dans tous les cas, une couche d'argile jaune très homogène remplit chacune des structures : l'Us 54938 dans le trou de poteau PO54938, l'Us 54940 dans la fosse FS54940 et l'Us 54942 dans la fosse FS54942. De plus, les trois structures pourraient avoir fonctionné avec le sol postérieur SL54828.

Enfin, dans le coin sud-ouest de la pièce, on a identifié les traces d'un foyer lentillaire FY54945. Il s'agit d'une lentille de traces brûlées de combustion très légères. Il présente un plan irrégulier de 46 cm de long, entre 15 et 25 cm de large et 2 cm d'épaisseur.

Malgré l'absence de céramiques en association avec le sol SL54921, il a été possible de proposer sa datation grâce au radier de tessons du foyer central FY54946. En ce sens, on peut le situer dans le courant du premier quart du III^e s. av. n. è.

Le niveau d'occupation qui suit la surface du sol SL54921 est défini par le sol SL54828 (**fig. 29**), qui avait fait l'objet d'une identification préliminaire à la fin de la fouille de la dernière campagne (Moya, Munos 2011, 134-135). Il a été fouillé grâce aux travaux développés en 2012. Il bute latéralement contre les murs MR54273 au nord, MR54003 au sud, MR54090 à l'est, et MR54191, à l'ouest ainsi que la porte PR54680 qui définit l'accès à la pièce depuis la cour. Le sol est marqué par une sédimentation de sol hétérogène (54828) qui présente un pendage assez significatif en direction du nord. Dans la moitié septentrionale de la pièce, la sédimentation se trouve sur une recharge ponctuelle de terre battue (54901) constituée par une couche de 12 cm max. d'épaisseur composée d'un niveau de limon blanchâtre au-dessus duquel s'étend, dans la partie nord-est, un niveau homogène d'argile jaune, d'environ 4 cm d'épaisseur.

Sur la surface du sol on observait la présence de tessons et d'ossements disposés à plat ainsi que l'existence du trou de poteau PO54938, des fosses FS54940 et FS54942 et de la structure bâtie SB54784.

D'une part, les trois structures en creux, qui viennent d'être décrites en relation avec le sol SL54921, peuvent également avoir été en fonctionnement avec le sol SL54828.

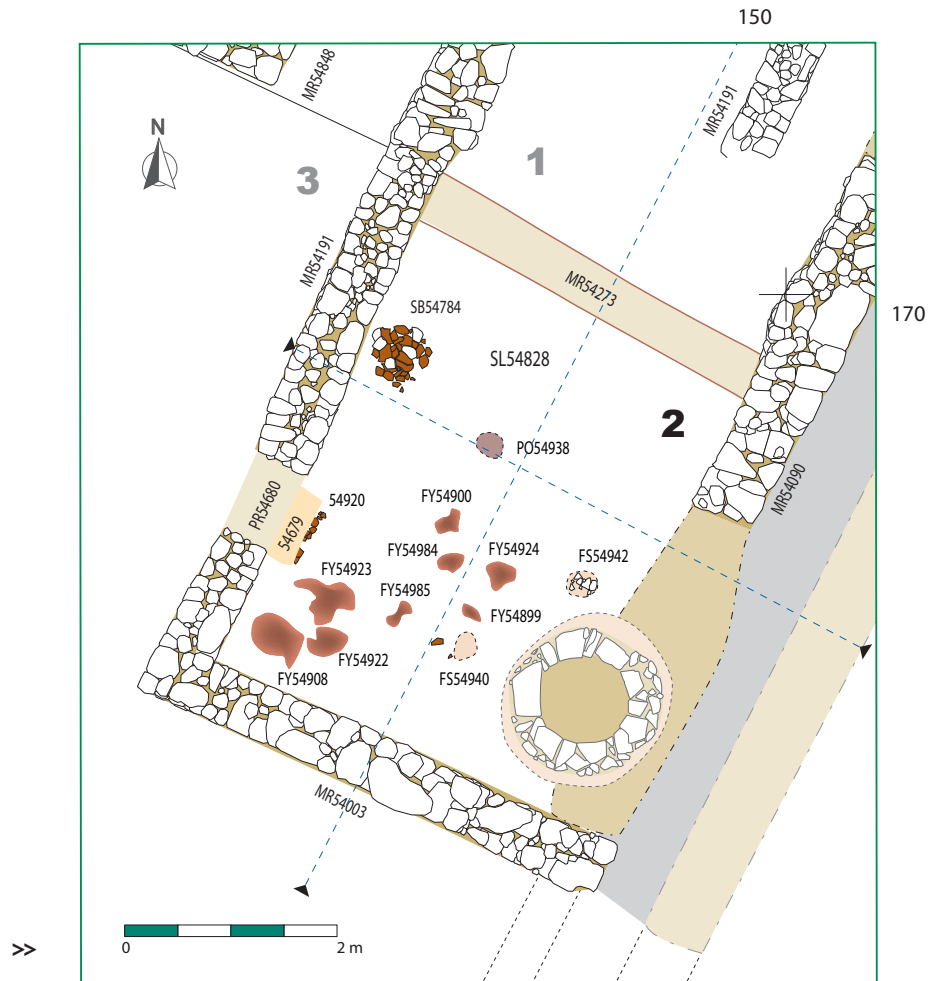
D'autre part, et comme on l'avait déjà souligné dans le rapport de 2011, la structure bâtie SB54784 correspond à une construction de plan arrondi d'environ 55 cm



■ Fig. 27 : Détail du foyer décoré FY54946, sur le sol SL54921. Vue prise de l'ouest.



■ Fig. 28 : Détail du radier de tessons (Us 54960) disposé sur la fosse d'implantation du foyer FY54946 (Us 54970), creusée sur le sol SL54921.



■ Fig. 29 : Plan général du sol SL54828.

de diamètre, localisée dans l'angle nord-ouest du secteur et bâti contre l'élévation du mur MR54191. Elle est définie par un radier en pierres, galets et tessons (54784, égal à 54911) qui présente une couverture enduite formée par une couche d'argile homogène jaune avec des nodules argileux (54801). Ce revêtement est conservé sur 50 cm de long, 30 cm de large et 3-4 cm d'épaisseur. On peut penser que cette structure est un foyer circulaire bâti près du mur occidental. Cependant, la couche d'argile jaune –éventuelle sole– qui recouvre le radier –possible niveau réfractaire?– ne présente aucune trace de combustion, ce qui nous fait douter de cette interprétation. Ainsi, on ne peut pas exclure qu'elle ait servi éventuellement comme une structure de support, par exemple d'un vase. En définitive, la fonctionnalité précise de la structure SB84784 reste encore indéterminée.

En revanche, la présence de plusieurs traces de foyers lenticulaires concentrés dans la moitié sud de la pièce est plus significatif du sol SL54828. La description de ces petites structures de combustion est la suivante:

- FY54899 : Foyer lenticulaire de plan irrégulier à tendance ovale (27 cm par 12 cm et 2-3 cm d'épaisseur), matérialisé par des traces de terre brûlée de couleur brun-rouge foncé (54899). Il se place dans le quadrant sud-est de la pièce.

- FY54900 : Foyer lenticulaire de plan ovale irrégulier (29 cm par 23 cm et 1-2 cm d'épaisseur), situé dans la partie centrale de la pièce. Il n'en subsiste qu'une lentille de traces brûlées très légères (54900).

- FY54908 : Grand foyer lenticulaire de plan ovale à tendance arrondie (50 cm par 38 cm et 4 cm d'épaisseur), mis en évidence par des traces de terre rubéfiée (54908). Il

se place dans le coin sud-ouest de la pièce.

- FY54922 : Foyer lenticulaire de plan irrégulier à tendance ovale (40 cm par 29 cm et 1-2 cm d'épaisseur), qui se trouve dans la partie sud-ouest de la pièce. Il est formé d'une petite lentille de terre rubéfiée (54922).

- FY54923 : Foyer lenticulaire de plan irrégulier (62 cm par 47 cm et 1-2 cm d'épaisseur). Il ne reste qu'une lentille de traces brûlées légères (54923), située dans le quadrant sud-ouest de la pièce.

- FY54924 : Foyer lenticulaire de plan à tendance arrondie (30 cm par 28 cm et 1-2 cm d'épaisseur), matérialisé par les traces de terre rubéfiée de couleur rouge brunâtre (54924). Il se trouve dans la partie centrale de la pièce.

- FY54984 : Foyer lenticulaire de plan ovale (27 cm par 20 cm), sous la forme d'une marque légère de rubéfaction à tendance arrondie (54984). Il se place au centre de la pièce.

FY54985 : Foyer lenticulaire irrégulier (29 cm par 7-16 cm), matérialisé par des traces rubéfiées légères de plan oblong (54985). Il se situe dans la partie centrale de la pièce.

Le mobilier céramique récupéré dans les niveaux qui constituent le sol SL54828 ou qui font partie des structures en relation –notamment le radier de tessons de la structure bâtie SB54784– s'intègre parfaitement dans le courant du premier quart du III^e s. av. n. è.

4.2.2. Bilan : une salle de séjour du premier quart du III^e s. av. n. è.

Grâce aux campagnes 2009, 2011 et 2012 on a pu approfondir la caractérisation du secteur 54/2 en relation avec l'ensemble de la maison à cour 54101, et plus concrètement, l'occupation et les activités qui ont pu s'y développer. Les travaux réalisés ont permis d'atteindre les niveaux du premier quart du III^e s. av. n. è.

Actuellement, on ne compte malheureusement que trop peu de données qui nous permettent d'avancer une interprétation définitive de la pièce. Nonobstant, les structures mises au jour (banquettes, trous de poteau et foyers) sont peu abondantes et ne semblent pas définir un espace destiné à un usage de type proprement productif ou uniquement de stockage. Dans ce cas, une lecture préliminaire permet de proposer un usage comme salle de séjour ou salle à manger.

Par conséquent, la poursuite des travaux entamés dans la pièce 54/2 s'annonce très passionnante. Nous croyons que continuer la fouille de ce secteur sera très intéressant afin d'approfondir sa caractérisation diachronique et fonctionnelle ; d'autant plus que depuis 2009, la fouille de la pièce contiguë 54/1 se trouve à un stade synchrone de celui du secteur 54/2.

5. L'AILE OUEST DE LA MAISON

L'aile ouest de la maison est constituée d'une série de pièces mitoyennes : les secteurs 54/4, 54/5 et 54/6 (**fig. 1**). Ceux-ci ont un plan et des dimensions très similaires, avec une surface comprise entre 15,6 et 18 m². L'extrémité méridionale a été arasée et la connexion entre la maison et le parement interne du rempart a disparu. En 2012, la fouille s'est arrêtée sur des niveaux de la première moitié du III^e s. av. n. è. à l'exception du secteur 6 où un sol du début du III^e s. av. n. è. a été atteint. Depuis le début du triennal en cours, les efforts ont été portés sur les secteurs 4 et 5 afin d'atteindre des niveaux synchrones dans chacune des pièces de l'aile ouest. Cette année encore, les travaux se sont essentiellement concentrés sur ces deux secteurs et se sont attachés à étudier deux grandes fosses remplies de pierres, dont une avait été découverte en 2009

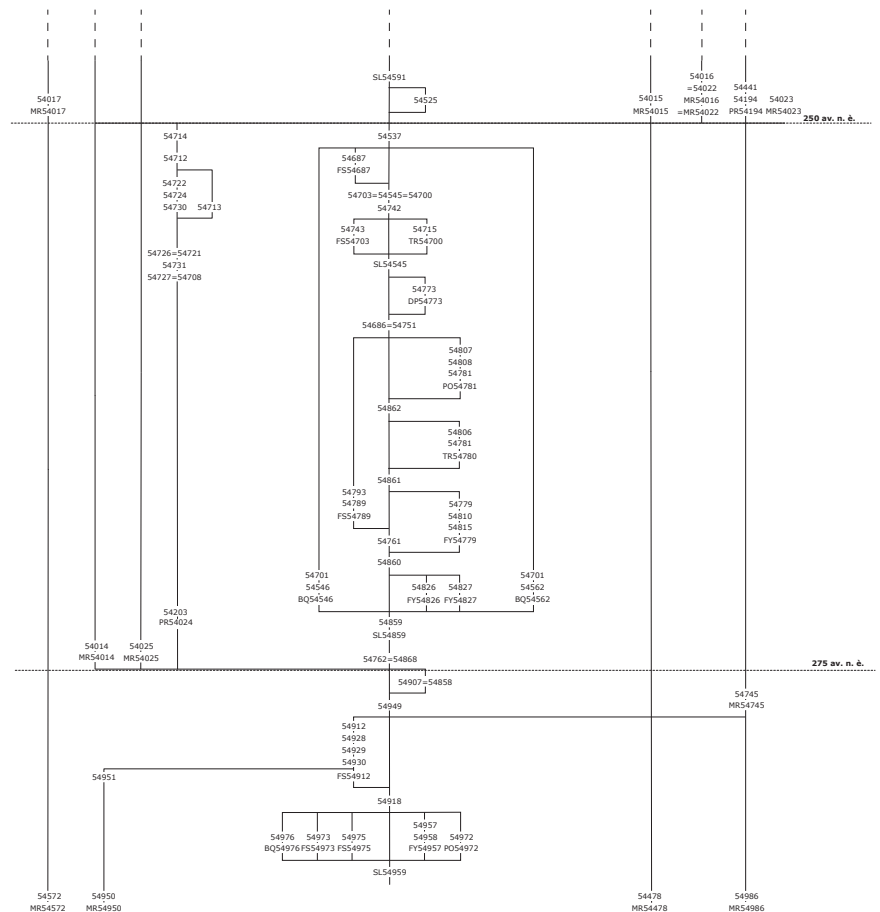
dans le secteur 5. La fouille du secteur 6 a été néanmoins poursuivie pendant une partie de la campagne afin de confirmer les datations obtenues l'année précédente.

5.1. Le secteur 54/4

Le secteur 54/4 est la pièce située au nord-ouest de l'ensemble 54101. Celui-ci est encadré par la rue 116 au nord, le secteur 54/5 au sud, la cour 54/3 à l'est et enfin l'ensemble 52103 à l'ouest. La fouille débutée en 2005, s'est poursuivie jusqu'à cette année, en 2012.

Lors du précédent programme triennal (2007-2009), les travaux avaient permis de mettre en évidence un changement fonctionnel et architectural de la pièce dans le troisième quart du III^e s. av. n. è. Les niveaux atteints en 2008 et 2009 sont attribuables à une pièce de vie alors que plusieurs structures fouillées jusqu'en 2007, permettent de l'interpréter comme une salle dédiée au stockage de denrées. Pendant ce même programme triennal, des changements architecturaux contemporains à l'évolution fonctionnelle de la pièce ont pu être observés. Tous les murs sont réaménagés voire légèrement déplacés et la porte d'entrée qui communiquait avec le secteur 5, au sud, s'ouvre alors directement sur la cour (Moya, Munos, Rivalan 2009). En 2011, les opérations se sont attachées à caractériser les occupations antérieures à ces changements architecturaux. Des niveaux de sols successifs ont été mis au jour montrant une répétition dans le temps de certains des aménagements, notamment des banquettes et des foyers (Moya, Munos 2011).

Cette année, la fouille a donc eu pour objectif de poursuivre l'exploration stratigraphique du secteur 4. La découverte d'une grande fosse remplie de pierres a mobilisé



■ Fig. 30 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/4 (année 2012).

l'essentiel de nos efforts pour ce secteur, puisque comme nous allons le voir, elle semble fonctionner étroitement avec une autre fosse mise au jour dans le secteur 5 et déjà étudiée (Moya, Munos, Rivalan 2009). Tous les niveaux fouillés cette année sont à situer dans le deuxième quart du III^e s. av. n. è. (**fig. 30**).

5.1.1. Évolution architecturale

Les solins de murs qui délimitent la pièce 54/4 sont majoritairement construits en appareil irrégulier. Ceux-ci ne semblent pas avoir subi d'épierrement postérieur, par conséquent, leur bonne conservation permet d'observer leur architecture et leur évolution sur une hauteur conséquente, entre 50 cm et 1 m. Ils délimitent une salle de forme carrée de 14 m² de surface utile et dont les dimensions avoisinent celles de la pièce jouxtant au sud (secteur 54/5). Les travaux antérieurs sur le secteur 4 avaient permis de mettre en évidence une phase de restructuration générale de la pièce avec notamment une redéfinition des limites septentrionale et occidentale dans le troisième quart du III^e s. av. n. è. (Moya, Munos 2009 et 2011). Cette année alors qu'il semble que les niveaux archéologiques autour de -275 ont été atteints, d'autres restructurations ont pu être mises en évidence et concernent cette fois, les limites méridionale et orientale de la pièce 54/4 (**fig. 4**).

Les murs correspondants à cette phase ont été enregistrés de la manière suivante :

- MR54950 : 54950 élévation de mur en adobes
- MR54478 : 54478 élévation de mur en pierres liées à la terre
- MR54572 : 54572 élévation de mur en pierres liées à la terre
- MR54986 : 54986 élévation de mur de mur en adobes

Le mur MR54478 qui sépare la rue 116 de la pièce 4, mis en évidence dès 2007 car l'assise sommitale de MR54478 émergeait jusqu'au niveau de SL54402 (Moya, Rivalan, 2007, 141), a pu être complété en 2011 et 2012 par la mise au jour de trois assises supplémentaires. Il est ainsi conservé sur au moins quatre assises irrégulières composées de pierres et de moellons en calcaire dur de forme et de module variable. La dernière assise semble avoir été réaménagée pour l'installation du mur plus récent MR54015, mis en place lors des réfections postérieures, dans le troisième quart du III^e s. av. n. è.

La limite ouest de la pièce 4 est parfaitement cernée depuis la découverte l'an dernier de la partie sommitale de MR54572. Ce dernier est largement recouvert par le mur postérieur MR54017 et a pu donc être observé uniquement dans la partie sud du secteur. Il s'agit d'un mur en pierres liées à la terre qui est composé de cailloux et de moellons en calcaire tendre et gréseux, grossièrement appareillés. Cette mise en oeuvre rappelle celle de MR54478 mais tranche radicalement avec celles des murs postérieurs. La largeur de MR54572 reste inconnue puisque le parement interne est dissimulé par MR54017.

MR54950 semble séparer les secteurs 4 et 5 mais son élévation n'a été que très partiellement dégagée (**fig. 31**). Il s'agit d'une élévation de mur en adobes de modules différents (entre 15 et 45 cm) et disposées irrégulièrement. Il est très largement perturbé par l'installation du mur postérieur MR54014 et par la fosse FS54912 (cf. 5.1.2.). MR54950 a pu être dégagé sur 175 cm de long et 30 cm de large et uniquement dans le secteur 5. Pour le moment, il est impossible de savoir s'il se prolonge jusqu'à la limite ouest du secteur, notamment en raison de FS54912 qui le recoupe largement. Si la caractérisation de ce mur devra être complétée par la poursuite de la fouille, nous avons pu situer cette année la mise en place des murs MR54025 et MR54014, façade qui succède à MR54950. En effet, les travaux dans le secteur 4 ont mis clairement en évidence que ces deux murs ont été bâtis sur le dernier comblement de la grande fosse FS54912 (**fig. 32**). En outre, le fait que MR54950 est recoupé par le creusement de



■ Fig. 31 : Partie sommitale du mur MR54950, vue depuis l'ouest.



■ Fig. 32 : Détail de l'installation de MR54014 sur le dernier comblement de FS54912 (en bas du cliché), vue prise de l'ouest.

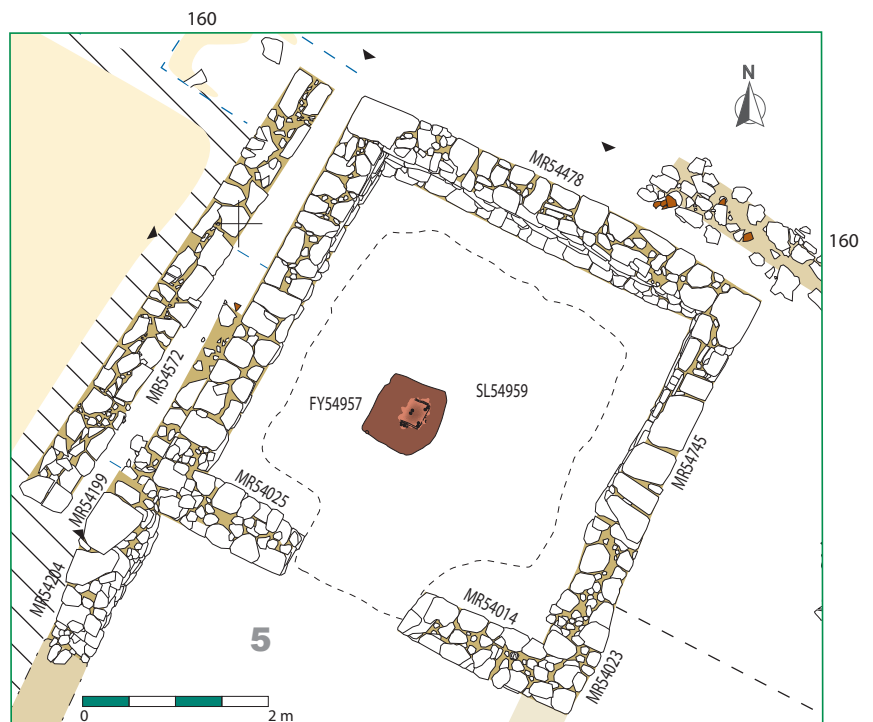
FS54912 et que la façade sud de la pièce est ensuite reconstruite sur le dernier comblement de cette même fosse, semble indiquer que la limite entre les secteurs 4 et 5 n'a plus existé pendant un certain temps.

Enfin, la limite entre le secteur 4 et la cour (secteur 3) demeure floue. En effet, elle semble être définie par MR54986, mur qui a pu être partiellement observé dans le sondage du secteur 3. Il s'agit d'une élévation en adobes dont les caractéristiques complètes pourront être décrites avec la poursuite de la fouille et son dégagement. MR54986 n'a pas été atteint dans le secteur 4 puisque comme pour MR54950 au sud, il est recouvert par le remblai de destruction 54918 qui n'a pas été fouillé cette année. Toutefois, la base du mur postérieur MR54745 ayant été mise au jour nous pouvons rattacher la réfection de la façade est à celle constatée au même moment pour la limite sud du secteur.

La restructuration de la moitié des murs de la pièce 4 est donc évidente. De nombreux éléments requièrent encore quelques éclaircissements, à l'image notamment des murs MR54986 et MR54950 qu'il conviendra de caractériser, mais la mise place des murs postérieurs est maintenant bien cernée dans la stratigraphie et datée autour de 275 av. n. è. En parallèle, ces remaniements architecturaux sont sans doute de nouveaux éléments à prendre en compte dans l'interprétation des deux grandes fosses empierrées, découvertes en 2009 dans la pièce 5 et cette année dans la pièce 6.

5.1.2. Évolution stratigraphique

La campagne de 2012 s'est achevée sur le secteur 4, par la mise au jour du niveau de sol SL54959 (fig. 33). Sa découverte tient en réalité de la fouille de la grande fosse postérieure FS54912, et notamment du démontage des pierres qui composent son comblement le plus ancien. En effet ces pierres, contenues sans aucun doute possible dans la fosse, sont en contact direct avec le sol SL54959. De cette manière, ce niveau d'occupation a pu seulement être observé dans la fenêtre offerte par le creusement de FS54912, qui occupe néanmoins plus de 70% de la surface de la pièce (fig. 34).



■ Fig. 33 : Plan général du secteur 4 au niveau de SL54959.

>>



■ Fig. 34 : Vue d'ensemble du secteur 4 en fin de campagne 2012. On distingue le sol SL54959 et le parois du creusement de FS54912, vue prise du nord.

<<

Ainsi, la description complète de SL54959 et de ses structures ne pourra être effectuée qu'après la fouille du remblai qui scelle ce sol et sur lequel est installée FS54912. Toutefois, il est possible d'énoncer un aperçu préliminaire de SL54959 dont quelques caractéristiques ont pu être observées.

Il s'agit d'un sol enduit d'argile blanche de bonne qualité et très bien conservé à l'exception de quelques lacunes vraisemblablement dues au creusement de FS54912. À sa surface, quelques structures semblent se dessiner, probablement deux petites fosses et un négatif de poteau, mais leur identification ne pourra être confirmée que par la poursuite de la fouille l'an prochain. Deux autres structures ont quant elle pu être identifiées : la banquette BQ54976 et le foyer FY54957.

La première, BQ54976, apparaît partiellement dans la paroi du creusement de FS54912 au sud-ouest du secteur, au pied de MR54572 (fig. 35). Il s'agit d'une élévation en adobes repérée sur 35 cm de long et recoupée par FS54912. Il semble que l'enduit d'argile blanche de SL54959 recouvre également cette élévation. En raison du caractère très partiel de ces observations, l'existence de cette banquette reste à confirmer même si les adobes et les restes d'enduit qui les recouvrent se distinguent clairement.

Le foyer construit à sole décorée FY54957 est le seul élément installé sur SL54959 qui a pu être observé dans son intégralité. Il se situe au centre de la pièce et est conservé sur 75 cm de large et 80 cm de long (fig. 36 et 37). Il est composé d'un socle d'implantation (54958) et d'une sole d'argile décorée (54957). Le socle est composé d'un limon sableux orangé très compact contenant du gravier, quelques galets de petites tailles ainsi que des fragments de terre rubéfiée. La sole décorée est seulement conservée sur la partie centrale du foyer, sans doute en raison du creusement de FS54912 et des pierres qu'elle contient. Les décors se composent de motifs imprimés ou incisés organisés autour d'un carré de 20 cm de côté, matérialisé par une frise dans laquelle s'insère des dents de scies imbriquées (fig. 37 et 38). Cinq biscèles imprimés sont visibles : le premier se trouve au centre du carré, deux autres s'insèrent dans les angles, et les deux derniers sont placés contre la bordure externe du carré, le long de la frise. La sole du foyer étant fortement arasée, il est impossible d'apprécier les décors dans leur intégralité et donc d'en fournir une chronologie précise. Néanmoins, ces décors avec la présence de biscèles associés aux dents de scies et à l'absence d'autres types de motifs tendent à placer ce foyer au début du III^e s. av. n. è. (Roux, Raux 1996).

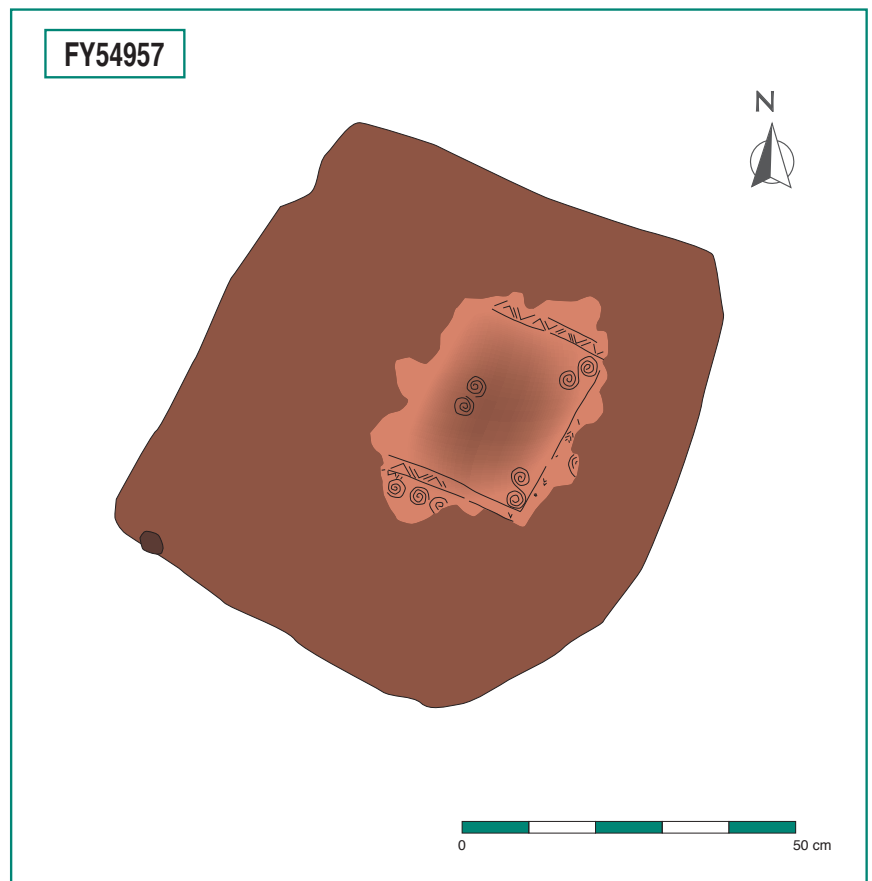
SL54959 est scellé par un épais remblai de destruction, l'Us 54918. Ce niveau n'a pas été fouillé en 2012, ses caractéristiques seront donc à compléter pendant la pro-



■ Fig. 35 : Détail de l'élévation en terre crue 54976 dans la paroi du creusement de FS54912. Vue prise du nord.



■ Fig. 36 : Foyer à sole décorée FY54957. Vue prise de l'ouest. >>



■ Fig. 37 : Relevé en plan de FY54957. >>

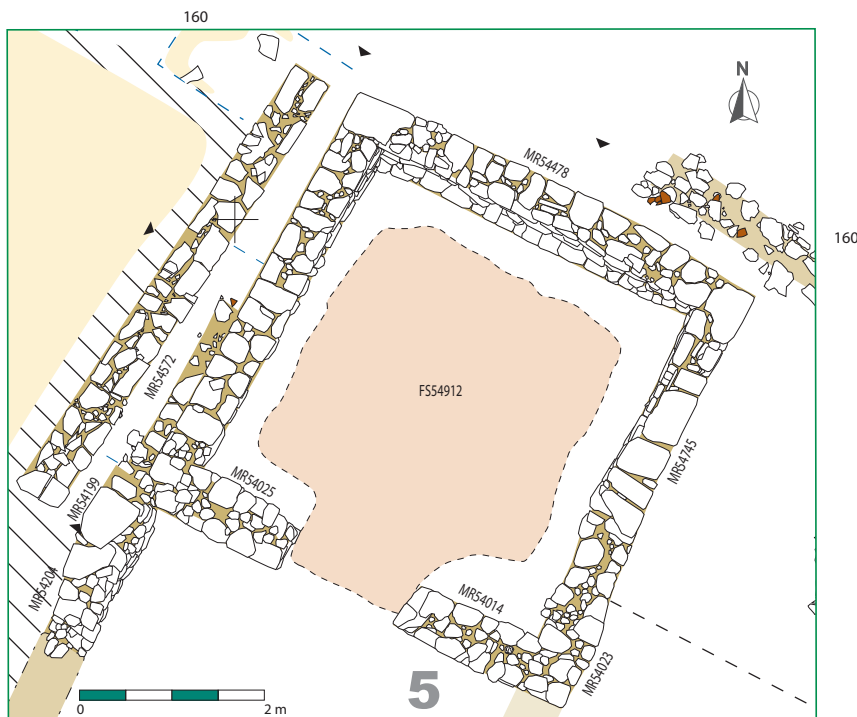


■ Fig. 38 : Détail de la sole décorée de FY54957. <<

chaîne campagne. Toutefois sa composition a pu être observée en surface de la couche et dans les parois du creusement de FS54912. Il s'agit d'une couche compacte composée de fragments d'adobes mêlés à du limon argileux jaune, et conservée sur 20 cm au nord et près de 50 cm au sud. En raison de la présence de nombreux fragments d'adobes et de la composition de la couche, il est probable que ce remblai est issu de la destruction des murs sud et est de la pièce (c.f. 5.1.1). La structure et la composition de ce remblai sont très proches de ceux du remblai 54652, sur lequel est installée la grande fosse FS54634 dans le secteur 5 et dont la contemporanéité est confirmée depuis l'an dernier.

Sur la surface de ce remblai est installée la grande fosse FS54912 qui recoupe l'essentiel des niveaux que nous venons de décrire. Il s'agit d'une fosse de forme carrée de 3,25 m de côté qui occupe l'essentiel de la surface de la pièce : le remblai antérieur 54918 émerge seulement contre les murs du secteur sur une bande de 20 à 30 cm de large (fig. 39). Le creusement (54930), conservé sur 50 cm de profondeur, présente un profil à fond plat et des parois sub-verticales irrégulières. Le fond de la fosse correspond essentiellement au sol enduit antérieur (SL54959). Un sur-creusement, dans la paroi sud de la fosse, s'ouvre en direction du secteur 5 et se poursuit sous les murs MR54025 et MR54014 (fig. 32). Il est profond d'environ 20 cm, large de 60 cm et ses contours suivent parfaitement les parements des deux murs. Pour cette raison, le sur-creusement n'a pas pu être fouillé : les murs MR54025 et MR54014 devraient être démontés pour cela. Néanmoins, il a pu être observé en coupe en vidant le comblement de la fosse sous la porte PR54024, ainsi qu'en plan à la limite nord du secteur 5. C'est d'ailleurs au pied de MR54014, dans la pièce 5, qu'on a pu mettre en évidence le recouplement du mur antérieur MR54950 par le sur-creusement de FS54912.

Plusieurs comblements ont pu être différenciés dans FS54912 et ont été enregistrés de la manière suivante :



■ Fig. 39 : Plan général du secteur 4 au niveau de FS54912.

<<

54929 : comblement de fosse avec des pierres

54928 : comblement de fosse avec des matériaux de destruction

54912 : comblement de fosse avec de la terre

Le comblement le plus ancien, 54929, est une couche composée en immense majorité de pierres et de blocs mêlés à un sédiment de couleur gris/brun, composé de limon argileux (similaire à 54912), et à quelques fragments d'adobes (**fig. 40 et 41**). Les pierres, exclusivement du calcaire, sont de modules divers variant entre 10 et 50 cm. Celles dont le module est compris entre 10 et 25 cm sont majoritaires, alors que les blocs d'un module supérieur à 30 cm sont plutôt localisés dans le quart nord/est de la fosse. Un alignement de blocs semble particulièrement s'adosser sur la paroi est de FS54912. À l'exception de ce qui semble être une répartition plus ou moins claire suivant deux modules, les pierres sont disposées de manière aléatoire sans qu'il soit



■ Fig. 40 : Vue d'ensemble de la pièce 4 et de FS54912 au niveau du comblement de pierres 54929. Vue prise du nord.

>>



■ Fig. 41 : Plan général du secteur 4 au niveau de FS54912 et de son comblement de pierres 54929.

>>

possible de voir une réelle organisation. La couche présente une épaisseur comprise entre 20 et 30 cm et occupe l'intégralité de la fosse à l'exception du sur-creusement. La densité des pierres et des blocs est éloquent, trois ou quatre peuvent se superposer dans l'épaisseur du comblement, sans que quelconque niveau ait pu être individualisé. Les pierres en bordure s'appuient sur les parois de la fosse alors que celles situées en bas de la couche sont directement posées sur le sol SL54959. Aucune de ces pierres ne présente de trace d'équarrissage et mis à part les plus petits modules, rien ne les différencie de celles utilisées dans les murs contemporains.

Le comblement 54928 est disposé sur l'empierrement mais il est localisé dans l'angle nord-ouest de la fosse (fig. 42). Il est conservé sur 195 cm de long et 115 cm de large ; il présente un pendage en direction du centre de la fosse, de manière à ce que la partie la plus épaisse (15cm) atteigne quasiment le haut du creusement. Cette couche de couleur brun clair est composée d'argile pure et d'adobes fondues dont seuls quelques angles ont pu être délimités.

Enfin, ces deux comblements sont scellés par une couche de 20 cm d'épaisseur qui occupe toute la fosse, sur-creusement compris. Elle est composée de limon argileux gris/brun homogène avec de nombreuses inclusions de petits charbons (1 à 2 cm), et plus rarement des fragments d'adobes de taille très variable.

C'est sur ce comblement que sont installés les murs MR54025 et MR54014 ainsi que la porte PR54024. À ce propos, plusieurs indices tendent à montrer que les secteurs 4 et 5 n'étaient pas séparés par un mur pendant la période de fonctionnement de FS54912. En effet, les murs MR54025 et MR54014 ne sont bâtis que sur le dernier comblement de la fosse alors que le mur antérieur MR54950 est recoupé par cette même fosse. Il semble donc clair que MR54950 est détruit, la fosse est ensuite creusée, probablement dans l'effondrement de ce mur voire aussi de MR54986 à l'est (remblai 54918), puis la façade sud de la pièce est reconstruite après que la fosse ait été comblée.

Sur le dernier comblement de la grande fosse est installée la couche 54907=54602, localisée au niveau de PR54024 et s'étend de part et d'autre, sur les secteurs 4 et 5. Il s'agit d'un niveau de charbons qui a livré des inclusions argileuses pouvant correspondre à des fragments d'adobes de quelques centimètres. La couche, d'une épaisseur maximale de 10 cm, comble une dépression au niveau de la porte entre les secteurs 4 et 5. En 2009, ce même niveau a été repéré dans le secteur 5 (54602) et prouve ainsi la contemporanéité des niveaux fouillés dans les deux pièces. Étant le profil en cuvette de cette Us, il s'agit probablement d'un petit remblai de nivellement préalable à l'installation du seuil de PR54024.

La couche de charbons 54907 et le comblement de la fosse 54912 sont scellés par un remblai massif (54868) qui occupe toute la pièce. Il présente un fort pendage en direction du nord et une épaisseur de 2 cm à son extrémité sud et de 22 cm au nord. La couche est composée de sable blanc meuble contenant un nombre important d'adobes d'argile grise, essentiellement concentrées à la base du remblai.

Pour la suite de l'évolution stratigraphique du secteur 4, nous renvoyons le lecteur au rapport de fouille précédent (Moya, Munos 2011).

5.2. Le secteur 54/5

La pièce 5 se situe dans la partie centrale de l'aile ouest de la maison 54101, entre la salle 54/4 au nord, la cour centrale 54/3 à l'est, la pièce 54/6 au sud et la maison 52103 à l'ouest. Son plan est presque de forme carrée avec 4,3m de côté et une surface utile de 18 m². Les campagnes précédentes (2005 et 2006) ont pu montrer qu'il s'agit très probablement de la cuisine de la maison, vue la quantité de foyers construits et lenticulaires découverts dans les niveaux de la deuxième moitié du III^e s. av. n. è. D'autres aménagements comme certaines petites fosses pour le calage de vases ou des



■ Fig. 42 : Vue d'ensemble de la pièce 4 et de FS54912 au niveau de la couche d'adobes fondues 54928. Vue prise du nord.

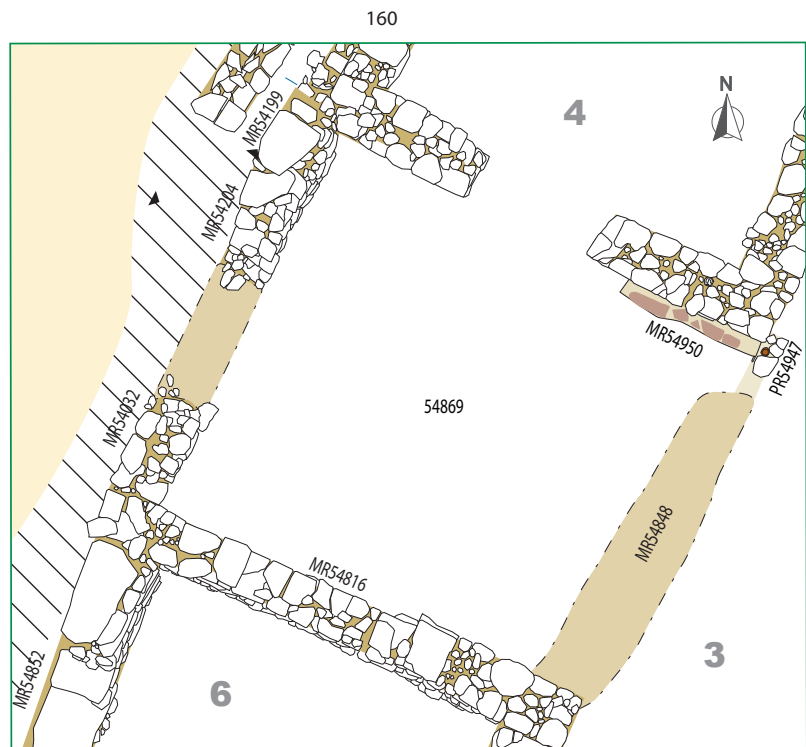
supports en pierres confirmeraient aussi cette hypothèse. Quelques trous de poteaux qui font partie de l'architecture de la pièce ont également été mis au jour. L'exploration du secteur a été reprise en 2009 afin de fouiller des niveaux contemporains de ceux des autres pièces et notamment de ceux de la salle 54/4. Au cours de la campagne précédente, trois fosses avaient pu être délimitées ; une d'entre elles (FS54634) présentant les mêmes caractéristiques que FS54912, découverte cette année dans le secteur 4. En 2011, la question de l'existence d'une limite ou non entre la pièce 5 et la cour s'était posée. Ainsi, les travaux de cette année se sont attachés à répondre à cette question et à tenter de comprendre les réfections architecturales du secteur.

5.2.1. Évolution architecturale

Le secteur 54/5 ne conserve qu'une partie des murs qui le limite, deux d'entre eux ayant été épierrés en grande partie. Cette année la fouille a concerné deux phases architecturales différentes qui correspondent à celles observées dans le secteur 4. Pour la phase la plus ancienne (**fig. 43**), les murs ont été enregistrés de la manière suivante :

- MR54950 : 54950 élévation de mur en adobes
- MR54848 : 54848 élévation de mur en pierres liées à la terre
- MR54816 : 54816 élévation de mur en pierres liées à la terre
- MR54204 : 54204 élévation de mur en pierres sèches
- MR54032 : 54032 élévation de mur en pierres sèches

Le mur nord de la pièce, MR54950, a été partiellement repéré lors de fouille du remblai 54869. Il s'agit d'une élévation de mur en adobes dont la description est dé-



■ Fig. 43 : Plan de la première phase architecturale du secteur 54/5.

>>

taillée dans le présent rapport, dans la partie concernant l'évolution architecturale du secteur 4 (cf. 5.1.1.).

La partie ouest de la salle est délimitée par les murs MR54032 et MR54204 qui font partie d'une même structure largement épierrée. Le premier tronçon MR54032

est conservé sur 1,15 m de long et le deuxième MR54204 sur 1,80 m. Les deux ont une largeur moyenne de 60 cm et occupent respectivement les extrémités méridionale et septentrionale de la construction. Il n'existe pas de contact physique entre eux car l'épierrement d'un mur postérieur MR54199 (54199 élévation de mur ; 54176 creusement de tranchée d'épierrement ; 54112 comblement de tranchée d'épierrement), bâti au dessus de MR54204, a été plus profond à cet endroit.

Le mur MR54816 continue quant à lui la limite entre le secteur 5 et la pièce 6 au sud. Étant essentiellement recouvert par le mur postérieur MR54029, il a été observé en élévation dans le secteur 6 et partiellement dans la salle 5. Il est orienté sur un axe est-ouest et conservé sur deux à trois assises irrégulières. En comparaison avec le mur postérieur, MR54816 est légèrement décalé vers le nord. Grossièrement appareillé, il est bâti à l'aide de blocs et de moellons de modules très variable compris entre 15 et 40 cm, les gros modules étant plutôt disposés dans la première assise. Il mesure 5'30 m. de long et 60 cm de large.

Enfin la limite est de la pièce 5 pour cette phase architecturale est matérialisée par le mur MR54848. Ce dernier a pu être observé après le démantèlement du mur postérieur MR54188, très mal conservé en raison d'un épierrement presque complet, ainsi que par la fouille du remblai 54869 sur lequel est installé MR54188.

MR54848 est conservé sur 50 cm de long et 60 cm de large est conservé au mieux sur trois assises (fig. 44). Il est constitué d'un appareil irrégulier très proche de celui de MR54816. Ce mur a vraisemblablement été épierré avant la mise en place de MR54188 puisque une tranchée sous ce mur a pu être délimitée. Cette tranchée d'épierrement s'étend sur 180 cm de long et 75 cm de large, laissant un espace entre son extrémité nord et la limite nord du secteur ; cet espace correspond d'ailleurs au seuil de porte de PR54947 mis au jour dans la cour. La tranchée est comblée par une couche (54952) de limon argileux hétérogène de structure meuble à peu compacte et a livré quelques inclusions d'adobes, de cailloutis et de charbons (fig. 45). Le creusement (54977) de cette tranchée est profond d'environ 60 cm et présente des parois pseudo-verticales très irrégulières. Cet épierrement (54988) semble avoir concerné MR54848 ainsi qu'un antérieur qu'il conviendra de caractériser.

La tranchée d'épierrement de MR54848 est parfaitement scellée par MR54188 ce qui permet d'affirmer que le démantèlement partiel de MR54848 s'est effectué avant la mise en place de MR54188. Enfin, nous rappellerons ici que le remblai 54652 sur lequel est installé MR54188 s'étend sur l'intégralité du secteur 5, mais aussi en partie dans la cour (secteur 3). Cet élément constaté l'an dernier, ajouté à la mise en évidence en 2012 de l'épierrement de MR54848, semble confirmer l'hypothèse de l'absence de cloison entre la cour et le secteur 5.

Ensuite, si on prend en compte également les observations faites sur la cloison entre les secteurs 4 et 5 (cf. 5.1.1), il est possible d'envisager qu'au moment de la mise en place des deux grandes fosses FS54912 et FS54624, le secteur 5 est séparé ni du secteur 4 ni de la cour.

Les murs de la seconde phase architecturale de la pièce 5 ont été enregistrés de la manière suivante :

- MR54025 : 54025 élévation de mur
- MR54014 : 54014 élévation de mur
- MR54029 : 54029 élévation de mur
- MR54032 : 54032 élévation de mur
- MR54204 : 54204 élévation de mur
- MR54118 : 54871 creusement de tranchée de fondation ; 54904 comblement de tranchée de fondation ; 54188 élévation de mur ; 54200 creusement de tranchée d'épierrement ; 54144 comblement de tranchée d'épierrement.



■ Fig. 44 : Vue du mur MR54848 et de sa tranchée d'épierrement 54952. Vue prise du nord.



■ Fig. 45 : Vue du comblement de la tranchée d'épierrement de MR54848. Vue prise du nord.

Ces murs ont été décrit de manière exhaustive dans le précédent rapport de fouille (Moya, Munos 2011). En ce qui concerne la mise en place de MR54188, en plus d'avoir mis au jour le mur antérieur (MR54848), il a été possible cette année de déterminer sa mise en place. Ce mur est installé dans un tranchée de fondation profonde de 25 cm et conservée sur une largeur de 80 cm. Elle recoupe à la fois le remblai 54869 (cf. 5.2.2) et le comblement de la tranchée d'épierrement de MR54848. Avant la mise en place du solin en pierre de MR54188, une fine couche (6cm) de limon argileux (54904) a été disposée au fond de la tranchée, afin sans doute de niveller le surface et de pouvoir installer la première assise du mur. Toujours dans la tranchée de fondation, trois lentilles de charbons ont été mises au jour. Elles sont toutes de petites dimensions (entre 20 et 10 cm de long, et entre 7 et 12 cm de large) et épaisses de 2 cm. Toutes les trois butent contre les blocs de la première assise de MR54188 et sont posées sur les parois du creusement de la tranchée de fondation. En allant du Nord vers le Sud, elles ont été enregistrées sous les numéros d'Us 54989, 54902 et 54903. Ces concentrations de charbons sont recouvertes par la couche 54872, composée de limon argileux brun moyen, qui comble les 10 derniers centimètres de la tranchée de fondation, et butte contre les pierres du mur.

Enfin, la mise en place de MR54025 et MR54014, limite nord du secteur a été observée cette année dans le secteur 4 et est donc détaillée dans la partie 5.1.1 du présent rapport.

5.2.2. Évolution stratigraphique

L'essentiel des travaux sur le secteur 5 s'est attachée à comprendre précisément les modalités des changements architecturaux mis en évidence dans les pièces 4 et 5. Plusieurs questions avaient été soulevée en 2011 concernant notamment la mise en place des murs des deux pièces. Il semblait également que la présence des deux grandes fosses dans chacun des secteurs n'est pas sans lien avec ses réfections. C'est pourquoi en 2012, la fouille du secteur 4 (et notamment de FS54912) a été privilégiée à celle du secteur 5 où une autre grande fosse (FS54634) avait été fouillée l'an dernier. Cette année, l'effort a été porté sur la caractérisation de la limite entre les secteur 5 et 3 (cf 5.2.1) et du remblai 54869, contemporain du remblai 54918 dans le secteur 4. Plusieurs interrogations étaient restées en suspens concernant notamment le mur est du secteur 5 : l'inexistence de cette limite dans le deuxième quart du III^e s. av. n. è. était suspectée. Enfin, la campagne 2012 a permis de situer les changements architecturaux et la mise en place de FS54634 autour de -275 (fig. 46).

L'hypothèse que le remblai 54869 résulte de la destruction de murs en terre, qui avait été émise en 2011, a pu être confirmée cette année. En effet, la fouille d'une partie de cette couche en 2012 a permis de décrire sa composition. Il s'agit d'un niveau de limon jaune homogène composée essentiellement de d'adobes entières ou fragmentées. Des inclusions de charbons sont également présentes, inférieures à 1 cm. Elle contient ponctuellement des lentilles de tailles variables (entre 10 et 50 cm de long et épaisses d'1 ou 2 cm) d'argile grise avec les mêmes inclusions de charbons. La fosse FS54634 ayant été creusée dans cette couche, il est possible d'affirmer qu'elle est au moins aussi épaisse que la profondeur de la fosse, soit environ 70 cm. Ce remblai a été fouillé sur une épaisseur de 25 cm et n'a livré aucun mobilier.

Cet absence ainsi que les caractéristiques (texture, épaisseur, présence d'adobes entières, etc.) de cette couche montrent qu'il ne peut s'agir que de l'effondrement d'une ou plusieurs élévations en terre. Comme nous l'avons vu, les murs nord et est de la pièce 5 ont été détruits avant la mise en place du remblai 54869, il paraît donc évident que ce remblai résulte de la destruction de ces élévations.

Partant de ce constat, il est possible de restituer partiellement l'organisation archi-

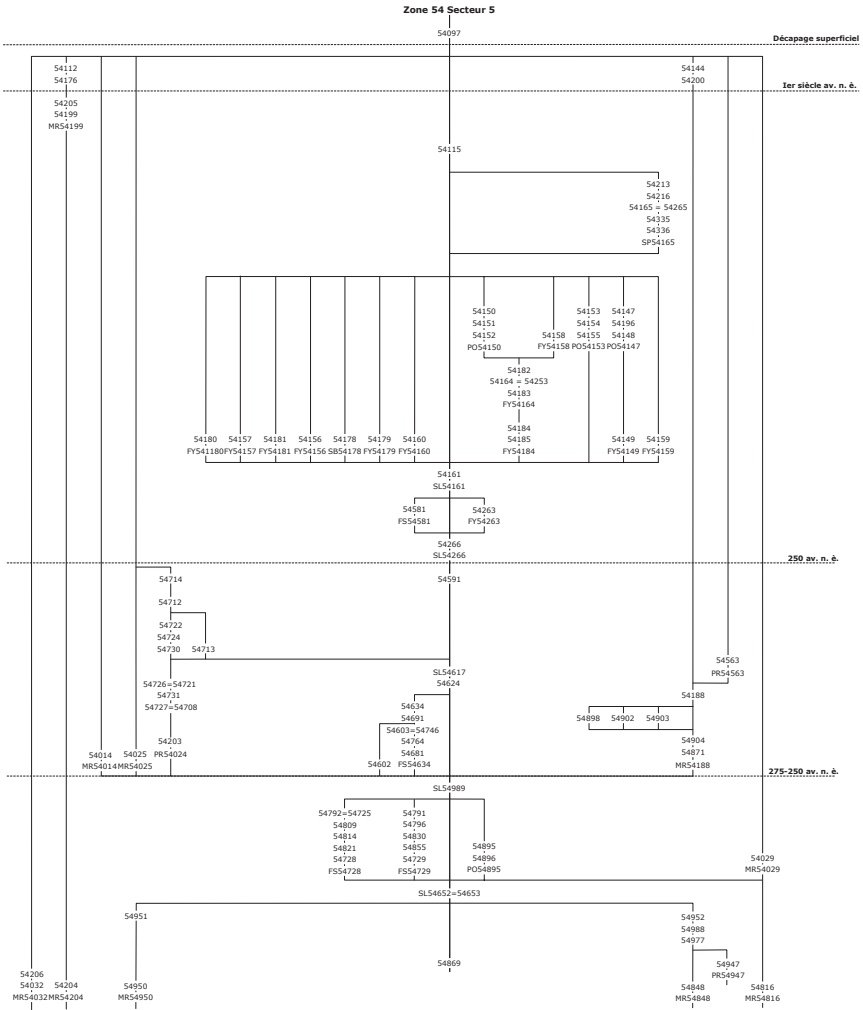


Fig. 46 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/5.

<<

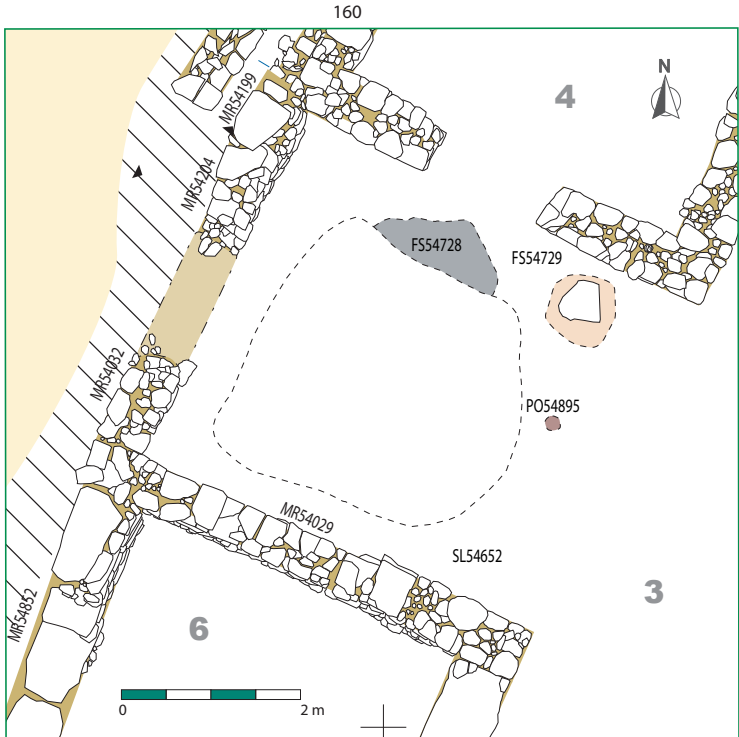


Fig. 47 : Plan général du secteur 54/5 au niveau de la surface d'occupation 54652.

<<

tecturale de la pièce 5 avant que les murs est et nord soient abattus.

Plusieurs structures ont pu être délimitées et fouillées sur le remblai 54869 : trois fosses dont une qui occupe l'essentiel de la pièce, un trou de poteau et la tranchée de fondation de MR54188.

Sur la surface du remblai 54869, deux temps d'occupation différents doivent être individualisés :

- SL54652 : surface d'occupation qui correspond aux fosses FS54728 et FS54729 et au trou de poteau PO54895
- SL54989 : surface d'occupation qui correspond à la mise en place de la grande fosse FS54634 et de MR54188

L'individualisation de ces deux surfaces est permise par la mise en évidence des relations stratigraphiques entre les différentes structures. Tout d'abord, FS54728 est recoupée par le creusement de FS54634. Ensuite, la position de FS54729, face à la porte PR54563, montre que cette ouverture, et par extension MR54188, ne pouvaient pas exister en même temps que la fosse.

5.2.2.1. La surface d'occupation 54652

La première phase d'occupation (**fig. 47**) est marquée par la surface 54652 à laquelle trois structures peuvent être rattachées : FS54728, FS54729 et PO54895. La description complète de ces structures a été effectuée dans le rapport précédent (Moya, Munos 2011). Les deux fosses sont situées respectivement au nord et dans l'angle nord-est du secteur. Elles ont toutes les deux livrés une stratigraphie complexe.

Seule la moitié nord de FS54728 est conservée puisqu'elle est recoupée par la grande fosse FS54634 au sud (**fig. 48**). On peut néanmoins observer qu'elle présente un plan en forme d'ovale irrégulière de 70 cm de long par 25 cm de large (probablement 50 cm si on restitue la structure avant la mise en place de FS54634). Le creusement, 54728, adopte un profil en cuvette à fond plat de 22 cm de profondeur. Cinq comblements ont pu être différenciés dont quatre ont livré des charbons et des cendres en grande quantité. 54821 est le premier, il recouvre partiellement le fond de la structure et se compose d'argile beige compacte et très fine (2 cm). La couche présente une surface très irrégulière avec de nombreuses petites alvéoles. Le remplissage suivant (54814) occupe tout le creusement et remonte sur les parois de manière à former une cuvette. Il s'agit d'un comblement composé exclusivement de charbons contenant quelques poches cendreuses. Ce niveau a livré comme unique mobilier une pièce de monnaie, probablement une obole de Marseille dont l'identification doit être effectuée prochainement. Au centre de la cuvette formée par 54814, une poche cendreuse de 2 cm d'épaisseur a été isolée (54813). Cette couche est recouverte par 54809, comblement de 5 à 7 cm d'épaisseur composé de limon brun peu compacte contenant de nombreux charbons. Plusieurs tessons étaient posés à plat sur la surface de ce remplissage. Enfin, 54792 représente le dernier comblement de FS54728, d'une épaisseur irrégulière mais plus importante que les autres couches (entre 5 et 15 cm d'épaisseur). Il est composé d'un limon jaune hétérogène meuble contenant plusieurs poches de charbons de taille variable. L'interprétation de cette fosse est délicate.

Malgré un mobilier peu abondant, on y voit davantage une fosse dépotoir (ou de vidange de foyer) utilisée pendant un moment assez bref, alors que la pièce connaît des modifications majeures. La situation de cette fosse, face à PR54024, vient confirmer que cette porte et les deux murs qui l'encadre ne sont pas encore mis en place au niveau de la surface SL54652.

La position de la seconde fosse, FS54729, complète également cette observation



■ Fig. 48 : Vue de la fosse FS54728 et de son comblement de charbons (54814). Vue prise de l'ouest.

puisqu'elle est face à la porte PR54563 et confirme que est mis en place sur le niveau postérieur à SL54652. De plus le remblai 54652=54653 se poursuit justement sous le seuil de cette porte et semble avoir été identifié dans le secteur 3. Le creusement de FS54729 (54729) présente un plan de forme pseudo-circulaire (40 cm de diam.) et un profil général en U à fond plat et des parois assez verticales (30 cm de prof.). Une dalle (54855) en forme de quadrilatère de 20 cm de long et épaisse de 8 cm est disposée sur le fond de la fosse, dans un sur-creusement qui adopte grossièrement les dimensions et l'épaisseur de la pierre. Plusieurs comblements ont été individualisés. Le plus ancien, 54830, recouvre les 2/3 sud de la dalle, il est composée d'un limon argileux peu compacte avec des inclusions de charbons assez gros (2 à 4 cm). Ce comblement est couvert par 54796 fait de limon argileux jaune hétérogène contenant de nombreuses poches de charbons. Cette couche a été entièrement prélevée pour tamisage. Enfin, la dernière couche repérée dans cette fosse est un comblement composé exclusivement de cendres et de charbons et qui semble être installé dans un sur-creusement de 54791 (54793). FS54729 peut être interprétée comme une fosse de calage de vase (**fig. 49**).

Enfin, le trou de poteau PO54895 est situé dans la partie est du secteur. Son creusement (54896) présente une ouverture circulaire de 20 cm de diamètre et un profil en V de 12 cm de profondeur. Il comblé d'une couche (54895) meuble composée de limon sableux brun clair contenant de nombreuses inclusions de charbons.

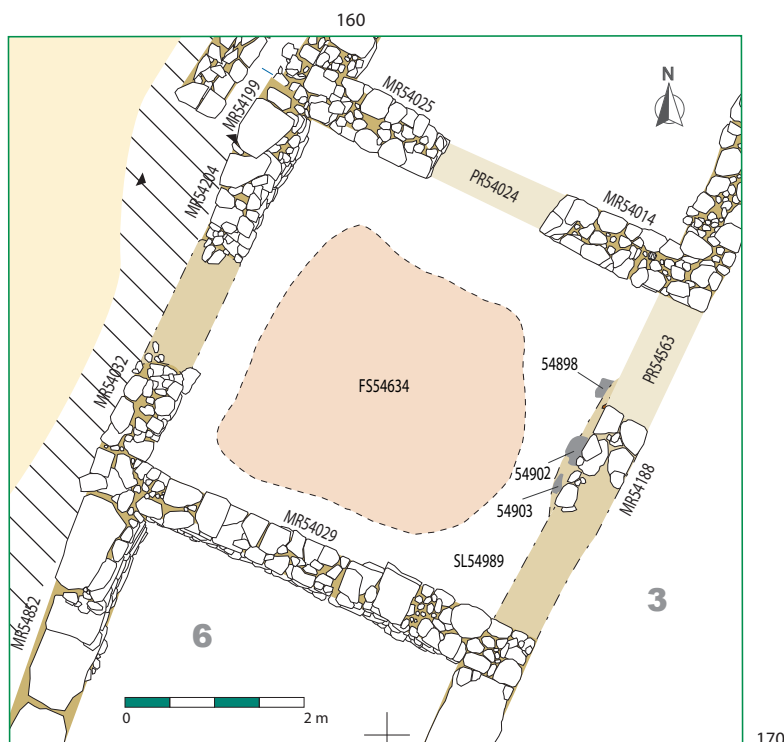
5.2.2.2. La surface d'occupation 54989

SL54989 est une Us négative qui matérialise la seconde occupation installée sur le remblai 54869, marquée par la mise en place de la grande fosse FS54634, du mur à l'est du secteur MR54188 et probablement de la limite nord (MR54025 et MR54014) (**fig. 50**).

FS54634 a été fouillée et décrite pendant les dernières campagnes. Nous rappellerons ici ces caractéristiques principales. Il s'agit un aménagement de très grandes dimensions qui occupe l'essentiel de la surface de la salle 54/5. Son creusement (54681)



■ Fig. 49 : Vue de la fosse FS54729 et de la dalle de support 54855. Vue prise du sud.



■ Fig. 50 : Plan général du secteur 54/5 au niveau de la surface d'occupation 54989.

<<

est assez irrégulier mais se rapproche d'une forme carrée de 3 m de côté. Profonde d'environ 80 cm, elle présente un fond plat avec un pendage en direction l'ouest. La fouille de cet élément a livré plusieurs comblements dont voici la description de l'Us la plus ancienne à la plus récente :

54764 regroupe plusieurs lentilles de terre argileuse grise. Il s'agit de couches très compactes et épaisses de 5 à 10 cm, composées d'argile contenant de rares inclusions de charbons. Elles présentent toutes une épaisseur irrégulière dont les parties les plus denses contiennent des nodules de structure beaucoup plus compacte. Il semble que cette couche est en fait composée de restes de briques ou du moins d'argile malaxée.

54603=54746 qui occupe la moitié nord-est du fond et la partie médiane de la paroi est. Ce comblement d'une épaisseur comprise entre 5 et 10 cm est composé d'un sable blanc compact et homogène. Il n'a livré aucun matériel.

54691 occupe l'essentiel de la fosse (**fig. 51**). Il a été repéré par l'important amas de pierres qui le constitue. Il s'agit de blocs majoritairement irréguliers d'un module compris entre 10 et 20 cm et plus rarement de 30 cm. Cet amas particulièrement dense présente un pendage vers l'ouest, si bien que son épaisseur est de 60 cm à l'ouest et que les pierres se font plus rares dans l'angle sud-est du creusement de la fosse. La fouille méthodique de cette Us n'a révélé aucune organisation dans l'agencement des blocs si ce n'est des effets de parois. Ces derniers ont été constatés sur les bordures nord et est de l'amas, ainsi que sur la moitié est de la bordure sud et le tiers nord de la bordure ouest. Le côté le plus long, à l'ouest, mesure environ 2m alors que son parallèle à l'est mesure 1,50m ; les deux autres côtés sont long d'environ 1,80m. Ces indications portent à croire que les pierres ont été rassemblées au sein d'une structure pouvant certainement être assimilée à un coffrage en bois.

54634 vient recouvrir l'intégralité des comblements antérieurs, il nivelé ainsi le pendage vers l'ouest et présente une surface quasiment horizontale. Il se compose d'un limon sableux très hétérogène avec de nombreuses lentilles de sables, quelques adobes



■ Fig. 51 : Vue d'ensemble du secteur 54/5 au niveau du comblement 54691 de FS54632. Vue prise de l'ouest.

>>

et de rares charbons.

En 2012, le démontage des restes de MR54188 a été entrepris et a permis de situer sa construction en chronologie relative. En effet, la tranchée de fondation du mur a pu être fouillée et rattachée à SL54869 (c.f. 5.2.1.).

L'interprétation de cette fosse reste délicate. La composition du remblai 54869 sur

laquelle FS54634 est implantée nous permet d'envisager un rôle de récupération de matériaux de construction. Son comblement, nous l'avons vu, n'est pas sans originalité avec notamment un imposant amas de blocs. Sur un site comme *Lattara* où la pierre est rare, ce fait qui peut s'assimiler à un abandon de matériaux semble paradoxal. De ce point de vue, il faut chercher une interprétation fonctionnelle à la présence de ces pierres (assainissement, drainage, ...). D'un autre point de vue, on peut y voir le rejet de matériaux issus de la destruction de mur(s), ou au contraire issus des restes d'un épisode de construction ; la présence d'adobes et d'argiles dans les autres comblements prend alors tout son sens. Dans tous les cas l'installation de cette fosse, ainsi que celle du secteur 4, survient peu de temps après la destruction de plusieurs murs et précède, de peu, la construction de nouvelles élévations. Si l'on ajoute à cela la présence dans les comblements de matériaux de construction (ou de destruction), il devient incontestable de lier ces fosses à une phase importante de restructuration architecturale.

5.3. La phase de restructuration architecturale des pièces 54/4 et 54/5

La campagne de 2012 dans les secteurs 54/4 et 54/5 s'est essentiellement concentrée sur la compréhension de cette phase de restructuration générale des deux pièces, mise notamment en évidence par les deux grandes fosses qui occupent chacune des deux salles (**fig. 52**). Ces changements pressentis depuis 2011 ont pu être caractérisés cette année par une stratégie de fouille commune aux pièces 4 et 5. Il est désormais possible de dresser le déroulement des événements qui ont conduit à la réfection de la plupart des murs autour de 275 av. n. è.

Dans un premier temps, les murs entre les deux salles et la cour, ainsi que la cloison qui les séparent, sont au moins partiellement détruits et effondrés à l'intérieur des pièces. Il est encore impossible de caractériser précisément les architectures de cette phase car seules quelques élévations ont pu être observées. La poursuite de la fouille l'an prochain nous permettra d'en approfondir nos connaissances.

Ensuite, une grande fosse est creusée dans le secteur 4 afin de récupérer la terre argileuse nécessaire à la confection de nouvelles adobes. La pièce 5 connaît une occupation originale qui semble rompre avec les niveaux de sols que l'on a l'habitude de rencontrer. Il est encore difficile d'interpréter la fonction du secteur 5 pour cette phase, même si tout semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'une pièce en lien direct avec de l'habitat : les structures attribuées à ce niveau ne peuvent pas correspondre à ce qu'on peut interpréter parfois comme des «pièces de vie», des salles de stockage ou des zones d'activités culinaires. Étant donné la durée sans doute brève de cette occupation et son association avec la grande fosse du secteur voisin, sa fonction est certainement liée à la reconstruction des élévations. Pendant cette phase les secteurs 4 et 5 ne sont pas séparés, la pièce 5 est ouverte sur la cour, comme probablement le secteur 4.

Enfin, la grande fosse du secteur 5 est creusée à son tour alors que celle de la pièce voisine est au moins en partie déjà comblée. Les murs 54025 et 54014, cloison entre les pièces 4 et 5, sont construits ainsi que MR54188 qui sépare la cour du secteur 5.

Si on part du principe que les comblements des deux grandes fosses résultent des rejets de la construction des nouveaux murs (pierres non adaptées triées sur place, adobes défectueuses, ...), il est probable qu'ils soient mis en place de manière progressive au fur à mesure de l'avancée des travaux. Seul le dernier remplissage de chacune des fosses serait alors apporté pour niveler le sol des nouvelles salles.

Il est évident que ces événements se sont déroulés pendant un temps très bref, dans une fourchette imperceptible située autour de -275. La fouille des niveaux de sols antérieurs pourrait cependant fournir davantage de précision. En dépit du caractère sans conteste anecdotique de ces observations, la campagne de 2012 a permis de mettre en évidence un processus de réaménagement architectural et peut-être fonctionnel de deux



■ Fig. 52 : Vue d'ensemble du secteur 4 au premier plan et du secteur 5 au second plan. On distingue les deux grandes fosses. Vue prise du nord.

pièces. Pendant la fouille des maisons à cour de Lattes, il n'est pas rare d'observer des réfections de murs, mais ce constat se traduit souvent par une simple superposition d'élévations et d'arasements. Nous avons ici un exemple détaillé d'un remaniement général d'une partie de la maison 54101 qui nous permet d'entrevoir la mise en oeuvre des travaux.

5.4. Le secteur 54/6

Le secteur 54/6 correspond à la pièce située à l'extrémité méridionale de l'aile ouest de l'ensemble 54101 (**fig. 2**). La première intervention sur ce secteur, durant la campagne de 2005, avait pour objectif de délimiter les contours de la pièce afin de comprendre son articulation au sein de l'ensemble 54101. Cette étape était un préalable nécessaire à la fouille des niveaux archéologiques puisqu'elle nous a permis d'entrevoir les difficultés qui pouvaient en découler. Dès lors, l'exploration du secteur entre les années 2006 et 2012 a pu se concentrer sur la stratigraphie archéologique conservée qui s'est révélée être plus ancienne que dans le reste de la maison. En 2011 les derniers niveaux atteints ont été datés du tout début du III^e s. av. n. è. La campagne de 2012 pour le secteur 6 s'est bornée à la caractérisation de SL54917=54857, dernier niveau atteint en 2011. La mise au jour de la base de deux de murs de la pièce nous a cependant encouragé à poursuivre nos investigations.

5.4.1. Évolution architecturale

Le secteur 54/6 se présente sous la forme d'une pièce à peu près carrée d'environ 4 m de côté, soit une surface utile de 16 m². Ces valeurs sont approximatives étant donné que la limite sud n'a pas pu être fixée. En effet, un décapage récent affecte tous les niveaux supérieurs de la partie sud de la zone et nous prive de la limite méridionale du secteur. Ainsi, en raison de ce mauvais état de conservation, seulement trois murs permettent de délimiter la pièce qui sont pour les niveaux les plus récents le mur MR54029 au nord, le mur MR54036 à l'est et le mur MR54175 à l'ouest. Probablement pour la même raison, l'accès à la pièce 54/6 n'a pas pu être identifié pour les niveaux postérieurs à -275.

En ce qui concerne l'architecture du premier quart du III^e s. av. n. è. la limite méridionale est toujours inconnue, mais quelques nouveaux éléments nous permettent de mieux définir la pièce 6. Ainsi, le secteur est alors limité au nord par le mur MR54851, à l'ouest par le mur MR54852 et à l'est par les murs MR54803 et MR54856. Ils ont été enregistrés de la manière suivante :

- MR54851 : 54851, élévation du mur en pierres liées à la terre.
- MR54852 : 54852, élévation du mur en pierres sèches.
- MR54803 : 54803, élévation du mur en pierres sèches.
- MR54856 : 54856, élévation du mur en pierres liées à la terre.

MR54851 est le seul mur conservé sur toute sa longueur (long. 4,20 m ; larg. moy. 0,50 m). Il sépare cette pièce du secteur 54/5 et a connu plusieurs réfections réparties sur trois phases, enregistrées par trois numéros de fait : MR54851 pour la plus ancienne, MR54816 et MR54029 pour les plus récentes. Seul MR54851 concerne la stratigraphie fouillée cette année, nous nous attacherons ici à sa description. Les détails des autres murs sont précisés dans les rapports précédents. Le solin (54851) est constitué de cailloux et de moellons liés par de la terre. Aucune assise régulière n'est réellement identifiable, les pierres sont disposées de manière désordonnée.

À l'ouest, le mur MR54852 est constitué de gros blocs d'un module compris entre

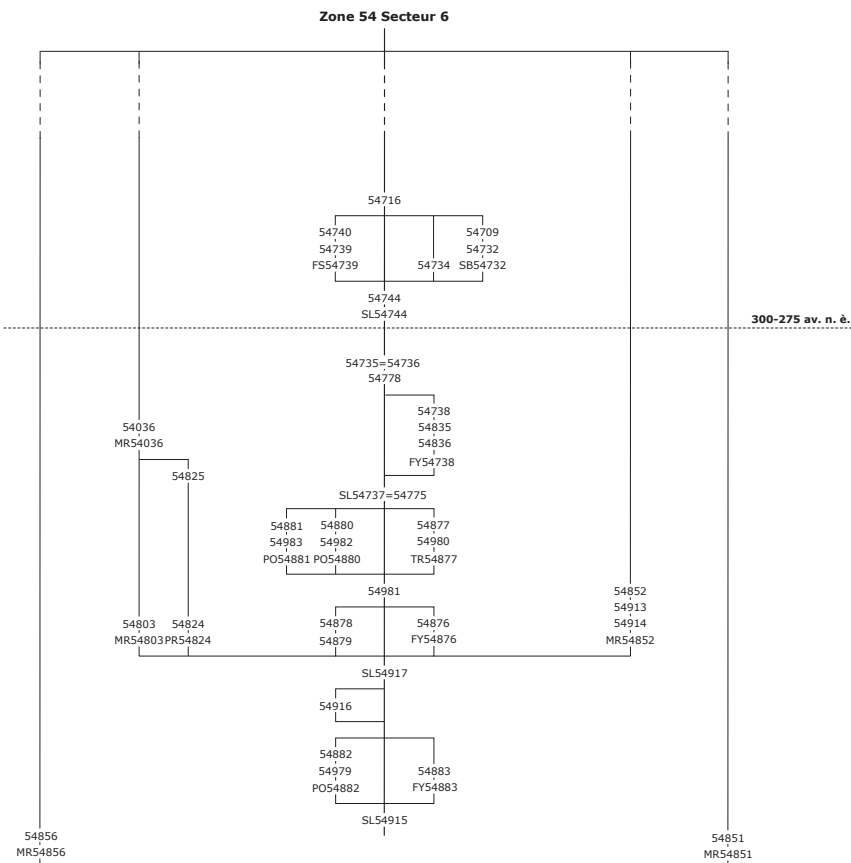


Fig. 53 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/6.

<<

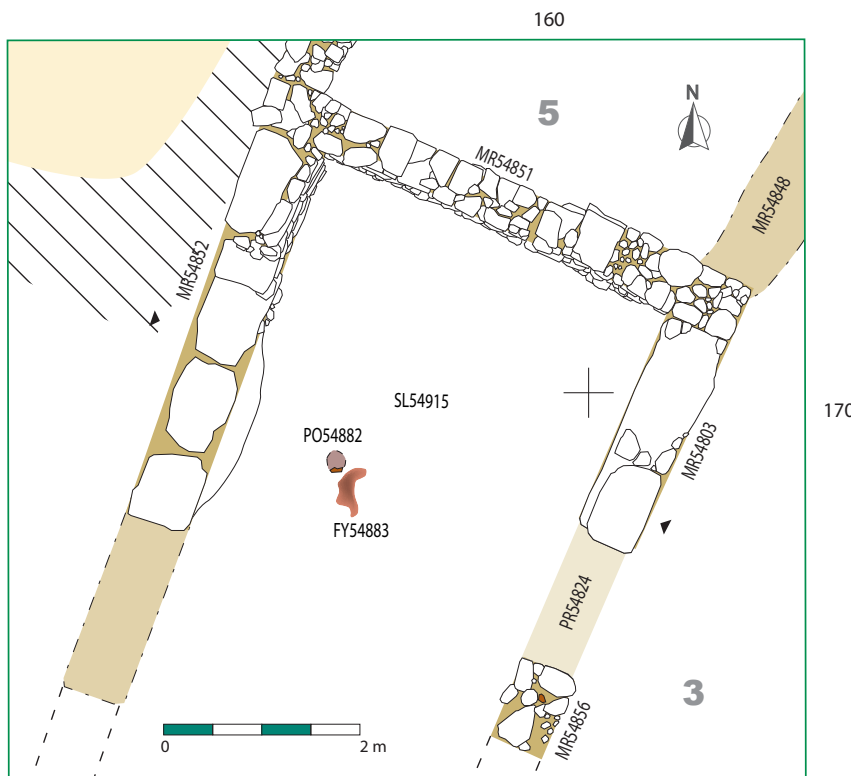


Fig. 54 : Plan général du secteur 54/6 au niveau de SL54915.

<<

50 et 80 cm de long pour 10 à 20 cm d'épaisseur. Il est essentiellement conservé sur une assise même si quelques blocs de l'extrémité nord, en meilleur état de conservation, peuvent appartenir à ce mur. L'appareil de ce mur rappelle celui du mur est de la pièce (MR54803) constitué également de blocs imposants. Cette aménagement est conservé sur un peu plus de 4m de long mais la présence d'une tranchée d'épierrement au sud semble indiquer que le mur était plus long d'au moins un mètre. À l'image du mur nord, MR54852 a connu plusieurs réfections dont au moins une est conservée au nord du tronçon. La limite est de la pièce 6 a subi un épierrement important qui a rendu difficile la lecture de l'architecture, du moins pour les niveaux les plus récents. En ce qui concerne le premier quart du III^e s. av. n. è., les choses ont pu être clarifiées par la fouille du sol SL54737. En effet, deux élévations séparées par un bouchage de porte ont pu être différenciées. La première (MR54803), au nord, est un mur de facture originale ; il se compose d'un appareil beaucoup plus imposant, dont un des blocs mesure 2,20 m de long pour 70 cm de large. Seule cette assise formée de grands blocs en calcaire est conservée. L'orientation de ce mur présente un léger décalage qui le démarque du reste de l'architecture de la maison à cour. Compte tenu des observations faites dans le secteur 4, il est tout à fait envisageable que l'organisation de la maison 54 au début du III^e s. soit différente de celle observée pour les phases plus récentes. Le second mur (MR54856), au sud, est conservé sur une assise ; il est construit à l'aide de lauzes plates et de cailloux brut de tailles irrégulières, liés par une mince couche de terre. Cette élévation a très bien pu fonctionner avec les phases plus récentes de la pièce mais sa mise en oeuvre est antérieure à -275. Ces deux murs, MR54856 et MR54803, sont séparés par la porte PR54824 dont l'accès (54824 : ouverture de porte) fonctionne avec le niveau de sol SL54737. Cette ouverture est ensuite bouchée par l'élévation 54825 qui participe sans doute de la construction du mur plus récent MR54036. Seul le parement interne de ce bouchage a pu être observé, il est fait d'une série de blocs d'un module compris entre 30 et 45 cm alors que le parement externe est constitué de moellons plus petits d'un module d'environ 15 cm. Entre les deux parements, un blocage de terre et de cailloux a été réalisé.

La limite sud du secteur reste inconnue à ce jour même si une tranchée perpendiculaire à MR54856 pu être identifiée. Cependant, cette tranchée (TR54805) présente un tracé irrégulier et de faible largeur (30 cm) et elle est recoupée par un puits récent. Sa datation est donc très incertaine étant donné que son comblement a livré trop peu de mobilier. Il faut certainement la considérer comme une perturbation récente en lien ou non avec l'épierrement du puits.

L'architecture de la pièce 6 apparaît relativement complexe en raison de l'épierrement important des murs et de l'arasement récent de la partie méridionale de la zone. Cette année nous avons pu progresser dans la compréhension de cet espace notamment par la mise au jour de la base des murs Est et Ouest. De grosses lacunes persistent dont certaines, comme la limite méridionale de la pièce, qui resteront sans doute sans réponse.

5.4.2. Évolution stratigraphique

La fouille de 2012 s'est arrêtée sur le dégagement de SL54915 (fig. 53). Il s'agit d'un sol en terre battue matérialisé par une couche grise organique. Il présente un fort pendage en direction du nord (fig. 54). Deux structures situées au centre de la pièce sont attribuables à ce niveau (fig. 55).

Elles ont été enregistrées de la manière suivante :

- FY54883 : trace rubéfiée de foyer lenticulaire conservée sur un maximum de 50 cm de long et 24 cm de large.
- PO54882 : trou de poteau qui présente un creusement (54979) de forme pseudo-



■ Fig. 55 : Détail du foyer FY54883 et de PO54882. Vue prise de l'ouest.



■ Fig. 56 : Plan général du secteur 54/6 au niveau de SL54917.



■ Fig. 57 : Vue d'ensemble du secteur 6 au niveau de SL54917. Vue prise de l'ouest.

<<

circulaire et à profil en U, à fond plat, de 22 cm de diamètre et 13 cm de profondeur. Son comblement (54882) est caractérisé par du limon peu compacte de couleur brun à jaune foncé avec de rares inclusions de charbons. Il a livré un mobilier peu abondant dont notamment un tesson d'amphore qui peut avoir fait partie d'un calage.

La partie nord de SL54915 est scellée par l'Us 54916, fin remblai qui comble la dépression dans la moitié nord de la pièce 6. Il s'agit d'une couche de limon très organique contenant de nombreux charbons, quelques graines carbonisées et des inclusions de cailloutis et de cendres. Ce niveau présente une épaisseur maximale de 10 cm.

54916 est disposée de manière à niveller le pendage de SL54915. La partie supérieure de ce remblai et celle du sol 54915 sont utilisées comme une nouvelle surface d'occupation : SL54917 (**fig. 56**). Plusieurs structures ont été repérées sur ce sol dont la chronologie relative montre deux temps d'occupation (**fig. 57**).

Le premier correspond à la surface 54917 sur laquelle est installé le foyer FY54876 autour duquel sont disposées deux lentilles charbonneuses (54878 et 54879) (**fig. 58**). Le foyer lenticulaire 54876 est conservé sur une longueur de 58 cm et une largeur de 42 cm. Il est matérialisé par des traces de terre rubéfiée très compacte. Autour de cette structure de combustion est installée l'Us 54879 qui occupe l'essentiel de la partie nord de la pièce sur une épaisseur de 2 à 4 cm. Elle est essentiellement composée de charbons et de terre rubéfiée ainsi que de quelques nodules d'argile jaune. L'Us 54878 est installée sur 54879 mais est localisée autour du foyer. Elle se compose presque exclusivement de charbons et de quelques poches de cendres. Ces deux couches ont été interprétées comme la sédimentation de SL54917.



■ Fig. 58 : Structures conservées sur SL54917, on distingue FY54876 et les deux lentilles de charbons. Vue prise du sud-ouest. >>

Enfin, il est important de noter que c'est sur ce sol que sont installés les murs est et ouest du secteur. Le mur Est (MR54852) notamment est installé dans une petite tranchée de fondation creusée à partir de la surface de SL54917 (**fig. 59**). Son creusement 54914 est profond de 10 cm et présente un profil en cuvette. Elle est comblée par l'Us 54913 : couche de limon sableux très compacte mêlée à du gravier et des cailloutis friables. Le point important à souligner est qu'aucune architecture antérieure n'a été pour le moment observée sous ces deux murs (MR54852 et MR54803). La mise en oeuvre de chacun des solins nous avait déjà interpellée par leur appareil imposant (blocs d'une longueur comprise en 50 et 150 cm). Il paraît ainsi difficile que ces murs s'appuient directement sur des élévations antérieures.

L'ouverture d'un sondage dans la cour, devant MR54803 est envisagée afin d'ob-

server les architectures antérieures et de tenter de dater la mise en place de la cour centrale.

La seconde surface d'occupation, 54981, est définie par une série de négatifs qui recoupe les structures de la surface 54917 (fig. 60). Le premier de ces éléments est la tranchée TR54877 conservée sur une longueur de 132 cm et une largeur de 28 cm. Son creusement (54980) recoupe le foyer FY54876, il présente un profil en cuvette profonde de 10 cm. La tranchée est comblée par une couche (54877) de limon homogène qui a livré des inclusions de charbons et de rares cailloutis.

À l'est de TR54877 et devant chacune de ses extrémités, on trouve PO54880 au nord et PO54881 au sud. Le premier présente un creusement (54982) de forme ovale de 26 cm max. de diamètre et un profil en U à fond arrondi. Il est profond de 15 cm. Son comblement (54880) est composé de limon homogène gris qui a livré plusieurs petits charbons. Un bloc de 20 cm de long qui peut servir de calage est posé de champ sur le fond du trou. PO54881 a livré un creusement de forme circulaire de 20 cm de diamètre avec un profil en U profond de 14 cm. Son comblement (54881) est composé de limon homogène gris qui a livré plusieurs petits charbons ainsi que quelques cailloutis.

En l'absence de rubéfaction, de charbons ou de cendres, il est impossible d'interpréter la tranchée TR54877 comme une fosse-foyer. Il s'agit vraisemblablement d'un négatif de structure ayant fonctionné avec les deux trous de poteau PO54880 et PO54881.

Toutes ces structures sont scellées par le remblai 54873 dont la fouille a été effectuée lors de la campagne 2011 (Moya, Munos 2011). Tous les niveaux fouillés cette année dans le secteur 6 sont datés du début du IIIe ou de la toute fin du IVe s. av. n. è.

6. BILAN ET PERSPECTIVES

Ainsi, la fouille de la maison 54101 a eu pour objectif principal d'approfondir notre connaissance des maisons de plan méditerranéen de la ville ancienne de *Lat-tara* et de dater précisément leur mise en place, probablement vers la fin du IVe s. av. n. è. L'existence de plusieurs exemples de ce type de bâtiment montre que ceux-ci partagent certaines caractéristiques communes, à l'image de la cour qui articule l'ensemble et la fonctionnalité des espaces, bien que ces derniers se manifestent comme des applications particulières dans un même concept d'habitat (dimensions, organisation et caractéristiques des espaces...). Par conséquent, notre connaissance de la maison 54101 prend forme progressivement grâce aux travaux archéologiques développés sur les espaces qui la définissent. L'étude de son évolution diachronique nous permettra de confronter nos données avec celles d'autres maisons à cour fouillées ou en cours de fouille (par exemple, l'ensemble 52101), et ainsi de les mettre en relation avec les autres bâtiments contemporains.

Tout indique que la campagne 2013 sera la dernière intervention prévue dans la maison 54101. Toutefois, notre volonté d'achever la fouille de l'ensemble paraît manifestement inaccessible. L'exigence de la fouille stratigraphique en extension, entreprise dans tous les secteurs de la maison, requiert de nombreux efforts synonymes d'un temps important nécessaire à son bon déroulement, temps dont nous manquons aujourd'hui. Bien conscients de cette situation, nous avons dès 2011 modifié la stratégie d'intervention dans la cour.

Cependant, la fin immédiate de la fouille nous oblige à proposer une dernière modification stratégique dans le but de pouvoir établir la chronologie de la mise en place de la maison ou, au moins, d'apporter de nouvelles données à cette problématique, objectif principal de notre intervention. Ainsi, on étudie la possibilité de réaliser un sondage mécanique dans l'extrémité méridionale de la cour (entre les pièces 54/2 et 54/6) afin de connaître la stratigraphie la plus ancienne de l'aile centrale de la maison, espace non



Fig. 59 : Tranchée de fondation de MR54175. Vue prise du sud.



Fig. 60 : Vue de la tranchée TR54877 qui recoupe FY54877 et des deux trous de poteau PO54880 et PO54881. Vue prise du sud.

couvert qui distribue l'accès entre les différentes pièces. Ces travaux seront combinés avec une fouille manuelle qui nous permettra de préciser la séquence stratigraphique de la cour et fournira sans doute des éléments pour établir sa datation. En ce sens, il n'est pas exclu d'arrêter la fouille de certains des secteurs de la maison afin de nous concentrer sur les travaux dans la cour.

Ainsi, arriver aux niveaux constitutifs de la maison à cour est le but principal du programme triennal 2011-2013. L'objectif est donc très ambitieux et on travaillera pour l'obtenir dans la plupart des secteurs entamés ou, au moins, dans la cour. C'est effectivement l'élément le plus essentiel, singulier et significatif de la maison 54101 ainsi que du quartier dans lequel elle est placée (fig. 61 et 62). Par conséquent, déterminer la datation précise de sa mise en place, ainsi que la structure et les fonctions des espaces... aidera à mieux comprendre ce qui semble se définir comme une différenciation urbanistique et architecturale, voire sociale, dans l'habitat lattois (Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008 ; Py 2009, 331-332).



■ Fig. 61 : Vue générale de la zone 54 en fin de campagne 2012. Vue du sud-est.



■ Fig. 62 : Vue générale des zones 52 et 54 en fin de campagne 2012. Vue aérienne. Photo S. Sanz.

BIBLIOGRAPHIE

Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008 : M. Dietler, A. Kohn, A. Moya et A. Rivalan, Les maisons à cour des III^e-II^e s. av. J.-C. à Lattes : émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène, Th. Janin et M. Py, *Lattara/Lattes* (Hérault) : Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, 111-122.

Janin, Py 2008 : Th. Janin et M. Py (coord.), *Lattara/Lattes* (Hérault) : Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, 1-230.

Moya, Munos 2011 : A. Moya et S. Munos, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. (zone 54), P. Garmy (coord.), *Lattara. Lattes (Hérault). Rapport intermédiaire 2011*, UFRAL, Lattes, 119-166.

Moya, Munos, Rivalan 2009 : A. Moya, S. Munos et A. Rivalan, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. : la zone 54, *Lattara. Lattes (Hérault). Rapport triennal 2007-2009*, UFRAL, Lattes, 175-294.

Moya, Rivalan 2006 : A. Moya et A. Rivalan, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une nouvelle maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. Zone 54, ensemble 54101, *Lattes 2006. Rapport triennal 2004-2006*, UFRAL, Lattes, 264-337.

Py 2009 : M. Py, *Lattara. Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Col. Hauts lieux de l'histoire, Éditions Errance, Paris, 2009.

Roux, Raux 1996 : J.-C. Roux et S. Raux, Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du II^e Age du fer (IV^e-I^{er} s. av. n. è), *Lattara*, 9, 401-432.

INVENTAIRES (ZONE 54)

Us 54867

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 8 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 52 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 31 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments de dolium .

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 40.8%, amphores 53.4%, dolium 5.8%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 bord de cruche CL-MAS 523
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 220 ; 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U5
- *amphore massaliète* : 1 bord et 1 anse.

Us 54874

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 2 fragments de céramique de la côte catalane ; 22 fragments de céramique à pâte claire ; 163 fragments d'amphore massaliète ; 236 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 39 fragments de dolium . Total : 467 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 56.7%, amphores 34.9%, dolium 8.4%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 2.6%, tournée commune 8.3%, non tournée 89.1%

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 bord et 1 fond d'olpés CL-MAS 522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 525
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse d'olpé CL-MAS 521-522
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 8 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V1c ; 2 bords de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 2 bords, 8 fonds et 8 décors
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 4 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 4 fonds et 3 anses
- *dolium* : 1 bord ; 1 fond et 1 décor.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54879

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 18 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

Us 54904

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'autre mortier ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 21 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 33 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 tesson de plat à poisson CAMP-A 23
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de plat à poisson CL-MAS 121
- *céramique commune massaliète* : 1 bord de cruche CL-MAS 540
- *indéterminé* : 1 bord de mortier AUTRE
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord et 2 anses d'amphores A-MAS bd8.

Us 54868

– **Comptages** : 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 11 fragments de céramique pseudo-attique ; 4 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 5 fragments de céramique campanienne A ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier italique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 82 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 125 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 17 fragments de dolium . Total : 270 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 62.2%, amphores 31.5%, dolium 6.3%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 17.3%, tournée commune 8.3%, non tournée 74.4%

– **Typologie** :

- *céramique pseudo-attique* : 1 bord de kylix PSEUDO-AT 474
- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27
- *céramique à pâte claire* : 2 bords et 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de cruche CL-MAS 527b ; 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 anse
- *céramique commune italique* : 1 bord de mortier COM-IT n.c.

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 6 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V1b ; 4 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 6 bords, 1 fond et 3 décors
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8.
- **Datation** : -275/-250.

Us 54933

- **Comptages** : 8 fragments de céramique à pâte claire ; 38 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium . Total : 60 fr.
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire* : 1 anse de cruche CL-MAS
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd7.

Us 54906

- **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grise peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 19 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 3 fragments de céramique de Rosas ; 32 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune ibérique ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 16 fragments d'amphore étrusque ; 260 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 182 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 53 fragments de dolium . Total : 588 fr.
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 43.4%, amphores 47.6%, dolium 9%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 14.5%, tournée commune 14.1%, non tournée 71.4%
- **Typologie** :
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de plat à poisson AT-VN 1061-1076 ; 1 fond
- *ateliers des petites estampilles* : 1 bol PET-EST 2783
- *céramique à pâte claire* : 1 fond et 3 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord et 1 fond
- *céramique grise peinte* : 1 fond
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633b ; 1 bord de mortier CL-MAS 641
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1g ; 1 bord de jatte CNT-LOR J4a ; 6 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1a ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 5 fonds
- *amphore massaliète* : 1 bord et 1 anse d'amphores A-MAS bd10 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd9 ; 2 bords, 2 fonds et 15 anses
- *amphore étrusque* : 9 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 7 tessons d'amphores A-ETR 4
- *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd8d.
- **Datation** : -300/-275.

Us 54870

- **Comptages** : 1 fragment de céramique grise peinte ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune italique ; 4 fragments d'autre céramique commune ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 49 fragments d'amphore massaliète ; 72 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 160 fr.
- **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 58.1%, amphores 37.5%, dolium 4.4%
- **Typologie** :
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe AT-VN
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 321 ; 1 bord de cruche CL-MAS 525
- *céramique grise peinte* : 1 bord de coupe à anses GR-PEINTE 3
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord, 2 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 2 anses
- *intrusions* : 1 bord et 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
- **Datation** : -300/-250.

Us 54901

- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 3 fragments de céramique pseudo-attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 20 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de dolium . Total : 58 fr.
- **Typologie** :
- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
- *céramique pseudo-attique* : 1 bord
- *céramique à pâte claire* : 1 fond de cruche CL-MAS
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle à une anse CL-MAS 417
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 décor.
- **Datation** : -300/-275.

Us 54960

– **Comptages** : 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 74 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment de dolium . Total : 76 fr.

– **Typologie** :

- ateliers des petites estampilles : 1 bord de bol PET-EST 2783
- amphore massaliète : 6 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 5 anses.
- **Datation** : -300/-275.

Us 54921

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 26 fr.

– **Typologie** :

- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 54964

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique de Rosas ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 34 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium . Total : 60 fr.

– **Typologie** :

- céramique de Rosas : 1 bord de bol ROSES 27
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

Us 54919

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 29 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique claire peinte héraultaise ; 19 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 10 fragments de céramique de Rosas ; 86 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment de mortier massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 249 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 18 fragments d'amphore italique ; 708 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 179 fragments de dolium . Total : 1313 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 65.5%, amphores 20.9%, dolium 13.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 7.2%, tournée commune 10.5%, non tournée 82.3%

– **Typologie** :

- céramique claire peinte héraultaise : 1 décor
- céramique à pâte claire : 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 3 fonds d'olpés CL-MAS 521-522 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 2 bords de cruches CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526 ; 2 bords, 4 fonds et 5 anses
- céramique à pâte claire peinte : 2 bords de coupes CL-MAS 233 ; 6 bords de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 4 fonds et 2 anses
- céramique commune grecque : 1 bord de lopus COM-GRE 3 ; 1 bord de couvercle COM-GRE 5
- céramique grise monochrome : 1 bord de cratère GR-MONO 7
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 10 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de coupe CNT-LOR n.c. ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 18 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V1b ; 2 bords de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 6 bords, 9 fonds, 3 anses et 9 décors
- amphore massaliète : 7 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd9 ; 1 bord, 2 fonds et 22 anses
- amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C
- dolium : 1 bord de dolium DOLIUM bd8 ; 2 fonds et 12 décors.
- **Datation** : -300/-300.

Us 54875

– **Comptages** : 1 fragment de céramique claire peinte héraultaise ; 3 fragments de céramique grise peinte ; 12 fragments de céramique attique ; 43 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de mortier massaliète ; 3 fragments de céramique commune italique ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 180 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 245 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 41 fragments de dolium . Total : 534 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 58.1%, amphores 34.3%, dolium 7.7%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 5.2%, tournée commune 15.8%, non tournée 79%

– **Typologie** :

- ateliers des petites estampilles : 1 bord de bol PET-EST 2783
- céramique de Rosas : 1 bord de bol ROSES 27 ; 1 bord de kylix ROSES 42B ; 1 bord et 1 fond
- céramique claire peinte héraultaise : 1 décor d'urne balustre CL-HERAULT 2a
- céramique à pâte claire : 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 bord et 1 tesson d'olpés CL-MAS 522 ; 1 bord, 3 fonds et 4 anses
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe CL-MAS 237 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 415b3 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse
- céramique grise peinte : 1 bord de coupe à anses GR-PEINTE 4 ; 1 fond
- mortier grec : 1 bord et 1 fond de mortiers COM-GRE 7c
- mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 6 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 6 bords d'urnes CNT-LOR U2 ; 13 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords, 11 fonds et 3 anses
- amphore massaliète : 3 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 1 fond et 6 anses
- dolium : 2 bords de doliums DOLIUM bd4a ; 1 décor.
- **Datation** : -300/-275.

Us 54971

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte . Total : 1 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse.

Us 54925

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte . Total : 1 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS.

Us 54865

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 7 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

Us 54866

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 11 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 54871

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 7 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium. *Intrusions* : 1 fragment de céramique sigillée italique ; 1 fragment de céramique à points de chaux . Total : 15 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond.

Us 54877

– **Comptages** : 1 fragment de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 15 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord.

Us 54881

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore massaliète . Total : 8 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8.

Us 54889

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium . Total : 34 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond de cruche CL-MAS
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2
- *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd8.

Us 54905

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 46 fragments d'amphore massaliète ; 83 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de dolium . Total : 150 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 64%, amphores 30.7%, dolium 5.3%

– **Typologie** :

- *ateliers des petites estampilles* : 1 décor de palmette PET-EST
- *céramique campanienne A* : 1 décor de palmette CAMP-A
- *céramique à pâte claire* : 1 anse de cruche CL-MAS 520 ; 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 bord de mortier CL-MAS n.c.
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle à une anse CL-MAS 417
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 5 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 3 fonds
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 3 anses
- *dolium* : 1 fond.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54907

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 37 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 58 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord
- *amphore massaliète* : 1 fond et 1 anse.

Us 54910

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 30 fragments d'amphore massaliète ; 35 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 68 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords et 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 fond.

Us 54928

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 31 fragments d'amphore massaliète ; 34 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de dolium . Total : 79 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd10 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 bord et 2 anses.

– **Datation** : -300/-250.

Us 54943

– **Comptages** : 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 7 fr.

Us 54947

– **Comptages** : 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 9 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 coupe CNT-LOR C2.

Us 54911

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 57 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium. *Intrusions* : 2 fragments d'amphore étrusque . Total : 70 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 tesson d'olpé CL-MAS 521
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne à une anse CNT-LOR U5b
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd10.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54936

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore massaliète . Total : 1 fr.

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

L'URBANISME RÉCENT DE LA VILLE PROTOHISTORIQUE (ZONE 75).

Gaël Piquès et Benjamin Luley

avec la participation de :

Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Alain Giosa (prélèvements)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie)

.

INTRODUCTION

La zone 75 est située au nord-est du chantier de Lattes/Saint-Sauveur, en bordure de l'enceinte septentrionale de l'agglomération protohistorique (fig. 1). Son exploration s'inscrit dans le cadre de recherches menées sur l'urbanisme récent de Lattara, qui ont débuté en 1999 avec l'exploration des zones 60-sud et 60-nord, localisées au sud de la zone 75 (Monteil *et al.* 2000, Monteil et Sanchez 2002). L'exploration de la zone 60-nord, reprise entre 2003 et 2006, avait abouti à la mise en évidence d'une place publique (place 143), aménagée à la fin du troisième quart du Ier s. av. n. è., en bordure de laquelle fut dégagée, entre autres, un enclos votif mitoyen d'une édifice cultuel (Piquès et Martinez 2008). Les niveaux d'occupation et l'architecture du Haut-Empire ayant été appréhendés sur l'ensemble de la zone, on avait fait le choix d'étendre les recherches vers le nord de manière à élargir la vision de l'urbanisme pour cette période.

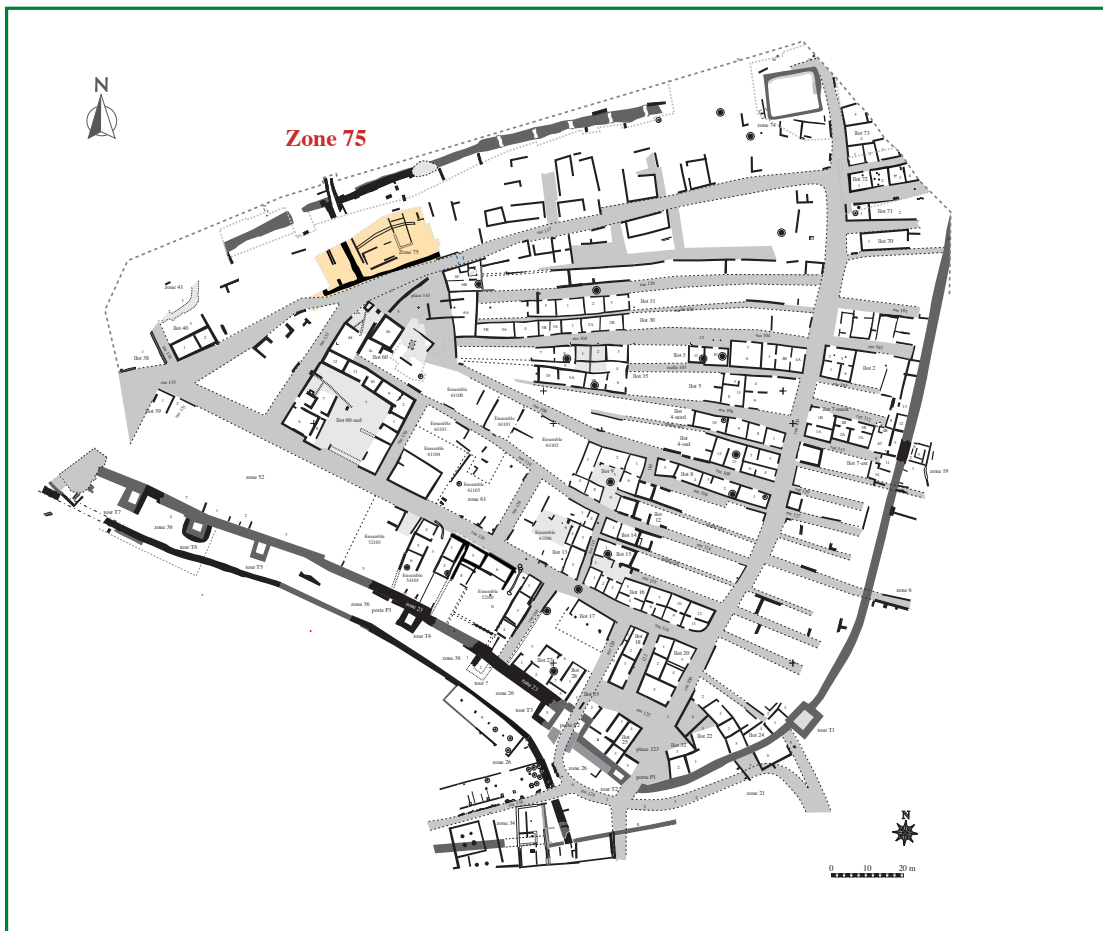
À partir de 2008 les recherches ont donc été menées sur la zone 75, entre la rue 137 et l'enceinte septentrionale de la ville. Les travaux conduits initialement sur une surface de 275 m², ont été étendus vers l'ouest et le sud. Ils portent désormais sur une surface d'environ 700 m², formant un quadrilatère de 35 m de long sur 20 m de large, parallèle au rempart (fig. 41). À l'occasion de cette extension, deux nouvelles zones ont été enregistrées :

- La zone 142, en limite ouest de la zone 75, correspond à l'emprise d'un grand collecteur nord-ouest / sud-est (COL142019) traversant le rempart à l'emplacement de la porte du Ve s. av. n. è.

- La zone 76, délimitée à l'est par COL142019, au sud par la rue 137 et à l'ouest par MR76017.

Sur l'ensemble des zones, la stratigraphie conservée, sous la couche de terre arable, reste antérieure à la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. L'occupation postérieure n'est perçue depuis la surface qu'au travers de structures en fondation, le plus souvent épierrees, mais dont le négatif permet de restituer le plan et d'en tirer des informations. En incluant la phase d'épierrement de ces structures, trois phases principales ont été individualisées :

- La phase C (-125/-50) correspond aux derniers temps de l'occupation d'un quartier d'habitation, mis au jour sur la zone 75 (fig. 42). Il comprend un ensemble de deux pièces (secteur 6 et 3) disposées en "L", donnant sur une cour (secteur 7). Côté est, cet ensemble est mitoyen d'un autre espace ouvert (secteur 4) en bordure duquel plusieurs murs (secteur 5) semblent marquer l'emplacement d'une nouvelle unité d'habitation. Ce quartier, bordé au sud par la rue VO75113 (secteur 8 et 9), se situait probablement



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 75.

à un angle de rues. Il semblerait être en effet délimité à l'ouest par une rue nord-sud menant vers la porte du rempart, à l'emplacement de laquelle est implanté le grand collecteur COL142019 qui est postérieur. Enfin, des éléments d'architecture attribués à cette phase ont également été mis au jour sur la zone 76. Il s'agit de murs isolés qui pour le moment peuvent difficilement être interprétés.

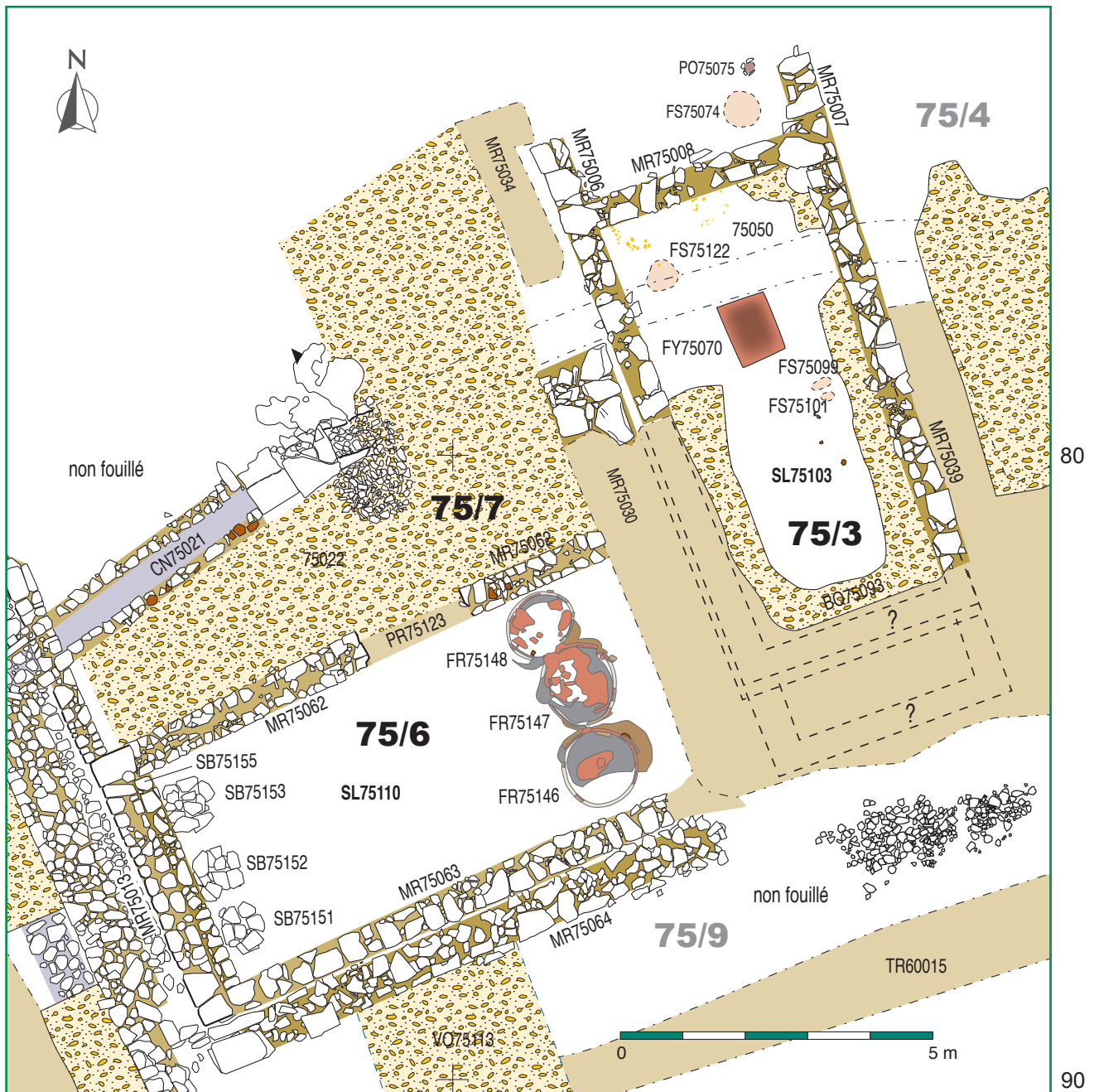
- La phase B (-50/-1), correspond à une profonde restructuration de ce quartier, marquée par la construction d'un ensemble public dont la vocation pourrait être culturelle et qui s'étend jusque sur la zone 76 (fig. 43). L'espace consacré est délimité par un large mur d'enceinte construit aux dépens de la rue VO75113 qui est alors déplacée plus au sud. À cela s'ajoute la construction du grand collecteur COL142019 qui traverse l'espace public et débouche au nord hors du rempart.

- La phase A, d'abandon est marquée par des épierrements massifs qui débutent dès le troisième quart du Ier s. de n. è. et se jusqu'à la première moitié du IIe s.

Au cours de cette quatrième campagne de fouille, l'exploration a été centrée sur les secteurs 6, 8 de la zone 75, sur l'ensemble de la zone 76 ainsi que sur le réseau de caniveaux débouchant sur le collecteur COL142019. Par ailleurs, les recherches menées sur le déplacement de la rue VO75113 nous ont conduit à effectuer un sondage sur la rue 137.

Pour la pièce 75/6, l'objectif était de mener l'exploration jusqu'à un niveau de sol fonctionnant avec celui de la cour (75/7) et de la pièce 75/3, cela de manière à arrêter les recherches sur un ensemble cohérent pour la phase C. Sur les secteurs 75/8 et 137/5, les travaux ont visé à dater la mise en place de la rue 137 et l'abandon de VO75113. Les nouvelles données acquises, relatives à la restructuration de ce quartier, sont à mettre en parallèle avec l'aménagement de la place 143 localisée juste au sud. Enfin, la poursuite de l'exploration sur la zone 76, a porté sur la recherche de structures et tranchées d'épierrement de l'édifice public de la phase B afin d'en compléter le plan.

170



■ Fig. 2 : Plan des secteurs 6, 7 et 3 de la zone 75.

1. LA PIÈCE 75/6 ET LA COUR 75/7 (PHASE C)

Le secteur 6 constitue avec le secteur 3 les pièces d'un bâtiment en "L" donnant sur une cour (secteur 7) qui est délimitée à l'ouest par un mur (MR75156) qui a été mis au jour cette année (fig. 3). Les travaux, centrés principalement sur le secteur 6, ont abouti dans cette pièce à la mise au jour d'un sol fonctionnant avec celui de la cour et qui semble contemporain de celui de la pièce 3, sur lequel la fouille s'est arrêtée en 2011. Les structures qui lui sont associées se composent de trois fours en torchis et de trois autres structures interprétées comme des supports de meules, qui font de cette pièce un espace dédié à la fabrication de galettes de pain.



■ Fig. 3 : Vue de l'est des secteurs 6, 7 et 3 de la zone 75, avec en arrière plan la zone 76.



■ Fig. 4 : Plan du secteur 75/6 au niveau du sol 75150.

1.1. Le secteur 6 : une pièce dédiée à la production de galettes de pain

Le secteur 6 correspond à une pièce, d'au moins 31,5 m, qui est délimitée à l'ouest par le mur MR75013, au nord par le mur MR75062, et au sud par le mur MR75063. Côté est, le mur de façade ainsi que, vraisemblablement, une partie de sa stratigraphie appuyée contre, ont été arasés au Haut Empire, à l'occasion d'un épierrement massif matérialisé par la tranchée de spoliation TR75017 (fig. 4).

1.1.1. Architecture

Le mur de façade nord MR75062, d'une longueur observée de 9 m et d'une largeur moyenne de 46 cm, présente un léger pendage d'ouest en est. Il est constitué d'au moins deux assises irrégulières, de moellons de calcaire dur, bruts de taille, mais dont la face la plus plane est tournée côté parement. La surface de ce solin est nivelée à l'aide de petites pierres et de terre de manière à constituer une arase pour soutenir une élévation en terre. L'élévation en question (75081), correspondant à un mur en bauge, est conservée sur une hauteur de 15 cm. Elle a été dégagée au cours de la fouille de 2009 et a fait l'objet de deux prélèvements micromorphologiques effectués par C. Cammas. La poursuite de l'exploration au nord de ce mur en 2011, sur le secteur 7, a permis de mettre en évidence, contre le parement extérieur du solin en pierre, un revêtement d'argile (75121) d'une épaisseur moyenne de 12 cm. Ce revêtement, de même nature que l'élévation en terre, a été retrouvé cette année contre le parement sud du solin, à l'intérieur de la pièce où il présente une épaisseur de 8 cm. Ainsi le solin apparaît englobé dans la base de ce mur en bauge, cela de manière à mieux asseoir l'élévation en terre et peut être en vue d'une meilleure isolation. Le même cas de figure a été observé pour le mur de façade ouest (MR75013) dont les parements intérieur et extérieur du solin sont recouverts d'une couche de terre d'une épaisseur d'environ 8 cm.

Enfin, cette façade nord MR75062 présente une ouverture de porte PR75123, d'une largeur de 1,40 m, composé de deux pieds droits en bauge, plaqués contre les pieds droits du solin en pierres qui sont distants de 1,80 m (fig. 5). Contre le pied droit ouest, vient s'appuyer un alignement de deux moellons (75120), pris dans le sol 75150, qui servent de butée de porte et font office de seuil. À l'angle de ce pied-droit et du seuil, on observe un trou de section quadrangulaire, de 6 cm de côté, pris entre deux pierres de calage, qui semblerait correspondre à une crapaudine (75159).

Le mur de façade ouest (MR75013) mesure 4,70 m de long. Son extrémité sud, qui est partiellement épierrée, a été mise au jour cette année. Il subsiste à cet endroit une assise observée sur 90 cm de long, qui est constituée de deux parpaings de calcaire dur, équarris, de 50 cm de large, qui présentent une surface plane. Sur cette assise repose une élévation en pierre de 60 cm de hauteur constituée d'un appareil assez irrégulier de moellons de calcaire dur, bruts de taille. À l'extrémité nord de la dernière assise est placé un bloc (60x45 cm) en boutisse, qui est chaîné au mur MR75062.

Le mur de façade sud (MR75063) dont l'extrémité orientale est épierrée est conservé sur une longueur de 9 m. De l'est vers l'ouest, il présente sur une longueur de 2,45 m une arase sur laquelle repose l'élévation d'un mur en terre massive. Cette élévation 75040, observée sur une hauteur de 25 cm, est faite d'une terre limono argileuse, très compacte, de couleur brun jaune avec des tâches de couleur rouille pouvant correspondre à de la décomposition de matière organique. Le solin en pierres 75063, d'une largeur moyenne de 53 cm, est constitué de trois assises. L'assise sommitale se compose de moellons de calcaire dur brut de taille. Elle est épierrée dans toute la moitié ouest du mur. Quant aux deux assises inférieures, elles sont faites de blocs et moellons de calcaire dur, grossièrement équarris ou bruts de taille. Elles ont été observées cette année sous le comblement 75107 de la tranchée d'épierrement de l'assise supérieure.

Enfin il faut rappeler que la façade orientale ne peut être localisée, étant donné que son épierrement se confond avec celui de deux autres murs épierrés simultanément (MR75030 et MR75006) au cours du dernier quart du Ier s. de n. è. Cependant, en supposant que la porte de la façade nord se situe en position centrale, le mur de façade oriental du secteur 6 correspondrait alors à la façade ouest du secteur 3 (MR75006). La superficie en oeuvre de la pièce serait alors de 35,5 m² (10m15x 3m50).



■ Fig. 5 : Vue de la porte PR75123, prise du nord.

1.1.2. Stratigraphie

Le sol 75150

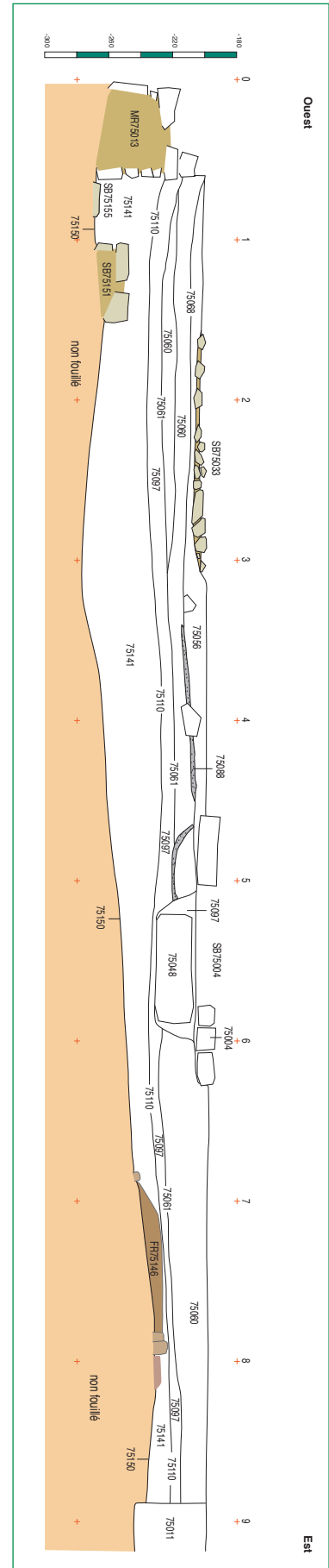
Dans la pièce 6, l'exploration s'est arrêtée sur un sol (75150) de terre limono-argileuse de couleur brun-gris foncé, très charbonneux, sur lequel on observe des épanchages de cendre, des fragments épars de terre rubéfiée, ainsi qu'une concentration de charbons localisée dans la partie centrale de la pièce (fig. 6 et fig. 7). Ce sol, sur lequel repose quelques tessons à plat, vient s'appuyer au nord et au sud contre le revêtement en terre des solins de MR75062 et MR75063. Près de la porte PR75123 figurent quelques os ainsi que des galets dispersés provenant probablement du sol de galets de la cour (secteur 7). Côté ouest, le sol 75150 vient buter contre une structure en pierre adossée au revêtement en terre du solin 75013. Cette structure, large de 22 à 25 cm, s'étend sur toute la longueur en œuvre de MR75013. Elle est constituée de moellons et de cailloux, bruts de taille, liés à un limon argileux. Il pourrait s'agir du soubassement d'une banquette en terre. Si c'est le cas, celle-ci, n'a malheureusement pas pu être distingué de la couche de destruction qui la recouvre. On notera cependant que ce remblai 75141, fouillée en partie à la pioche, contenait des moellons qui dans cette partie de la pièce étaient situés à environ 20 cm au-dessus de SB75155. Il est possible qu'ils aient reposés sur cette banquette en terre qui n'aurait pas été vue à la fouille. Enfin ce sol 75150, qui présente un pendage du nord vers le sud et de l'est vers l'ouest, s'étend jusqu'à la limite orientale de la pièce marquée par le creusement de la vaste tranchée, ou plutôt fosse d'épierrement TR75017.

Les fours FR75146, FR75147 et FR75148

Dans cette partie orientale de la pièce sont disposés trois fours en terre, alignés côte à côte sur un axe nord-ouest/sud-est. De ces fours effondrés en place, qui sont érodés,



■ Fig. 6 : Vue depuis le sud du sol 75140 de la pièce 75/6 qui est bordée au sud par la rue VO75113.



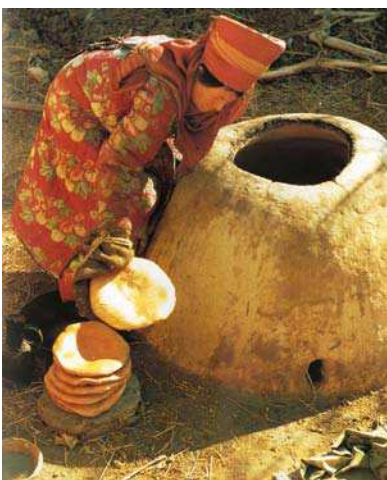
■ Fig. 7 : Coupe stratigraphique ouest-est du secteur 75/6 (section 75S6). >>



■ Fig. 9 : Vue du sud des fours FR75146, FR75147 et FR75148 de la pièce 75/6.



■ Fig. 10 : Vue de détail, en coupe, du remplissage de FR75148 .



■ Fig. 11 : Exemple de four en cloche utilisé de nos jours en Afghanistan pour la cuisson de galettes de pain (d'après Dupaigne 1999).

il ne subsiste que leur base constituée d'une couronne en terre massive, dont les parois internes sont rubéfiées (fig. 8 et fig. 9). Celui qui est situé le plus au nord, FR75148, est le plus petit avec un diamètre interne d'environ 90 cm. Les deux autres FR75147 et FR75146 ont un diamètre interne équivalent, de 1,10 m environ. On peut voir dans la couronne de FR75147, côté est, une ouverture d'environ 30 cm d'où sort de la cendre. Chacun de ces fours est rempli d'une couche de cendre qui est recouverte de fragments de parois en terre effondrées. Bien que ces remplissages n'aient pas encore été fouillés, on a pu observer celui de FR75146 qui est recoupé par le creusement de la tranchée d'épierrement de MR75063. Il se compose d'une alternance d'au moins trois couches de cendres et de lits de terre rubéfiée correspondant vraisemblablement à des réfections périodiques sur le même emplacement (fig. 10). Pour comparaison, les fours en terre de ce type, appelés *tannur*, *tabouna* ou *tandur*, qui sont encore en usage au Maghreb et au Proche et Moyen-Orient, sont généralement refaits une fois chaque année. Ceux de la pièce 6 auraient donc fonctionné durant au moins trois années. De part leur forme, leur dimension et leur matériau, on peut en effet les comparer à ces fours d'Afrique du Nord et d'Orient, construits en terre ou en torchis, qui servent à la cuisson de pain à pâte non levée. En forme de cloche ou en tronc de cône, ils sont ouverts sur le haut et présentent à la base un trou d'arrivée d'air ou une ouverture plus grande pour l'allumage du feu, qui peut être alimenté avec des broussailles ou des excréments de moutons, de chèvres ou de vaches (fig. 11). Lorsque la paroi est suffisamment chaude et que la flamme est tombée, on plaque sur la paroi intérieure les galettes de pâte fraîche qui cuisent et qu'on enlève au moment où elles sont sur le point de se détacher (Dupaigne 1999). Un autre procédé, en usage en Tunisie, est la cuisson de ces galettes dans une jatte (*tajine*) posée sur l'ouverture sommitale de la structure.

Plusieurs exemples de ce type de four sont connus à Lattes, et plus généralement en France méridionale pendant l'âge du Fer (Py *et al.* 1992). Il s'agit toutefois à Lattes des premiers exemplaires dont on dispose pour le Ier siècle av. n. è., cela avant l'apparition vers le changement d'ère d'un nouveau dispositif de cuisson dérivé de ces fours en cloche. De forme et de dimensions similaires, ils sont en céramique et sont désormais mobiles (Barberan *et al.* 2006).

Les structures bâties SB75151, SB75152 et SB75153

À l'extrémité ouest de la pièce figurent trois structures en pierre (SB75151,



■ Fig. 8 : De gauche à droite; les fours FR75146, FR75147 et FR75148 de la pièce 75/6. Photo prise de l'est.



■ Fig. 12 : Vue de l'est des structures SB75151, SB75152 et SB75153 implantées à l'extrémité occidentale de la pièce 75/6 dans le sol 75150, le long de MR75013.

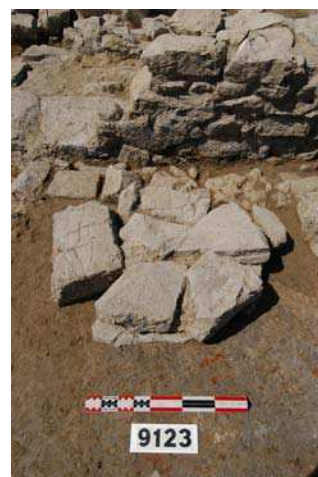
SB75152, et SB75153), disposées en batterie, en face des fours, à environ 40 cm de MR75013 (fig. 12). Elles sont chacune constituées de moellons de calcaire dur disposés sur deux à trois assises. La hauteur de ces structures est de 22 à 28 cm par rapport au niveau du sol 75150 dans lequel elles sont figées.

La structure SB75151 est située à 27 cm au nord de MR75063 et à 20 cm au sud de SB75152. Elle se compose dans sa partie supérieure de cinq moellons triangulaires et trapézoïdales, disposés plus ou moins en rayon, de manière à former une couronne au centre de laquelle s'incère un moellon quadrangulaire (fig. 13). Entre ces pierres, les interstices sont comblés d'un limon argileux. Cette structure subcirculaire, dont la surface est assez plane, présente une largeur de 61 cm, d'est en ouest, et de 82 cm du nord au sud.

La structure SB75152, qui est située entre SB75151 et SB75153 est distante de 20 et 35 cm de ces structures. De forme à peu près quadrangulaire, voire subcirculaire, elle se compose de trois assises irrégulières de moellons et de lauzes, quadrangulaire et trapézoïdales, qui sont liés entre eux par de la terre limono argileuse (fig. 14). À son angle nord-est, plusieurs pierres des deux assises supérieures sont manquantes. Ses dimensions, qui peuvent néanmoins être relevées, sont de 72 cm d'est en ouest et de 76 cm du nord au sud.

Enfin, la structure SB75153 est située à 35 cm au nord de SB75152 et à 27 cm au sud de MR75062. Elle se compose de moellons qui forment le pourtour d'un rectangle de 80 sur 83 cm de côtés (fig. 15). Dans cet encadrement figure un aménagement de forme subcirculaire, constitué de plus petites pierres qui sont recouvertes en partie par un fond de dolium renversé. Cet aménagement d'un diamètre d'environ 30 cm, présente en son centre un espace pouvant correspondre à un trou de piquet.

La fonction la plus probable de ces structures est celle de support de meules, en l'occurrence de meules rotatives basses dont le diamètre pour cette période ne dépasse pas 32 cm, soit à peu près le diamètre de la base circulaire observée au milieu de SB75153. Le trou figurant au centre de cette structure pourrait être destiné à recevoir un piquet servant à la fixation de la meule. L'hypothèse de support pour des meules rotatives hautes de type pompéien, de petites dimensions, est également à envisager. Une meule de ce type (C1), pouvant être actionné à la main selon un mouvement rotatif partiel, a été retrouvés à Lattes dans un niveau daté du troisième quart du Ier s. av. n. è.



■ Fig. 13 : Vue de détail depuis l'est de SB75151.



■ Fig. 14 : Vue de détail depuis l'est de SB75152.



■ Fig. 15 : Vue de détail depuis l'est de SB75153.

Son diamètre externe de 64 cm correspond à peu près aux dimensions de ces supports observés sur le secteur 6 (Py 1999 : 185 et 213). On notera que des supports de meules similaires à ceux de la pièce 6 ont déjà été attestés à Lattes. C'est le cas, dans la pièce 12BC de la Zone 1, datée de -375/-350, où une structure interprétée comme tel, était placée contre un des murs de la pièce, dans laquelle se trouvait également un four en cloche (Py 1992: 224).

En résumé, la pièce 6 de la zone 75 apparaît consacré à la fabrication de galette de pains dont la farine était moulue sur place dans la partie ouest de la pièce, et qui étaient cuites dans des fours en cloches situés à l'opposé. Quant à la confection de leur pâte, elle pouvait se faire au centre de la pièce ou l'espace est suffisamment grand. Le fait marquant est le nombre de ces structures, de moutures et de cuisson, qui sont disposées en batteries et apparaissent avoir fonctionné conjointement. L'organisation de cette production dépasse de loin celle des besoins du cadre familial. Ainsi la pièce 6 s'apparenterait plus à un fournil où devaient s'affairer au minimum six personnes, à la mouture, au pétrissage et à la cuisson des galettes. D'autres exemples d'espaces consacrés à une production de pain hors du cadre familial sont connus à Lattara, comme celui de la zone 5, daté du troisième quart du I^{er} s. av. n. è., ou bien de la zone 4-sud, daté du troisième quart du III^e s. av. n. è. (Py *et al.* 1992). Dans la pièce 15 de la zone 4-sud, trois fours en cloche étaient disposés en batterie sur une banquette en adobe contre un des murs de la pièce. Sur la zone 5, fut découvert un grand four rectangulaire en pierre et en brique ainsi qu'un fragment de meule de type rotative haute, qui sont postérieurs, de deux quarts de siècle environ, aux structures de la pièce 75/6.



■ Fig. 16 : Vue en cours de fouille de la couche de destruction 75141 qui recouvre les structures SB75151, SB75152 et SB75153. Photo prise de l'est.

Le remblai de destruction 75141

Le sol 75150 et les structures associées sont ensuite recouverts d'une couche de terre argileuse (75141), d'une couleur brun gris, d'une épaisseur de 20 à 50 cm qui vient niveler le pendage de la pièce. Par endroits ce remblai est très riche en charbons. Il renferme de nombreux moellons de calcaire dur, semblables à ceux qui constituent l'appareil des murs mitoyens. Concentrés dans la moitié ouest de la pièce, ils pourraient provenir entre autres de l'effondrement d'une partie de l'assise supérieure du solin de MR75013. Ces pierres recouvrent partiellement les structures bâties SB75153 et SB75152. Nous avons noté plus haut que certaines d'entre elles se situent à environ

20 cm au-dessus de la structure SB75155 observée le long de MR75013 (fig. 16). Ce constat nous conduit à émettre l’hypothèse de la présence à cet emplacement d’une banquette en terre massive qui n’aurait pas été vue à la fouille. Le sédiment de ce remblai est en effet de nature très proche de la terre constituant d’ordinaire ces banquettes. Il semblerait provenir de l’effondrement de l’élévation en bauge des murs mitoyens. Il est probable que cette couche soit contemporaine du remblai 75119 observé plus au nord dans la cour (secteur 7). De nombreux fragments de dolium de grandes dimensions ont été trouvés à sa base. Il pourrait s’agir de vases de stockage de grains en rapport avec l’activité du fournil de la pièce 6.

1.2. La cour (secteur 7)

Durant cette campagne, un décapage de surface après désherbage a été effectué au nord de CN75021. L’objectif était de rechercher d’éventuelles tranchées d’épierrement de mur se rattachant à l’édifice de la phase B. Cette recherche n’a rien donné. La surface dégagée laisse apparaître, du nord au sud, une succession de plusieurs couches de galets alternées de couches de limon qui suivent un pendage vers le sud. Bien que l’exploration n’ait pas été poussée plus loin, on entrevoit ici une stratigraphie de la cour dont la couche de galets 75087 constituerait le dernier sol conservé.

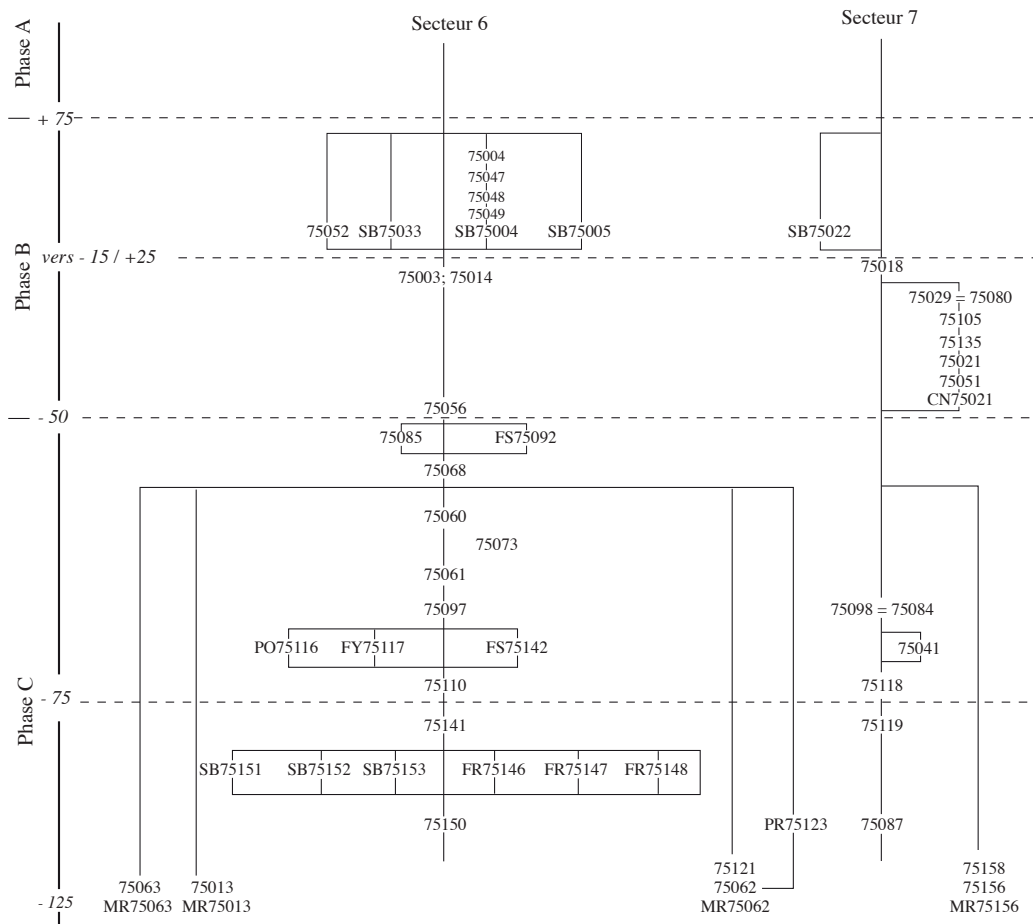
Ce sol, mis au jour en 2011 au sud de CN75021, est recouvert d’une couche de destruction (75119) équivalente au remblai 75141 nivelant le secteur 6.

En bordure ouest de la cour, le sol de galet 75087 s’interrompt à l’aplomb de MR75013. Cet arrêt nous avait conduit à émettre l’hypothèse de la présence d’un mur en terre à cet emplacement, contre lequel viendraient butter les galets. Cette hypothèse a été vérifiée cette année.

Ce mur MR75156, d’orientation nord-ouest/sud-est, qui ferme la cour à l’ouest, est observé pour le moment sur une longueur de 3,50 m depuis MR75013. Il est constitué



■ Fig. 17 : Vue du nord du mur MR75156 qui est coupé par le caniveau CN75021. Ce mur est bordé à l’ouest par le pied-droit (MR142019) du collecteur COL142019.



d'un solin en pierres (75156) et d'une élévation en terre (75160) qui sont recoupés par le creusement de la tranchée de fondation du collecteur CN75021.

Le solin est fait d'un appareil de moellons de calcaire dur, bruts de taille ou grossièrement équarris (fig. 17). Seule son assise supérieure a été dégagée. Large de 45 à 48 cm, elle vient s'appuyer au sud contre l'angle de MR75013 et MR75062. Elle présente une surface relativement plane formant une arase sur laquelle repose l'élévation en terre 75160. La construction du caniveau CN75021 a entraîné sur son passage l'épierrement de ce mur sur une hauteur de 60 cm de haut. À la base de l'épierrement, on observe une autre assise du solin qui sert de fond au caniveau.

L'élévation en terre massive (75158) qui repose sur ce solin est conservée sur une hauteur de 10 cm. Elle est faite d'une terre limono argileuse de couleur beige qui s'apparente à celle des murs en bauge de la pièce 6. Aucune trace de brique d'adobe n'est en effet apparente. On observe par ailleurs que cette élévation en terre est également débordante, de 5 à 8 cm, du solin. D'une largeur ainsi de 55 cm environ, elle englobe les parements intérieur et extérieur du solin, tout au moins de sa dernière assise. C'est contre ce revêtement, d'une épaisseur de 8 cm du côté de la cour, que vient s'appuyer le sol de galets 75087. Côté ouest, contre le revêtement en terre du parement extérieur, est adossé le blocage interne 142028 du mur MR142019 qui constitue le pied droit du grand collecteur COL142019. Ce mur, d'après sa relation stratigraphique le caniveau CN75021 qui le recoupe, resterait dater de la phase C, c'est-à-dire antérieur à la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. (fig. 18).

2. UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE MARQUÉE PAR LE DÉPLACEMENT DE LA VOIRIE (SECTEURS 75/8 ET 137/5)

En 2011, l'exploration à l'angle sud-est de la zone 75 (secteur 8), au nord de la rue 137, avait aboutie à la mise au jour d'une autre voie de circulation (VO75113), pavée de pierres (75115) antérieure à la rue 137. Cette découverte nous a conduit à étendre le sondage vers le sud jusque sur la rue 137 (secteur 137/5) de manière à dater sa mise en place et ainsi mieux cerner ce déplacement de rue qui s'inscrit dans une restructuration générale du quartier dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è.

2.1. Secteur 75/8

Le secteur 8 correspondait au cours de la campagne de fouille précédente à un sondage de 300 cm de long (est-ouest) sur 220 cm de large (nord-sud) effectué entre MR75111 et la tranchée TR60015. Son extension vers le sud, jusqu'à la rue 137, a permis l'observation de la rue VO75113 sur toute sa largeur.

La calade 75115

Sur ce tronçon, la rue VO75113, qui suit une orientation sud-ouest/nord-est, s'étend sur une largeur de 2,80 m, depuis le trottoir SB75124 au nord, jusqu'au creusement du caniveau CN75145 au sud (fig. 19 et fig. 20). Son sol de circulation 75115 est aménagé ici de moellons de calcaire tendre et de calcaire dur, bruts de taille ou grossièrement équarris, qui sont disposés en maille assez serrée, à plat ou de chant. Les interstices entre ces pierres sont comblés de limon avec des cailloux et des tessons d'amphores italiques en blocage. Une ornière, d'orientation sud-ouest/nord-est, est visible à 1,10 m de MR75111. Sur son tracé, les moellons sont tassés et légèrement plus usés. À environ 1,30 m plus au sud, une autre ornière, parallèle à celle-ci, a été repérée, mais reste encore recouverte par des pierres et du limon de la couche supérieure 75127 (=75139). Cette couche qui recouvre la calade 75115 correspond à un remblai de nivellement d'une épaisseur de 30 à 40 cm, à base de sédiment de destruction d'architecture en terre. Il s'agit en effet d'une couche de terre limono sableuse de couleur beige, comportant des inclusions d'adobe désagrégée, mêlée à un pan de mur effondré de briques d'adobes, visibles sur leur tranche (8 cm d'épaisseur).

■ Fig. 18 : Diagramme stratigraphique des secteurs 6 et 7 de la zone 75.

<<

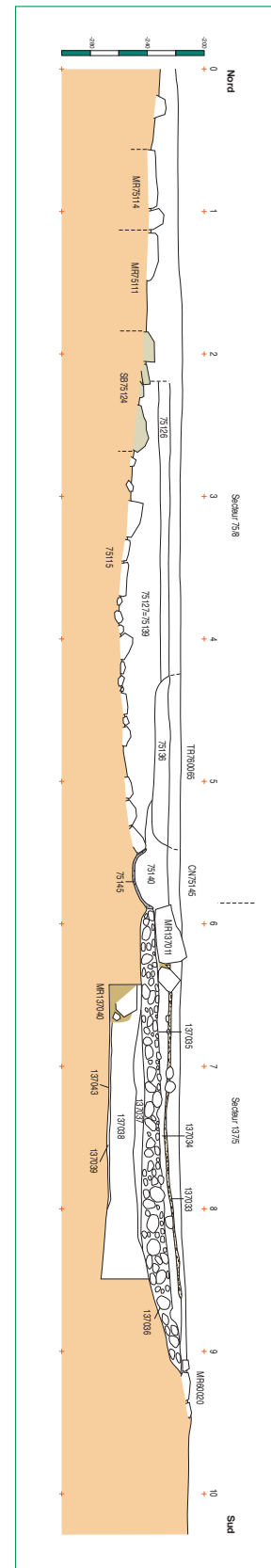
Le caniveau CN75145 et la tranchée TR60015

Le remblai 75127 qui marque l'abandon de la rue VO75113 est recoupé par le creusement de la tranchée de fondation d'un caniveau (CN75145) qui a touché par la même occasion le pavage de rue 75115. Ce caniveau, en grande partie épierré, est situé entre les secteurs 75/8 et 137/5, le long du mur MR137011 d'orientation sud-ouest/nord-est. Il présente un fond en cuvette, d'une largeur en œuvre de 40 cm, qui est tapissé d'une couche de mortier (75145). Ce revêtement remonte contre les parois constituées au nord par des pierres du pavage 75115 et au sud par la couche de galets 137036 (fig. 21). L'enduit de mortier remonte ici jusqu'à la base du mur MR137011, qui repose sur cette couche de galet et qui semble constituer le parement sud de ce caniveau. Quant au parement nord, il est presque totalement épierré. Il ne subsiste que quelques pierres et tessons de dolium d'une assise de fondation (75160), posés sur les moellons du dallage 75115 (fig. 22). Le comblement d'abandon de CN75145 est fait d'une terre limoneuse, peu compacte de couleur brun clair (75140) qui s'appuie contre le mur MR75140 et vient recouvrir l'épierrement du parement nord. Aucune limite franche n'a en effet été observée entre le comblement du caniveau et celui d'une éventuelle tranchée d'épierrement de son parement nord.



■ Fig. 20 : Vue de l'ouest de la calade 75115 de la rue VO75113 (phace C) avec à droite sur la photo, le sol de circulation 137037 de la rue 137, en partie dégagé.

Enfin, ce comblement est quant à lui recoupé par le creusement de la tranchée TR60015, visible depuis la surface. D'une largeur de 1,20 m, elle est conservée ici sur une hauteur de 15 cm environ. Son fond, relativement plan, présente un fort pendage d'est en ouest. Situé à + 1,58 m NGF, on le retrouve 20 m plus au sud à +1,02 m NGF sur le secteur 75/9. Ce dénivelé qui n'est pas d'origine doit être imputé à un affaissement des couches observé en plusieurs endroits sur le site de *Lattara*. Cette tranchée dont un premier tronçon avait été mis au jour en 1999 à l'occasion de l'exploration de la zone 60-nord (Monteil et al. 1999) a été suivie au terme de la campagne de fouille 2011 sur une longueur de 35 m. Son comblement a été fouillé en plusieurs endroits, sur le secteur 75/9 et cette année sur le secteur 75/8. Sur ce secteur, il est fait d'un sédiment limono sableux (75136), peu compacte de couleur brun-gris, contenant des fragments de tuiles et d'enduit peint.



■ Fig. 19 : Coupe stratigraphique nord-sud des secteurs 75/8 et 137/5 (section 75S7a)

2.2. Secteur 137/5 : la rue 137 et les niveaux antérieurs



■ Fig. 21 : Revêtement de mortier 75145 sur le fond du caniveau CN75145 qui est situé entre la calade 75115 et la couche de galets 137036 de la rue 137; vue prise de l'est.



■ Fig. 22 : Vue de l'ouest du caniveau CN75147 dont les parements sont ici épierrés. De son parement nord ne subsiste que quelques pierres reposant sur la calade 75115. Quant à son parement sud (MR137011), qui est posé sur le sol de rue 137035, il est visible plus à l'est (en haut sur la photo).

Niveaux d'occupation antérieurs à la rue 137

L'architecture mise au jour au fond de ce sondage se compose de deux murs en terre massive, MR137040 et MR137041 qui délimitent l'angle d'une pièce (fig. 23). Le premier, MR137040, d'orientation est-ouest, est visible en limite nord, sur une longueur de 190 cm et une largeur de 40 cm. Il est fait d'une terre limono argileuse, très compacte, dans laquelle sont prises quelques pierres de calcaire tendre. Le second, MR137041, d'orientation nord-sud, est en partie engagée dans la berme orientale. Il peut être observé sur une longueur de 170 cm et une largeur maximale de 30 cm. Il est constitué d'une terre limono argileuse qui ne comporte pas d'inclusion de pierre à la différence de la structure précédente. Le contact entre ces deux murs n'a pu être décrit car il se situe en dehors de l'emprise de la surface explorée. On notera enfin que l'élévation de ces deux structures, qui sont arasées, ne dépasse pas 5 cm de hauteur par rapport au niveau de leur dernier sol d'occupation.

Entre ces murs, l'exploration s'est arrêtée sur une couche de terre limono argileuse (137043), de couleur brun gris, comportant de nombreuses inclusions de charbons de bois, qui vient s'appuyer contre l'élévation en terre de MR137040 et MR137041. Ce sol d'occupation sur lequel repose à plat quelques tessons épars de céramique non tournée et d'amphore italique présente deux aménagements particuliers. Il s'agit tout d'abord d'un décor à base de coquillages (137042) composé de douze valves alignées côtes à côtes sur 65 cm, le long de MR137041 (fig. 24). Ces valves, qui sont attribuées à deux espèces, la bucarde (*Acanthocardia tuberculata*) et à l'amande de mer (*Glycymeris* sp.) sont usées et ne correspondent pas à des spécimens complets. Elles renvoient à des coquillages épaves, ramassés sur la plage, et non pas à des déchets de consommation. Ensuite, dans l'angle sud-est du sondage, est aménagé sur le sol 137043 un radier (137044) de forme ovale, d'un diamètre d'environ 33 cm. Il est composé pour

l'essentiel de tessons d'une urne incomplète auxquels s'ajoute un tesson d'amphore italique. La disposition de ces tessons avec le fond de l'urne au centre et les bords en périphérie, donne l'impression d'un vase écrasé sur place. Mais tous ces tessons sont à plats au même niveau, aucun d'entre eux ne se superpose, ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'un aménagement. En l'absence de sole de foyer ou de creusement de fosse au-dessus de ce radier, il pourrait s'agir d'une surface aménagée pour servir de base à un vase de stockage, peut être pour l'isoler de l'humidité du sol ou bien par simple souci esthétique.



■ Fig. 23 : Vue plongeante, depuis l'ouest, du sol 137043 qui est délimité à l'est et au nord par les murs en terre massive MR137041 et MR137040. À gauche sur la photo on peut voir la calade 75115.

Le sol 137043, ainsi que le radier et le décor de coquillages sont ensuite recouverts d'une fine couche argileuse (137039), compacte, de couleur brun foncé, de un à deux centimètres d'épaisseur, qui s'appuie contre l'élévation en terre des murs MR137040 et MR137041. Sur cette chape d'argile, correspondant à une réfection de sol, apparaissent deux fosses circulaires, d'environ 42 cm de diamètre chacune. La fosse FS137045 est localisée dans le quart nord-ouest du sondage et FS137046 à l'angle sud-est, à 20 cm du mur MR137041. Elles sont peu profondes, de 2 à 3 cm seulement, et sont remplies de sable grossier qui ne contenait pas de mobilier. Leur diamètre, leur faible profondeur et leur remplissage avec du sable renvoient à des fosses de calage de vase, en l'occurrence de *dolium*.

La couche de destruction 137038

Le dernier sol d'occupation 137039 et les structures qui lui sont associées sont ensuite recouverts par une couche (137038) de 15 à 30 cm d'épaisseur constituée de briques d'adobes de murs effondrés formant un ensemble limono sableux à argileux compact, de couleur brun clair (fig. 25). Entre ces fragments de briques figuraient quelques tessons ainsi qu'une concentration de charbon de bois mêlée à des restes de poissons, qui a été prélevée dans sa totalité (soit 8 litres de sédiment) pour être tamisée. Cette couche de destruction d'architecture en terre qui s'étend par-dessus l'arasement des murs MR137040 et MR137041 est à mettre en équivalence avec la couche mitoyenne 75127=75139 qui recouvre le pavage de pierre 75115 mis au jour sur le secteur 75/8.



■ Fig. 24 : Vue de détail de l'alignement de coquillages 137042 et du radier de tessons 137044 qui reposent sur le sol 137043.



■ Fig. 25 : Vue en coupe, sous la stratigraphie de la rue 137, de la couche de destruction d'architecture en terre 137038 qui repose sur le sol 137039.

L'aménagement de la rue 137 et sa stratigraphie

La couche de destruction 137038, dont la surface présente un léger profil en cuvette (nord-sud) est recouverte par un apport de petites pierres mêlées à du limon (137037) qui vient combler cette dépression. Cet apport, d'une épaisseur maximale de 10 cm, renferme de nombreux tessons d'amphore italique, ainsi que quelques restes de macro-faune très fragmentés. Il s'étend, depuis le sommet de MR137040, vers le sud, sur une largeur de 160 cm, sous la bande de roulement des niveaux de rue postérieurs. Il pourrait s'agir d'une première couche de préparation destinée à asseoir et stabiliser les niveaux de rue supérieurs ou bien tout simplement d'un remblai de nivellement circonscrit à l'emprise du sondage.

Le premier niveau d'installation, clairement identifié, de la rue 137 correspond à une couche (137036), d'une épaisseur de 14 cm en moyenne, constituée pour l'essentiel de gros galets (12x6 cm; 20x10 cm), d'éclats de pierres de calcaire dur et de tessons d'amphore italique concassées pris dans une matrice hétérogène de limon sableux et de gravier. Le matériel céramique reste antérieur à - 40 av. n. è. Cette couche compacte, à la surface de laquelle apparaissent les premières ornières, s'étend du nord au sud sur une largeur d'au moins 320 cm, depuis le caniveau CN75145 au nord, jusqu'à la fondation du mur MR60020 au sud. Elle recouvre ainsi la couche 137037 et une partie du remblai 137038 qui affleure. Sa surface damée (137035) est constituée d'un revêtement de galets de plus petits calibres, de gravillons et de cailloux. On observe à ce niveau deux traces d'ornière parallèles, distantes l'une de l'autre de 130 cm qui correspondent à un écartement de roue d'environ 140 cm. D'une largeur de 10 cm et d'une profondeur de 3 à 4 cm, ces ornières sont comblées d'un sable grossier induré.

Ce premier niveau de circulation est ensuite recouvert d'une couche (137034) d'une épaisseur de 8 à 5 cm, fait de pierres et de galets mêlés à du limon dans laquelle figurent quelques tessons de céramique dont de la sigillée italique mais encore aucune sigillée sud-gauloise. S'ajoute à cela un as de Nîmes de -28 / -9 av. n. è. qui permet, avec la céramique, de dater la formation de cette couche dans le courant du dernier quart av. n. è. Sur cette recharge de rue repose un nouveau sol de circulation (137033) caractérisé par une surface damée et la présence d'ornières, situées à l'aplomb des ornières précédentes. Cette réfection s'accompagne de la construction du caniveau CN75145 dont le parement méridional est posé sur le niveau de circulation 137035, et contre lequel s'appuie la recharge de rue 137034. Le reste de la stratigraphie de la rue 137 se compose d'une couche de surface (137032) remaniée, constituée de morceaux de galets agrégés, de graviers et de fragments de mortier mêlés à du limon qui semble se rattacher à un nouveau niveau de circulation. Cette couche vient s'appuyer contre le seuil de la porte PR60182 du mur MR60020 daté du début de notre ère qui borde la place 143 qui est aménagée à la fin du troisième quart du Ier s. av. n. è.

2.3. Résumé

Avant le milieu du Ier s. de n. è., la rue VO75113 était donc bordée au sud par des bâtiments dont les vestiges ont été retrouvés sous la rue 137 (fig. 26). Entre -50 et -40 environ, ces bâtiments sont alors détruits. Leur destruction s'accompagne de la condamnation de la rue qui est recouverte d'un épais remblai formé en partie de l'effondrement des murs en terre mitoyens. Une nouvelle rue, la rue 137 est alors aménagée à l'emplacement des anciennes habitations. Jusqu'au dernier quart du Ier s. av. n. è., cette rue va connaître deux recharges (fig. 27). Vers le début du Ier s. de n. è. de nouvelles constructions de grandes ampleurs sont réalisées. Elles portent notamment sur l'édification, en limite sud de la rue 137, d'un puissant mur de 80 cm de large bordant la place 143. Au nord de la rue, la tranchée TR60015 correspond à l'épierrement d'un mur équivalent de 80 à 90 cm de large qui semblerait avoir été construit au même moment, d'après la relation stratigraphique de la tranchée avec le caniveau CN75145. Ce mur qui pourrait faire office de mur de terrasse se prolonge vers l'ouest jusque sur la zone 76. Il se rattache à ce grand édifice public, vraisemblablement à vocation culturelle, qui couvre les deux zones.

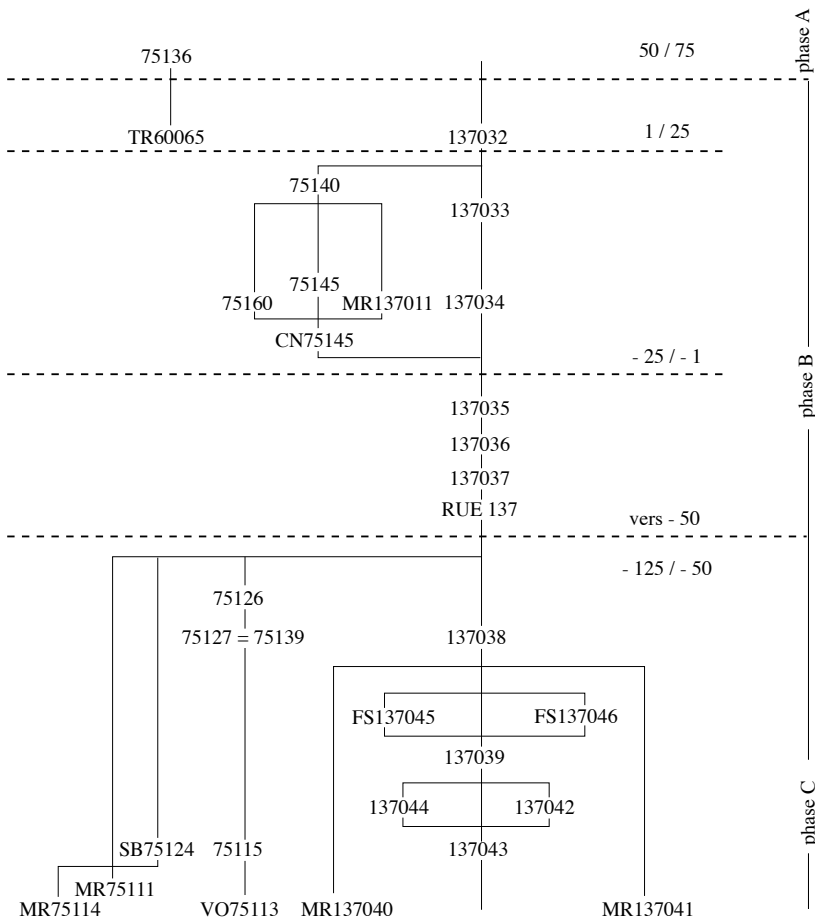
3. LA ZONE 76

Sur la zone 76, localisée à l'ouest du collecteur COL142019, avaient été mises en évidence, en 2011, deux phases architecturales : la première regroupant plusieurs murs isolés antérieurs à la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. (phase C), et la seconde mar-



■ Fig. 26 : Vue d'ensemble, pour la phase C, de la calade 75115 et des vestiges d'occupation mis au jour sous la rue 137. Photo prises de l'ouest.

<<



■ Fig. 27 : Diagramme stratigraphique des secteurs 75/8 et 137/5.

<<



■ Fig. 28 : Vue du nord des murs MR76006 et MR76007, avec en premier plan le comblement de la tranchée d'épierrement de MR76027.



■ Fig. 29 : Vue de l'ouest de la porte PR76038, avec en arrière plan, une probable ouverture de porte entre MR76007 et MR76037.

quée par la construction d'un édifice public, daté de la deuxième moitié du même siècle (phase B), qui s'étend jusque sur la zone 75. Pour cette deuxième phase, les données sont très lacunaires car les murs sont dans l'ensemble épierres, et les sols qui leur sont associés sont totalement arasés. L'exploration a néanmoins été poursuivie cette année afin de compléter le plan de ce bâtiment public à partir de la recherche d'éventuelles tranchées d'épierrement. Pour cela la surface explorée a du être élargi de 2 m vers l'ouest et de 5 m vers le nord. La zone 76 couvre désormais une surface de 220 m². Elle s'étend depuis le caniveau CN76008 vers le nord, sur une longueur de 20 m et, d'est en ouest sur 8 m de large, du collecteur COL142019 au mur MR76017. Cela étant, les recherches ont été centrées principalement sur la partie localisée au sud de MR76027, car plus au nord, l'exploration s'est heurtée à une destruction généralisée des couches et des structures de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. L'explication tient à un fort pendage de la stratigraphie du nord vers le sud, depuis le rempart septentrional. Malgré ces problèmes de conservation, le plan de cet édifice postérieur à la première moitié du Ier s. av. n. è, a pu être complété. En parallèle, plusieurs murs attribués à la phase antérieure ont été dégagés, et un sondage a été réalisé afin d'apporter de nouveaux éléments de datation.

3.1. Stratigraphie et architecture de la phase C (première moitié du Ier s. av. n. è.)

3.1.1. Les murs isolés

Lors de la campagne de fouille précédente, deux murs parallèles, MR76006 et MR76007, d'orientation nord-sud, avaient été repérés dans la partie centrale de la zone à la suite d'un décapage de surface (76001). La reprise de l'exploration sur cette zone a été l'occasion de mieux les dégager (fig. 28).

Ainsi la structure MR76006, observée initialement sur une longueur de 6,20 m, correspond en définitive à deux murs d'une même façade, MR76006 et MR76039, séparées par une ouverture de porte PR76038. Situé au nord de cette porte, MR76006 a été dégagé sur 2,50 m de long jusqu'à la tranchée d'épierrement du mur MR76027, mais il pourrait se prolonger plus au nord. Quant à MR76039, localisé au sud de la porte, il a pour le moment été observé sur une longueur de 0,80 m. Ces deux murs présentent une largeur de 44 à 48 cm. Ils sont constitués de moellons de calcaire tendre, bruts de taille, disposés sur deux alignements avec un blocage interne de cailloux et de terre. À l'extrémité sud de MR76006 et à l'extrémité nord de MR76039, est disposé un moellon en boutisse qui constitue le pied droit de la porte PR76038 (fig. 29). Cette dernière présente une ouverture de 1,14 m de large. Son seuil, correspond à une assise passant sous MR76006 et MR76039. Enfin on notera qu'à l'extrémité sud de MR76039, le départ d'un mur de refend, d'orientation est-ouest, a été observé. Son chaînage au mur MR76039 tend à penser que la porte donnait à l'est sur l'extérieure, mais cela reste à vérifier.

Le mur MR76007 avait lui aussi été identifié en 2011 comme une seule et même structure. Il se compose en définitive de deux murs, MR76007 et MR76037, distants l'un de l'autre de 1,20 m. Ces structures sont situées à environ 20 cm des murs précédents qui leurs sont parallèles. À la différence de ces derniers, leur appareil est constitué en majorité de moellons de calcaire dur, auxquels sont mêlés quelques moellons de calcaire tendre. Le mode de construction est en revanche assez similaire ; les moellons bruts de taille ou légèrement équarri, sont disposés sur deux alignements avec un blocage interne de cailloux et de terre limoneuse. Le mur MR76007 présente une largeur de 50 à 55 cm sur une longueur de 1,80 m et se prolonge sur 2 m vers le nord (=MR76019) au delà de la tranchée d'épierrement de MR76027. Le mur MR76037 est conservé sur 1,70 m de long. Sa largeur de 42 à 45 cm est légèrement inférieure à celle de MR76007. L'espacement entre ces deux murs, dont les extrémités qui se font face forme un pied droit, pourrait correspondre à l'ouverture d'une porte.

Les deux alignements de murs parallèles qui viennent d'être présentés appartiennent chacun à deux états différents. Ils pourraient constituer les façades d'îlots s'étirant du

nord-ouest vers le sud-est. Deux autres murs MR76018 et MR76017, observés plus à l'ouest, s'incèrent dans cette trame d'orientation nord-ouest -sud-est.

Le mur MR76018, situé dans la partie centrale du secteur 76/2, a été observé sur une longueur de 4,80 m, depuis la tranchée d'épierrement de MR76027 vers le sud. Seule sa partie sommitale a été mise au jour, cela après un décapage de surface effectué à la rasette et à la truelle d'une couche de limon sableux (76001). Sa largeur, à peu près constante, est de 50 cm. Il est constitué pour l'essentiel de moellons en calcaire dur, bruts de taille, auxquels sont mêlés quelques moellons de calcaire tendre. Ces moellons sont disposés sur deux alignements avec un blocage interne de petites pierres et de terre. À environ 3 m plus à l'ouest est situé le mur MR76017 qui est parallèle à ce dernier. Comme MR76018, le mur MR76017 a été mis au jour à la suite d'un décapage de surface (76001) réalisé après désherbage. On le suit pour le moment sur une longueur de 9,50 m. Seule sa partie sommitale est visible. Elle est constituée dans l'ensemble de moellons de calcaire dur et de petites pierres qui sont disposés de façon irrégulière, sur une largeur de 48 à 50 cm, avec par endroits quelques moellons en parement. Enfin, dans la moitié nord du mur, on observe sur 2,20 m, une absence de moellons mais uniquement de petites pierres et d'éclats de pierres pris dans un sédiment assez meuble, symptomatique d'un comblement de tranchée d'épierrement.

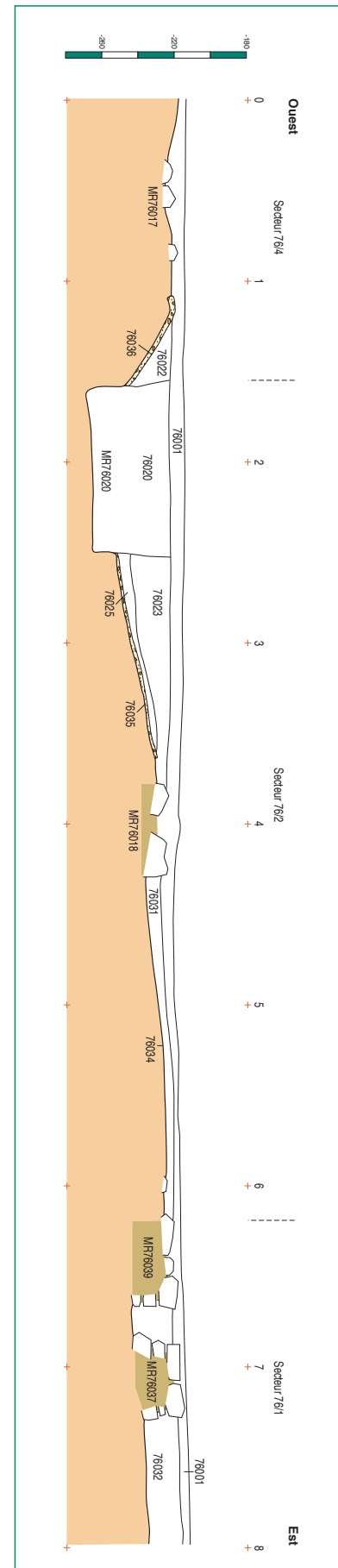
3.1.2. La stratigraphie

Après un décapage de surface (76001), une partie de la stratigraphie de la zone 76 a été observée au travers d'un sondage, de 2 m de large, qui a été effectué entre MR76017 et MR76037, afin d'affiner la datation de structures épierrees attribuées à la phase B (fig. 30).

Dans ce sondage, l'exploration s'est arrêtée entre MR76017 et MR76018 sur une couche de petits galets (76035 = 76036), de couleur rouge et ocre, qui s'étend sur 2,60 m de large (fig. 31). Ce sol qui présente un profil en cuvette est recoupé par le creusement de la tranchée d'épierrement d'un mur postérieur (MR76020) d'orientation nord-ouest -sud-est. Il a ainsi été divisé, de part et d'autre de cette tranchée, en deux unités stratigraphiques : 76035 et 76036 qui ont été mises en égalité. À l'ouest de MR76020, la surface de galets 76036 s'étend sur 50 cm jusqu'au mur MR76017. Elle présente un fort pendage de l'ouest vers l'est, passant de + 1,72 m NGF à + 1,44 m NGF. À l'est du creusement de la tranchée, elle (76035) remonte vers l'est sur une longueur de 1,15 m, passant ainsi de +1,42 m NGF à + 1,62 m NGF, et s'interrompt à 15 cm du mur MR76018. Cette couche de galets (76035 = 76036) pourrait constituer le sol de circulation d'une ruelle bordée par les murs MR76017 et MR76018. Elle est ensuite recouverte par une couche de remblais de nivellement (76022 = 76023), qui est elle-même recoupée par le creusement de la tranchée d'épierrement de MR76020. Ce remblai, qui comble la dépression du niveau sous-jacent, est constitué d'une terre limoneuse, compacte et homogène de couleur brun gris, d'une épaisseur maximale de 14 cm, qui contenait très peu de mobilier. Observé de part et d'autre de la tranchée, il correspond, à l'ouest, à l'Us 76022 (sur 76036) et à l'est à l'Us 76023. De ce côté, une couche intermédiaire (76025) a été observée entre le remblai 76023 et la couche de galets 76035. Il s'agit d'une couche de limon argileux, assez compacte, de couleur brun gris, sur laquelle reposent quelques pierres ainsi que des fragments de terre cuite désagrégés. D'une épaisseur de 4 à 8 cm, elle rattrape légèrement le pendage de niveau de galets 76035 qu'elle recouvre.

Plus à l'est, entre MR76018 et MR76039, distants l'un de l'autre de 1,90 m, le sondage s'est arrêté sur une couche de limon charbonneuse (76034) sur laquelle reposaient à plat quelques tessons. Présentant un léger pendage vers l'ouest, elle vient s'appuyer contre la base de l'assise supérieure du mur MR76018. Vers l'est, elle s'étend jusqu'au contact du mur MR76039. Ce sol charbonneux est ensuite recouvert d'une couche de terre limono argileuse (76031) d'une épaisseur de 4 à 7 cm.

■ Fig. 30 : Coupe stratigraphique ouest-est des secteurs 76/2 et 76/1. >>



Ensuite, de MR76039 jusqu'à la tranchée d'épierrement TR142001 du parement est du collecteur COL142019, s'étend sur le secteur 76/1 une couche de limon sableux (76032) de couleur beige à jaune, d'une épaisseur d'au moins 20 cm, qui englobe les structures MR76007, MR76037 et comble l'espace entre MR76039 et MR76037 ainsi qu'entre MR76006 et MR76007. À noter que cette couche est semblable à la couche 76033 comblant l'ouverture de porte PR76038 située entre MR 76006 et MR76039.

3.2. Structures de la phase B

Parmi les structures se rattachant à la phase B figure la tranchée d'épierrement TR60015, d'orientation nord-est/sud-ouest, dont le tracé a été suivi en 2011 sur une longueur de 35 m. À son extrémité ouest, nous avons observé un retour vers le nord-ouest, qui marquait l'angle d'un mur. Afin de mettre au jour cette nouvelle façade se poursuivant en dehors de la limite de fouille, l'exploration a été étendue cette année vers l'ouest sur une bande de 2 m de large. Cette extension correspond à un décapage à la pelle mécanique, sur une épaisseur d'environ 5 cm, de la terre perturbée par les racines des herbes. Nous avons procédé de même au nord des secteurs 76/1 et 76/2 de manière à trouver d'autres tranchées d'épierrements pouvant éventuellement se rattacher à ces structures de la phase B. Ces décapages de surface ont ainsi permis de mettre au jour les tranchées d'épierrement de deux nouveaux murs clôturant avec TR60015 un espace d'une superficie en œuvre de 115 m², qui est délimité à l'est par la tranchée d'épierrement TR142001 du pied-droit ouest du collecteur COL142019 (fig. 32). On notera que cet espace, d'une largeur en œuvre de 10 m et d'une longueur de 11,5 m environ, est ouvert sur l'ouest par une porte centrale de 2,3 m de large.



■ Fig. 31 : Vue du nord de la couche de galets 76036 = 76035 qui est coupée par le creusement de la tranchée de fondation de MR76020.

La façade ouest de cet espace, d'une longueur hors œuvre de 13,3 m, se compose de deux murs épierrement, de 5,5 m de long chacun, séparées l'une de l'autre par la porte PR76028 (fig. 33). Le mur MR76015, correspond à partie de la façade située au sud de la porte. Il en subsiste un tronçon (76015) de 2,1 m de long, en fondation sur une profondeur de 70 cm (fig. 34). D'une largeur de 77 à 85 cm, il est fait de quatre assises irrégulières de moellons de calcaire dur, bruts de taille et de petites pierres utilisées en blocage. À son extrémité nord, est placé un bloc de la forme d'un triangle rectangle qui constitue le pied droit de la porte. Au sud, jusqu'à TR60015, il ne subsiste au fond de sa tranchée de spoliation que quelques moellons et éclats de pierres pris dans un limon ar-



■ Fig. 32 : Vue d'ensemble de la zone 76, prise du sud, avec en premier plan le caniveau CN76008 et la tranchée d'épierrement de mur TR60015, d'orientation est-ouest.



■ Fig. 33 : Vue d'ensemble de la zone 76 depuis l'ouest avec en premier plan la tranchée d'épierrement de la façade ouest d'un édifice composée (de droite à gauche) de MR76015, PR76028 et MR76020.

<<



■ Fig. 34 : Le mur MR76015 en partie épieronné. Vue du sud.

gileux. Le comblement 76014 de cette tranchée, profonde de 70 cm, est constitué d'une terre limoneuse, peu compacte, de couleur brun clair, dans laquelle sont pris quelques fragments de tuiles, d'enduits peints et tessons de céramique. Il s'agit d'un comblement homogène rapide, fait d'un seul apport. Au nord de la porte, le mur de façade MR76020 semble totalement épieronné. Le comblement 76020 de sa tranchée de spoliation a été fouillé seulement dans l'emprise du sondage, ouest-est, effectué entre le secteur 76/4 et 76/1 (section 76S2, cf. fig. 30). À cet endroit la tranchée d'épierrement, large de 90 cm, atteint une profondeur de 45 cm depuis la surface. Son comblement, homogène, est fait d'une terre limoneuse de couleur brune, moyennement compacte, contenant des fragments de tuiles, de mortier, quelques tessons de céramique et coquillages ainsi que des inclusions de charbons de bois. Bien que ce mur soit épieronné, l'emplacement du pied droit de la porte a pu être situé. On observe en effet que la base de son seuil est située plus haut (+ 1,42 NGF) que celle des pieds droits qui sont implantés plus profondément (+1,27 NGF) en fondation (fig. 35). Du seuil de cette porte, large de 2,3 m, il ne subsiste qu'un parpaing de calcaire dur, de forme quadrangulaire (64 x 54 cm) qui se trouve en position secondaire. Disposé légèrement de biais par rapport à l'orientation de la façade, il a dû être déplacé lors de l'épierrement du reste des pierres de la base du seuil.

La façade nord de l'espace délimité à l'ouest par MR76020=MR76015, à l'est par TR142001 et au sud par TR60015, correspond au mur MR76027. Ce mur qui paraît totalement épieronné n'est perceptible qu'en négatif, à travers le creusement (76027) de sa tranchée de spoliation, d'une longueur en œuvre de 8,5 m et d'une largeur 0,75 à 1 m. D'une profondeur d'à peine 10 cm depuis la surface, elle présente à sa base quelques pierres de petits calibres et des éclats de pierres. Son comblement (76024), assez homogène, est constitué d'une terre limoneuse de couleur brun clair, peu compacte, qui a livré très peu de mobilier céramique. On notera enfin que cette tranchée d'épierrement ne se poursuit pas, vers l'est, au delà de la tranchée TR142001.

4. Le réseau de caniveaux

Entre les zones 75 et 76 avait été mis en évidence au cours des campagnes de fouilles précédentes, un grand collecteur COL142019, d'orientation nord-ouest/sud-est qui se prolonge vers le nord, au delà du rempart (fig. 36). Deux caniveaux secondaires débouchant sur ce collecteur avaient été observés : CN75021, venant de l'est, et CN76008 venant de l'ouest. Le premier, qui traverse le secteur 75/7, a été entièrement fouillé en 2011. Quant au second, dont le tracé a été observé en 2011 sur le secteur



■ Fig. 35 : Vue de l'ouest de la porte PR76028.

>>

76/3, il a été fouillé cette année sur environ 10 m de long. Au cours de cette campagne 2012, ont été poursuivies les recherches sur le collecteur COL142019. En parallèle, la poursuite de la fouille au sud de la tranchée TR60015 a permis de mettre en évidence le prolongement de ce collecteur vers le sud. Il s'agit d'une structure au conduit plus étroit à laquelle nous avons attribué le numéro de fait CN142030.

4.1. Le collecteur COL142012

Ce collecteur est composé de deux pied-droits d'environ 1,2 m de large chacun. Le pied-droit ouest qui est totalement épierré correspond à la tranchée TR142001. Quant au pied-droit est, MR142019, il est conservé sur une hauteur de 30 à 70 cm et a été dégagé pour le moment sur une longueur de 10 m. Entre ces deux structures, la largeur en œuvre du conduit est environ de 80 cm. Au cours de la campagne de fouille précédente, l'exploration s'était arrêtée, entre les deux parements, sur un niveau de galets (142022)



■ Fig. 36 : Vue d'ensemble, depuis le sud, du collecteur COL142019 et des caniveaux secondaires CN76008 et CN142030.

que nous avons interprété comme le fond du collecteur. La poursuite des recherches cette année a permis de mettre en évidence un dallage sous-jacent qui nous conduit à reconsidérer cette première interprétation.

Sous la couche de galets 142022, l'exploration a donc atteint un pavage (142038), qui a été observé au travers de deux sondages. Le premier de 3,5 m de long, a été réalisé à la jonction avec le caniveau CN75021, quant au second, effectué trois mètres plus au sud, il correspond à une fenêtre 1,5 m de long. Dans le premier sondage, le pavage est constitué de deux grandes lauzes (90 x 30 cm) et de moellons de calcaire tendre, bruts de taille, disposés en maille assez lâche, avec de la terre et des pierres pour combler les espaces vides (fig. 37).

■ Fig. 37 : Vue de l'ouest d'une partie du dallage 142038, à la jonction entre CN75021 et le collecteur COL142019. >>



Plus au sud, il est formé de moellons de calcaire dur, brut de taille, disposés en maille plus serrée, avec des pierres en blocages (fig. 38). Dans les deux cas, la surface de cet aménagement est assez irrégulière. Elle se différencie ainsi de celle du fond des caniveaux secondaires CN76008 et CN142030 qui sont constitués de dalles lisses, sciées. En revanche, le caniveau CN75021 présente un fond assez similaire, malgré la présence de quelques dalles sciées dans son aménagement.

Le dallage 142038 est ensuite recouvert d'une couche de remblai de 10 à 20 cm sur lequel repose la couche de galets 142022 (fig. 39). Ce remblai est constitué de deux apports. Il s'agit tout d'abord d'une couche de terre limono argileuse (142037), de couleur brun foncé à gris, mêlée à du cailloutis, dans laquelle sont pris des pierres, des fragments de tuiles, d'enduits peints, ainsi que de nombreux tessons de céramiques et des restes de faune. Ce premier apport est recouvert d'une couche de terre argilo sableuse de couleur brun orangé (142036), qui contient peu de pierres, mais en revanche, comme pour la précédente, des tessons de céramiques, des fragments de tuiles ainsi que des restes de faune. Elle présente une surface plane dans laquelle sont scellés les galets de la couche 142022. Le matériel céramique recueilli dans ces deux couches permet de dater la formation de ce remblai et par la même occasion l'aménagement de la couche de galets, du troisième quart du Ier s. av. n. è. Enfin, il faut noter que les altitudes prises sur le pavage dans les deux sondages révèlent, sur ce tronçon, un léger pendage du nord vers le sud, c'est-à-dire inverse au sens de l'écoulement des eaux de ruissellement. Ce pendage est rattrapé par le remblai sur lequel est aménagée la couche de galets dont la surface est sub-horizontale. On ne peut pas affirmer que le but de ce remblaiement a été de rectifier le sens de l'écoulement des eaux. Il apparaît néanmoins que, sur ce tronçon, les dalles du fond ont subi un affaissement durant le fonctionnement du collecteur, cela peut être sous le poids des pied-droits, tout au moins de MR142019, sous lequel le pavage semble s'engager.



■ Fig. 38 : Vue de l'ouest du dallage 142038 observé dans le deuxième sondage effectué en travers de la couche de galets 142022 du collecteur COL142019. Sont également visible; en premier plan, le comblement de la tranchée d'épierrement (TR142001) de son pied-droit occidentale et, en arrière plan, son pied-droit orientale (MR142012).

4.2. Le caniveau CN142030

Ce caniveau, d'orientation nord-est/sud-ouest, est situé au sud de la tranchée d'épierrement TR60015, dans le prolongement du collecteur COL142019. Observé sur une longueur de 2,4 m, il apparaît se poursuivre en direction du bassin BS60086 qui a été mis au jour en 1999 lors de l'exploration de la zone 60-nord (Monteil *et al.* 2000).

Le fond de ce caniveau qui présente un léger pendage vers le sud est constitué de quatre dalles sciées de calcaire tendre, quadrangulaires, d'une largeur de 46 à 50 cm.



■ Fig. 39 : Vue, depuis le nord, du dallage 142038 du fond du collecteur COL142019. Ce dallage est recouvert d'une recharge constituée des couches 142037 et 142036 sur laquelle repose la couche de galets 142022 .

<<

L'une d'elles, située en limite méridionale de la fouille et qui s'engage sous la berme, mesure plus d'un mètre de long. Ce dallage s'interrompt, au nord, à environ 50 cm de la tranchée TR60015. Les pieds droits qui sont également en partie épierreés ont été observés en limite sud de la fouille sur une longueur de 2 m pour le pied droit orientale (142031), et de 1 m pour le pied droit occidental (142042). Entre les parements, qui reposent sur le dallage du fond, la largeur en œuvre du conduit est de 34 cm en moyenne. Le pied-droit oriental, qui est conservé sur une hauteur de 50 cm, est constitué d'un parement de moellons de calcaire dur bruts de taille ou grossièrement équarris qui sont disposés en assises régulières. Il maintient un blocage de pierres liées à de la terre, d'une largeur de 70 cm. La largeur de ce pied-droit est ainsi de 1,10 m, ce qui correspond à peu près à celle du pied-droit oriental du collecteur COL142019. Le pied-droit occidental de CN142030, conservé sur une hauteur de 45 cm, est construit sur le même modèle et présente des dimensions comparables. Compte tenu de leur largeur importante, il se pourrait que ces pied-droits aient soutenu une voute, à l'instar de celle du collecteur COL142019 qui est conservée à l'extérieur du rempart.

Le comblement 142029 de CN142030 est fait d'une terre limono argileuse de couleur grise, assez compacte et très homogène qui contient des inclusions de gravillons et de petits fragments de tuiles. Il a livré très peu de mobilier, seulement quelques tessons de céramique qui ne permettent pas de donner une datation précise de l'abandon. Outre des tessons de panse de céramique fumigée, à points de chaux et d'amphore Tarraconaise, il y figure seulement un bord de mortier italique (COM-ITA 8f) daté entre -125/-25.

4.3. Le caniveau CN76008

Ce caniveau est situé sur le secteur 76/3 en bordure méridionale de la limite de fouille. D'orientation est-ouest, il vient déboucher à l'intersection du collecteur COL142019 et de CN142030. Observé cette année sur une longueur de 17 m de long,

son comblement avait été fouillé en 2011 sur une longueur de 2 m à l'extrémité ouest de la zone de fouille (fig. 40). Au cours de la campagne 2012 ce caniveau, qui est mieux conservé dans sa moitié orientale, a été fouillé sur 10 m de long.

Sur cette longueur, son fond (76010) est constitué de 11 dalles de calcaire tendre sciées, de 55 cm à 1 m de long, sur lesquelles reposent les parements du caniveau. Aux endroits où les parements sont épierrés et les dalles sont entièrement visibles, leur largeur est en moyenne de 44 cm. Ce pavage de surface très lisse, présente un pendage de l'ouest vers l'est malgré des affaissement par endroits. Les parements (76008) du caniveau sont constitués de moellons de calcaire dur (de 20 à 30 cm de large), brut de taille, dont la face la plus plane est tournée vers l'intérieur. Deux assises au maximum sont conservées. Entre ces parements, la largeur du conduit est de 32 cm en moyenne.



■ Fig. 40 : Vue d'ensemble, depuis l'ouest, du caniveau CN76008.

>>

Son comblement d'abandon (76016) est constitué d'un sédiment limono sableux, peu compact, de couleur beige contenant de nombreux fragments de tuiles ainsi que des tessons de céramique en moindre quantité et des restes de faune. Le mobilier livre une datation de 15 /40, mais des risques d'intrusion de tessons provenant de la couche supérieure sont possibles. Cette couche 76012 correspond au comblement de la tran-

chée d'épierrement du sommet des parements du caniveau. Il s'agit d'une couche de limon sableux de couleur beige, d'une épaisseur de 10 à 15 cm, contenant des déchets domestiques constitués d'ossements de macrofaune, de coquillages et de nombreux tessons de céramiques. S'ajoute à cela le squelette incomplet d'un chien rejeté dans cette tranchée d'épierrement qui a servi à cette occasion de dépotoir. Le mobilier céramique date ce comblement du début du troisième quart du Ier s. de n. è. À l'extrémité est du caniveau, où les parements sont entièrement épierrés, le comblement (76030) de la tranchée de spoliation est constitué d'un sédiment limoneux, un peu plus foncé qui contenait moins de mobilier (datation : -50/ +75).

On notera que le fond de ce caniveau ainsi que celui de CN142030 se situe à peu près au niveau du dallage 142038 du collecteur COL142019, soit à environ 20 cm au-dessous de la couche de galets 142022 interprétée initialement comme le fond de ce collecteur. Ce réaménagement à l'intérieur du collecteur intervient au même moment que celui de la rue 137, dans le troisième quart du Ier s. av. n. è. Il est possible que COL142019 ait été alors transformé en ruelle, rejoignant la rue 137, et dont la couche de galets 142022 constituerait le niveau de circulation.

CONCLUSION

Les nouvelles données acquises au cours de la campagne 2012 concernent tout d'abord l'occupation de la zone 75 au cours de la phase C (-125/-50). La mise en évidence sur le secteur 6 d'un fournil, dont les capacités de production dépassent celles des besoins du cadre familial, nous conduit à reconsidérer l'hypothèse d'une unité domestique. L'ensemble composé des pièces 3, 6 et de la cour attenante (secteur 7) semblerait plutôt correspondre à un espace de service au sein duquel la pièce 3 pourrait faire office de taverne. Le sondage effectué entre les secteurs 75/8 et 137/5 a permis quant à lui, d'apporter de nouvelles données relatives à la restructuration de ce quartier, qui est marquée par le déplacement de la voirie au début de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. Cette restructuration s'accompagne de la construction d'un vaste édifice, vraisemblablement culturel, aux fondations imposantes de 80 cm de large en moyenne, qui s'étend jusque sur la zone 76 et dont le plan a été complété cette année. Ce plan correspond cependant à celui de structures épierrées, dont les sols ont de plus été arasés. Il n'est donc pas certain qu'elles appartiennent toutes au même édifice. Les derniers niveaux d'occupation conservés, dans lesquels ces structures sont implantées en fondation, sont datés autour du milieu du premier siècle av. n. è. Ils sont donc à peu près contemporains du déplacement de la voirie. Or les nouvelles données acquises à l'occasion du sondage réalisé entre la rue 137 et la zone 75 nous conduisent à dater les murs périphériques de cet édifice (TR60015, MR76015, MR76020, MR76027) de la fin du dernier quart du Ier s. av. n. è. Le déplacement de la rue ne serait donc pas à mettre en relation avec leur construction. Il serait justifié par un autre aménagement, peut être la construction d'un autre bâtiment public, qui aurait fonctionné entre -50 et -15 environ. On notera à ce sujet que parmi les structures de la phase B (-50/-1) mises au jour sur la zone 75, plusieurs d'entre elles étaient constituées de fragments de fût et de base de colonne pouvant provenir de la destruction d'un édifice antérieur situé à cet emplacement.

Les recherches menées sur la zone 75 et ses abords s'achèveront en 2013. L'objectif pour cette prochaine et dernière campagne, en vue de la publication des données, sera de terminer l'exploration de la moitié nord de la cour 75/7, attenante au fournil, où des fragments de plusieurs doliums enterrés ont été observés. Cela nous permettra ainsi de cerner dans sa globalité cet ensemble composé de la cour et des pièces 3, 6 attenantes. En parallèle, des prélèvements seront effectués sur le sol du fournil et de la pièce 3 pour la collecte de macro-restes animal et végétal afin de compléter les échantillons pour cette période et de mieux caractériser la fonction de ces pièces. Le comblement des fours dont la fouille devra être achevée fera également l'objet de prélèvements, notamment pour analyse de phytholithes dans le but de nous éclairer sur la nature des combustibles utilisés (excréments d'herbivores ?). L'exploration de la zone 76 devra ensuite être poursuivie pour rechercher les tranchées d'épierrements se

rattachant au tronçon de murs de la phase C déjà mis au jour, cela afin de compléter le plan de l'urbanisme pour cette période. De nouveaux sondages devront par ailleurs être réalisés sur cette zone jusqu'aux caniveaux mitoyens, qui permettront d'apporter nous l'espérons des éléments de datation complémentaires. Enfin, outre plusieurs vérifications en réponse à des questions soulevées, il sera nécessaire d'achever la fouille de la rue VO75113 de manière à voir la relation entre le sol de circulation aménagé de galets du secteur 75/9 et la calade 75115 du secteur 75/8.

BIBLIOGRAPHIE

Barberan et al. 2006 : S. Barberan, G. Piquès, S. Raux, C. Sanchez avec la collaboration de B. Houix, Un dispositif de cuisson original en Languedoc dans l'Antiquité : les fours à pain à cloche mobile en céramique. *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p.257-271.

Dupaigne 1999 : B. Dupaigne, *Le pain de l'homme*, Éditions de la Martinière, Paris, 256 p.

Monteil et al. 2000 : M. Monteil, M.-N. Pascal et S. Raux, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Les îlots 60-nord et 60-sud. In : M. Py (dir.) – *Lattara, Lattes (Hérault). Rapport de fouille, programme triennal 1998-2000*, p. 263-290.

Monteil et Sanchez 2002 : M. Monteil et C. Sanchez, *Lattara, Lattes (Hérault)*. In : J.-L. Fiches (dir.) – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 13, p. 483-505.

Piquès et Martínez 2008 : Nouvelles données sur Lattes romaine. In : T. Janin et M. Py. (coord.) – *La ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault) et son territoire : nouveaux acquis, nouvelles questions. Dossier Gallia*, 2008, p. 175-184.

Py 1992 : M. Py, Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, *Lattara 5*, 1992, p. 183-232.

Py et al. 1992 : M. Py avec la collaboration de D. Garcia, Denis Lebeaupin, Joan B. López, Jean-Claude Roux et M. Sternberg, "Fours culinaires de Lattes", *Lattara 5*, 1992, p. 259-286.



■ Fig. 41 : Vue zénithale des zones 75, 76 et 142, à l'issue de la campagne de fouille 2012.



Fig. 42 : Plan des structures de la phase C (-125/-50).

0 5 m



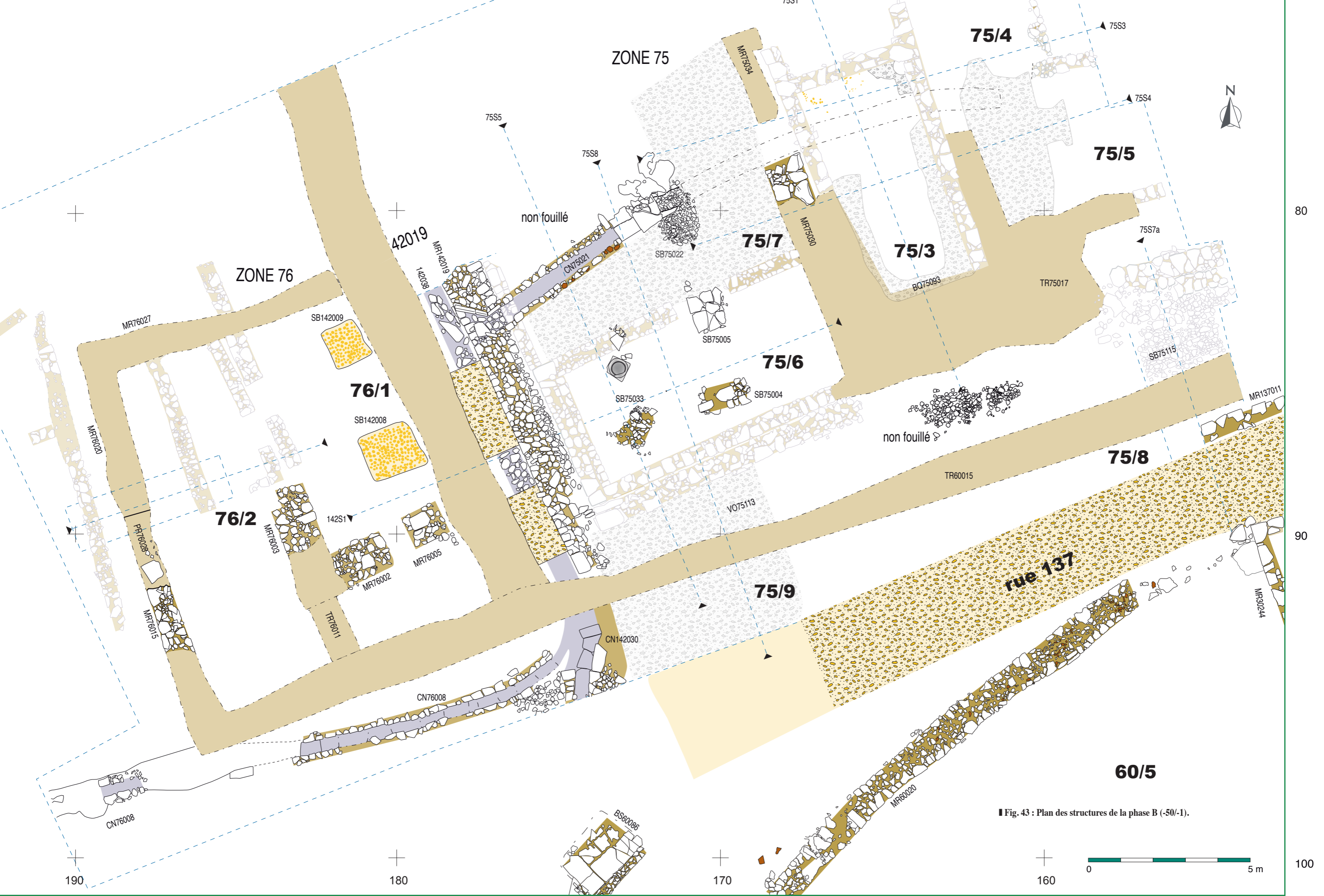


Fig. 43 : Plan des structures de la phase B (-50/-1).

